BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
Raec
De Marinis
B
462

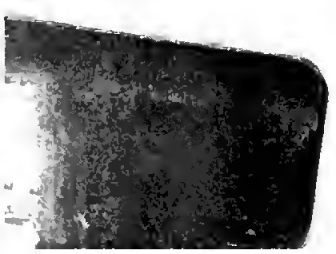

BIBL NAZ.
Vitt. Emanuele III
Racc.
De Marinis
B
462
NAPOLI

LETTRES
ET
MÉMOIRES
DU
MARÉCHAL DE SAXE.

TOME I.

NAPOL

5457 12

LETTRES

ET

MÉMOIRES

CHOISIS

PARMI LES PAPIERS ORIGINAUX

DU

MARÉCHAL DE SAXE,

Et relatifs aux Événemens auxquels il a eu part, ou qui se sont passés depuis 1733 jusqu'en 1750, notamment aux Campagnes de Flandre de 1744 à 1748.

TOME I.

A PARIS,

Chez J. J. Smits et Compagnie, rue des Marais; N°. 2, fauxbourg Germain.

L'an second de la République Française, 1794;
(vieux style.)

Vol. 5

FIGUAN

AVERTISSEMENT
DU LIBRAIRE.

Nous offrons ici au Public une collection qui ne peut qu'exciter vivement son intérêt. Elle consiste dans ce qu'on a recouvré de plus intéressant parmi les papiers du feu le Maréchal de Saxe, depuis 1733 jusqu'en 1750, année de sa mort; il étoit malheureusement peu soigneux, de manière qu'il existe des lacunes qu'on n'a pu remplir toutes; mais au moins elles ne coupent pas les événemens les plus remarquables de sa carrière militaire. Ses correspondances avec la Cour et les Généraux Français, pendant les campagnes de 1741, 1742 et 1743, en Bohême, en Bavière et sur le Rhin, se trouvant dans un recueil volumineux; publié il y a quelques années en Hollande, sous le titre de Campagnes des Maréchaux de Broglie, de Belle-Ile et de Maillebois, *il nous a paru inutile de les réimprimer, et de fournir ainsi des duplicata aux amateurs.*

A la mort du Maréchal de Saxe, ses papiers passèrent à son neveu, le Comte de Friesen, connu en France sous le nom de Comte de Frise : il survécut peu à son oncle, et après sa mort, ces mêmes papiers

ont circulé entre différentes mains, avant de nous parvenir.

Le premier volume contient les pièces, depuis 1733, jusqu'en 1745 inclusivement.

Le second, celles qui concernent la campagne en 1746 en Flandre, jusqu'au dernier juillet de la même année.

Le troisième, la correspondance depuis le 1er. d'août, jusqu'à la fin de décembre 1746.

Le quatrième renferme les pièces concernant la campagne de 1747.

Enfin, le cinquième, les lettres et mémoires, depuis 1748 jusqu'en 1750.

On trouve dans tous les volumes, des lettres et des relations, qui font connoître au juste les motifs qui déterminoient les opérations du Maréchal; et si on compare ces mémoires avec les deux histoires de ce Général, notamment avec la dernière, publiée en 1773, par le Baron d'Espagnac, et qui est la moins mauvaise, on verra que les deux écrivains n'ont pas toujours présenté les événemens qu'ils racontent, sous leur véritable jour; qu'ils exaltent quelquesfois des succès qui n'étoient que l'effet du hasard ou d'une combinaison très-simple, tandis qu'ils passent légèrement sur des projets dignes de l'admiration des connoisseurs, et de servir de modèles. On doit ranger dans cette classe le siège de Maestricht, en 1748, quoique la lettre et le mémoire du Maréchal de Noailles, du 21 janvier, qui se trouvent pages 20 et sui-

vantes, du tome cinquième, prouvent que l'idée primitive n'étoit pas du Maréchal de Saxe; mais on ne peut du moins lui contester d'avoir combiné les mouvemens, pour former l'investissement de la place, sur les deux rives de la Meuse; opération dont on a rapporté tous les détails, qui passeront toujours pour un chef-d'œuvre dans leur genre.

Les succès de la France en Flandre, pendant les cinq campagnes, de 1744, 1745, 1746, 1747 et 1748, pourroient paroître fabuleux à la postérité, sans l'autorité de l'histoire, et sur-tout des pièces originales, qui en sont la preuve incontestable et les meilleurs matériaux.

On trouvera dans cette collection plusieurs lettres, concernant des objets étrangers aux opérations du Maréchal de Saxe; mais, outre qu'elles existoient dans ses papiers, elles offrent des détails intéressans, qui ne se trouvent pas ailleurs; c'est pourquoi on n'a pas jugé à-propos de les supprimer.

Malgré le soin avec lequel on a surveillé l'édition de ce recueil, il y a plusieurs pièces mal placées et quelques fautes d'impression; mais le premier inconvénient est rectifié par la table qui se trouve à la tête de chaque volume, et qui indique l'ordre dans lequel on doit lire les pièces ou mémoires qui le composent; et l'avertissement qui, dans quelques-uns, précède la table, contient les principales fautes d'im-

pression ; les autres étant légères et faciles à rectifier, il a paru superflu d'en faire un relevé particulier.

Enfin, on s'est déterminé à publier cette collection, d'après la considération, qu'il est impossible aux Généraux Français de se procurer de meilleures instructions sur les entreprises qu'ils peuvent être dans le cas de former depuis la Mer jusqu'à la Meuse. On observera que, comme le Maréchal de Saxe a toujours agi offensivement dans les Pays-Bas Autrichiens, sa correspondance ne donne aux ennemis de la France aucun moyen de direction, ni même aucune indication contre son territoire, tandis que les Lettres ou Mémoires enseignent la manière de pénétrer dans le leur et de s'y maintenir ; d'où il résulte, que la publicité de ce Recueil dans nos armées, ne peut présenter que les plus grands avantages, sous le double rapport d'offrir aux Généraux d'excellents exemples pour la direction des grandes opérations de guerre, et aux Officiers particuliers, des règles certaines, pour réussir dans les expéditions partielles dont ils peuvent être chargés.

On joint ici une Notice historique sur le Maréchal de Saxe : elle servira de liaison aux diverses pièces qui composent cette collection, et à donner une idée de sa vie entière.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE MARÉCHAL COMTE DE SAXE.

MARIE-AURORE, née Comtesse de Kœnigsmarck, aussi célèbre par sa beauté que par son esprit, issue d'une des plus illustres maisons de Suède, alla à Dresde avec les Comtesses de Lœwenhaupt et de Steinbock ses sœurs, pour demander à Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe, de les protéger auprès du Sénat de Hambourg, relativement à la succession de leur frère. Auguste devint amoureux d'Aurore, et il en résulta un fils, qui naquit à Dresde le 19 d'octobre 1696. On le nomma Arminius-Maurice, et son père lui donna le titre de Comte de Saxe. L'Electeur fut élu Roi de Pologne le 27 juin 1697.

Maurice témoigna dès sa plus tendre jeunesse une vive inclination pour la guerre. Indifférent pour tout ce qui flatte ordinairement l'enfance, il n'eut de goût que pour les exercices militaires, et on ne pouvoit le faire étudier, qu'en lui promettant qu'on lui permettroit ensuite de manier des armes ou

de monter à cheval. Il fut élevé avec son frère naturel, le Prince Electoral, depuis Frédéric-Auguste II, Roi de Pologne. On l'instruisit dans les dogmes de la religion Luthérienne, et il ne montra jamais pour ce culte plus de zèle que pour tous les autres.

En 1708, à peine âgé de douze ans, il se déroba à sa mère, traversa une partie de l'Allemagne à pied, et vint joindre en Flandre l'armée des alliés, commandée par le Prince Eugène de Savoye et le Duc de Marlborough, qui assiégeoient Lille. Le Roi Auguste, qui faisoit la campagne en qualité de volontaire, confia son fils au célèbre Comte de Schullembourg, Général des troupes Saxones. Maurice monta plusieurs fois la tranchée, où il fit admirer son intrépidité. Ainsi il porta ses premières armes contre la France, et dans ces mêmes champs, où trente-six ans après, il lui fit moissonner tant de lauriers.

Il alla passer l'hiver à Dresde, d'où il revint en Flandre pour l'ouverture de la campagne de 1709. Les alliés la commencèrent par le siège de Tournai; le Comte de Saxe y remplit les fonctions d'Adjudant-Général. Au siège de la ville, son cheval tué dans la tranchée se renversa sur lui, et à l'attaque de la citadelle il eut son chapeau percé d'un coup de carabine. Les alliés, dans

le dessein d'assiéger Mons, détachèrent un corps de cavalerie avec de l'infanterie en croupe, pour s'emparer du passage de la Haine. Le Comte de Saxe, portant un fantassin derrière lui, traversa la rivière un des premiers. Dans une escarmouche aux environs de Mons, le 10 de septembre, il pensa être pris ou tué ; et prévint d'un coup de pistolet celui qui le poursuivoit. Il combattit ensuite à la bataille de Malplaquet, monta la première tranchée au siège de Mons, après lequel il retourna à Dresde, d'où il se rendit au commencement du printemps (1710), devant Riga, capitale de la Livonie, que le Czar Pierre I attaquoit en personne. La place prise il revint en Flandre, où les alliés se rendirent maîtres de Béthune, de St.-Venant et d'Aire. Le Comte de Saxe étant presque toujours dans la tranchée, et s'exposant sans nécessité, le Prince Eugène lui dit publiquement : *Jeune homme, apprenez à ne pas confondre la témérité avec la valeur.* La campagne finie, il retourna à Dresde. La Comtesse de Konigsmarck, qui s'étoit attirée une espèce de disgrace en se brouillant avec un Ministre du Roi Auguste, emmena son fils passer l'hiver à l'Abbaye de Quedlinbourg, dont elle étoit Doyenne.

Le Czar se ligua contre la Suède avec les

Rois de Danemarck et de Pologne, qui se chargèrent d'attaquer les possessions de Charles XII en Allemagne, tandis que les Russes lutteroient contre les Turcs, alliés du Monarque Suédois. En 1711, les Saxons et les Suédois entrèrent en Poméranie. Le Comte de Saxe y suivit les troupes de son pere, et fut témoin de la conquête de Treptow, de la levée du siège de Stralsund, et de la prise du Fort de Penemunde.

En 1712, il alla servir dans le Duché de Bremen à la tête d'un régiment de cavalerie, que le Roi Auguste lui avoit permis de lever. Les Saxons et les Danois prirent Stade avant l'arrivé du Comte de Steinbock, Général des Suédois; mais à son approche, ils repassèrent l'Elbe, quoiqu'ils lui fussent supérieurs en nombre. Steinbock les poursuit dans le Duché de Mecklenbourg, les atteint près de Gadesbusch, et remporte sur eux une victoire complette. Le Comte de Saxe donna dans cette action, où il eut un cheval tué sous lui, de nouvelles preuves de son intrépidité. Il ramena trois fois à la charge son régiment, qui fut presque totalement détruit. Il fallut le rétablir, ce qui exigea du temps et mit le Comte de Saxe dans l'impossibilité de servir. Sa mère profita de ce repos (1713), pour lui faire épouser la Comtesse de Loben, éga-

lement riche et aimable; il avoit une extrême répugnance pour le mariage, et le principal motif qui le détermina à celui-ci, fut parce que la Comtesse de Loben s'appelloit *Victoire*.

Charles XII, Roi de Suède, ayant quitté la Turquie en 1714, se rendit à Stralsund en Poméranie, et fit réparer et augmenter les fortifications de cette place, qu'il voulut défendre en personne contre les Prussiens, les Saxons et les Danois, qui se disposoient à l'assiéger. En se rendant (1715), à l'armée des alliés, le Comte de Saxe faillit à être enlevé dans le village de Crachnitz, par huit cents confédérés de Pologne, auxquels il résista si long-temps avec ses domestiques dans la maison qu'il occupoit, qu'il rebuta les assaillans, et profita de la nuit pour s'échapper, quoiqu'il eût reçu un coup de feu à la cuisse. Arrivé à l'armée, il s'empara de l'île d'Usedom à la tête de son régiment, et contribua à la prise de Stralsund, défendue par Charles XII. Le desir de voir de près ce Monarque, engagea le Comte de Saxe à plusieurs actes de témérité, desquels il sortit heureusement, après avoir satisfait sa curiosité.

En janvier 1716, il revint à Dresde, où sa femme étoit accouchée d'un fils qui ne vécut que peu de mois. Ce fut son seul enfant légi-

time. Devenu oisif par les ouvertures de paix, il alla voyager dans différentes Cours du Nord.

L'Empereur étant en guerre avec les Turcs, le Comte de Saxe obtint, en 1717, la permission de servir en Hongrie, dans l'armée commandée par le Prince Eugène de Savoye, qui assiégea Belgrade. Les Turcs ayant investi les Autrichiens dans leurs lignes, ils en sortirent pour livrer bataille aux Ottomans, qui furent défaits à Péterwaradin. Le Comte de Saxe se distingua dans le combat, et revint à la fin de la campagne en Pologne et à Dresde, où il resta pendant les annés 1718 et 1719. Le Roi son père l'avoit décoré de l'ordre de l'Aigle-Blanc à son retour de Hongrie, et bientôt après, il le nomma Général-Major dans ses troupes.

Comme il ne pouvoit surmonter son penchant pour la galanterie, et varioit trop dans ses goûts pour s'assujettir au joug et au devoirs du mariage, sa femme, qui l'aimoit et qui étoit jalouse, se vengeoit de ses infidélités par des reproches continuels. Ces dégoûts domestiques lui rendant sa maison insupportable, il résolut, en 1720, de faire un voyage en France. Le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, prévenu en faveur du Comte de Saxe par les rapports du Comte de

Charolais et du Prince de Dombes, qui l'avoient connu en Hongrie, lui proposa d'entrer au service de France avec le grade de Maréchal-de-Camp, dont on lui expédia le brevet le 7 d'août. On lui accorda en même-temps un régiment d'infanterie Allemande, qui prit son nom. Pendant une course qu'il fit à Dresde, il obtint au commencement de 1721 la dissolution de son mariage; sa femme ne le quitta qu'avec beaucoup de regrets, qu'elle adoucit cependant en se remariant peu de temps après. Le caractère fier et libre du Comte de Saxe, ne lui permettoit pas de s'assujettir à plaire, et il aimoit mieux commander l'amour que de le mériter. Après son divorce il revint en France, où il passa les années 1721, 1722, 1723, 1724 et 1725, non moins occupé de ses plaisirs que des études propres à un homme de guerre. Au milieu des voluptés où il se plongeoit souvent, il ne perdoit pas de vue sa profession, et dans les momens mêmes où il sembloit le plus occupé à se divertir, il ne manquoit jamais d'employer quelques heures au travail.

En décembre 1725, le Duc de Courlande, Ferdinand de Ketler, âgé et infirme, tomba dangereusement malade à Dantzick, où il s'étoit retiré. Les Polonais n'attendoient que

sa mort pour réunir son Duché à leur pays. Les Courlandais, alarmés de ce projet, songèrent à le prévenir, en donnant à Ferdinand un successeur. Ils jettèrent les yeux sur le Comte de Saxe, qui se rendit en Livonie au commencement de 1726 : il alla ensuite à Mittau, où il vit secrètement la Duchesse douairière de Courlande, Anne Iwanowna, seconde fille de Jean, frère aîné du Czar Pierre I, et veuve sans enfans de Frédéric-Guillaume Duc de Courlande, mort en 1711, et oncle du Duc régnant ; elle étoit Régente de ce Duché. Née vers 1694, elle n'avoit qu'environ 32 ans. Le Comte de Saxe étoit jeune et beau, il plut à la Princesse, dont les passions étoient vives, et qui ne pouvoit se passer d'un mari ou d'un amant ; elle lui promit donc de l'épouser, s'il parvenoit au Duché de Courlande, et elle ne négligea rien pour faire réussir son élection, qui eut lieu le 28 de juin, malgré beaucoup de brigues contraires, et les protestations du Duc régnant, qui trouvoit désagréable qu'on lui donnât un successeur de son vivant.

La Diète de Pologne annulla l'élection, et quoique le Roi eût été charmé de voir son fils en possession des Duchés de Courlande et de Sémigalle, la politique l'obligea d'agir contre lui, du moins en apparence, et même

de signer sa proscription. Le Comte de Saxe n'étant pas d'un caractère à se laisser intimider facilement, fit les plus grands efforts pour se procurer des troupes et de l'argent. On ne doit pas passer sous silence la générosité d'une de ses maîtresses, Mademoiselle le Couvreur, célèbre Actrice du spectacle français de Paris, aussi recommandable par la noblesse de ses sentimens que par ses talens : elle vendit son mobilier, engagea ses diamans, et fit passer au Comte de Saxe une somme de quarante mille livres. Cette Actrice étoit parvenue à former l'esprit de son amant pour les choses agréables : elle lui avoit fait lire nos meilleurs Poëtes, et inspiré pour le spectacle un goût qui le suivit depuis jusques dans les camps.

On vouloit qu'il remît le diplôme de son élection, mais il le refusa, même au Roi son père (1727), avec qui il eut plusieurs entrevues secrètes, et il le garda pendant toute sa vie.

D'un autre côté, les Russes s'opposoient à ce que la Courlande restât au nouveau Duc. La Duchesse Anne Iwanowna modéra d'abord leurs entreprises ; mais une imprudence priva le Comte de Saxe de son affection. Logé pendant quelque temps dans le Palais de la Princesse, il devint amoureux

d'une des femmes de sa suite ; et comme il ne pouvoit la voir librement, quoiqu'elle occupât un rez de chaussée, il convint de l'aller prendre à sa fenêtre à une heure marquée de la nuit, pour la conduire dans son appartement, et de la ramener avant le jour. Un matin qu'il la rapportoit sur ses épaules pour la préserver de la neige qui étoit tombée en abondance, il rencontra une vieille femme avec une lanterne ; cette vieille effrayée cria ; le Comte de Saxe voulut donner un coup de pied dans la lanterne pour l'éteindre, il glissa et tomba avec sa charge pardessus la vieille, qui alors redoubla ses cris ; une sentinelle accourut, reconnut les acteurs, et divulgua la scène. Anne Iwanowna, piquée de l'infidélité du Comte, et désespérant de le fixer, lui retira sa tendresse, et persista avec tant de fermeté dans sa résolution, qu'étant montée sur le trône de Russie en février 1730, elle ne vit qu'avec dédain les efforts du Comte de Saxe pour ranimer ses anciens sentimens. Il est vraisemblable que l'aventure de la vieille l'empêcha de devenir Empereur de Russie.

Il reparut à la Cour de Saxe au commencement de 1728, revint faire un voyage en France, où il composa, ou du moins esquissa, en treize nuits, et pendant les accès d'une

lièvre, *ses Rêveries;* ouvrage qu'il retoucha depuis, et dans lequel on trouve d'excellentes choses sur les grandes parties de la guerre, et des idées quelquefois bizarres, sur l'habillement et l'équipement des troupes. Il retourna bientôt à Dantzick; mais voyant les Courlandais dans l'impossibilité de soutenir son élection, il se rendit à la Cour de Prusse, et ensuite à Dresde, où il s'occupa à terminer les affaires d'intérêt qui suivirent la mort de la Comtesse de Kœnigsmarck, sa mère. Au commencement de 1729, il reprit le chemin de la France, où il passa le reste de l'année.

En 1730, il se rendit au camp de Mulberg en Saxe, devenu si fameux par le luxe asiatique qu'y déploya le Roi Auguste, et revint ensuite à Paris, d'où il alla à Dantzick au commencement de 1731, dans l'objet de faire relativement à la Courlande de nouvelles tentatives, qui n'eurent pas plus de succès que les précédentes.

En 1732, le Comte de Saxe conduisit à Dresde le célèbre Chevalier de Folard, pour qui ses connoissances militaires lui avoient donné la plus grande estime; il inspira les mêmes sentimens au Roi Auguste, qui voulut consulter le Chevalier sur les fortifications de Dresde.

L'année suivante (1733), le Comte de Saxe, qui étoit revenu en France, se mit en route pour aller voir le Roi son père à Varsovie; mais il apprit à Dresde que ce Monarque étoit mort le 1er. de février. Le 12 septembre, Stanislas, beau-père de Louis XV, déjà élu Roi de Pologne avant Auguste, qui l'emporta sur lui, fut élu de nouveau par une partie de la nation Polonaise, pour lui succéder; mais l'Empereur et la Russie, à qui cet arrangement ne convenoit pas, firent élire, par leurs partisans, le nouvel Electeur de Saxe, fils du Roi défunt, et Stanislas se vit encore une fois réduit à prendre la fuite. Le Roi de France, mécontent de l'Empereur, s'allia avec les Rois d'Espagne et de Sardaigne pour lui faire la guerre. Le Comte de Saxe, à qui le Roi de Pologne, son frère offrit le commandement général de ses troupes, le refusa; il revint en France, où il fut nommé pour servir en qualité de Maréchal-de-camp dans l'armée que la France assembla sur le Rhin, aux ordres du Maréchal de Berwick, qui assiégea le fort de Kell. La nuit du 23 au 24 d'octobre, un Capitaine de grenadiers fut tué dans la tranchée à côté du Comte de Saxe. Il eut part le 26 à l'attaque qui obligea la place à capituler deux jours après.

En

En mars 1734, il attaqua et enleva avec 200 dragons, un convoi escorté par 1200 hommes. Il servit au siège du château de Traerbach, sous les ordres du Comte, depuis Maréchal de Belle-Ile, et ensuite au blocus de Coblentz. Il apprend devant cette place que le Maréchal de Berwick marche aux lignes d'Etlingen, occupées par les Impériaux; il quitte le blocus et joint le Maréchal, qui lui dit : *J'allois faire venir trois mille hommes; mais vous me valez seul ce renfort.* Encouragé par ce compliment, aussi vrai que flatteur, il entre dans les lignes à la tête des grenadiers, et contraint les Impériaux de prendre la fuite en abandonnant leur artillerie. Employé au siège de Philisbourg, qui fut investi le 25 de mai, il attaqua la nuit du 1 au 2 juin, un fort situé vis-à-vis de la place; s'empara quelques jours après de plusieurs redoutes, et la nuit du 12 au 13 juillet, il emporta d'emblée l'ouvrage couronné. La place capitula le 17.

Le 1er. d'août, tandis que le Comte de Saxe se rendoit maître du château de Nider-Ulm, où il fit deux cents prisonniers, on le nommoit Lieutenant-Général. Le 2 septembre il s'empara d'un magasin et fit cent-cinquante prisonniers dans Alt-Kirch; le 12, il délogea de Wolfach un corps de troupes

impériales, qui incommodoient les détachemens des Français, alla ensuite se rendre maître d'un magasin de subsistances, gardé dans Ettenheim par 800 hommes, et après cette expédition, il se replia à Bibrach et à Zell, postes essentiels pour assurer les fourrages des différens corps de l'armée. Des hussards s'étand approchés plusieurs fois de Zell, avec le projet de surprendre ce poste, le Comte de Saxe part à la tête de cent grenadiers pour leur donner la chasse, il les rencontre le 19 de septembre, et tue de sa main le Commandant, qui lui avoit donné sur la tête un coup de sabre, qui heureusement ne pénétra pas. A la fin d'octobre, l'armée repassa le Rhin pour entrer dans ses quartiers d'hiver, et le Comte de Saxe partit pour la Cour.

Employé en 1735, sous les ordres du Maréchal de Coigni, chargé du commandement de l'armée du Rhin, il conduisit en septembre devant Manheim, un corps de quatorze bataillons et de dix escadrons, et les posta assez avantageusement pour tenir en échec des troupes infiniment plus nombreuses. Les Impériaux ne pouvant pénétrer de ce côté, ainsi qu'ils se l'étoient proposé, résolurent de se porter sur la Moselle, et en prirent la route au nombre de cinquante mille hommes.

Le Maréchal de Coigni détacha aussitôt le Comte de Belle-Ile, avec ordre de marcher à Trêves, où il arriva le 8 d'octobre avec le Comte de Saxe. Les armées françaises et impériales n'étant séparées que par la petite rivière de Salm, le dernier repoussa les Allemands qui en gardoient le passage; le 23 il les empêcha de s'emparer d'un gué, dont ils pouvoient se servir pour traverser la Moselle; et le 5 de novembre une suspension d'armes ayant été publiée, il retourna à Paris.

En 1736, il alla à Dresde pour se raccommoder avec le Roi de Pologne son frère, qui lui avoit su mauvais gré d'avoir refusé, en 1733, le commandement de ses troupes.

Le Duc de Courlande mourut enfin sans enfans en 1737. Le Comte de Biren, favori d'Anne Iwanowna, devenue Impératrice de Russie, fut élu à sa place, malgré les efforts du Comte de Saxe, qui, forcé de renoncer à cette souveraineté, revint en France, où il passa l'année suivante (1738). A la fin de 1739 il retourna à Dresde. Une chûte de cheval dans un chasse à Mauritzbourg, lui ayant fracassé le genou, la blessure qu'il avoit reçue à Crachnitz se rouvrit, et le mit dans la nécessité, dès qu'il put supporter la voiture, d'aller prendre les eaux de Balaruc.

Il quitta Dresde en avril 1740, et passa le reste de l'année en France.

L'Impératrice de Russie mourut le 27 octobre, et le Duc de Biren, privé par-là de son seul appui, fut relégué en Sibérie. Le Comte de Saxe, informé de sa disgrace, partit promptement pour Dresde (1741), et tenta de faire revivre ses prétentions sur le Duché de Courlande, que la Cour de Russie destinoit au Prince Louis-Ernest de Brunswick-Bewern, qui fut effectivement élu le 14 de juin, malgré les protestations que le Baron de Dieskau, Envoyé du Comte de Saxe, alla faire en son nom à Mittau.

La mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, occasionna une nouvelle guerre. Marie-Thérèse d'Autriche, fille aînée de ce Monarque, et mariée à François, Duc de Lorraine, devenu, par échange, Grand-Duc de Toscane, réclamoit toute la succession de son père : elle avoit plusieurs concurrens, notamment l'Electeur de Bavière, dont la France embrassa les intérêts. Le Comte de Saxe fut nommé, le 20 juillet 1741, pour servir en qualité de Lieutenant-Général dans l'armée que la Cour de France avoit rassemblée sur le Rhin, et qui s'avança vers la Bavière. Il défit au commencement d'octobre un corps de 1800 Autrichiens, près

de Walsec en Autriche. L'armée combinée de France et de Bavière, prit la route de Bohême, et le Comte de Saxe, qui en commandoit l'avant-garde, s'empara de Budweis, où l'ennemi avoit un magasin considérable.

Le 26 de novembre, à deux heures après minuit, il escalade les remparts de Prague, tue ou désarme tout ce qui se présente, fait rompre une des portes de la ville, et y introduit le reste des troupes destinées à en assurer la prise. Le Grand-Duc de Toscane voyant Prague au pouvoir de l'Electeur de Bavière, se retire vers les frontières d'Autriche; le Comte de Saxe le poursuit, remporte divers avantages sur son arrière-garde, rejoint l'Electeur, l'accompagne à Munich, et se rend ensuite à Dresde.

Il quitte cette ville le 25 de janvier 1742, va joindre en Bohême le Maréchal de Broglie, qui y avoit pris le commandement de l'armée françoise, investit Egra le 2 d'avril, s'en rend maître le 19, et retourne à Dresde le 1er. mai, d'où il se rend à Pétersbourg, pour solliciter la restitution d'une Terre située en Livonie, qui lui appartenoit en commun avec le Comte de Lœwenhaupt, son oncle. Il obtient sa demande de l'Impératrice Elisabeth, et arrive à Dresde le 23 juillet. Le 26 il vient prendre le commandement de l'armée de Ba-

vière qui lui avoit été conféré le 1er. de mai précédent; il fait sa jonction le 18 de septembre avec le Maréchal de Maillebois, qui vouloit pénétrer en Bohême, pour dégager l'armée françoise, resserrée dans Prague. Cet objet ne fut pas rempli. Le Comte de Saxe chasse de Falkenau un gros corps de hussards, oblige ensuite à capituler cinq mille hommes qui occupoient Ellenbogen, et fait brûler le pont construit près de cette ville, sur la rivière d'Eger.

Le Maréchal de Broglie vient de Prague à Dingelfingen, pour prendre le commandement de l'armée du Maréchal de Maillebois, qui le lui remet le 21 de novembre. Les Autrichiens s'emparent de Landau et de Deckendorf; le Comte de Saxe les chasse de ce dernier poste, et part le 8 de février 1743 de Straubing, pour aller passer l'hiver en France.

Il obtient le 30 de mars une commission pour lever un régiment de cavalerie légère, connu sous le nom de Hullans, et qui l'en nommoit Colonel. Le 23 d'avril, il arrive à Deckendorf, y reprend le commandement de la division qui avoit été à ses ordres la campagne précédente, et s'avance à Amberg dans le Haut-Palatinat. Tandis que le Prince Charles de Lorraine se rendoit maître de la

rive gauche du Bas-Danube, le Prince de Lobkowitz avoit rassemblé sur la Naab un corps considérable d'Autrichiens, avec lequel il campe le 28 de mai à Schwandorff. Ce mouvement engage le Comte de Saxe à se replier le 30 d'Amberg à Stat-Amhoff, et comme l'ennemi continuoit à se porter en force sur lui, il repasse le Danube la nuit du 2 au 3 de juin, et campe en-deçà de Ratisbonne. Le Maréchal de Broglie y rassemble le 8 son armée, qui campe le lendemain à Saal. Le Comte de Saxe fut chargé de l'arrière-garde. Le Maréchal continue sa retraite sur Donawert, avec le projet de ramener l'armée sur le Rhin : elle fut partagée en cinq divisions. Le Comte de Saxe, à la tête de la seconde, partit de Donawert le 27 juin, et elles se réunirent toutes à Wimpfen le 8 de juillet. Le Maréchal de Broglie quitta le lendemain l'armée, dont le Comte de Saxe prit le commandement jusqu'au Rhin, qu'elle commença à passer le 13 à Spire. Les troupes qui revenoient de Bavière furent mises aux ordres du Maréchal de Noailles, qui ordonna au Comte de Saxe de se rendre en Haute-Alsace avec 25 bataillons et 40 escadrons. Il partit le 23, et arriva le 1er. août à Schelestat; mais les mouvemens des ennemis l'obligèrent à revenir sur ses pas deux

jours après, pour défendre le Rhin, depuis Strasbourg jusqu'au Fort-Louis. Le Prince Charles de Lorraine ayant remonté ce fleuve vers Brisach, le Comte de Saxe suit ses mouvemens, campe le 10 à Markolsheim, et deux ou trois jours après à Ottmersheim.

Le Maréchal de Coigni, nommé pour commander une armée particulière en Haute-Alsace, arrive la nuit du 29 au 30 à Ottmersheim. Le Comte de Saxe va rejoindre à Landau le Maréchal de Noailles, qui se replie sur la Motter, en lui laissant le soin de garder les lignes de la Lauter avec vingt bataillons et quarante escadrons, et d'empêcher les ennemis de mettre à contribution l'Alsace et la Lorraine.

Les armées entrées en quartiers d'hiver, le Comte de Saxe arriva le 15 de novembre à Versailles, où on projettoit une descente en Angleterre, dont on lui destinoit la conduite. Il se rend le 1er. de mars 1744 à Dunkerque pour accélérer les préparatifs; mais les Anglais ayant bloqué ce port, on renonça à l'entreprise. Le Comte de Saxe, de retour à Paris, est élevé le 26 de mars au grade de Maréchal de France.

En 1744, la Cour de France rassemble deux armées en Flandre, l'une aux ordres du Maréchal de Noailles, forte de 55,000

hommes, destinée à faire des sièges; l'autre de 42,000, commandée par le Maréchal de Saxe, destinée à les couvrir. Il marche le 17 de mai au pont d'Epierre, et le lendemain il prend possession de Courtrai, où il campe. Menin, investi le 18 de mai, capitule le 4 de juin. Le 6, on commence le siège d'Ipres, qui se rend le 26. Le même jour les Français attaquent le fort de la Kenoque, dont ils s'emparent le 29, en même-temps qu'un autre corps assiège Furnes, qui capitule le 10 de juillet.

Pendant ces opérations les détachemens du Maréchal de Saxe mettent à contribution le pays ennemi, et enlèvent des bestiaux jusqu'aux portes de Gand. Après la capitulation d'Ipres il fait environner Courtrai de palissades, et réparer les anciennes fortifications de cette ville.

Le Prince Charles de Lorraine ayant passé le Rhin, le Roi, qui avoit fait la campagne en Flandre, résolut de mener une partie de ses forces au secours de l'Alsace. Il part de Dunkerque le 19 de juillet, laissant au Maréchal de Saxe le soin de conserver ses frontières et ses conquêtes, avec environ 45,000 hommes. L'armée des ennemis étoit de 80,000 au moins; cependant le Maréchal se maintient derrière la Lys dans son camp de Cour-

trai, sans que les ennemis pussent l'entamer; leurs exploits se réduisent à faire quelques fourages, et à lever des contributions dans des villages de la Châtellenie de Lille; mais le Général Français s'en dédommage, en faisant contribuer de son côté toute la partie de la Flandre jusqu'à Gand. Il arriva à Paris le 13 de décembre.

Il fut nommé le 1er. d'avril 1745, pour commander l'armée de Flandre, forte de 119,000 hommes. Le Roi résolut de faire la campagne. Le Maréchal de Saxe investit Tournai le 22 d'avril. Ses excès avec les femmes avoient tellement détruit sa santé, qu'on ne jugeoit pas qu'il lui restât assez de forces pour résister un mois aux fatigues du commandement. Son corps étoit couvert de plaies, et son sang tendoit à la dissolution.

Peu de jours avant son départ de Paris, Voltaire le voyant dans cet état de dépérissement, lui demanda comment il pourroit supporter seulement le voyage. *Il ne s'agit pas de vivre*, répondit-il, *mais de partir.*

Attaqué d'une hydropisie dangereuse, il fut obligé de se faire faire la ponction le 18 à Valenciennes. Senac, Médecin du Roi, entreprit de le guérir, et commença par lui défendre les courtisannes, dont il avoit toujours à sa suite une berline remplie: le malade pro-

mit ; mais comme le Médecin se défioit d'une continence forcée, il employa l'expédient certain, mais singulier, d'employer l'autorité du Roi pour faire environner de nuit la maison du Maréchal par des sentinelles, qui avoient ordre de n'y laisser entrer aucune femme. En vain donnoit-il des rendez-vous ; ils manquèrent tous, au moins pendant quelque temps : il en eut de l'humeur, mais sa santé y gagna.

Le Duc de Cumberland se met en marche à la tête de l'armée des alliés, dans l'intention de combattre les Français, pour dégager Tournai. Les deux armées se trouvent en présence le 10 près de Fontenoi, et couchent sur le champ de bataille. Le lendemain à six heures du matin elles commencent à se canonner. Le combat fut meurtrier, et la fortune parut d'abord contraire aux Français ; mais elle finit par leur devenir favorable, et les alliés se retirèrent sous Ath, avec perte de 15,000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Le Maréchal, qui n'avoit pu se tenir que quelques momens à cheval, s'étoit fait traîner dans une petite voiture d'osier au milieu des attaques les plus meurtrières. Tournai capitula le 22 de mai, et le 31 on commença le siège de la citadelle, qui se rendit le 20 de juin. Le Roi avoit accordé au Ma-

réchal, par un brevet du 6, les honneurs du Louvre, ainsi qu'à l'aîné de ses enfans mâles, s'il en avoit jamais de légitimes. Le 25 d'août suivant, on lui donna le gouvernement du château de Chambord pour sa vie, avec quarante mille francs de revenu sur le domaine.

Le 8 juillet l'armée campe à Bost. Le Maréchal fait partir deux détachemens aux ordres du Comte de Lowendal et du Vicomte du Chayla, Lieutenans-Généraux, pour aller s'emparer de Gand, où les ennemis avoient des magasins considérables. Un corps de 6000 hommes de leurs troupes, attaque le 9 à Melle, une partie du corps du Vicomte du Chayla, qui les repousse avec perte de 2000 tués ou prisonniers. Le 11, Gand tombe au pouvoir des Français; le 12, ils assiègent le château, qui capitule le 15. Bruges leur ouvre ses portes le 18, et Oudenarde, qu'ils avoient investi le 16, se rend le 21. Les forts de Plassendal et d'Albert, Dendermonde, Ostende et Nieuport capitulent successivement les 8, 9, 12, 24 et 28 d'août. Ath suit cet exemple le 8 d'octobre. Après cette conquête l'armée entre dans ses quartiers d'hiver. Le Maréchal de Saxe méditoit une entreprise importante, pour les préparatifs de laquelle sa présence étoit nécessaire; mais

comme son séjour à Gand pouvoit donner des soupçons aux ennemis, l'état de sa santé servit à les tromper. Attaqué à Alost d'un rhumatisme violent, qui le priva long-temps de l'usage de la main droite, il feignit d'être encore plus malade qu'il ne l'étoit; il manda auprès de lui la Princesse de Holstein, sa sœur; il déclara qu'il ne partiroit pour Paris que quand on lui auroit fini une voiture d'une forme aussi nouvelle que commode pour un infirme, à laquelle il faisoit travailler sous ses yeux, et qui ne pouvoit être prête qu'en février; d'un autre côté il s'amusoit tous les jours à faire battre dans sa cour des coqs qu'on lui avoit avoit envoyés d'Angleterre. Au milieu de ces passe-temps, qui inspirèrent la plus grande sécurité aux ennemis, le Maréchal se préparoit au siège de Bruxelles. Il fait investir de toutes parts, le 30 de janvier 1746, cette place, qui capitule le 20 février. La garnison, forte de 12,000 hommes, se rendit prisonnière de guerre. La fièvre qui travailloit encore le Maréchal de Saxe, et le mauvais temps, ne purent ralentir son activité pendant le siège qu'il pressa avec ardeur. Quoiqu'il fût censé Français par sa dignité, il n'en étoit pas moins étranger suivant les loix, et sujet au droit d'aubaine; c'est pourquoi le Roi, afin de le

récompenser du nouveau service qu'il venoit de rendre, lui fit expédier le 26 avril des lettres de naturalité dans les termes les plus flatteurs. Après la prise de Bruxelles, le Maréchal de Saxe retourne à Gand, où il s'occupe des arrangemens propres à protéger sa conquête, et part ensuite pour Versailles. Son voyage fut un véritable triomphe; il étoit reçu presque par-tout avec la plus grande pompe. Ce fut pendant cette route, qu'arrivant à un bureau des fermes, où il étoit d'usage de visiter les voitures des voyageurs, (on croit que c'étoit à Péronne,) les commis subalternes, qui sans doute ne le connoissoient pas, s'étant mis en devoir de remplir leurs fonctions, le Directeur s'élance hors du corps-de-garde, et les écarte brusquement, en leur disant: *Que faites-vous, canaille, les lauriers sont-ils contrebande?* Peu de jours après son arrivée à Paris, le Maréchal étant à l'opéra, l'actrice qui, dans un prologue, jouoit le rôle de la Victoire, lui présenta une couronne de laurier, que le public le pressa d'accepter.

Le Roi continue au Maréchal de Saxe le commandement de l'armée de Flandre. Il part de Paris le 15 d'avril, et rassemble ses forces le 3 de mai en avant de Bruxelles. Il avoit à ses ordres 186,000 hommes, partagés

en différens corps. Le Prince Charles de Lorraine commandoit l'armée des alliés. Le Roi joignit la sienne le 4 de mai, et y resta jusqu'au 12 de juin, qu'il quitta Bruxelles pour retourner à Versailles. Les Français commencent leurs opérations par occuper sans résistance Anvers, le 20 de mai. Le 22, le Prince de Clermont-Condé commence le siège de la citadelle, qui capitule le 31. Le 7 de juin le Prince de Conti investit Mons, dont la garnison se rend le 10 de juillet; celle de Saint-Guillain l'imite le 12, et le Prince de Conti qui, en partant de Mons, alla investir Charleroi le 15, fut maître de cette place le 2 d'août. Le Comte de Lowendal s'empara de Huy le 21. Le 5 de septembre, le Prince de Clermont investit Namur, qui capitule le 19 : il attaque ensuite les châteaux qui se rendent le 30.

Les alliés ayant pris une position hasardée sur le Jaar, le Maréchal, résolu de les combattre, se fait joindre par le corps aux ordres du Prince de Clermont, et remporte sur eux le 11 d'octobre à Rocoux, une victoire qui eût été complette, si l'arrivée de la nuit n'eût empêché les Français de profiter de leurs avantages. Les ennemis eurent dans cette action 7000 hommes tant tués que blessés. On leur en prit environ 1200, avec dix

drapeaux et cinquante pièces de canon, dont le Roi donna au Maréchal six, par brevet du 1er. de novembre : il les fit placer dans la cour du château de Chambord : trois étoient aux armes d'Angleterre, et trois à celles de Hollande. Il sépara son armée le 25 d'octobre, et arriva le 14 de novembre à Fontainebleau. Louis XV, voulant lui donner une nouvelle marque de sa reconnoissance, lui fit expédier, le 12 de janvier 1747, le brevet de Maréchal-Général des camps et armées françaises ; dignité créée pour le Maréchal de Turenne, et que le Maréchal de Villars seul avoit obtenue après lui. Le mariage du Dauphin avec la Princesse Marie-Joseph de Saxe, qui fut célébré le 9 de février, augmenta encore la faveur et le crédit du Maréchal.

Les alliés, commandés par le Duc de Cumberland, paroissant vouloir entrer de bonne heure en campagne, le Maréchal se rend à Bruxelles le 31 de mars. Ses forces consistoient en 173,000 hommes. Il résolut de commencer les opérations par l'attaque de la Flandre Hollandaise. Le Comte de Lowendal investit le 18 avril la ville de l'Ecluse, qui se rend le 22. Pendant ce siège, des détachemens attaquent les forts de la Perle et de Philippine le 19 et le 28 d'avril : ils capitulent

lent le 24 et le 6 de mai. Il avoit resserré le 25 le Sas-de-Gand, dont il prend possession le 1er. Pendant ce temps, le Marquis de Contades faisoit aussi des sièges; le 3 et le 5 de mai, il se rend maître des forts de Saint-Antoine et de Zantberg. Le 10 il assiège Hulst, qui ouvre ses portes le 16, et le lendemain Axel se soumet pareillement.

Le Maréchal de Saxe desiroit attaquer Maestricht; les alliés, ayant le plus grand intérêt à s'y opposer, s'approchent de la place, et les deux armées en viennent aux mains le 2 de juillet dans la plaine de Laufeld. Celle des ennemis eut 10,000 hommes tant tués que blessés, et abandonna le champ de bataille; mais elle parvint à se retirer sous le canon de Maestricht, qu'elle couvrit. Le Roi, arrivé à Bruxelles le 31 de mai, fut témoin du combat. Le siège de Maestricht, devenu impossible, on résolut l'attaque de Berg-op-zoom, que le Comte de Lowendal investit le 12 de juillet: il ouvre la tranchée la nuit du 14 au 15, et emporte la place d'assaut le 16 de septembre. Cette conquête lui valut le bâton de Maréchal de France. Le 25, il fait attaquer le fort de Frédéric-Henri, qui capitule le 10 d'octobre. Un autre détachement avoit resserré le 2 le fort de Lillo, qui se rend le 12. Le Roi part le 23 pour re-

tourner en France, après avoir nommé Commandant-Général des Pays-Bas le Maréchal de Saxe ; les patentes lui en furent expédiées le 12 janvier suivant. Les alliés ayant commencé à séparer leurs troupes le 2 de novembre, les Français se disposèrent de leur côté à entrer en quartiers d'hiver, et le Maréchal de Saxe retourna en France.

Quoique les puissances belligérantes desirassent la paix, parce qu'elles en avoient toutes également besoin, les alliés résolurent cependant de faire les plus grands efforts pour tâcher de mettre des bornes à nos progrès. Ils signèrent à La-Haye, le 26 de janvier 1748, une convention, portant que l'Autriche entretiendroit dans les Pays-Bas la campagne suivante, 60,000 hommes, l'Angleterre 66,000, et les Hollandais autant ; en tout 19,0000 hommes. Le Maréchal de Saxe s'étoit décidé à prévenir les ennemis, et à débuter ses entreprises par le siège de Maestricht, qu'il se proposoit de faire investir par les deux rives de la Meuse. Cette opération fut un coup de maître. Il arrive à Bruxelles le 20 de mars, et paroît ne s'occuper d'abord que de la sûreté d'Anvers et de Berg-op-zoom, et d'inquiéter les ennemis pour Breda ; mais, le 8 d'avril, plusieurs corps de troupes qui s'étoient mis en mouvement par différens chemins,

commencent à resserrer à la rive gauche de la Meuse, Maestricht, qui est totalement bloquée le 9. Le Maréchal de Lowendal, suivi d'un corps d'armée partagé en plusieurs divisions, arrive le 11 par la rive droite, et complette le 13 l'investissement de la place, contre laquelle la tranchée est ouverte le 15, et le siège poussé avec vigueur jusqu'au 3 de mai. Les préliminaires de la paix avoient été signés à Aix-la-Chapelle le 30, et en vertu d'un arrangement particulier pris au Congrès, relativement à la ville de Maestricht, les hostilités cessèrent. Le 6, la capitulation est signée; et le 10, la garnison évacue la place, dont les Français prennent possession. Le Maréchal de Saxe, après avoir dispersé ses troupes dans des quartiers où elles pouvoient subsister facilement, se rendit le 19 de mai à Bruxelles. Il fit en août un voyage à Compiègne où étoit la Cour, et revint ensuite à Bruxelles, d'où il repartit en octobre pour Fontainebleau. Le traité définitif de paix ayant été signé le 18 d'octobre, le Maréchal ne jugea pas à propos de retourner dans les Pays-Bas. *Voilà la paix faite*, dit-il à un Officier de son Etat-Major; *nous allons tomber dans l'oubli : nous sommes comme les manteaux, on ne pense à nous que quand on voit venir la pluie.* Il n'avoit plus qu'à jouir paisiblement de sa

gloire ; mais l'habitude de l'activité qu'exige le commandement, lui faisoit trouver le repos insipide, et il falloit un aliment continuel à son imagination ; d'ailleurs, fils de Roi, élu Duc de Courlande, et n'ayant probablement manqué d'être Empereur de Russie que par son inconstance à l'égard des femmes, il paroît qu'il ne renonça jamais à des chimères quelconques de souveraineté. Peu après le traité d'Aix-la-Chapelle, (1749), il se fit céder par le Roi la propriété de l'île de Tabago, l'une des Antilles de l'Amérique : il se disposoit à y envoyer des habitans, et peut-être à s'y rendre lui-même, lorsque l'Angleterre et la Hollande s'opposèrent à cet établissement. Comme cet objet ne méritoit pas les discussions qu'il auroit pu occasionner, les Ministres Français engagèrent le Maréchal à y renoncer. On prétend qu'il s'occupa des moyens de se faire élire Souverain de Corse, et que la difficulté d'y réussir lui fit concevoir l'idée bizarre, de rassembler les Juifs dans quelque partie du continent de l'Amérique méridionale, et de devenir Roi de cette nation ; qui, par ses institutions religieuses, son caractère et ses habitudes, ne peut avoir ni esprit public, ni patrie, ni chef.

Le loisir de la paix permettant au Maré-

chal de voyager, il partit pour Dresde, d'où il se rendit à la Cour de Prusse. Frédéric II l'accueillit avec la plus grande distinction, et le retint le plus qu'il lui fut possible. Il revint ensuite à Chambord, où il s'occupoit de chasses, de spectacles et de musique. On jugera sans peine qu'il avoit toujours auprès de lui des courtisannes. Il venoit assez fréquemment à Paris et dans des maisons de campagne qu'il avoit aux environs.

En février 1750, il fut consulté sur les changemens qu'on se proposoit de faire à l'exercice de l'infanterie; il se rendit en conséquence à l'Hôtel des Invalides, pour examiner le maniement des armes et les évolutions de différens détachemens qu'on y avoit rassemblés. Il passa le reste de l'année dans ses occupations habituelles. Un excès avec des femmes fut suivi d'une fièvre putride, qui l'enleva le 30 de novembre, après huit jours de maladie, n'étant âgé que de 54 ans, un mois et douze jours. Il montra dans ses derniers momens la fermeté qui ne l'avoit jamais abandonnée dans les occasions périlleuses, et dit quelques heures avant d'expirer, au Médecin Sénac, qui étoit venu à son secours : *Je vois que la vie n'est qu'un songe; le mien a été beau, mais il est court.*

En janvier 1751, son corps fut transporté

à Strasbourg, où il arriva le 7 de février. Le lendemain il fut déposé au Temple neuf, en attendant qu'un magnifique mausolée, que le Roi lui fit faire par le célèbre Pigalle, fût terminé : on l'a placé depuis dans le Temple de St.-Thomas, où on transféra en même-temps le corps.

On publia dans le temps de la mort du Maréchal de Saxe plusieurs épitaphes, dont nous nous bornerons à rapporter une seule, parce que, quoiqu'un peu grivoise, elle donne une idée assez juste de son caractère et de ses mœurs :

Ci gît un grand guerrier, estimé d'un chac. . . 1
Haï des courtisans, il se soucioit peu 2
Il naquit de l'amour dans la ville de . . . 3 (*a*)
Pour une aimable fille il se fût mis en . . . 4
Et pour prouver ses feux il passoit souvent . 5
Jeune, il représentoit le beau berger Tir . . 6
Lui-même il fit sa fosse, hélas! pour la fos. 7 (*b*)
En novembre il mourut, précisément le . . . 8 (*c*)

(*a*) Ceci est tiré par les cheveux : le nom de la ville de Dresde, où naquit le Maréchal, n'ayant qu'une bien foible analogie de son avec le nombre de *trois*, qui s'exprime en allemand par le mot *Drei*.

(*b*) On se rappellera qu'un excès avec les femmes occasionna sa dernière maladie.

(*c*) Le huitième jour de sa maladie.

Son hôtel n'étoit pas éloigné du Pont. . . . . 9 (*d*)
Et l'on ne peut sur lui dire un *De profun* . 10 (*e*)

Mort dans sa 55e. année.

Le Maréchal de Saxe étoit d'une taille élevée. Il avoit le regard noble et martial : un sourire agréable corrigeoit un peu la rudesse que son teint basanné et ses sourcils noirs et épais donnoient à sa physionomie. Il étoit d'une adresse rare et d'une force de corps prodigieuse : il partageoit en deux un fer à cheval, et il tortilloit avec ses doigts un gros clou de maréchal, de manière à lui donner la forme d'un tire-bouchon. On raconte que courant les rues de Londres à pied, il fut provoqué par un boueur, qui vouloit, selon l'usage du pays, se battre avec lui à

(*d*) L'hôtel qu'il occupoit existe encore sur le quai Malaquais, ou des Théatins, entre les rues de Seine et des Petits-Augustins. Cette maison est un peu masquée par l'aile du collège Mazarin : c'est la deuxième porte à gauche en arrivant par la rue de Seine.

(*e*) Espèce de bon mot de la Reine de France qui, étant catholique et dévote, ne croyoit pas sans doute, qu'on pût honorer d'un *de profundis* la mémoire d'un luthérien, qu'elle jugeoit damné sans rémission. Elle avoit dit : *Il est bien fâcheux qu'on ne puisse dire un* DE PROFUNDIS, *pour un homme qui a fait chanter tant de* TE DEUM.

coups de poing. Le Comte de Saxe le saisit, l'enlève de terre, et le jette dans son tombereau rempli jusqu'aux bords d'une boue liquide, dans laquelle il faillit à étouffer. Le peuple émerveillé d'un semblable tour de force, couvrit d'applaudissemens son auteur, et hua le impitoyablement boueur, qui se tira comme il put de son tombereau, dans un état facile à imaginer.

Le Maréchal de Saxe avoit beaucoup d'esprit naturel, et ne manquoit pas d'instruction; cependant il ne put jamais parvenir à écrire correctement en français, et quoique son écriture fût nette et assez bien formée, son orthographe étoit si vicieuse, que la plupart des mots, dont il séparoit mal-à-propos les syllabes, se devinoient plutôt qu'ils ne se lisoient. On va rapporter pour exemple, le fragment d'une lettre qu'il écrivit au Maréchal de Noailles sur la proposition qu'on lui avoit faite, en 1746, de l'admettre au nombre des membres de l'Académie française. Après avoir observé qu'il ne savoit pas seulement l'orthographe, il ajoute : *Je rep ondu que se la malet comme une bage a un cha. Pour coy nan aites vous pas? Je creins les ridiqules, et se luy si man paret un* (1). Il avoit raison.

(a) *J'ai répondu que cela m'alloit comme une bague*

Sévère sur l'exécution des loix militaires et des ordres, mais attentif aux besoins des troupes, il en étoit craint et aimé. Son maintien calme et assuré dans l'action, leur inspiroit cette confiance, l'un des gages de la victoire. On ne lui vit jamais sacrifier le bien du service à des prédilections de rangs et de faveurs, ni à la crainte de se faire des ennemis ; il méprisoit les courtisans, et quand il s'agissoit d'une expédition difficile et importante, il préféroit toujours le savoir et l'expérience ; économe du sang des soldats, il ne les exposoit à le verser que quand il ne pouvoit s'en dispenser. *Il vaut mieux, disoit-il, différer de quelques jours, que de risquer de perdre inutilement un grenadier, qu'il faut vingt ans pour former.* On raconte qu'un Lieutenant-Général qu'il n'estimoit guère, lui proposant l'attaque d'un poste, le Maréchal observa qu'il en retireroit peu d'utilité ; mais, lui répondit l'Officier-Général, vous risquez d'y perdre au plus une douzaine de soldats. *Passe*, répondit vivement le Maréchal, *si c'étoit une douzaine de Lieutenans-Généraux*, et il lui tourna le dos. Il étoit fort respecté des en-

---

à un chat. Pourquoi n'en êtes-vous pas ? Je crains les ridicules, et celui-ci m'en paroît un.

nemis qui en avoient la plushaute opinion. Le Comte de Turpin, depuis Lieutenant-Général, dînant à Aix-la-Chapelle avec plusieurs Généraux de l'armée des Alliés, les questionna sur ce qu'ils pensoient du Maréchal de Saxe : *Il a le talent*, répondit l'un d'eux, *de commander notre armée en même temps que la sienne.*

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

Dates.		Pages.
	Avertissement.	j
	Notice historique sur le Maréchal Comte de Saxe.	v
	Décembre 1733.	
12.	*Le Duc de Noailles au Comte de Saxe.*	1
	Mai 1734.	
1 *au* 5.	*Journal des opérations de l'armée du Rhin.*	2
4.	*Le Comte de Saxe au Duc de Noailles.*	6
5.	*Suite du journal.*	7
9.	*Le Comte de Saxe au Duc de Noailles.*	8
	Juillet.	
14.	*Le Maréchal de Noailles au Comte de Saxe.*	9
14.	*Le même au même.*	11
16.	*Le même au même.*	11
17.	*Le même au même.*	12
	Septembre.	
11.	*Le Maréchal d'Asfeld au Comte de Saxe.*	14
12.	*Le même au même.*	15
15.	*Le même au même.*	16
	Octobre. 1735.	
23.	*Le Comte de Saxe au Maréchal de Noailles.*	17

AOUT 1736.

23. *Le Maréchal de Noailles au Comte de Saxe.* 23

MAI 1741.

5. *Protestation du Comte de Saxe relativement au Duché de Courlande.* 24

Diplôme d'élection du Comte de Saxe au Duché de Courlande, du 5 juillet 1726. 28

AOUT 1742.

1. *Le Marquis de Breteuil au Comte de Saxe.* 31

Projet pour marcher à l'ennemi par la route d'Egra. 35

Réponse au contenu de ce mémoire. 43

JANVIER 1744.

13. *Commission de Commandant en chef les troupes Françaises, destinées à passer dans la Grande-Bretagne, pour le Comte de Saxe.* 44

Mémoire pour servir d'instruction au Comte de Saxe. 49

Etat des troupes embarquées sur les navires de transport et sur les vaisseaux du Roi qui sont à la rade de Dunkerque. 54

31. *Le Roi au Comte de Saxe.* 55

FÉVRIER.

20. *Relation de la bataille navale de Toulon.* 56

MARS.

6. *Le Comte d'Argenson au Comte de Saxe.* 59

9. *Le Prince Edouard-Stuart au Comte de Saxe.* 65

11. *Le même au même.* 66

11. *Le Comte de Saxe au Prince Edouard-Stuart.* 68

13. *Le Prince Edouard au Comte de Saxe.* 69

AVRIL.

29. *Le Maréchal de Noailles au Maréchal de Saxe.* 70
30. *Le même au même.* 71

MAI.

16. *Le même au même.* 72
14. *Ordre du Roi relativement au Marquisat de Berg-op-zoom.* 73
Description du Marquisat de Berg-op-zoom. 74
25. *Le Maréchal de Noailles au Maréchal de Saxe.* 75
26. *Le même au même.* 78

JUIN.

3. *Le même au même.* 79
3. *Le même au même.* 82
8. *Le même au même.* 83
10. *Le même au même.* 85
11. *Le même au même.* 86
13. *Le même au même.* 89
15. *Le même au même.* 90
14. *Le Comte de Berchini au Maréchal de Noailles.* 93
22. *Le Maréchal de Noailles au Maréchal de Saxe.* 95

JUILLET.

5. *Le même au même.* 97
5. *Le Prince de Pons au Maréchal de Noailles.* 98
6. *Le Maréchal de Saxe au Maréchal de Noailles.* 100
9. *Le Maréchal de Noailles au Maréchal de Saxe.* 102
11. *Le même au même.* 103
15. *Le même au même.* 105

18. *Le même au même.* 108
21. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 116

AOUT.

1. *M. de Séchelles au Maréchal de Saxe.* 117
5. *Le même au même.* 118
7. *Le même au même.* 164
19. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 120
19. *Détail sur l'armée du Rhin.* 122
26. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 123

SEPTEMBRE.

3. *Ordre pour le détachement commandé par le Prince de Pons.* 125
6. *Le Maréchal de Noailles au Maréchal de Saxe.* 127
15. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 129
23. *Le même au même.* 131
23. *Le même au même.* 132
27. *M. Massart au Maréchal de Saxe.* 133
26. *Rapport d'un émissaire sur la situation de l'armée alliée et sa force.* 134
28. *Rapport d'un émissaire arrivant de l'armée ennemie.* 141
28. *M. Massart au Maréchal de Saxe.* 142
24. *Rapport d'un émissaire.* 143
Autre rapport. 144

OCTOBRE.

1. *Rapport.* 144
5. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 146
14. *Le même au même.* 148
21. *Le même au même.* 149

NOVEMBRE.

21. *Le Roi à l'Archévêque de Paris.* 152

24. *Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.* 154

AVRIL 1745.

Observations principales sur la circonvallation de Tournay. 158

13. *Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson*, bis. 164

MAI.

11. *Relation de la bataille de Fontenoi.* 165

11. *Relation ou disposition de la bataille de Fontenoi.* 177

11. *Relation de la bataille de Fontenoi.* 190

11. *Relation exacte et détaillée de la même bataille.* 209

11. *Autre relation de la même bataille.* 223

13. *Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson.* 230

24. *Articles proposés par les trois Etats de la ville et cité de Tournai, au sujet de la réduction de ladite ville à l'obéissance du Roi.* 236

JUIN.

19. *Articles et conditions proposées pour remettre la citadelle de Tournai à S. M. T. C.* 258

JUILLET.

6 *et* 3. *Extrait de deux lettres écrites à un Officier-Général de l'armée Française en Flandre, sur les opérations des armées d'Allemagne et d'Italie.* 269

11. *Relation exacte de la prise de Gand.* 272

14. *Articles et conditions pour remettre la citadelle de Gand à S. M. T. C.*
Le Maréchal de Saxe au Comte d'Argenson. 284

28. *Disposition générale pour la sûreté de la marche du Roi, de Gand à Bruges.* 285
Mémoire concernant Nieuport. 287

SEPTEMBRE.

1. *Le Maréchal de Noailles au Maréchal de Saxe.* 288
17 *Le même au même.* 293

OCTOBRE.

Le Maréchal de Saxe au Roi de Prusse. 296

NOVEMBRE.

11. *Le Maréchal de Noailles au Maréchal de Saxe.* 302

DÉCEMBRE.

23. *M. Paris du Verney au Maréchal de Saxe.* 304
Le Maréchal de Saxe au Roi de Prusse. 306
Lettre d'un Saxon à Madame de Kleint. 307

Fin de la Table du premier Tome.

LETTRES

LETTRES
ET
MÉMOIRES

CHOISIS PARMI LES PAPIERS ORIGINAUX

DU MARÉCHAL DE SAXE,

Et relatifs aux événemens auxquels il a eu part ou qui se sont passés depuis 1733 jusqu'en 1750.

Le Duc de Noailles au Comte de Saxe.

A Paris, 22 décembre 1733.

RIEN, Monsieur, n'est plus flatteur pour moi que les marques que je reçois de votre confiance avec le manuscrit (*) que vous voulez bien me faire l'honneur de me communiquer. L'opinion que j'ai d'un ouvrage qui vient de vous, n'augmente pas peu ma reconnoissance, connoissant, comme je fais, com-

(*) *Les Réveries.* Cet ouvrage a été imprimé depuis.

bien vous êtes capable de donner d'excellens principes sur le métier de la guerre, par le bon usage que l'on vous en voit faire. Je ne puis donc assez vous assurer de l'attention que je donnerai à un ouvrage dans lequel je ne doute point qu'il n'y ait autant à profiter ; je crois même que rien ne vous prouvera mieux le cas que j'en fais, qu'en vous proposant les réflexions qui se seront présentées dans la lecture de cet écrit. Je vous prie de me rendre la justice de croire que personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui peut vous intéresser, et n'est avec un plus parfait attachement, Monsieur, Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Duc de Noailles.

Journal du premier au 5 mai 1734.

M. le Maréchal de Berwick arriva le 30 avril au Fort-Louis.

Le premier de mai les troupes qui venoient de l'électorat de Trèves, de la principauté de Deux-Ponts et de l'Alsace se trouvèrent au soir au Fort-Louis.

Le 2me, on passa le Rhin, et l'on fit camper à Iphintzheim. M. le Duc de Noailles et M. le Comte de Saxe furent détachés avec 2 régimens de dragons, les hussards, 400 gardes-du-corps et 14 compagnies de grenadiers : le même soir ils prirent poste au-delà de la Murgen, dans la ville de Rastadt.

Le 3me, l'armée marcha sur trois colonnes, jusqu'à une lieue des lignes d'Etlingen. Le Duc de Noailles étoit parti de Rastadt à la pointe du jour, pour reconnoître les lignes. Le Comte de Saxe, s'avança avec les hussards et un détachement de dragons au-travers du bois qui couvre les lignes devant Etlingen, jusqu'à la portée du fusil. On lui tira quelques coups de canon, et les hussards enlevèrent 1200 moutons, qui étoient sur le bord du retranchement des ennemis. A 3 heures après-midi, M. le Duc de Noailles marcha vers les montagnes, et s'arrêta à Bruchen, qui est au pied. Le Comte de Saxe profita du peu de jour qui restoit, pour trouver un passage dans les montagnes et un terrein convenable pour y ranger ses troupes : il pénétra avec 4 hussards et 12 dragons jusques aux têtes, par un sentier où l'on ne pouvoit passer qu'un à un, et il trouva un espace assez grand pour y ranger ses troupes ; il s'avança, et reconnut la ligne qui est au-travers de la forêt ; il observa que c'étoit un abattis d'arbres fort épais, où il n'y avoit point de fossé, parce que le fond du terrein est de roche. Il ne fut pas découvert, et rejoignit à la nuit M. de Noailles. Quinze bataillons joignirent à minuit. La disposition fut faite pour monter par le sentier que M. le Comte de Saxe avoit découvert ; les troupes filèrent donc le 4me, à la pointe du jour, un à un, par ce sentier ; elles mirent une heure à monter, et deux à se former, comme le Comte de Saxe l'avoit prévu. Il les forma en colonne par bataillons, les deux régimens

de dragons de Vitry et d'Orléans sur les côtés; après quoi on se mit en marche vers la ligne avec beaucoup d'ordre. On fit halte à un quart-de-lieue, et on envoya 12 hussards, soutenus de 12 dragons, et à leur tête un partisan, nommé Galhau, pour voir ce qu'il y avoit dans les lignes et les tâter. Un moment après on entendit tirer une 40e. de coups de fusils, et le partisan vint rapporter que l'ennemi étoit en bon ordre. On marcha sur-le-champ dans le même ordre que l'on étoit. M. le Duc de Noailles fit partir les dragons de droite et de gauche, pour faire deux fausses attaques, à 300 pas de distance de celle du centre, qui étoit la véritable. Le Comte de Saxe marcha jusques à 60 pas du retranchement, où il fit halte. Il fit mettre les havresacs bas, ajuster les bayonnettes, apprêter les caisses des tambours, et ordonna que dans le moment qu'il crieroit *marche*, tout battroit et se mettroit en mouvement; il se passa encore un moment dans un grand silence de part et d'autre, après quoi le comte de Saxe se mit devant les grenadiers sans mettre pied à terre, mit l'épée à la main et cria : *marche, bataillons*. Rien ne fut plus fier que ce moment-là. L'ennemi attendit, jusqu'à 25 pas, nos troupes avant que de tirer. La première décharge faite, les grenadiers se jettèrent, avec une valeur incomparable, dans l'abattis d'arbres, qui étoit fort difficile à passer. Le feu fut très-vif et très-opiniâtre de part et d'autre. Enfin le poids de la valeur et le nombre l'emporta, et l'ennemi fut obligé de se retirer en confusion.

On entra dans les retranchemens, où sur-le-champ M. le Comte de Saxe forma les grenadiers et les bataillons de Piémont qui les suivoient. On poussa les dragons en avant dans la plaine, et après s'être rangé avec le reste des troupes, on fit halte. Comme il étoit question d'ouvrir le passage à l'armée de M. le maréchal de Bervick, qui n'attendoit que le momènt que M. le Duc de Noailles paroîtroit avec les troupes au haut des montagnes, on reprit la marche tout du long des lignes dans l'espace où le bois étoit abattu, qui est tout au haut de la côte, et duquel on ne sauroit s'écarter, parce que toutes ces montagnes ne sont que forêts. Au bout d'une demi-heure de marche, l'on apperçut une redoute entre la ligne et cette forêt, qui étoit bien garnie d'infanterie avec ses drapeaux. On fit halte, et comme toutes les redoutes, qui sont sur la ligne, sont plutôt des citadelles que des redoutes, M. le Duc de Noailles jugea qu'il étoit prudent d'attendre du canon pour les attaquer, d'autant plus qu'il y en avoit encore trois qu'on ne pouvoit éviter d'attaquer avant d'arriver au bas de la montagne. M. le Comte de Saxe proposa de retourner en arrière jusqu'à l'endroit où l'on avoit forcé pour passer par la gorge d'Etlingen, et donner par-là dans la plaine qui est derrière les lignes, ce qui prenoit l'ennemi à revers; mais M. le Duc de Noailles trouva plus prudent de faire retourner les troupes à l'endroit où on avoit forcé, pour les y faire rester dans une plaine qui se trouve dans cet endroit-là. Il partit

lui-même pour l'armée, escorté du détachement des gardes-du-corps. M. le Comte de Saxe rangea les troupes dans ce terrein, et, au dire des plus habiles officiers, on n'a point vu de plus savant ordre que celui qu'il forma. L'ennemi, qui craignoit avec raison que les troupes de France n'arrivâssent dans la plaine par la gorge d'Etlingen, et voyant par les dispositions, qu'ils seroient attaqués en même-temps sur leur front par le reste de l'infanterie de France, abandonnèrent tous les ouvrages, et se retirèrent à Graben, où est le reste de leur armée. Le prince Eugène étoit lui-même dans les lignes. On ne peut encore savoir au juste le nombre des morts et des blessés; mais parmi eux se trouvent M. de la Chenelet, brigadier de Piémont, blessé; M. le Duc d'Epernon, blessé; M. Dubois, lieutenant-colonel de Boulonnois, blessé dangereusement; plusieurs autres officiers et 70 à 80 soldats, tant morts que blessés. Voici la lettre que le Comte de Saxe écrivit du champ de bataille au Duc de Noailles.

Le Comte de Saxe au Duc de Noailles.

Le 4 mai 1734.

Monsieur, je me suis accommodé comme dans une boëte, et je me crois imprenable; je puis cependant être obligé de me retirer par une grande armée; mais non pas pris et mis en désordre; encore ne sais-je si l'on oseroit trop m'attaquer. J'ai poussé un poste jusques sur les vieilles lignes, mes flancs bien

appuyés et les dragons devant moi à une distance convenable, que je puis recueillir et faire passer par la barrière et par une trouée que j'ai fait faire derrière moi aux lignes, et ensuite me retirer avec l'infanterie. J'ai envoyé un détachement de dragons à deux lieues sur ma gauche tout du long des lignes; il n'y a plus de redoutes de ce côté-là, ou elles sont abandonnées. J'ai été reconnoître le chemin qui mène à Etlingen jusques à une demie-lieue; il est grand et large de ce côté-là; mais il se retrécit ensuite. Il n'y a rien dans Etlingen et aucun ouvrage sur le chemin: vous pouvez assurer à M. le Maréchal que, s'il veut, je serai demain à 6 heures du matin au-delà d'Etlingen, prêt à lui ouvrir les barrières. Nous n'avons ni pain, ni tentes, et je vous prie de nous envoyer des chariots pour transporter les blessés. J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, etc.

Suite du Journal.

Le même jour, l'infanterie de l'armée, qui étoit rangée et disposée pour l'attaque, entra dans les lignes.

Le 5me, M. le Maréchal entra dans les lignes avec la cavalerie, prit son quartier à Muhlberg, et toute l'armée y vint camper.

Cette affaire a été d'un avantage infini pour les troupes du Roi, parce que toute l'infanterie auroit péri aux attaques de la gauche, les lignes étant imprenables, de ce côté-là, de vive force; et si le Comte de Saxe ne les

avoit emportées, on auroit été obligé d'avoir recours à des expédiens très-longs, et, peut-être, à la honteuse nécessité de se retirer par la situation des lieux, et parce que les troupes du Prince Eugène arrivoient en grande diligence.

Le Comte DE SAXE *au Duc* DE NOAILLES.

Au Camp de Graben, le 9 mai 1734.

Monsieur, quoique les belles actions parlent d'elles-mêmes, je me trouve dans le cas d'être obligé de me louer moi-même : je n'ai ni parens, ni amis à la Cour, et une fausse modestie dégénère en stupidité. Vous ne sauriez douter, Monsieur, que je ne serve le Roi uniquement par honneur : la fortune m'a favorisé; j'ai eu le bonheur de faire une action d'éclat, qui est de la dernière importance pour l'avantage et la gloire des armes du Roi; sans moi, l'on auroit peut-être vu périr inutilement la plus belle partie des troupes, et, peut-être, auroit-t-on été contraint de se retirer. Le Prince Eugène fuit, et tout cède à la gloire de vos armes; c'est moi qui vous en a frayé le chemin; c'est moi qui a trouvé les moyens de pénétrer dans des lieux inaccessibles, qui a disposé les troupes, qui a attaqué, conduit et vaincu à la tête de vos grenadiers, et qui vous a fait triompher par l'habileté de mes dispositions, et en m'exposant

à des périls qui font encore frémir ceux qui en ont été les témoins. Vous ne sauriez mieux faire, Monsieur, que de récompenser les belles actions, parce que ces récompenses donnent de l'émulation. Il y a quatorze ans que j'ai l'honneur d'être au service du Roi en qualité de maréchal-de-camp; j'en ai près de quarante, et je ne suis pas d'espèce à être assujetti aux règles, et à vieillir pour parvenir aux grades; d'ailleurs j'ai moins consulté les devoirs du sang et ceux de mes intérêts, que ceux de l'honneur, qui m'attachent au service du Roi. Si vous y ajoutez le titre d'étranger, vous trouverez des raisons suffisantes pour m'avancer et pour porter le Roi à m'accorder cette grace, en y ajoutant l'agrément qui met le prix aux choses. J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait et le plus respectueux attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MAURICE DE SAXE.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Comte* DE SAXE.

A Gnaudenheim, le 14 juillet 1734.

Je me suis rendu ici, Monsieur, pour voir ce qui s'y passoit, sur la nouvelle que j'ai reçu que les ennemis s'étoient emparés cette nuit, par surprise, du poste de Roussen, où, par parenthèse, on n'avoit rien fait de tout ce que

j'avois dit. Il s'agit d'aller au remède : comme il y a apparence, et que cela est même conforme à des nouvelles que nous avons eu, que les ennemis n'ont pour objet que d'attaquer notre pont, je vous prie d'y veiller et de prendre les mesures nécessaires pour prévenir et empêcher cette aventure. Je ne vous prescris rien, m'en remettant à ce que vous jugerez le plus convenable : il s'agit de mettre beaucoup de postes le long du Rhin, et d'avertir M. d'Avéjan d'en distribuer de son côté depuis la hauteur de Roussen jusques à ceux que vous pouvez placer des 2 bataillons du régiment des gardes qui est à Germersheim ; employez une partie du poste que vous avez dans le lieu, et qui ne sont pas Suisses pour la garde de vos bateaux, ou en envoyez aussi de ce côté ; enfin, faites de votre mieux, mon cher Comte ; vous ne sauriez rendre un plus grand service dans l'occasion présente. Vous pouvez demander à M. de Belle-isle des dragons à pied pour la garde du pont, et le faire de ma part ; je vous envoie un billet pour lui, que vous lui ferez remettre. Ne quittez point Germersheim, je vous prie, afin que j'aie quelqu'un de sûr auquel je puisse m'adresser. Je vous envoie Raigemorte pour vous enseigner les bords du Rhin ; vous en tirerez tout ce que vous pourrez, et ferez de votre mieux. Soyez persuadé, mon cher Comte, de la sincérité des sentimens avec lesquels je suis plus parfaitement que personne, Monsieur, votre très-humble, etc.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

Au Camp de la droite devant Philipsbourg, le 14 juillet 1734, à 7 heures et demie.

J'approuve infiniment votre disposition, mon cher Comte. M. le Maréchal d'Asfeld, auquel j'ai lu votre lettre, pense de même; il voudroit seulement, s'il étoit possible, que vous empêchassiez qu'on ne rompît le pont, et je compte aussi que ce ne sera qu'à l'extrêmité que vous ferez couper les cables, ainsi que vous me l'avez mandé. Je vous conseille d'envoyer à M. d'Avéjan de ma part, pour le prier de s'approcher de vous, de manière que tous les bords du Rhin soient garnis, et que l'on fasse beau feu sur ces messieurs s'ils veulent descendre. Je ne vous en dirai pas davantage, et je vous recommande de ne pas bouger de la besogne; vous en sentez la conséquence. On ne peut être, mon cher Comte, plus sincèrement, ni plus parfaitement que je le suis, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

Au Camp de la droite, le 16 juillet 1734.

Je viens de recevoir, mon cher Comte, dans ce moment votre lettre de ce matin. Je me

repose entièrement sur vous du soin de notre pont; il n'y a rien à vous dire, et je suis très-assuré que vous prendrez toutes les précautions nécessaires. Je vous demande, en grace, de chercher tous les moyens possibles pour me faire passer, comme vous le pourrez, les chevaux-de-frise dont vous me parlez; vous me ferez le plus grand plaisir que vous me puissiez faire. Je ne vous en dis pas davantage.

M. le Maréchal d'Asfeld m'a chargé de vous prier de lui faire passer tout le plus de fascines qu'il sera possible. Entendez-vous avec M. d'Avéjan et M. Machet, pour en faire faire tout le plus que les Suisses en pourront faire, et chargez-vous de les faire rendre à M. de Polastron, qui ensuite les fera conduire où il conviendra; il faut avoir attention que ceux qui seront chargés de la conduite des bateaux, les ramènent aussitôt que les fascines seront déposées. Vous savez, mon cher Comte, avec quels sentimens je suis très-parfaitement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

Le samedi matin, à 2 h., 17 juillet 1734.

M. le Maréchal d'Asfeld, avec lequel je viens de conférer, Monsieur, sur la situation des ennemis, et sur l'idée qu'ils peuvent

avoir de faire un pont à Roussen, ainsi que le bruit en court, me charge de vous mander de veiller à l'empêcher, autant qu'il sera en votre pouvoir, et de vous arranger sur cela avec M. d'Avéjan; il vous enverra le pouvoir d'arrêter les 2 bataillons de Meuse qui doivent passer demain à Germersheim; il mande à M. d'Hérouville de venir de votre côté avec les troupes qu'il a, il vous permet de faire demander à M. de Belle-îsle une augmentation de dragons; enfin vous rassemblerez tout ce que vous pourrez avoir de forces pour vous opposer au débarquement, en cas que les ennemis en voulûssent faire, et même vous ferez de votre mieux pour les chasser des postes qu'ils auroient pû prendre, soit dans les bords du Rhin, soit dans quelque isle. En un mot, vous sentez l'importance dont il est, de les empêcher de former l'établissement d'un pont, et pour cet effet il faut les prévenir; ayez la bonté de faire passer cette lettre à M. le Duc de Duras, auquel M. le Maréchal d'Asfeld envoie des ordres pour se rapprocher, et pour faire marcher M. d'Hérouville avec ses troupes; mandez-moi demain matin ce que vous aurez fait et projetté sur ce que l'on vous demande. Vous aurez la bonté de vous entendre avec M. le Duc de Duras, qui, suivant les apparences, s'avancera de votre côté, mais qui suivra sûrement ce que vous lui proposerez, et les arrangemens que vous aurez fait. Je ne vous en dirai pas davantage; je tombe de lassitude, et je vais me reposer une heure

pour reprendre de nouvelles forces dont j'ai grand besoin. Vous savez, mon cher Comte, à quel point je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

P. S. Faites part de ma lettre à M. d'Avéjan, afin de m'épargner la peine de lui en écrire une qui ne contiendroit que la même chose.

Le Maréchal D'ASFELD au Comte DE SAXE.

Au Camp d'Offenbourg, le 21 sept. 1734.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui, par laquelle vous me marquez que vous avez trouvé Bibrach tout ouvert, que vous avez occupé Zell, et que les 400 chevaux qui étoient à Bibrach s'étoient retirés à Haslach. Vous ne sauriez, Monsieur, me faire un plus sensible plaisir que de presser les Baillifs de nous envoyer ici, le plus diligemment qu'il sera possible, beaucoup de foin, car nous en manquons; je compte que les petits partis que vous avez envoyé feront merveille pour nous procurer du fourage, et que par vos soins et votre activité vous nous mettrez dans l'abondance.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal D'ASFELD.

Le même au même.

Au Camp d'Offenbourg, le 12 sept. 1734.

Vous me marquez, Monsieur, que les Baillifs de Haslach et de Wolfach sont venus hier, et qu'ils ont promis qu'ils livreroient incessamment le fourage qu'on leur a demandé. Vous avez bien fait de ne point recevoir les raisons qu'ils vous ont données, que les paysans se sont sauvés avec leurs chevaux dans les montagnes : il faut leur faire dire que, s'ils ne fournissent pas ce qu'on leur a demandé incessamment, je les ferai mettre en prison, et que je les ferai fourager. Vous ne sauriez, Monsieur, rendre un plus grand service au Roi, que de nous faire fournir beaucoup de fourages ; car nous en manquons ; la cavalerie, qui étoit ici avant nous, ayant consommé tous ceux qui étoient aux environs d'ici à plus de deux lieues.

On m'a assuré que les paysans avoient sauvé leurs grains et une partie de leurs foins dans les montagnes ; il seroit bon que vous y envoyassiez des partis assez forts pour ne les pas commettre, pour voir s'il s'y en trouve entre Zell et Gengenbach ; car s'il y en avoit abondamment, on y envoyeroit de la cavalerie pour les prendre : on en a usé de même dans la dernière guerre.

Je donnerai ordre qu'on paie le prêt à vos troupes, et qu'on leur envoie du pain ; les

troupes de Gengenbach pourront l'escorter jusqu'à Bibrach ; on vous enverra une escorte pour les mener et ramener audit Bibrach, et où il faudra que vous donniez ordre que le détachement de Gengenbach les attende.

Je donnerai ordre qu'on vous envoie, en même-temps que le pain, un baril de poudre et des balles que vous demandez.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal D'Asfeld.

Le même au même.

Au Camp d'Offenbourg, le 15 sept. 1734.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'aujourd'hui, par laquelle vous me marquez que vous avez envoyé hier M. de Prince avec 500 hommes à Haslach, pour voir si la vallée de la Kinche étoit occupée à Housag par le général Petracht, comme les Baillifs vous en avoient assuré, et que M. de Prince, qui avoit envoyé un détachement de ce côté-là, y a trouvé les ennemis; je suis bien aise qu'ils aient tué quelques hussards.

Je vous suis obligé des 60 chariots de foin que vous nous envoyez, vous ne sauriez trop nous en faire venir; je m'en remets à ce que vous réglerez avec une personne de confiance que je vous envoyerai demain.

J'ai

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble, etc.

Signé le Maréchal D'ASFELD.

Le Comte DE SAXE *au Maréchal* DE NOAILLES.

Quartier de Pfaltz, sous Trèves, le 23 octobre 1735.

Monsieur, il se présente tant de choses à mon imagination sur tout ce que j'ai vu arriver depuis quelques jours, que je suis effrayé du récit que j'ai à vous en faire; je tâcherai pourtant de vous rendre une image à-peu-près ressemblante de ce qui s'est passé.

Nous partîmes le 12 de Hasloc. M. le Maréchal étoit parti le 11 d'Ogersheim, et campa le même jour à Neustatt. Le 13, nous nous enfonçames dans les montagnes et marchâmes à St. Lambert, le 14 à Kaiserslautern, le 15 à Kibelberg, le 16 à St. Vendel où nous restâmes. Le 17, on publia à l'ordre que nous marchions à l'ennemi pour l'attaquer. Le 18, nous arrivâmes à Dagstoul, où nous fûmes joints par la gendarmerie qui venoit de Weissembourg. Le 19, nous vînmes à Serf, et le 20 à Trèves, où nous campâmes le long de la Mozelle.

M. Philippe avec 36 compagnies de grenadiers, M. de Polastron avec 4 régimens de dragons, M. de Laval avec 16 bataillons, et M. de Cherisey avec de la cavalerie, (troupes de la réserve de M. de Belle-isle), avoient passé la rivière la nuit du 19 au 20 pour aller

attaquer l'abbaye de Clausen, où les ennemis avoient un poste ; on leur fit faire halte en-deça du défilé de la forge de Quint.

Le 21, le détachement se remit en marche, et passa le défilé, suivi de toute l'armée qui avoit passé la Mozelle. On avoit désigné le village d'Esch pour quartier-général : M. le Maréchal arriva à Etzer vers les 11 heures du matin, en passant dans le village, ayant les 36 compagnies de grenadiers avec M. Philippe devant lui ; il parut 4 hussards dans le village, et toutes les compagnies de grenadiers tirèrent dessus, tant ceux qui les voyoient que ceux qui ne les voyoient pas ; ce qui ne laissa pas de causer quelque confusion. M. Philippe avec les compagnies de grenadiers, soutenu des piquets des bataillons de la réserve, fut au village d'Esch avec M. de Belle-isle, et M. le Maréchal avec M. de Nangis et les 40 compagnies de grenadiers des troupes que nous amenions, marcha au village de Remnick ; on s'avança par-delà le village d'Etzer sans nouvelles des ennemis ; en approchant du village de Remnick, on vit un petit camp de l'autre côté du ruisseau de Salm, qui pouvoit être d'environ un bataillon. M. le Maréchal ordonna sur-le-champ aux compagnies franches, commandées par M. de Kleinholtz, d'attaquer le village en-deça, et de s'emparer du pont qui est sur le ruisseau ; ce qu'il fit. Vandal, capitaine d'une compagnie franche, y fut tué, et Corberon, capitaine des grenadiers de Navarre. Ce petit camp dé-

tendit et rétendit un instant après. On fit avancer les 40 compagnies de grenadiers pour les chasser de là. Les habitans de ce camp, qui étoient tous grenadiers, vinrent au-devant des nôtres; M. de Nangis resta quelque temps de l'autre côté du ruisseau; mais voyant que plusieurs troupes paroissoient, il jugea à propos de retirer ses compagnies de grenadiers et de les poster en-deça du ruisseau. A la gauche, M. Philippe trouva de la résistance. Les grenadiers des ennemis vinrent au devant de lui et restèrent près d'une heure à 30 pas de distance les uns des autres sans tirer un seul coup, excepté deux petites pièces de canon que ceux des ennemis avoient sur leur flanc qui tiroient à cartouches sur nos grenadiers, et étoient servies avec une diligence extraordinaire.

Dans ces entrefaites, on vit paroître tout-à-coup plusieurs colonnes des ennemis, qui se portèrent rapidement sur le bord du ruisseau. Nos grenadiers voulurent se retirer et se mirent en désordre; ceux des ennemis leur lâchèrent une bordée et ne branlèrent pas de la place; nos grenadiers répassèrent le ruisseau en confusion, et les 16 bataillons, qui s'étoient rangés en-deça du ruisseau pour les soutenir, firent une pétarade générale comme celle de l'attaque des lignes d'Etlingen, celle de la gorge d'Etlingue, et celle dans les lignes de Philisbourg. Il y a eu de cette pétarade du monde de tué en assez grand nombre; entr'autres M. le Marquis de Charost, blessé à mort, et M. de Marcieux,

qui a reçu deux coups de fusil. Les ennemis se rangèrent en bataille le long du ruisseau en moins de temps que je ne vous en parle, avec un ordre et une contenance qui n'a pas laissé de détromper Mrs. nos Généraux, et le vulgaire des Officiers, qui étoient dans la persuasion qu'ils ne nous attendroient jamais. Cette façon de venir comme ça au-devant de nous, dans le temps que nous les croyions à 4 lieues au-delà de l'abbaye de Clausen, n'a pas laissé que d'augmenter les objets. On a trouvé le poste de M. de Seckendorff inattaquable, le ruisseau admirable, profond et large, quoiqu'il n'eût qu'un pied d'eau, et qu'il coule dans le milieu d'une plaine rase des deux côtés.

Je vous entretiendrois, Monsieur, de tous les moyens qu'il y avoit pour l'attaquer, et du nombre des fautes que nous avons faites, s'il étoit nécessaire de démontrer la misère de notre conduite; nous avons passé la nuit comme les troupes se sont trouvées quand la nuit est arrivée.

A la pointe du jour Seckendorff s'est de nouveau présenté sur le ruisseau; nous nous sommes retirés et nous sommes campés aussi ridiculement que vous le verrez dans le plan n°. 4 et 3.

Vous savez, Monsieur, combien de fois j'ai dit qu'il falloit camper, comme on vouloit combattre, et les conséquences qui résultent du mauvais usage dans lequel nous sommes de nous camper bizarrement.

A quatre heures après-midi M. le Maré-

chal monta à cheval, sur une alerte que les ennemis paroissoient. On fit sortir les piquets; je joignis M. le Maréchal où étoit campée l'artillerie n°. 5; il la faisoit décamper pour la renvoyer à Trèves; il s'en fût au quartier de M. de Guerchi, et ordonna à M. le Prince de Carignan et à moi de faire battre la générale, de faire charger et monter à cheval; à M. de Carignan de mettre la gauche au village de Fohren, et à moi de poster la droite au chemin n°. 11.

Le jour tomboit, et cette manœuvre avec une armée abimée de fatigue, et des chevaux qui ne peuvent se soutenir dans un terrein fangeux, avec une pluie affreuse et une nuit fort obscure, auroit mis toute l'armée en confusion.

M. de Carignan cependant part pour la gauche et moi pour la droite; j'avois un gros regret de cette manœuvre, parce que j'en prévoyois la conséquence, d'autant plus que nous prêtions absolument le flanc aux ennemis; supposé qu'on eût pû parvenir dans la nuit à cette position.

Quand j'arrivai, M. de Bulcklay avoit déja fait battre la générale et charger; je pris sur moi d'arrêter la droite. Je persuadai au fils de M. de Coigny d'aller trouver M. le Maréchal, et de lui dire qu'il étoit plus naturel de laisser la droite où elle étoit, et de relever la gauche qui étoit campée en équerre pour l'appuyer au village de Fohren où étoit M. de Guerchi; ce qui évitoit le désordre, et nous mettoit dans la position, où le bon

sens vouloit que nous nous fussions d'abord campés; celà fut exécuté nº. 7, et la pointe du jour nous trouva en très-bon ordre.

Le 22, avec le jour, nous nous retirâmes pêle mêle, infanterie et cavalerie. La cavalerie et les dragons passèrent le même jour la Quille et vinrent camper dans la plaine de Pfatz; l'infanterie dans celle qui est entre le défilé de la forge et la Quille, et M. de Guerchi a fait l'arrière-garde de tout avec 4 brigades.

M. de Seckendorff a fait une grande faute de ne nous point suivre, parce qu'il pouvoit laisser passer ce défilé de la forge à la partie qu'il vouloit de notre armée et écraser l'autre.

Je ne sais quelles seront les suites de cette affaire, mais il n'y a que 25000 rations de fourages à Trèves; il faut cependant une armée en front de bandière, si nous voulons conserver ce poste, et je ne vois pas comment il sera possible de l'y faire subsister. Si nous ne laissons qu'un nombre de bataillons dans Trèves, ils peuvent y être pris, parce qu'il n'est défendu que par une muraille sèche; ainsi j'incline à croire qu'on l'abandonnera.

Je ne pousse pas plus loin mes conjectures sur tout ceci, vous en pourrez mieux juger que moi, et ne vous dirai rien de l'état pitoyable dans lequel est notre armée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Comte* DE SAXE.

A Lodi, le 7 août 1736.

Il y a bien long-temps, mon cher Comte, que je n'ai entendu parler de vous : je compte cependant trop sur votre amitié pour craindre que vous m'ayez entièrement oublié. Malgré les occupations très-amples et très-vives, que me fournit le reste des affaires de ce pays, vous voyez que je trouve un moment pour me renouveller dans l'honneur de votre souvenir. Je me flatte que vous me rendrez le change, et que vous ne me tiendrez pas rigueur plus long-tems. L'intérêt sincère que je prends à ce qui vous regarde, ne m'a pas permis de passer légèrement sur un article que j'ai lu dans les nouvelles à la main du 23 juillet dernier, par lequel on prétend que vous devez partir incessamment pour aller faire un tour en Saxe : comme on n'y explique point les motifs de ce voyage, supposé qu'il ait quelque fondement et qu'il y soit question de quelque chose qui puisse vous être agréable, trouvez bon que je ne laisse point échapper cette occasion de vous témoigner la part que j'y prendrai; je vous prie de croire cependant que je serois bien fâché de ne plus vous trouver à Paris, lorsque j'y serai de retour ; je prévois que je pourrai y arriver dans les commencemens du mois prochain, et je me flatte que vous voudrez bien seule-

ment me marquer, si je puis espérer de vous embrasser dans ce temps, et vous y assurer de vive voix du véritable et sincère attachement avec lequel vous savez, mon cher Comte, que je suis plus parfaitement que personne du monde, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Nous MAURICE DE SAXE, *Duc de Courlande et de Semigallie. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut.*

Comme il plu à la Divine Providence de nous appeller à la succession éventuelle des Duchés de Courlande et de Sémigallie, par le choix libre et unanime de la Noblesse et des États de ces Duchés, nous croirions manquer à ce que nous devons à nous-mêmes, et à l'honneur de ce choix, si nous gardions le silence dans cette conjoncture, où la même main qui avoit mis un usurpateur à notre place, se dispose, après l'en avoit fait descendre, à confirmer cette premiere violence par une seconde, et à la revêtir des formalités apparentes d'une élection.

La Courlande, en possession pendant plusieurs siècles du droit de choisir ses souverains dans la personne des Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique, effrayée en l'an 1561, de la puissance et de l'ambition des Grands-Ducs de Moscovie, jugea à propos de se mettre

sous la protection du Roi et de la république de Pologne. Elle donna pouvoir à Gothard Kettler, alors Grand-Maître, de traiter avec Sigismond-Auguste Roi de Pologne, et dans ce traité il fut établi, que Gothard demeureroit Prince souverain de Courlande, sous le titre de Duc, et que ce titre passeroit avec la souveraineté à ses descendants mâles à perpétuité.

La Courlande s'unit ainsi elle-même à la république de Pologne, mais comme fief souverain et médiat, pour, à l'abri de cette union, jouir de tous ses anciens droits et privilèges, et conserver à jamais sa liberté et la forme de son gouvernement. Ce traité fut confirmé par le serment solemnel de Sigismond-Auguste, et ratifié par la république.

En 1726, le grand âge du Duc Ferdinand, le dernier des descendants de Gothard Kettler, fit songer la Pologne à diviser la Courlande en Palatinats, et à la réunir immédiatement à la république. Mais les États de Courlande, justement allarmés d'une réunion si contraire au traité d'union, et qui sappoit les fondemens de leur liberté et de leur religion, et menacés en même temps par une autre puissance aussi voisine que redoutable, de recevoir un maître les armes à la main, songerent à choisir un successeur au Duc Ferdinand, pour ôter tout prétexte à la violence.

La Noblesse et les États de Courlande, jettèrent alors les yeux sur nous, et s'étant

convoqués en diète générale à Mittau, le 5 juillet 1726, ils nous déférerent par leurs suffrages unanimes la succesion éventuelle de ces Duchés. Par l'acte le plus authentique, ils nous choisirent pour être leur Souverain, après la mort du Duc Ferdinand, et par des liens mutuels et indissolubles, nous nous donnâmes à eux, ils se donnerent à nous; et le diplôme de notre élection, est peut-être de tous les titres qu'un Souverain peut produire le plus légitime et le plus inviolable.

L'honneur d'un tel choix, ne nous avoit point empêché de voir les dangers qui y étoient attachés; mais nous ne nous étions crus que plus obligés à les partager avec des peuples qui nous donnoient une aussi grande marque de confiance; et nous avions lieu de croire que la Pologne ouvrant les yeux sur ses vrais intérêts, renonceroit à des prétentions mal fondées, et ne souffriroit jamais que la Courlande reçût un maître forcément et d'une main étrangere.

L'évenement a fait voir tout ce que la passion et les intérêts particuliers ont de force contre la justice et l'intérêt général. Abandonnés par la Pologne, attaqués par les forces de la Russie, et plus sensibles aux malheurs de la Courlande, qu'aux nôtres, nous fumes obligés de céder à la nécessité, et de nous arracher malgré nous d'un pays, où nous aurions versé tout notre sang, si nous avions pu le faire avec la moindre utilité. Mais ce ne fut qu'après que les États de Courlande, eurent confirmé dans une se-

conde diète le diplôme de notre élection, seule et derniere preuve qu'ils pouvoient donner à l'Europe de la liberté de leur premier choix, et à nous de la constance de leur affection et de leur attachement.

Il ne nous restoit que la voye des protestations, unique recours des foibles, contre l'élection forcée qui fut faite ensuite, et arrachée des Courlandois par les Russes à main armée; mais cette voye même nous fut fermée par la puissance de nos ennemis. Les personnes que nous envoyames pour protester contre l'élection violente du Comte de Biren, furent écartées ou enlevées, et il ne nous resta pas même la faculté de faire entendre nos représentations.

Comme ce seroit autoriser en quelque manière l'injustice qui nous a été faite, et qu'on veut confirmer aujourd'hui par une autre, si nous gardions le silence, ce seroit manquer aussi à ce que nous devons à nous-mêmes et à l'acte solemnel qui nous lie pour jamais à la Courlande, et qui lie la Courlande à nous; ce seroit renoncer au plus légitime de tous les titres, qu'aucun consentement extorqué ne peut anéantir, et qu'aucun laps de tems ne peut prescrire.

C'est pour ces causes, qu'en attendant qu'il plaise à Dieu de nous faire rendre la justice qui nous est due, nous protestons ici, à la face de toute la terre, contre toute élection faite ou à faire d'un Duc de Courlande à notre préjudice, comme étant nulle de plein droit. Nous déclarons qu'une nouvelle élec-

tion ne peut être autorisée par le consentement des États de Courlande, qui ne sont ni en pouvoir de le donner, ni en état de le refuser, et qu'elle ne peut être justifiée par le consentement de la Pologne, dont les droits sur la Courlande ne sont fondés que sur la protection et le maintien de sa liberté et de ses privilèges. Nous déclarons enfin que nos ennemis seront seuls responsables, devant Dieu, de la violence qu'ils font à la Courlande et à nous, et nous réservant tous nos droits qui subsistent et subsisteront à jamais dans leur entier, nous avons apposé aux présentes le sceau de nos armes, et joint le diplôme de notre élection, pour le tout être publié où besoin sera. A Paris, ce 5 mai 1741.

Signé MAURICE DE SAXE.

Par Mgr. *signé* DE PAULLY.

DIPLÔME.

Savoir faisons à un chacun, que la Providence, ayant dirigé les choses de manière que la sérénissime maison de Gothard Kettler, Souverain des Duchés de Courlande et de Semigallie, étant prête à s'éteindre dans la personne du sérénissime Duc Ferdinand, la Noblesse et les États des susdits Duchés, pour éviter les malheurs attachés aux interrègnes, le bouleversement de l'Etat, tous les troubles intestins et extérieurs, et assurer le maintien des loix, ont jugé nécessaire et salutaire de

songer à une succession éventuelle, qu'ils ont, par la grace de Dieu, effectuée dans la personne du sérénissime Prince Maurice, Comte de Saxe, par une délibération unanime de MM. les Conseillers suprêmes de la régence et de toute la Noblesse, par le moyen de la convocation et du résultat d'une diète générale, dans laquelle ils ont unanimement, et par l'acte qui termine cette diète, constaté, assuré qu'eux, la Noblesse et les Etats desdits Duchés, se donnent au susdit Prince et Seigneur, et le reconnoissent, lui et ses descendans mâles, comme leur Souverain, en cas que son Altesse Sérénissime, le Duc Ferdinand, vienne à mourir sans enfans mâles; promettant qu'ils ne se détacheront, ni ne se laisseront détacher de lui d'aucune manière; mais, au contraire, qu'ils réuniront toutes leurs forces et tout leur pouvoir, pour que cette élection éventuelle soit approuvée, ratifiée et confirmée par S. M., le Roi de Pologne, comme *Dominus directus*.

En considération de quoi le Sérénissime Prince s'est fortement engagé, et s'oblige, en vertu du présent acte, ainsi que la justice le demande, à seconder, aider et protéger le pays dans tous les besoins, nécessités et cas qui peuvent arriver, à professer la pure religion évangélique, suivant la confession d'Ausbourg, et à y maintenir le pays, comme aussi à conserver les privilèges, immunités, prérogatives, libertés, anciennes coutumes et contrats, ainsi que les ci-devant et dernières décisions commissoriales constatées, à ne les

point enfreindre, et à souffrir encore moins qu'elles soient enfreintes, à éteindre principalement tous les griefs avant de prendre en main le gouvernement et de recevoir l'hommage, et à se conformer en tout aux chartres que ses Sérénissimes prédécesseurs ont données.

En foi de quoi, et pour constater ce qui est contenu ci-devant, a été fait un double du présent acte, dont l'un a été signé et scellé d'une part par S. A. S., et l'autre par la Noblesse et les Etats du pays, conjointement avec MM. les Conseillers suprêmes de la régence. Donné à Mittau, le 5 juillet, l'an de Notre Seigneur 1726.

Signés H. DE BRINKEN, *Grand-maître du Pays.* J. C. DE SACKEN, *Maréchal des Nonces, et Nonce de Frauenbourg.* G. DE RECK, *Nonce de Novembourg.* S. KORFF, *Nonce de Talch.* G. F. KLOPMANN, *Nonce de Mittau.* W. H. SCHROEDERS, *Nonce de Bauke, Erkau, Neugutsch et Baldou.* B. H. DE HEUCKING, *Nonce de Zabel.* G. E. DE SACKEN, *Nonce de Candau.* H. J. GROTTHUS, *Nonce de Goldingen.* E. F. DE SACKEN, *Nonce de Dobleni.* E. A. DE HEUKING, *Nonce de Tucum.* H. C. KAISERLING, *Nonce de Tacum.* C. J. E. RONNE, *Nonce de Windau.* H. DE SASS, *Nonce de Helburg.* G. C. DE MEDEM, *Nonce de Greutzbuff.* E. J. DE BUTTLOR, *Nonce de Greutzbuff.* J. H. KEYSERLING, *Chancelier.* E. P. DE BRUGGEN, *Maréchal*

du pays. H. J. DE BRINCKEN, *Nonce de Frauenbourg.* N. W. STEMPEL, *Nonce de Alschweng.* C. WIGAND, *Nonce de Talsh.* J. E. NOLDER, *Nonce de Durbisch et Grams.* F. C. NETTELHORET, *Nonce de Bauske, Erkau, Neugutsch et Baldou.* F. DE ASCHERSLEBEN, *Nonce de Zabel.* P. C. DE HEUCKING, *Nonce de Candau.* H. DE BRINCKEN, *Nonce de Goldingen.* G. H. DE LEOBELL, *Nonce de Dobleni.* J. M. FRENCK, *Nonce de Tucum.* E. C. DE BRUGGEN, *Nonce de Auzie.* J. KAISERLING, *Nonce de Drunaberg.* O. C. DE HOSSEN, *Nonce de Sessanch.* E. C. DE MEDEM, *Nonce de Hazenot et Grobin.*

Le Marquis DE BRETEUIL, *ministre de la guerre, au Comte* DE SAXE.

A Versailles, le 1 août 1742.

Je commence notre correspondance, Monsieur, en vous donnant la plus grande marque de confiance, puisque je vous annonce un secret ignoré encore de tout le monde, et que je vous prie d'ignorer vous-même, jusqu'à ce qu'il soit temps de le rendre public, dont j'aurai l'honneur de vous informer.

Le roi a pris la résolution de faire passer incontinent en Allemagne l'armée que commande M. le Maréchal de Maillebois, pour aller au secours de M. le Maréchal de Bro-

glie et des troupes qui sont bloquées sous Prague, pendant que vous y marcherez d'un autre côté : je compte que M. le Maréchal de Maillebois partira vers le 10 de ce mois de Dusseldorff et arrivera du 10 au 15 septembre sous Egra ; il sera question de voir les moyens de vous faire joindre alors sous Amberg avec les troupes que vous commandez, ensorte que le Prince Charles ait contre lui tout-à-la-fois des forces considérables de tous les côtés, qui opèrent une assez puissante diversion pour le faire retirer et l'entamer. Je vous informerai à point-nommé de la marche de M. de Maillebois, du temps auquel vous devrez aussi marcher pour arriver en même-temps que lui, et des mesures qui me paroîtront les plus propres à faire réussir ce projet : vous m'obligerez cependant de faire vos réflexions sur les moyens et sur la route, et de me communiquer ce que vous en penserez : vous en avez le temps, et de recevoir plus d'une fois de mes nouvelles. Vous jugez bien que le secret pour l'exécution de ce projet qui est inconnu de M. le Duc d'Harcourt, et auquel je vous prie de ne le pas confier, non plus qu'à nul autre, est de la plus grande conséquence ; il l'est aussi que vous restiez dans le camp où vous êtes jusqu'au 25 de ce mois, temps à-peu-près de votre départ, et que vous songiez cependant à ne point risquer d'affaire avec M. de Kevenhuller, auquel votre attention doit se borner à donner des inquiétudes, afin de l'empêcher de dégarnir ses derrières,

rières, et d'envoyer des troupes au Prince Charles, ou de s'emparer des gorges qui conduisent en Bohême. J'ajouterai à toutes les raisons que vous trouverez dans mes dépêches à M. le Duc d'Harcourt, pour ne point quitter en ce moment le poste où est l'armée, celle de faire passer les magazins du Danube à Amberg et à Egra, chose nécessaire pour assurer nos subsistances; parce que si vous faisiez le moindre mouvement, en vous déplaçant du camp que vous occupez avant que les magazins fussent conduits dans ces deux endroits, nous courrions le risque de ne pouvoir y faire subsister nos troupes quand elles y seront arrivées; ainsi ce doit être actuellement votre point principal, à moins qu'il n'arrive un de ces cas prévus par la lettre que j'ai écrite le 10 de ce mois à M. le Duc d'Harcourt, et dont il vous donnera communication.

La précipitation avec laquelle je vous dépêche ce courier, ne me permet pas d'entrer aujourd'hui dans un plus grand détail; mais vous recevrez dans peu de jours un mémoire détaillé sur ce chapitre, dont cette lettre n'a d'objet que de vous prévenir, et de vous empêcher de faire des mouvemens qui pourroient être contraires aux vues et aux intentions du Roi.

Il est inutile de vous recommander de nouveau le secret le plus absolu. Mrs. les Maréchaux de Broglie et de Belle-isle sont les seuls que j'informe, ainsi que vous, de ce projet, et je l'ai fait, afin qu'assurés d'une

puissante diversion dans les commencemens de septembre, ils mettent tout en usage pour en attendre le succès. L'Empereur qui en sera informé, vous le mandera probablement, ou à M. de Terring, et en ce cas il sera nécessaire que vous vous le laissiez apprendre et feigniez de l'ignorer. J'attendrai que vous ayez bien voulu me faire part de vos réflexions.

Vous demanderez communication à M. le Duc d'Harcourt de ma lettre du 28, afin que vous voyiez ce que je lui ai mandé, pour l'engager à faire fourrager les grains comme le reste; je crains qu'il n'en ait pas donné l'ordre, et vous prie de ne point y hésiter à la réception de ma lettre; cela est absolument indispensable, pour conserver tous les chevaux que je sais qui souffrent en général; et il est important d'ailleurs d'ôter aux ennemis des subsistances, afin de les mettre hors d'état de vous suivre, lorsque vous serez obligé de marcher.

M. le Duc d'Harcourt avoit refusé de fournir le pain aux troupes de l'Empereur; il a cependant été convenu au commencement de la guerre qu'il leur seroit fourni, lorsqu'elles seroient campées ou à portée de celles du Roi. Les magazins sont assez garnis pour que cela ne doive souffrir aucune difficulté; cependant ils se contentent qu'on leur donne des farines, et ils se chargent de la façon du pain : cela est encore plus aisé; M. Peloux vous mettra au fait des ordres qu'il a reçus à ce sujet et en général.

Au surplus, je ne sais si le parti qui avoit été pris, en cas de capitulation à Prague, sans y comprendre les troupes de Bavière, ou de malheur arrivé à ces troupes, de revenir en France, aura été mandé à l'Empereur; comme y ayant lieu d'espérer qu'il n'en seroit pas question; ainsi je crois de votre prudence de ne le lui pas mander : c'est un détail qui doit passer par M. Amelot.

J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé DE BRETEUIL.

Projet pour marcher à l'ennemi par la route d'Égra.

Sa Majesté, ayant résolu que les armées, qu'elle a dans l'Empire, se rassemblent pour marcher au secours de Prague, et de l'armée du Maréchal de Broglie, qui est campée sous cette place, il ne s'agit dans le présent mémoire que de discuter les moyens les plus favorables à la sûreté de cette marche, et quel est le côté de la Moldau le plus avantageux pour arriver sur l'armée des ennemis.

L'armée commandée par le maréchal de Maillebois, est de 41 bataillons et de 75 escadrons; celle de Bavière, commandée par le Comte de Saxe, est de 27 bataillons et de 30 escadrons; les deux jointes ensemble font 68 bataillons et 105 escadrons. On observera

que les escadrons de cavalerie légère ne sont qu'à 100 maîtres, et ceux de dragons à 140.

Il faudra savoir combien l'Empereur joindra de ses troupes aux nôtres, afin de connoître la totalité réelle de nos forces, tant pour les comparer à celles de l'ennemi, que pour faire l'arrangement de leurs subsistances dans la route qu'elles auront à tenir pour se porter à Prague. Il y a deux chemins à choisir, l'un par Pilsen, l'autre par Egra.

De Pilsen à Prague il y a 16 lieues; par-là on arrive sur la Moldau au-dessous de cette place. Il faudra, sur cette rivière, établir plusieurs ponts, afin d'être en état de choisir le côté le plus convenable pour attaquer l'ennemi, ne pouvant connoître d'avance quel poste il pourra prendre. Pour faire ces ponts, il faut être sûr d'avoir des bateaux, et de quoi les couvrir.

L'armée, tenant la route de Pilsen, a devant soi, à mesure qu'elle s'approche de Prague, l'armée des ennemis, qui ne manquera pas d'envoyer des corps au-devant d'elle pour tomber sur le flanc gauche de sa marche, tandis que M. de Kevenhuller, avec son armée, marchera sur le flanc droit et détachera des troupes sur notre arrière-garde. Il faut que notre armée, tant pour le temps de sa marche, que pour l'intervalle qu'elle sera obligée de mettre entre son arrivée et le jour de la bataille qu'elle livrera, ait soin de se pourvoir d'une quantité suffisante de vivres; incertaine du temps positif où elle devra combattre, elle court risque d'être forcée à le

faire plus tard qu'elle ne l'aura compté, et par-là peut venir à manquer de subsistances; car dès qu'elle sera une fois à une ou deux lieues de l'ennemi, il ne sera plus question de tirer des convois de Pilsen.

Dans la marche, par cette route, l'armée aura besoin, tant pour les vivres que pour l'artillerie et les bagages, de plus de 2000 voitures à roues, un chariot attelé de quatre chevaux à plus de six toises de long; quand le cheval de devant auroit la tête presque sur le derriére du chariot qui le précède, les 100 chariots occuperoient toujours au moins 700 toises, les 300, 2100 toises; ainsi les 2000 voitures, de la tête à la queue de cette colonne, tiendroient de longueur 6 à 7 lieues. Dans cette longueur, l'ennemi sera maître de choisir sur quelle partie tomber. Il y aura des allarmes continuelles, la marche sera obligée d'arrêter à chaque moment, de sorte que rien n'avancera, et que l'armée sera souvent obligée de camper où elle ne comptoit pas; que seroit-ce si l'on perdoit une partie du convoi? le projet alors ne pourroit plus s'exécuter.

Ainsi, quand on allègue que la route par Pilsen est la plus courte de deux ou trois jours, cela peut être pour des roulliers qui suivent un grand chemin; mais pour une armée chargée sur-tout d'attirail comme celle-ci, je n'en connois pas de plus long et de plus mauvais que quand elle se trouve toujours troublée, toujours harrassée; de plus, par-là elle arrive sur la rivière de Moldau; elle entre

dans un pays qui lui est entièrement ennemi. Comme on ne peut pas compter sûrement sur le gain d'une bataille, si elle avoit le malheur de la perdre, il lui arriveroit la même chose, au moins, qu'à celle qui perdit la bataille d'Hochstet : quand le centre fut battu, tout le rang des bataillons et 3 régimens de dragons, qui étoient dans Bleinheim, furent obligés de se rendre prisonniers de guerre, ne pouvant se retirer avec la gauche, qui pouvoit gagner le Rhin.

Il s'agit à présent du chemin par Egra. Pour prendre cette route et la rendre aussi courte que celle par Pilsen, il faut changer le lieu de la jonction de l'armée du Bas-Rhin avec celle de Bavière, lequel étoit Amberg, et faire cette jonction à Wernberg, qui est aussi sûr que l'autre : de Wernberg elle ira droit sur Egra, et par-là abrégera son chemin. Cette armée, partant d'Egra, n'a pas besoin, par cette route, de se charger de tant de voitures de vivres; elle n'a rien à craindre de l'ennemi, ni contre ses convois, ni contre la sûreté de sa marche. Elle choisira de laisser la rivière d'Egra à gauche ou à droite, suivant qu'elle trouvera plus beau l'un ou l'autre chemin, jusqu'à un certain éloignement; pour lors, laissant la rivière à sa droite, elle la suivra jusqu'à son embouchure dans l'Elbe.

Depuis Egra jusques-là, il peut y avoir 27 lieues; arrivée proche de l'Elbe, à Lobochowitz, elle ne sera plus qu'à 8 lieues de Prague. Tout le pays de derrière elle est saxon;

elle tombe dans un pays de la Bohême, qui n'a pas été mangé, et tirera de la Saxe, par l'Elbe, toutes les subsistances et secours dont elle pourra avoir besoin. On peut y faire faire des provisions d'avance; dès que l'on aura pris le parti que je propose, l'armée ne pourra par conséquent être pressée de combattre à un jour prefixe, faute de subsistances.

De plus, par le chemin que je lui fais prendre, pour arriver près de l'Elbe, dès qu'elle passe la rivière d'Egra, elle avance de front sur son ennemi, et couvre ses convois et bagages; au-lieu que, par le chemin de Pilsen, elle ne présente que ses flancs dans toute sa marche, et une file perpétuelle de convois.

Comme nous n'avons pas de ce côté-là, non plus que sur la route de Pilsen, des places de guerre, pour y établir des magasins, l'armée peut derrière elle, dans l'angle que forme la rivière d'Egra avec l'Elbe, tirer un simple retranchement de l'une à l'autre, et y former, par ce moyen, un camp retranché, et dans les villages, qui s'y trouveront renfermés, se servir des granges pour y établir des fours et des magasins; on le peut faire aussi bien dans quelqu'autre endroit que l'on trouvera le plus propre à cela sur la rivière d'Egra. Dans ce retranchement on laisseroit en sûreté tous les équipages de l'armée, quand on viendroit à marcher en front à l'ennemi pour l'attaquer.

De plus, en arrivant sur l'Elbe, on y établira des ponts vers Leitmeritz, ou dans l'angle de l'Egra, ou de l'Elbe; les bateaux, dont on les construira, viendront du haut

de cette rivière, et apporteront en même-temps toutes les provisions de vivres et munitions de guerre dont on aura besoin.

S'il tombe des officiers ou soldats malades, ou ceux qui seront blessés, on sera à portée de les envoyer dans un pays où ils seront en sûreté, ce qui ne se trouveroit pas si on prenoit la route de Pilsen. De l'établissement des ponts sur l'Elbe, il s'en suivra que l'ennemi sera obligé de retirer le corps qu'il a au-delà de cette rivière, soit à Melnick ou ailleurs; ce qui commencera à dégager en partie le Maréchal de Broglie.

Lorsqu'on se sera pourvu de tentes, et qu'on aura pris des mesures avec le maréchal de Broglie, dont on aura des nouvelles par espions, ou autres moyens, l'armée s'avancera sur celle des ennemis. Il est question maintenant d'agiter le parti que pourra prendre l'ennemi, nous voyant diriger vers lui notre marche couverte par la rivière d'Egra.

Il peut s'avancer, la mettant devant soi, pour nous empêcher de la passer, auquel cas il s'éloigne de 8 lieues de Prague, ayant l'armée du Maréchal de Broglie derrière lui; d'où pourra-t-il tirer ses convois, qui ne peuvent venir que par le haut de la Moldau au-dessous de Prague? Notre armée sur-tout, ayant des ponts sur l'Elbe, par le moyen desquels nous l'empêcherons de rien tirer par ce côté.

Voyons ensuite ce que peut faire le Maréchal de Broglie: son camp ferme l'anse que forme la rivière de la Moldau sous Prague;

celui de l'ennemi est au-dessus de cette rivière à la portée du canon de la place, ayant la rivière à sa droite; ainsi il est du même côté que l'armée de Broglie, la sienne s'étend par les villages de Hubotschep, Rohlmull, Schlischow, Sterneck, etc.

Le côté par où arrivera notre armée, en passant la rivière d'Egra, est le même côté de la Moldau où campent les deux armées; ainsi celle des ennemis, s'avançant sur la nôtre, qui avoit passé l'Egra, rien ne peut empêcher le Maréchal de Broglie de marcher pour suivre l'ennemi; au-lieu que, si nous prenions le chemin de Pilsen, l'armée des ennemis, tournant le dos à Prague, pourroit laisser derrière elle un corps suffisant pour empêcher l'armée du Maréchal de Broglie, qui voudroit passer la rivière de Moldau, de s'étendre.

Je ferai observer que l'on court risque de ne pas réussir à secourir l'armée du Maréchal de Broglie, s'il ne conserve pas sa cavalerie, et qu'il soit obligé de rentrer dans Prague; parce que pour lors l'armée ennemie, nous voyant arriver et passer la rivière d'Egra, se précautionnera pour faire un retranchement en avant, à une lieue supposé de Prague, d'où il appuiera le flanc droit au bas, et la gauche au haut de la rivière de Moldau, et par ses derrières il n'aura rien à craindre, le maréchal de Broglie n'ayant plus de cavalerie pour s'approcher de lui: c'est ce qui fut pratiqué au siége que fit le feu Roi de la ville de Namur, quand son armée d'observation

mit la Mehaigne devant elle. Au siège de Lille, les ennemis s'avancèrent à 2 lieues de la place, et tirèrent un grand retranchement, qu'ils mirent devant eux. Au siège de Douay, ils firent la même chose, parce que, dès qu'il n'y a que de l'infanterie, elle ne peut pas s'éloigner de la place, si elle n'est pas soutenue par de la cavalerie.

Au reste, quoique l'on fasse ce qui est possible, il ne faut pas toujours compter sur une réussite assurée, et l'on doit bien prendre garde, quand on a avancé ses armées si loin dans l'empire, si on sera toujours le maître de les retirer quand on voudra.

Si la Reine d'Hongrie fait bien, avant l'arrivée de notre armée à Egra, elle prendra le parti de chercher à traiter à l'amiable, sans se livrer au sort, toujours incertain, d'une entreprise dont le mauvais succès peut lui causer de grandes pertes. Il en est de même de notre côté; si nous ne réussissons pas, nos troupes sont trop en avant pour espérer de pouvoir les ramener en France, au-lieu que celles des ennemis, étant dans leur propre pays, trouveront toujours des asyles assurés.

Ainsi, en arrivant à Egra, si l'on ne voyoit pas une espèce d'évidence à la réussite de notre projet, il ne conviendroit pas de s'embarquer plus avant. Songeons bien que le Roi a dans l'Empire 202 escadrons, qui font tout le corps de sa cavalerie, n'y en ayant en France que 51, compris la maison de Sa Majesté; de plus, 117 bataillons presque tous Français et de ses meilleures troupes. Il faut être

bien assuré de ses voisins pour oser tant risquer, et laisser le royaume dégarni.

Du moment que la Cour aura pris la résolution de faire marcher au secours de Prague, soit par Pilsen ou par Egra, il faut en informer le Maréchal de Broglie, lui faire savoir à-peu-près le temps que l'armée pourra arriver à sa portée, lui communiquer les moyens dont on se servira, et les chemins que l'on tiendra pour attaquer l'ennemi, et savoir ce que, de son côté, il pourra faire avec son armée, aussi bien que tout ce qu'il pourroit avoir imaginé de mieux que ce que j'expose; mais sur-tout lui faire bien entendre que, s'il étoit obligé de rester sans cavalerie et de rentrer dans Prague avec son infanterie, l'ennemi alors, se plaçant sur notre chemin, et se retranchant, comme il fit à Douai, où étoit le Maréchal, il seroit bien difficile de le forcer, pour aller dégager notre infanterie, qui seroit dans Prague.

Comme par le côté d'Egra, par où je propose de faire avancer l'armée, la rivière d'Egra, le long de laquelle elle fera sa marche, est fort près de la Saxe, il faudra se servir du Comte de Saxe, pour se procurer les connoissances locales du pays le long de cette rivière, aussi bien que de-là pour arriver sur Prague.

Réponse au contenu de ce Mémoire.

Celui qui a fait ce mémoire, est un homme de guerre et un homme sensé; que l'on y joigne les trois lettres que j'ai eu l'honneur

d'écrire à M. le Maréchal de Maillebois, le 21, 25 et 27 de ce mois, et celle que j'ai écrite à M. le Marquis de Breteuil le 7 du courant, on les trouvera apostillées. La marche par Egra est la plus sûre, et celle qui peut le plus opérer; le reste dépend des événemens de la guerre.

Commission de Commandant en chef les troupes pour le Sieur Comte Maurice de Saxe.

13 janvier 1744.

Louis, par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Un nombre considérable de sujets de la Nation Britannique qui, malgré les révolutions qui l'ont agitée, ont demeuré constamment attachés et fidèles à leur légitime Souverain, Notre très-cher et très-amé frère Jacques III, Roi de la Grande-Bretagne, nous ayant fait demander en différens temps, avec des instances réitérées, un secours de nos troupes qui, passant en Angleterre et se joignant à eux, pussent les tirer de l'oppression où ils gémissent depuis tant d'années, remettre leur Roi sur le trône, héritage de ses pères, et lui rendre l'entière possession de ses royaumes; vu les liens du sang qui unissent la maison de Bourbon à celle de Stuart, et le bon droit d'une aussi juste cause,

généralement reconnue de toute l'Europe, à laquelle la circonstance des affaires présentes nous invite de concourir; nous nous sommes déterminés et avons résolu d'acquiescer à la demande, renouvellée encore en dernier lieu, desdits fidèles sujets de notredit frère Jacques III, Roi de la Grande-Bretagne, et de leur accorder un corps de troupes pour parvenir au but qu'ils se proposent; et rien n'étant plus important pour conduire un si juste et glorieux dessein à une heureuse et entière réussite, que de confier le commandement de ce corps de troupes à une personne qui, par ses talens, sa bravoure et son expérience à la guerre, puisse s'attirer la confiance tant de nos troupes que de celles desdits fidèles sujets britanniques, et conduire pour l'avantage de nos intérêts communs les opérations de guerre, sous les ordres cependant de notre très-cher et très-amé frère Jacques III, Roi de la Grande-Bretagne, et, en son absence et jusques à son arrivée, de concert avec celui qui sera chargé en son nom du gouvernement et de l'administration de ses royaumes, nous avons cru ne pouvoir faire pour cet effet un meilleur choix que de notre très-cher et bien amé, le Sieur Comte Maurice de Saxe, Lieutenant-général de nos armées, par la connoissance que nous avons de sa valeur, courage, expérience au fait de la guerre, vigilance, activité et sage conduite, dont il a donné des preuves suffisantes, tant dans les deux dernières campagnes en Allemagne, que dans plusieurs autres occasions,

dans les différens emplois de guerre qui lui ont été confiés, ce qui nous est un sûr garant, qu'il remplira également en Angleterre, tout ce que nous pouvons attendre de son commandement, et prenant d'ailleurs une entière confiance en sa fidélité et affection à notre service, savoir faisons que, par ces causes et autres considérations, à ce nous mouvans, nous avons ledit Sieur Comte Maurice de Saxe, fait, constitué, ordonné et établi, faisons, constituons, ordonnons et établissons, par ces présentes, signées de notre main, pour, en qualité de notre lieutenant-général, commander le corps de troupes, que nous faisons passer en Angleterre, sous l'autorité cependant de notre très-cher et très-amé frère Jacques III, Roi de la Grande-Bretagne, et, en son absence et jusques à son arrivée, de concert avec celui qui sera chargé en son nom du gouvernement et de l'administration de ses royaumes, et, en conséquence, lui avons donné et donnons plein pouvoir de commander à toutes les troupes, tant de cavalerie que d'infanterie française et étrangère, dont ledit corps de troupes sera composé, leur ordonner ce qu'elles auront à faire, et les employer par-tout où besoin sera pour l'effet de nos intentions, publier dans le temps et en la forme qu'il estimera la plus convenable, les déclarations qui pourront être nécessaires pour faire connoître et manifester les motifs de l'emploi des troupes, que nous lui confions pour une cause aussi juste, s'opposer aux entreprises

des sujets rebelles à notredit frère Jacques III, Roi de la Grande-Bretagne, entrer dans leur pays, assiéger leurs villes, places et châteaux, les emporter de force, ou les prendre à composition, combattre lesdits sujets rebelles, leur livrer batailles, rencontres et escarmouches, et faire tous autres actes et exploits de guerre, qu'il jugera convenables au bien de notre service, et de celui de notre très-cher et très-amé frère Jacques III, Roi de la Grande-Bretagne; faire faire les montres et revues à nosdits gens de guerre, par les commissaires ordinaires de nos guerres, par nous départis dans ledit corps de troupes; commander et ordonner à tous nos officiers d'artillerie, des vivres, ingénieurs et autres, étant dans ledit corps de troupes, tout ce qu'il jugera nécessaire et à propos; faire vivre nos gens de guerre, en bon ordre, police et discipline, suivant nos réglemens et ordonnances militaires, les faire garder et entretenir, et observer inviolablement, en tous lieux où ledit corps de troupes sera employé, faire punir et châtier ceux qui oseront y contrevenir, ordonner des paiemens de nos gens de guerres, tant de cheval que de pied, suivant nos états, comme aussi de toutes les autres dépenses ordinaires et extraordinaires de nos guerres, lesquelles nous avons, dès-à-présent comme pour-lors, validées et autorisées, validons et autorisons par ces présentes, voulant que les paiemens, qui auront été faits par le trésorier desdites troupes ou leurs commis, en vertu desdites ordonnances,

soient passées et allouées dans la dépense de nos comptes par les gens de nos comptes, auxquels nous mandons ainsi le faire sans difficulté. Donnons au surplus pouvoir audit Sieur Comte Maurice de Saxe, de commander, faire et ordonner dans ledit corps de troupes, tout ce qu'il jugera être nécessaire, encore bien que le cas requit mandement plus spécial qu'il n'est porté par lesdites présentes, le tout sous l'autorité de notre très-cher et très-amé frère Jacques III, Roi de la Grande-Bretagne, et, en son absence et jusques à son arrivée, de concert avec celui qui sera chargé en son nom du gouvernement et de l'administration de ses royaumes. Si donnons en mandement à nos Lieutenans-généraux, Maréchaux-de-camp, Brigadiers, tant de cavalerie, que de dragons et d'infanterie; Colonels, Mestres-de-camp, Lieutenans et autres Officiers de notre artillerie; Ingénieurs, Généraux des vivres ou Commis à l'exercice de leurs charges; Capitaines, Chefs et Conducteurs de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, français et étrangers, qui serviront dans ledit corps de troupes, et tous autres nos Officiers et sujets qu'il appartiendra, de reconnoître ledit Sieur Comte Maurice de Saxe, en ladite qualité de notre Lieutenant-général, commandant notredit corps de troupes, et de lui obéir et entendre en toutes les choses, concernant le pouvoir porté par lesdites présentes; car tel est notre plaisir : en témoin de quoi nous avons fait mettre scel à cesdites présentes.

Donné

Donné à Versailles le 13me. jour du mois de janvier, l'an de grace 1744, et de notre règne le 29me.

Signé LOUIS.

Et plus bas, PAR LE ROI.

Signé MARC-PIERRE DE VOYER D'ARGENSON.

MÉMOIRE du Roi pour servir d'instruction au Sieur Comte DE SAXE, Commandant en chef un corps de troupes que Sa Majesté fait passer en Angleterre.

Le Sieur Comte de Saxe est informé de la résolution que Sa Majesté a prise, de ne plus reconnoître l'Électeur d'Hanovre pour roi d'Angleterre, et des justes motifs qui l'ont déterminé à prendre cette résolution.

Il a aussi connoissance qu'un grand nombre de sujets de la plus haute noblesse d'Angleterre, affectionnés à leur roi légitime, ont eu recours à la protection de Sa Majesté pour les aider à établir Jacques III sur le trône qui lui appartient, et que Sa Majesté s'étant portée à leur accorder les secours de troupes, armes et munitions qu'ils lui ont demandés, et avec lesquels ils comptent être en état de ramener tout le royaume à son obéissance, il a été pris des mesures pour faire embarquer à Dunkerque lesdites troupes, armes et munitions sur des bâtimens de transport, qui seront escortés par des vaisseaux de Sa Majesté sous le commandement

du Sieur de Barailh, Chef d'escadre de ses armées navales.

Le Sieur Comte de Saxe doit pareillement savoir que le Roi a envoyé dans la Manche une autre escadre de ses vaisseaux commandée par le Sieur Comte de Roquefeuille, pour chercher et combattre les vaisseaux de guerrre anglois qui tiendront au parti de l'Electeur d'Hanovre, et pour empêcher en même-temps que lesdits vaisseaux anglois n'aillent du côté de Dunkerque, dans le dessein de s'opposer au passage du convoi qui doit transporter les troupes de Sa Majesté en Angleterre.

Le Sieur de Barailh, chargé d'escorter ledit convoi avec l'escadre qu'il commande, a ordre de communiquer son instruction au Sieur Comte de Saxe, et de se concerter avec lui sur tout ce qui concernera le débarquement desdites troupes à la côte d'Angleterre.

Le Sieur Bart, chef d'escadre, qui a aussi été chargé par Sa Majesté de faire préparer à Dunkerque les bâtimens nécessaires pour leur transport, a pareillement ordre de se concerter avec le Sieur Comte de Saxe, sur tout ce qui concernera leur embarquement.

Il doit être envoyé d'Angleterre à Dunkerque des officiers de marine anglois attachés au roi Jacques, avec des pilotes pratiques de la tamise, qui aideront à conduire le convoi dans cette rivière. Il sera aussi envoyé à Dunkerque d'autres personnes affidées, qui instruiront le Sieur Comte de Saxe des dispositions qui auront été faites dans le pays, et des mesures qui doivent y être prises pour

recevoir les troupes de Sa Majesté, et opérer la révolution que l'on compte devoir arriver immédiatement après leur débarquement.

Quoiqu'il ait été convenu qu'il se fera dans la rivière de Londres, le lieu n'en a pas été précisément déterminé, par rapport aux circonstances qui peuvent changer, et le rendre dans le temps plus ou moins facile dans un endroit que dans un autre. Cependant comme il est important qu'il soit fait le plus près de la ville de Londres qu'il se pourra, Sa Majesté a ordonné au Sieur de Barailh de conduire le convoi aussi loin qu'il sera possible dans ladite rivière, et même jusqu'à Blackwal, en cas qu'il n'y trouve pas de difficultés insurmontables. C'est pourquoi il se concertera avec le Sieur Comte de Saxe, et Sa Majesté entend qu'ils prendront l'un et l'autre, quand ils seront sur les lieux, l'avis des personnes les plus expérimentées qui leur seront envoyées à bord, pour les informer en même-temps des dispositions qui seront faites aux endroits où les troupes pourront être débarquées.

Les canons, les armes, munitions et ustensiles qui auront été embarqués sur l'escadre, seront débarqués en même-temps, et remis à la disposition du Sieur Comte de Saxe, pour en faire l'usage qu'il jugera à-propos, de concert avec les personnes qui auront le plus de crédit et d'autorité dans le pays.

S'il avoit besoin de vivres des vaisseaux de Sa Majesté, pour la subsistance de ses trou-

pes à terre après le débarquement, le Sieur de Barailh a ordre d'en faire fournir la quantité qu'il lui demandera.

Il est recommandé au Sieur de Barailh par son instruction, de regagner la mer le plutôt qu'il lui sera possible après le débarquement fait, et de ne point rester dans la tamise, à moins d'une nécessité indispensable, et que le Sieur Comte de Saxe ne l'exige absolument : Sa Majesté s'en rapporte sur cela à sa prudence, étant persuadée qu'il connoîtra assez les dangers auxquels ses vaisseaux seroient exposés dans cette rivière, pour ne les y pas retenir sans une nécessité absolue.

Dans tous les cas imprévus où il s'agira de prendre des délibérations importantes au service de Sa Majesté, il est ordonné au Sieur de Barailh de se conformer à tout ce qui sera résolu dans les conseils, auxquels le Sieur Comte de Saxe appellera les Officiers-Généraux et autres qu'il jugera à propos.

Le débarquement étant fait, et tout se trouvant favorablement disposé dans le pays, le Sieur Comte de Saxe y entrera avec ses troupes comme en pays ami, les faisant vivre en bonne discipline, sans rien exiger, se contentant de ce qui sera fourni volontairement par les sujets affectionnés au roi Jacques, et prenant en payant ce qui sera nécessaire pour la subsistance de ses troupes.

Le Sieur Comte de Saxe sera sans difficulté subordonné au roi Jacques et au prince de Galles, son fils, et il agira de concert avec celui qui sera revêtu des pouvoirs de Sa Majesté Britannique.

Lorsque les troupes françaises auront été introduites dans la ville de Londres, où elles marcheront aussi-tôt après le débarquement, le principal objet du Sieur Comte de Saxe doit être de s'y maintenir, afin qu'en cas d'une guerre intestine, il puisse y soutenir les intérêts du roi Jacques.

Mais quelques soient les événemens d'une guerre civile, si elle s'allume, le Sieur Comte de Saxe ne cessera point de regarder comme ennemis tous ceux qui ne suivront pas le parti du roi Jacques, quand même le plus grand nombre des Anglois se tourneroit du parti contraire, et il les traitera comme ennemis, leur courant sus, et usant de tous les droits de la guerre.

Cependant si le parti du roi Jacques se trouvoit affoibli, au point de ne pouvoir plus se soutenir en aucune façon, dans ce cas, Sa Majesté s'en rapporte au Sieur Comte de Saxe, de traiter pour le retour de ses troupes en France, et s'en remet à son zèle et à sa prudence, de le faire aux conditions les plus honorables.

Sa Majesté se reserve à lui envoyer de nouveaux ordres, suivant les circonstances et les événemens, et elle lui recommande de l'informer exactement et par toute sorte de voies de tous ceux qui arriveront.

Fait à Versailles, en février 1744.

Signé LOUIS.

Et plus bas, *Signé* V. R. D'ARGENSON.

ETAT-GÉNÉRAL des troupes embarquées sur les navires de transport et sur les vaisseaux du Roi, qui sont à la rade de Dunkerque.

Regimens.	Bataillons.	Officiers.	Serg. et Sold.
Monaco	3	77	1783 hom.
Gondrin	2	35	1130
D'Eu	2	25	960
Royal-la-Marine	1	13	522
Languedoc	1	14	615
La-Cour-au-Chantre, Suisse.	2	27	1146
Soissonnois	1	25	581
Bauffremont	1	17	552
Diesbach, Suisse	2	30	1198
Royal-Corse	1	33	493
	16 Batail.	294 Offic.	8980 hom.
Dauphin, dragons	15 Comp.	27	595
Canoniers de la marine		13	120
		Total général 334 Offic.	9695 hom.

Le Roi au Comte de Saxe.

De Marly, le 31 janvier 1744.

M. le Comte de Saxe, connoissant de quelle importance il est pour la sureté, la conservation, la discipline et le succès des opérations de l'armée, dont je vous ai confié le commandement pour agir sous les ordres de mon frère Jacques III, roi de la Grande-Bretagne, et en son absence jusques à son arrivée, de concert avec celui qui sera chargé en son nom du gouvernement et de l'administration de ses royaumes, et jugeant nécessaire au bien et à la conservation de mes troupes, qu'elles soient toujours en état d'être rassemblées, et que la communication ne puisse en être interrompue en les séparant en différens corps ou quartiers éloignés les uns des autres, je vous écris cette lettre pour vous dire, que j'entens que hors les cas où vous jugerez cette séparation indispensable, vous teniez la main à la ponctuelle exécution de ce qui est en cela de mes intentions, et que vous vous opposiez avec fermeté à tout ce qui pourroit vous être proposé de contraire, jusqu'à ce que sur l'avis que vous m'en donnerez, je vous aie fait savoir ma volonté. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, M. le Comte de Saxe, en sa sainte garde. A Marly, le 31 janvier 1744.

Signé Louis.

Relation de la bataille navale de Toulon, donnée le 20 février 1744.

Les escadres combinées de France et d'Espagne sortirent de la rade de Toulon le 19 février. Elles étoient composées, savoir, celle de France de 15 vaisseaux de ligne, 4 frégates et 3 brulots, et celle d'Espagne de 12 vaisseaux, 4 autres étant restés dans le port de Toulon faute d'équipages.

Le vent fut très-favorable le 20 pour aller aux Anglois, dont l'escadre étoit de 45 navires, dont 30 de ligne et 11 à trois ponts. On profita du vent, et cependant l'on ne pût approcher des Anglois avant la nuit. Ils se mirent au large et le vent tomba. Le calme dura la journée du 21, qui se passa en panne à la vue les uns des autres.

Le 22, le vent devint favorable aux Anglois, qui se mirent en ordre de bataille pour venir attaquer les deux escadres : ils avoient les plus gros vaisseaux dans le corps de bataille et à leur avant-garde. L'escadre espagnole qui devoit faire l'avant-garde devint l'arrière-garde, par le changement de vent. Les Anglois n'arrivèrent pas sur toute notre ligne, ou pour mieux dire commencèrent à attaquer entre midi et une heure l'escadre espagnole et le corps de bataille des Français, laissant l'arrière-garde libre : Mattheus avec 5 de ses plus gros vaisseaux à trois ponts, attaqua le

Réal, mais le feu des Français l'obligea de se retirer.

Pendant le combat qui dura près de 3 heures, M. de Court fit signal à son avant-garde de révirer de bord pour sécourir les Espagnols ; comme elle étoit un peu éloignée, et que la fumée pouvoit ne lui pas permettre de voir le signal, le *Terrible* vint avec sa division au secours du *Réal ;* ce mouvement fit ralentir le combat et obligea les Anglois à abandonner le vaisseau le *Podère*, qui avoit été obligé de se rendre entiérement demâté. Les Anglois s'éloignèrent le plus qu'ils purent sans oser poursuivre le *Réal* et les autres vaisseaux espagnols, quoiqu'il y en eût plusieurs maltraités dans leur mâture et surtout le *Réal*, dont le commandant-général avoit reçu deux légères blessures, et le capitaine de pavillon se trouvoit blessé à mort. Le combat dura jusqu'à 5 heures et demie, et le reste du jour et pendant la nuit suivante, l'escadre de France couvrit celle d'Espagne, et envoya des charpentiers et calfats au *Réal* pour le réparer.

Le 23 à la pointe du jour, M. de Court vint au bruit du canon qu'il entendit, et délivra le vaisseau espagnol l'*Hercule*, de trois vaisseaux anglois, parmi lesquels il s'étoit mêlé pendant la nuit les croyant de son escadre. Les Français employèrent le reste de la matinée à retirer du *Podère* 3 à 400 Espagnols ; il y avoit aussi dans ce vaisseau 10 ou 12 Anglois qui avoient passé pour le manœuvrer : on y mit le feu, et sur le soir il sauta

en l'air et coula à fond. Vers le milieu du jour les Anglois parurent en ordre de bataille, mais fort éloignés ; on les attendit et c'est tout ce que l'on pût faire, parce qu'ils étoient au vent. Les Officiers Espagnols rendront un compte plus circonstancié des vaisseaux de leur escadre qui ont combattu ; M. de Court couvrit toujours l'escadre d'Espagne, non seulement la nuit du 23 au 24, mais aussi pendant tout le jour, qu'il s'éleva un vent très-frais de Nord-Est, qui obligea les escadres combinées à se retirer vers les côtes de Catalogne pour naviguer ensemble, et sur le soir le Général mit à la cape, après en avoir fait le signal par le canon et les falots. Les vaisseaux français l'apperçurent, mais les Espagnols suivirent leur route, la *Ste. Elisabeth* remarquant le *Réal*. On la vit le jour suivant au dessous de Barcelonne, et depuis on n'en a eu aucune nouvelle, quoique plusieurs frégates aient été envoyées à la découverte. On est cependant très-persuadé que les Anglois ne les ont pas poursuivis et qu'ils ne leur ont pris aucun vaisseau, à l'exception du *Podère* qu'ils abandonnèrent.

M. de Court ajoute des particularités à la louange des Espagnols, et finit par s'en remettre à la relation qui sera envoyée par le Chef d'escadre Don Jouan Joseph Navarro, dont il loue extrêmement la valeur et le courage, ainsi que de tous les Capitaines de son escadre. On a eu avis que le *Neptune* étoit arrivé à Barcelone, le *Constant*, l'*Hercule*

et l'*Orient* à Carthagène, et l'on s'attend à tous momens d'apprendre l'arrivée du *Réal*, de la *Ste. Elisabeth* et des autres vaisseaux, avec la relation de tout ce qui s'est passé dans le combat, dans lequel, comme dit M. de Court, Dom Navarro et tous les commandans des vaisseaux du roi d'Espagne ont donné de grandes preuves de leur valeur, chacun ayant été attaqué par 2, 3, 4 et 5 Anglois.

Le Comte d'Argenson au Comte de Saxe.

A Versailles, le 6 Mars 1744.

J'ai reçu presque en même-temps, Monsieur, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le 2 par la poste; et les 3 et 4, par des couriers qui sont arrivés cette nuit à une heure l'un de l'autre : j'en ai rendu compte ce matin au Roi, et voici les ordres et les instructions que Sa Majesté m'a commandé de vous donner pour vous conduire dans la situation embarassante où vous êtes.

Vous continuerez de suivre l'embarquement que vous avez commencé; mais sans y mettre de précipitation, et vous n'y apporterez que la sorte d'apparence d'empressement qui convient, pour marquer que le Roi n'abandonne pas le projet qu'il a formé, et dont l'exécution ne dépend que des secours et des facilités, qui lui ont été promis de la

part des partisans du roi Jacques, mais sur lesquels on ne peut compter, tant qu'on n'aura point de nouvelles précises.

Sa Majesté ne juge donc point à propos, dans les circonstances présentes, que vous sortiez de la rade de Dunkerque, pour passer en Angleterre, jusques à ce que vous soyez informé directemeut par ceux du parti du roi Jacques qui sont dans le secret, que tout est prêt pour vous recevoir, et que le lieu du débarquement vous soit précisément indiqué. Si ces nouvelles, ces indications, ces assurances nous venoient plutôt qu'à vous, je vous dépêcherois aussi-tôt un courier pour vous en informer et pour vous porter les ordres de Sa Majesté.

Une autre circonstance, aussi esentielle pour déterminer votre depart, est la position et la force de l'escadre de l'Amiral Norris. Il est certain que vous ne pouvez faire votre débarquement que dans un lieu où il ne sera pas à portée de venir le troubler; les mouvemens de cet amiral doivent donc être l'objet continuel de votre attention, et de celle des partisans du roi Jacques en Angleterre. Si son escadre étoit, comme vous le croyez, aux Dunes, on ne pourroit penser à tenter l'entrée de la Tamise, ni même le débarquement à Maldon, puisque le même vent qui vous conduiroit dans ce dernier lieu, le porteroit en même-temps sur vous.

Mais ce qui doit vous mettre en garde sur les rapports qui vous sont faits, c'est que, malgré les apparences de certitude qui vous

ont été données de quatre endroits différens, que le vendredi 28 février on avoit aperçu à Douvres la flotte de l'Amiral Norris, il est certain que ce même jour, la frégate la *Médée*, qui devoit servir de cinquième vaisseau à l'escadre de M. de Barailh, et qui a été obligée, à cause de son démâtement, de relâcher au Havre, a été à la rade de Sainte-Heleine par ordre de M. de Roquefeuille, pour voir ce qui s'y passoit. Le vent ne lui a pas permis, à la vérité, d'en approcher plus près que d'une lieue; mais le commandant a remarqué distinctement 11 vaisseaux, dont 4 de trois ponts, et les autres de soixante canons et au-dessous, outre trois vaisseaux qui étoient mouillés du côté de Spithéad. M. de Roquefeuille n'a pû être instruit de ce fait, la *Médée* n'ayant pû le joindre à cause de l'accident qui lui est arrivé.

Je dois aussi vous informer, et M. de Barailh vous l'aura dit sans doute, qu'il a été mandé à M. de Roquefeuille de passer Calais avec son escadre, quand il saura celle de Spithéad en mer, et d'aller alors escorter le convoi qui doit partir de Dunkerque pour la rivière de Londres. Cet ordre a été envoyé à M. de Roquefeuille, par un exprès le 2 de ce mois, et il a été écrit à M. de Barailh en conformité.

Les 4 vaisseaux du roi, qui sont dans la rade de Dunkerque, doivent y être joints par le *Saint-Michel*, avant le départ du convoi; mais quand le convoi ne seroit conduit que par ces 4 premiers vaisseaux dans la

Tamise, on estime quils suffiroient, si l'escadre de l'Amiral Norris n'est pas à portée de l'empêcher, n'y ayant d'ailleurs que 3 à 4 vaisseaux en état d'être armés dans les ports de cette rivière, y compris la *Princesse-Royale*, qui étoit à la bouée du Nord, et qui a dû passer à Spithéad. Vous savez même qu'on espère que deux de ces vaisseaux se rangeront du côté du roi Jacques.

Quant aux bâtimens marchands, que vous marquez pouvoir être armés en guerre dans la Tamise, il est certain que les marchands n'en ont point de 40 à 50 canons, et que tous les bâtimens marchands ne seroient pas en état d'offenser les navires françois chargés de troupes, dont plusieurs ont depuis 12 jusqu'à 26 canons.

Les derniers ordres envoyés à M. de Barailh, portent, qu'il doit mener le convoi à la rade de Hoop, et faire ensuite le débarquement dans le lieu qui sera jugé le plus convenable, suivant les avis que vous aurez des dispositions qui seront faites dans le pays pour vous recevoir.

Dans le cas où le débarquement ne pourroit se faire, il est ordonné à M. de Barailh, de ramener le convoi au plutôt.

M. de Roquefeuille a pareillement ordre de rester avec son escadre à l'entrée de la Tamise, et de reprendre, sous son escorte, le convoi à son retour, si l'expédition n'avoit pas lieu.

Au surplus, sur la communication que j'ai donnée à M. de Maurepas de vos dernières

lettres, il vient d'expédier de nouveaux ordres à MM. de Roquefeuille et de Barailh.

Il mande à M. de Roquefeuille, d'observer soigneusement l'escadre de Norris, et de s'entendre avec M. de Barailh pour ne point faire partir le convoi, si elle étoit à l'entrée de la Tamise, et à portée d'empêcher le passage de ce convoi.

Il écrit en même-temps à M. de Barailh, de suivre pour le départ du convoi les avis de M. de Roquefeuille, et ceux que vous lui donnerez pour le lieu où se fera le débarquement. On le prévient aussi, qu'au lieu d'aller dans la rade de Hoop, il pourra être question de débarquer les troupes à Maldon ou à Colchester dans la province d'Essex, ou dans tel autre lieu que vous jugerez à propos d'indiquer, suivant les avis que vous recevrez de ceux du parti en Angleterre, et la connoissance que vous aurez de la situation des choses dans ce pays-là.

La lettre, signée *Red*, dont vous m'avez, monsieur, envoyé l'original, pourroit être suspecte de supposition; cependant, lorsqu'on examine bien toutes les circonstances et les précautions que celui qui en est l'auteur, vous conseille de prendre, on a peine à y reconnoître le caractère d'un espion; mais le plus sûr est de n'y avoir aucune foi, et vous voyez, par ce que je vous marque des intentions du roi, que Sa Majesté désire des assurances d'un autre genre et d'un autre poids pour consommer l'opération, et s'engager à tenter le débarquement.

Au reste, Sa Majesté desire extrêmement, qu'en marquant de sa part autant de fermeté qu'elle fait pour la suite d'un projet qui a été, dans l'origine, entrepris sur la foi du secret, et que l'arrivée subite du Prince de Galles a entièrement déconcerté, par la publicité qu'elle y a donnée, toutes les difficultés qui surviennent aujourd'hui à chaque pas pour l'exécution de ce projet, soient pesées et examinées avec le Prince de Galles et avec ceux qui le conseillent; en sorte que, si l'on est obligé d'abandonner l'entreprise par l'impossibilité absolue de l'accomplir, cette impossibité soit reconnue authentiquement par ceux du parti du roi Jacques, et qu'ils soient les premiers eux-mêmes à conseiller le désistement de l'entreprise.

Je vous envoie, Monsieur, les lettres de service que vous me demandez pour M. de Puiguyon, et qui ont été oubliées lors des autres expéditions.

Je joins aussi une lettre pour faire embarquer à vos ordres M. Thomassin, commissaire provincial d'artillerie.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

Comme il y a très-long-temps, Monsieur, que j'écris, et que je ne pourrois que répéter à M. de Ségent une partie des choses que je vous mande, je me contenterai de lui accuser

cuser, en un mot, la réception de ses lettres, et je le renvoyerai à vous pour avoir communication de ce que vous jugerez à propos de lui confier des instructions de Sa Majesté; d'ailleurs je suis bien aise de ne pas différer plus long-temps le départ de votre Courier.

Le Prince ÉDOUARD STUART *au Comte* DE SAXE.

Du 9 mars 1744.

Je n'ai pas entendu, Monsieur, que M. Norris avoit échappé de Portsmouth jusque à la recette de votre lettre; c'est une aventure que je n'avois pas lieu de soupçonner, les ordres de M. de Roquefeuille portant de les bloquer la dedans. Et s'il est certain que M. Norris est aux Dunes avec vingt navires de guerre, je ne comprends pas d'où il vient que M. de Roquefeuille ne l'avoit pas suivi, le vent étant autant favorable pour l'un que pour l'autre, et ainsi avoir exposé la petite escadre de M. de Barailh avec les transports à la discrétion d'une force si supérieure, ses ordres le portant également à soutenir la transportation avec tout son pouvoir en cas de besoin. Je ne saurois assez vous expliquer l'état de nos amis en Angleterre dans la conjoncture présente, pour vous le faire comprendre si bien qu'elle est nécessaire; et pour cette raison, je vous envoie le porteur de celui

qui a mené toute cette affaire entre la Cour de France et nos amis en Angleterre, à qui vous pourrez bien vous fier de tout ce qu'il vous dira là-dessus. Le désespoir que vous marquez sur l'obscurité qui couvre cette affaire à présent, me donne des preuves de votre zèle pour la réussite de cette entreprise, et j'espère que vous serez toujours persuadé de l'estime et de l'amitié que j'aurai toujours pour vous..

Signé CHARLES P.

Le même au même.

Du 11 mars 1744.

Je viens d'être rendu certain, Monsieur, d'une fâcheuse nouvelle, par le retour de M. Malloch, que j'avois envoyé vous porter mes complimens hier, que M. Norris avoit échappé de Portsmouth, et qu'il se fortifioit de jour en jour dans les Dunes; il est impossible qu'il n'a pas senti les effets de ce mauvais temps autant que nous; mais s'il y a lieu de craindre que son escadre peut encore s'augmenter de force, le plutôt que nous pourrions l'attaquer, le plus à bon marché nous aurions la victoire, du quoi je ne me mets pas en doute. Des avis de bonne part me portent qu'il n'y avoit en tout en Angleterre qu'on pouvoit équipper que 17 vaisseaux de guerre, et qu'on ne pouvoit les

augmenter que jusqu'au mois de juin ; et si on a ramassé un nombre de mauvaises frégates ou autres vaisseaux marchands pour nous faire peur, ou pour soutenir leur crédit avec les partisans de l'aveuglement qu'ils ont répandu dans l'Europe, ça ne devoit produire aucun effet entre nous que celle de nous presser de le développer. M. de Roquefeuille a eu ordre de soutenir la transportation avec toute sa force ; il n'y a pas moyen de le faire qu'en chassant Norris des Dunes ; et de quoi serviroit-il de le différer, puisque après avoir été battus, notre état ne deviendra pas pire qu'il est à présent ; mais s'il arrive autrement, comme nous avons lieu de croire, la résistance en Angleterre ne sera pas fort grande. On m'a donné avis que nos amis avoient gagné deux des premiers navires de l'escadre de Norris, et il y a lieu d'espérer qu'il y en a quelques autres qui ne se battront pas de bon cœur contre leur prince et leur patrie ; c'est pourquoi je vous prie de faire bien mes complimens à Mrs. de Roquefeuille, Bart et Barailh, et de représenter tout ça au conseil de marine de ma part. Vous m'avez donné tant de marques de votre amitié pour moi, et du zèle pour le service du roi mon père, que je mets toute sorte de confiance en vos soins, pour faire réussir un projet, qui ne peut se terminer qu'en comblant le Roi et la France de gloire, et en mettant toute l'Europe en tranquillité.

Signé CHARLES, P.

Le Comte DE SAXE *au Prince* ÉDOUARD STUART.

A Dunkerque, le 11 mars 1744.

Monseigneur, le Roi, mon maitre, m'ordonne de faire connoître à votre Altesse Royale que les circonstances fâcheuses qui sont survenues, la nécessitent à suspendre dans ce moment-ci l'exécution de l'entreprise et à la remettre à un temps plus favorable.

Le mauvais temps, les vents, la position de l'Amiral Norris et l'incertitude de celle de M. de Roquefeuille, et sur-tout le ravage de la dernière tempête sur nos vaisseaux de transport, qui ont presque tous perdu leurs chaloupes, des ancres, des cables et d'autres agrets qu'il est ou impossible ou difficile de remplacer dans ce moment-ci, sont autant de contre-temps qui justifient l'ordre que Sa Majesté m'a fait adresser de faire débarquer ses troupes, et de les faire rentrer dans Dunkerque.

Le Roi m'ordonne en même-temps, Monseigneur, d'assurer votre Altesse Royale qu'il ne perdra pas de vue les intérêts de votre auguste maison, et que Sa Majesté ne rétarde l'exécution du projet, que dans l'espérance de le réprendre à la première occasion favorable qui se présentera.

Je ne saurois, Monseigneur, exprimer ma douleur à votre Altesse Royale de ce délai et combien j'en suis peiné.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, Monseigneur, de votre Altesse Royale, le très-humble et le très-obéissant serviteur.

P. S. Il vient dans le moment d'échouer encore un navire chargé de troupes, et le reste est en très-grand danger.

Le Prince Édouard Stuart au Comte de Saxe.

Du 13 mars 1744.

C'étoit un plaisir bien sensible pour moi, Monsieur, d'entendre, par le retour de M. Malloch, que vous n'étiez point découragé par toutes les fâcheuses aventures qui nous sont arrivées, et votre projet des bâtimens pêcheurs, avec 30,000 hommes pour faire suer l'Angleterre, me plaît infiniment. Je me persuade qu'ayant débarqué 10,000 de ces trente, en quelque coin du pays que ce débarquement se feroit, nous n'aurions pas lieu de les rembarquer, ou de craindre la conséquence. Ce qui vous occupe à cette heure, demande la fermeté d'un esprit fait comme le vôtre. Vos soins et votre inquiétude pour ce projet vous feront bien concevoir l'impatience avec laquelle j'attends votre réussite avec le conseil de marine, après l'arrivée de M. de Roquefeuille.

Signé Charles P.

P. S. La Cour me fit entendre, avant de par-

tir de Paris, qu'il y avoit une somme d'argent entre vos mains, de laquelle je devois me servir, selon mes besoins; vous aurez la bonté de remettre 500 louis d'or, entre les mains de Lord Carryll, porteur de ceci.

Le Maréchal de NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

A Douai, le 29 avril 1744.

Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin, et celle de M. d'Argenson que vous y avez jointe, que je vous renvoie.

Vous êtes absolument le maître d'accepter, si vous le jugez à propos, l'homme qu'on vous propose, ou d'en indiquer un autre, s'il y en a quelqu'un qui vous fasse plus de plaisir. Je serois bien fâché de décider d'un sujet qui doit être de votre choix et de votre goût. D'ailleurs je suis convenu avec M. de Sechelles qu'il falloit faire un détachement de la prévôté pour votre armée; mais il est nécessaire que vous choisissiez votre prévôt.

Vous connoissez les sentimens tendres et respectueux avec lesquels je suis.

Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Quand vous voudrez, mon cher Maréchal, nous finirons les complimens; il ne doit

point y en avoir entre nous ; mais c'est à vous à commencer.

Le même au même.

A Douai, le 30 avril 1744.

Je crains, Monsieur, d'avoir oublié de vous remettre des imprimés de la déclaration de guerre de la Reine d'Hongrie, et j'avoue que c'est une faute ; mais j'espère que vous m'excuserez : j'en joins ici quelques-uns pour la réparer. J'ai aussi l'honneur de vous envoyer le discours prononcé par M. de Fénélon à l'assemblée des Etats-Généraux, avec copie de leur délibération dans laquelle il paroît qu'ils chancèlent un peu sur le parti qu'ils ont à prendre ; lisez-la, je vous prie, avec attention, et me faites part de ce que vous en pensez.

Vous êtes sans doute informé, qu'il est arrivé 500 hussards à Leuse, et qu'ils ont poussé des patrouilles sur l'Escaut, jusques à Mortagne. On a dû vous rendre compte également, que le 29, on a commencé à Tournay à poser les planches pour fermer les écluses et former l'inondation, ce qui va déranger la navigation de Condé à Mortagne.

Je ne vous fais part de ces avis que par la crainte que j'ai, qu'on n'ait pas eu l'attention de vous en rendre compte aussi exactement que je l'ai recommandé ; mais je ne me mêlerai point de vous parler des précautions qu'il peut y avoir à prendre sur

ces deux articles; vous le savez aussi bien que moi, et vous avez, en cas de besoin, le régiment de Berchiny auprès de Bavay, et celui de Beausobre au Quenoy que je présume très-disposés à bien exécuter les ordres que vous jugerez à propos de leur donner.

Soyez persuadé, je vous prie, de mon tendre attachement; c'est tout le compliment que je veux faire, mon cher Maréchal; car je crois que c'est à moi de vous donner l'exemple, comme le plus vieux.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

A l'Abbaye de Cisoin, le 16 mai 1744.

J'ai reçu votre lettre, mon très-cher Maréchal; l'intention du Roi est que, si vos détachemens rencontroient des troupes, on leur demande au qui vive, *de quelle nation*. Si on répond *hollandois*, on leur demandera si elles sont auxiliaires de la Reine de Hongrie, et si elles en conviennent, vous les ferez charger; si au contraire elles se déclarent simplement Hollandoises sans être auxiliaires, vous les laisserez passer librement, ou si elles occupent des postes de la domination de la Reine de Hongrie, vous les ferez sommer de se retirer.

Vous connoissez, mon cher Maréchal, le sincère attachement et tous les sentimens avec lesquels je suis très-parfaitement et très-véritablement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

DE PAR LE ROI.

Sa Majesté, voulant pourvoir à ce qu'il ne soit commis aucun désordre pendant le cours de la présente guerre, par ses gens de guerre dans le marquisatde Bergen-op-zoom, situé dans le pays ainsi appellé dans la généralité hollandoise, appartenant à l'Electeur Palatin, Sa Majesté a défendu et défend très-expressément à tous Officiers, Capitaines, Chefs et Conducteurs de ses gens de guerre, tant de cheval que de pied, François et Etrangers, de loger ni souffrir qu'il soit logé, aucun de ceux étant sous leurs charges dans ledit Marquisat et ses dépendances, ni qu'il soit enlevé ou fouragé aucune chose, à peine aux Chefs et Officiers de désobéissance et de répondre en leur propre et privé nom des torts et dommages soufferts, et aux Cavaliers, Dragons et Soldats de la vie; d'autant que Sa Majesté a pris et mis, prend et met le Marquisat et tout ce qui en dépend sous sa protection et sauve-garde spéciale. Mande et ordonne Sa Majesté à tous Prévôts des Maréchaux et autres Officiers de Robe-Courte sur ce requis, de se saisir des contrevenans à la présente et d'en faire une si grande et si sévère punition qu'elle serve d'exemple aux autres. Défend aussi Sa Majesté, aux Intendans et Commissaires départis dans ses armées et pla-

ces frontières, pour l'exécution de ses ordres, de taxer ni de comprendre dans les mandemens qu'ils pourront envoyer pour faire payer la contribution, aucun fermier, tenancier, ou habitant du Marquisat de Bergen-op-zoom, et pour témoignage de ce qui est en cela de la volonté de Sa Majesté, elle a permis et permet aux officiers de l'Électeur Palatin de faire mettre et opposer en tous lieux du Marquisat de Bergen-op-zoom que bon leur semblera, les armoiriers de Sa Majesté, avec ses panonceaux et bâtons royaux à ce qu'on n'en prétende cause d'ignorance.

Fait à Lille, le 14 mai 1744.

Signé LOUIS.

Et plus bas D'ARGENSON.

État ou Description du Marquisat de Bergen-op-zoom, appartenant à S. A. S. E. Palatine, sous la domination ou souveraineté de la république d'Hollande.

La Ville de Bergen-op-zoom donne le nom au Marquisat.

S. A. E. comme Marquis de Bergen-op-zoom y jouit de tous les drois regaux et domainiaux, et possède ce qui suit :

Le Palais ou la Residence, la Balance, la Boucherie, le Lombart, les Moulins, les Prisons, tous étant édifices appartenans en propre à S. A. E.

Quartier occidental et méridional du Marquisat.

Cette partie consiste dans le village de Wouve avec un château ci-devant fortifié et ensuite démoli, et les villages suivans : Wouve, grand village, Herle, Langendyke, Mœrstrate, Vorenseynde, Borgwliet, Zuirgust, Hildernis inondé, Woensdrecht, Ossendrecht, Putte, Huybergh, Halsteren, Noort-geest, Auvergne-polder, Buymoer.

Quartier occidental et oriental.

Oudenboch, Seggen, Ondzgastel, Nieugastel, Rucphen, Hocre, Standaerbuyten, isle.

Quartier du Nord.

Fuynaert, Hyningh, isles.

Dans le Marquisat, il y a douze moulins appartenans à S. A. E.

Plus, 51 fermes ou metairies très-considérables, consistant en plus de 5600 arpens de terre.

Dîmes, censes, rentes, digues, etc.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp devant Menin, le 25 mai 1744.

J'ai reçu, mon très-cher Maréchal, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de hier et de ce matin. Les mou-

venens des hussards qui sont à Oudenarde, et les différentes promenades qu'ils font, ne m'auroient pas paru mériter la plus légère attention, ni pouvoir donner le soupçon d'un projet; mais la circonstance que vous m'apprenez dans votre lettre, qu'ils font accommoder le chemin d'Oudenarde à Watinghen, sembleroit annoncer que les ennemis ont dessein de s'avancer de ce côté-là, et qu'ils voudroient pousser une tête d'hussards en avant; cependant je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prendre des précautions plus recherchées pour se garantir de leurs entreprises; ils ne sont point assez en force pour vous attaquer, et s'ils se rassembloient en plus grand nombre par un mouvement des troupes qui sont dans les environs de Bruxelles, je compte que par les mesures que vous avez prises, vous en seriez informé assez à temps pour m'en donner avis; et dans ce cas, non seulement je vous envoyerois les 4 bataillons qui vous sont destinés, et que j'ai envoyé en avant sous les ordres de M. Lowendal pour la construction et la garde de notre pont sur la Lys; mais je vous renforcerois encore par une augmentation considérable d'escadrons et de quelques bataillons, afin de vous mettre en état de les repousser, et je compte que vous vous en acquitterez avec grace.

Aussi-tôt que le pont sera fait, je vous marquerai l'endroit où il conviendra de déposer les fascines que vous avez fait faire, et les gabions que M. de Brezé a annoncé à M. de Crémille.

Par rapport aux 60 mille sacs de grains que vous avez trouvés, nonobstant le petit détour des bons P. J. M. Duverney, de concert avec M. de Sechelles, doit avoir écrit à M. de Brezé et à M. de Ségent, pour les faire acheter en tout ou partie, et pour les employer au service de l'armée; ils prendront sans doute les mesures nécessaires, pour que les ennemis n'en profitent pas; mais d'ailleurs je vous regarde, mon très-cher Maréchal, comme une très-bonne et très-vigoureuse sauve-garde, et tant qu'ils seront sous votre protection, je n'ai pas peur qu'on nous les enlève.

A l'égard des menaces que font les hussards autrichiens aux habitans d'entre l'Escaut et la Lys, pour empêcher qu'il amènent les fourrages qu'on leur a ordonnés, je ne puis pas croire que ce soit par ordre du Général; car, entre nous, il seroit étourdi d'exposer ses propres sujets aux inconvéniens que leur refus leur occasionneroit suivant les règles de la guerre. Vous ferez très-bien d'en écrire, et de faire sentir qu'il est de l'intérêt même de la Reine d'Hongrie, que ses sujets se rédiment par le payement exact des contributions réglées, et selon la réponse qu'il vous fera, le Roi en ordonnera ce qu'il jugera convenable.

Sa Majesté a voulu voir par elle-même la situation de la place et des fortifications de Menin; j'ai eu l'honneur de l'accompagner ce matin dans quelques endroits que j'avois reconnus moi-même hier au soir. On ne peut trop admirer son application et sa fermeté,

mais aussi elle sait rendre justice aux bons Officiers : jugez ce qu'elle pense à votre égard à plus forte raison.

Soyez persuadé, mon très-cher Maréchal, du tendre attachement avec lequel je suis très-véritablement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

An Camp devant Menin, le 26 mai 1744.

Je crois devoir vous faire toujour parts exactement, mon très-cher Maréchal, de toutes les nouvelles qui me viendront de la position et des mouvemens des ennemis ; je commence par vous envoyer la copie d'un bulletin que je reçois dans l'instant et qui me vient d'une personne assez sure.

Je n'ajoute pas une foi bien entière à la particularité de l'avis, où l'on dit que le mouvement que les ennemis font, est dans le dessein de nous venir attaquer.

Je crois cependant qu'il est bon que vous en soyez prévenu, pour prendre les mesures nécessaires pour s'opposer à toutes les tentatives qu'ils pourroient faire, soit pour se porter entre l'Escaut et la Lys, soit pour tourner du côté de Dunkerque, où l'on sait que le roi d'Angleterre a toujours dessein de faire quelque insulte.

Dans ces circonstances, mon très-cher Maréchal, comme vous avez plus de temps pour penser et réfléchir sur les objets, que

je n'en ai par les occupations extraordinaires dont je suis chargé, je vous prie de reconnoître par vous-même tous les postes que l'on pourroit occuper pour s'opposer aux desseins qu'ils pourroient former de ce côté-ci, aussi bien que les chemins qu'il faudroit tenir pour les couper et les prévenir, s'ils se portoient du côté de Dunkerque; et je crois que vous prendrez les mesures convenables pour être bien averti des mouvemens qu'ils feront, afin de pouvoir faire échouer leurs desseins : je n'ai pas de besoin de vous le recommander, je dois être tranquille puisque vous êtes à portée les faire reconnoître, et je suis persuadé qu'il ne vous échappera rien de tout ce qu'ils pourront faire.

Soyez toujours persuadé, mon très-cher Maréchal, du sincère attachement et de tous les sentimens avec lesquels je suis, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

A Werwick, le 3 juin 1744.

Je reçois, Monsieur et très-cher Maréchal, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, et celle que vous avez reçue de M. le Général Debrosse, Ministre du Roi de Pologne à la Haye, que je vous renvoie cijointe.

Il n'y a rien de mieux, à mon avis, que

ce que vous proposez ; et c'est pour l'exécuter que je vous envoie le journal du siège. Vous ajouterez de votre côté ce que vous jugerez à propos de mander de votre position et de vos mouvemens. Je serai exact à vous informer de la suite de nos opérations ; mais il me paroît essentiel que vous parliez en même-temps de l'exacte discipline de nos troupes, afin que l'on connoisse que le Roi ne fait point la guerre en Pandour et en Tartare, comme ses ennemis lui en ont donné l'exemple ; c'est un témoignage que vous rendrez à la vérité, et elle ne sauroit être assez connue, afin de rétablir les sentimens de l'honneur et de l'humanité dans ceux qui paroissent y avoir renoncé durant tout le cours de cette guerre. Ces sentimens sont trop bien en vous, mon très-cher Maréchal, pour que vous ne traitiez pas cet article comme il le mérite.

Vous pourrez y ajouter, que le Roi n'a jamais eu en vue que la paix dans l'affaire de la succession d'Autriche, et que c'est par les mauvais procédés des uns et les infractions des autres, que Sa Majesté, voyant d'ailleurs que l'on ne vouloit se prêter à rien de juste et de raisonnable, a été obligée enfin de se mettre elle-même à la tête de ses armées. La maison ci-devant d'Autriche veut-elle donc compter parmi ses prérogatives, qu'on ne sauroit avoir de prétentions sur ses états, sans violer tous les droits ? C'est cependant là son système, et c'est avec ce même système, qu'à l'exemple de ses ancêtres, elle veut armer

mer aujourd'hui en sa faveur toute l'Europe. Qu'on examine les progrès de son élévation, les moyens qu'elle a mis en usage pour y parvenir, et les titres de ses acquisitions, et l'on verra si cette puissance mérite d'en être crue quand elle crie à l'injustice. On sera seulement surpris que le corps germanique ait été si long-temps la dupe et la victime de son ambition, et l'on reconnoîtra en même-temps que tous les états d'Allemagne doivent à la France leur liberté et leur rétablissement dans leurs droits naturels et leurs privilèges.

Vous connoissez toutes ces grandes vérités, mon très-cher Maréchal; mais il est étonnant que la plupart de ceux qu'elles regardent de près, y fassent si peu d'attention, dans un temps sur-tout où ils commencent, depuis près de trois siècles, à respirer pour la première fois du joug pesant de la maison d'Hapsbourg.

Je quitte cette matière, pour revenir à notre siège. Vous savez que les temps continuels de pluie qu'il a fait, nous ont empêché de le commencer plutôt, et de le pousser ensuite avec toute la vigueur que nous aurions été en état de faire sans ce contretemps.

Vous ne serez jamais assez persuadé de l'inviolable et tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être depuis long-temps plus véritablement que personne, Monsieur et très-cher Maréchal, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp devant Menin, le 3 juin 1744.

J'ai reçu, mon très-cher Maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin par rapport au détachement de M. de Lutteaux : je me suis bien attendu que les ennemis, qui vous savent aussi près d'eux, prendroient des précautions pour assurer leur convoi, et qu'ils ne le feroient pas passer à portée de pouvoir être coupé : ils ont bien fait de prendre ce parti ; car les dispositions que vous aviez faites, ne leur laissoient aucun autre moyen de l'éviter, et quoique ce détachement n'ait point trouvé l'occasion d'exécuter le projet qui vous avoit déterminé à le faire partir, je crois toujours qu'il est très-avantageux qu'il ait paru ; cela contiendra les ennemis, et peut-être n'oseront-ils pas risquer de faire passer des troupes à Ypres, comme les nouvelles que je reçois aujourd'hui, annoncent qu'ils en ont le dessein ; ils seront sans doute informés de la force de ce détachement, et ils sentiront le danger d'exposer un corps plus foible ; de sorte qu'il faudroit marcher avec des forces supérieures, et, dans ce cas, il faudroit abandonner Gand pour porter du secours à Ypres, leur armée n'étant point assemblée.

Soyez persuadé, mon très-cher Maréchal, de tous les sentimens avec lesquels je suis

très-parfaitement et très-véritablement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signe le Maréchal DE NOAILLES.

Je vous prie, mon cher Maréchal, de prendre vos précautions et de tâcher d'être bien informé, pour empêcher les ennemis de jetter dans Ypres une plus forte garnison; cela n'est vraiment intéressant que par l'attention qu'y font nos jeunes courtisans; car je voudrois que toute l'infanterie des ennemis fut dans leurs places. Vous savez, mon cher Maréchal, ce que je vous suis.

Le même au même.

Au Camp sous Menin, le 8 juin 1744.

Vous me faites une question, mon cher Maréchal, qui exige que j'aie recours à vous-même et à vos propres connoissances pour y répondre. Vous me demandez si vous passerez la Lys, dans le cas où les ennemis passeroient l'Escaut : cette question ne peut se résoudre que suivant les différentes suppositions qu'il faut toujours faire dans notre métier.

1°. La bonté de votre poste, et si il est tel que vous puissiez et que vous deviez le défendre.

2°. La comparaison des forces de l'ennemi avec les vôtres.

3°. Sur les nouvelles que vous aurez de leur véritable dessein, parce qu'il ne conviendroit pas de faire une démarche qui sembleroit annoncer quelque timidité.

4°. Combiner le temps qu'il leur faudroit pour se porter sur vous, par la nécessité où ils seroient, d'ouvrir des marches, selon la description que vous m'avez faite vous-même du pays qui se trouve entre l'Escaut et la Lys, avec celui qui nous seroit nécessaire pour vous envoyer un secours proportionné à leurs forces; enfin, quelle seroit la position que vous pourriez prendre, si vous étiez obligé de repasser la Lys, pour soutenir Courtrai, et empêcher le passage de cette rivière.

Il seroit fort à desirer que vous pûssiez demeurer dans la position où vous êtes : elle pourroit déterminer les ennemis à prendre le parti de se porter sur Gand et derrière le canal de Bruges; ce qui seroit le mieux à tous égards, par rapport à l'entreprise à laquelle le Roi s'est déterminé; vous pourriez alors choisir un poste entre les ennemis et nous, assez à portée pour que nous pûssions en peu de temps vous aider de la plus grande partie de nos forces, en cas qu'ils eussent envie de tenter quelque chose.

Si vous jugiez qu'il fut nécessaire de fortifier encore le camp où vous êtes par quelques redoutes, par quelques retranchemens, ou autres obstacles, pour leur ôter toute envie de venir passer l'Escaut et de vous tâter, vous êtes bien le maître de prendre les précautions que vous jugerez convenables. C'est tout ce que je puis vous dire, mon cher Maréchal; mais comme nous avons un maître à la tête de cette armée-ci, et qu'il est actuellement à portée que nous puissions savoir

promptement quelles sont ses intentions, j'écrirai à Lille pour rendre compte de ce que vous m'écrivez et de la réponse que je vous ai faite.

Soyez persuadé, mon très-cher Maréchal, de mon sincère attachement et de tous les sentimens avec lesquels je suis très-véritablement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

Au Camp devant Ypres, le 10 juin 1744.

J'ai reçu, mon cher Maréchal, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier, et j'avois déja reçu la réponse et les ordres du Roi. Sa Majesté desire que l'on évite, par toutes les précautions qui seront possibles, la nécessité de repasser la Lys; et je vous avouerai, qu'outre le désagrément de paroître se retirer aux approches des ennemis, je craindrois que, s'ils devenoient les maîtres du terrein d'entre cette rivière et l'Escaut, ils ne rendîssent notre communication avec Lille extrêmement difficile. Je crois donc, mon cher Maréchal, que nous devons tous les deux de concert, apporter tous nos soins pour éviter cet inconvénient. De ma part, je vais travailler à faire mes arrangemens pour le siège, de façon à pouvoir disposer de 38 bataillons et d'autant d'escadrons pour vous renforcer, si le cas l'exi-

geoit. De votre côté, mon cher Maréchal, je crois que vous devez vous appliquer à choisir une position avantageuse, fortifier votre camp, et former tous les obstacles qui seront possibles pour arrêter les ennemis et leur en imposer. Quand l'expédition d'Ypres sera faite, il y a lieu de croire que ces messieurs n'auront pas envie de nous venir chercher, et qu'à leur tour ils chercheront à nous éviter.

Je ne vous en dirai pas davantage ce soir; il est 11 heures, et je suis depuis ce matin à cheval : j'ajouterai seulement que la seule idée de vous voir rétrograder, inquiète le Roi. Vous connoissez, mon cher Maréchal, mon sincère attachement pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Je suis si las ce soir que je radote; j'espère que demain je raisonnerai plus juste.

Le même au même.

Au Camp devant Ypres, le 11 juin 1744.

Il y a bien long-temps, mon cher Maréchal, que je n'ai reçu de lettre qui m'ait fait autant de plaisir que celle que vous m'écrivez aujourd'hui de Courtrai. J'approuve et j'applaudis aux dispositions que vous avez faites, et que vous vous proposez de faire; vous pouvez demander hardiment tout ce qui vous sera nécessaire et vous serez servi comme vous méritez de l'être.

Vous demandez 24 pièces de canon de 4

au-lieu de 24 : je vous ferai passer toute l'artillerie de campagne que j'ai, ce qui va, je crois, à 60 pièces ; comme je ne veux point combattre sans vous, je la crois aussi bien entre vos mains que par-tout ailleurs.

Je vous ferai passer incessamment un renfort de 7 à 8 bataillons : j'en mettrai un autre par échelon avec la Maison du Roi entre Courtray et Ypres, pour être en état de vous joindre d'un moment à l'autre, et je m'arrange de façon pour l'attaque d'Ypres, que j'espère qu'avec 20 ou 25 bataillons j'en viendrai à bout s'il est nécessaire, afin d'être en état de marcher avec tout le reste de mes forces pour vous joindre ; après quoi, peut-être, pourrions nous, Dieu aidant, faire repentir ces messieurs de passer des rivières à portée de nous.

Continuez de vous arranger à Courtrai de manière à n'avoir rien à craindre d'un coup de main, et trouvez bon que je vous dise qu'il ne seroit pas hors de propos de repandre sourdement, en en confiant le secret à quelque indiscret, ce dont il ne manque pas dans nos armées, que vous avez reçu ordre du Roi de fortifier Courtrai, pour y mettre un dépôt en sûreté, l'intention du Roy étant de se porter le long de la Lys vers Gand.

Comme je remarque dans votre lettre que vous avez 400 toises dans vos fossés, guéables, je crois que vous feriez bien de faire retenir la riviere par l'écluse d'Harlebeck pour mettre de l'eau dans vos fossés ; cette

précaution auroit trois objets : le premier, celui qui concerne particulièrement vos fossés de Courtrai.

Le second, de rendre la Lys plus difficile à passer entre Courtrai et Menin en supposant qu'on le pût.

Le troisième, en cas que les ennemis voulûssent tenter de la passer au-dessus d'Harlebeck, la retenue des eaux que vous auriez faite et celle que je pourrois faire à Menin, nous mettroient en état de donner une sacade pour renverser tous leurs ponts.

Je ne vous en dirai pas davantage, mon cher Maréchal, pour ne pas retarder le retour de votre courier et pour satisfaire à d'autres occupations qui sont très-intéressantes.

Vous connoissez, Mon cher Maréchal, mon tendre et sincère attachement pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

P. S. Depuis ma lettre écrite, mon cher Maréchal, et qui seroit partie il y à trois heures si votre courier avoit paru, je reçois votre seconde lettre d'aujourd'hui ; il est malheureux que ces 50 hommes se soient laissé investir et prendre prisonniers : il faut tâcher d'inspirer plus de vigilance et de précaution à ceux qui vont à la guerre ; mais cela ne doit pas empêcher d'y envoyer ; au surplus ce n'est pas un grand malheur, il faut espérer même que cet exemple opérera sur vos autres partisans l'attention nécessaire pour ne pas tomber dans le même cas.

Je vous envoyerai demain six ingénieurs ;

mais vous devez bien sentir que dans le temps d'un siège, ces Messieurs n'aiment pas infiniment d'être detachés pour d'autres ouvrages ; ainsi je les ferai succéder les uns aux autres.

Le même au même.

Au Camp devant Ypres, le 13 juin 1744.

J'ai reçu votre lettre de ce matin, mon cher Maréchal. Vous me faites un veritable plaisir de ne me plus demander d'ingénieurs ; ils étoient au désespoir d'être obligés de s'éloigner du siège, et je vous assure qu'ils vont être bien contens, quoique dans toute autre circonstance ils seroient charmés de travailler sous vos ordres.

Je ne sais si nous avons des palissades en magazin à Menin : je m'en ferai informer, et s'il y en a, vous pouvez compter que je vous les ferai conduire sans aucun retardement ; mais je crois que vous pensez comme moi, qu'on ne peut pas défaire celles qui sont placées, sur-tout pendant notre siege.

Tout l'équipage d'artillerie de campagne y est arrivé et il y est à vos ordres ; ainsi vous pouvez en disposer quand vous le jugerez à propos ; mais je crois qu'il est nécessaire que M. de Ségent commande des chevaux de la Châtellenie de Courtrai pour les venir chercher, avec plus de diligence et plus de facilité.

Par rapport aux 7 ou 8 bataillons que je

vous ai annoncé pour commencer à vous renforcer, vous les aurez également aussitôt que vous jugerez qu'ils vous seront nécessaires; mais j'attendrai que vous me les demandiez, du moins pendant quelques jours, parce que je m'en servirai pour la contrevallation d'Ypres, et pour faire construire plusieurs redoutes au moyen desquelles j'espère resserrer la garnison de façon qu'elle ne puisse faire de sortie, en cas que nous fussions obligez de diviser nos forces de cecôté-ci.

Je ne suis point étonné de la tranquilité des ennemis, et j'ai peine à croire qu'ils osent faire de grandes entreprises, sans avoir le renfort qu'ils attendent de la part des Hollandois ou du Prince Charles; et je crois qu'ils ne les recevront pas de quelque temps, sur-tout celui du Prince Charles, puisqu'il est encore au-delà du Rhin.

Vous connoissez, mon cher Maréchal, le tendre et sincère attachement que j'ai pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

Au Camp devant Ypres, le 15 juin 1744.

La réjouissance que vous avez faite, mon cher Maréchal, dans votre camp et à Courtrai, et celle qui s'est faite dans le même temps à Lille, ont fait prendre quelque allarme ici à nombre de personnes, dont je

n'ai point été du nombre. Je vous remercie de la bonne nouvelle que vous m'avez marquée concernant l'armée de l'Empereur; plus je la souhaite véritable, plus je desire d'en apprendre la confirmation.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. de Berchiny dont je vous envoie la copie. Je compte que si les avis qu'il m'envoye étoient véritables, vous en auriez eu connoissance, et vous m'en auriez informé. D'ailleurs j'ai de la peine à croire que les ennemis osent s'avancer sur Tournay et laisser Gand et tous leurs derrières entièrement à découvert. Quoiqu'il en soit, je vous prie de me faire part des nouvelles que vous avez de leurs mouvemens, de ce que vous en pensez, de ce que vous connoissez des routes qu'ils pourroient prendre pour venir à vous, soit en passant l'Escaut vers Espières, soit en tout autre endroit, sur combien de colonnes ils pourroient s'avancer, du temps qu'il leur faudroit pour arriver sur vous, et de quel renfort vous auriez besoin pour vous mettre entièrement à l'abri de toute entreprise. Marquez-moi aussi, je vous prie, quels sont vos derniers avis sur la force de leur armée.

Je n'ai pas besoin, mon cher Maréchal, de vous recommander toutes les précautions possibles, pour vous mettre en état d'attendre le secours qui vous sera envoyé.

J'écris à M. de la Basecque, qui est a Menin, de ne rien négliger pour être sur les avis, de vous faire part de tout ce qu'il ap-

prendra ainsi qu'à moi, de fermer les écluses pour gonfler la Lys et soutenir l'inondation de Menin, et de faire partir le second Bataillon de Wittemer pour joindre le premier qui est à votre armée.

Je lui marque que je lui envoie demain la compagnie franche des chasseurs, pour battre l'estrade et courre le pays. Prévenez vos hussards, car l'habit verd de nos chasseurs pourroit bien leur porter malheur, si on n'y prend garde.

Il est bien essentiel, à tous égards, d'accélérer le siège d'Ypres ; j'ai bien reconnu ma place, et mon point d'attaque est fixé. J'ai été aujourd'hui à Lille où j'en ai rendu compte à Sa Majesté ; elle se rendra après-demain à son armée, et la tranchée sera ouverte en forme le lendemain. En attendant je profite des arbres et des hayes qui sont près des glacis, pour commencer à faire mes premières communications, et même ébaucher une partie de la première paralèlle. Dès que l'artillerie pourra être placée et j'espère qu'elle ne tardera pas de l'être après l'ouverture de la tranchée, les progrès, si je ne me trompe, seront rapides, et mettront une fin prompte à cette grande entreprise.

Vous connoissez, Mon cher Maréchal, tous les sentimens de la tendre amitié et du sincère attachement que je vous ai voués.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Copie de la lettre de M. le Comte de Berchiny à M. le Maréchal de Noailles.

A Pont-à-Marque, le 14 juin 1744.

Monseigneur, M. de Grassin m'a mandé hier, qu'il venoit d'apprendre qu'on avoit marqué un camp à Escouaffe, Herines, jusqu'à Saulsoy, près de Tournay, où il doit y avoir un Officier-général; qu'on y travailloit à des communications, en applanissant les chemins dans toute cette partie; il ajoute qu'il apprend d'un autre côté, qu'on construisoit trois ponts sur l'Escaut. Ces nouvelles m'ont d'abord paru absurdes; mais, un instant après, un émissaire, que j'avois envoyé à Tournai, et un autre qui m'arrive dans ce moment de cette place, m'ont confirmé la nouvelle du campement, sans avoir pu me rien dire sur l'étendue du camp, ni sur la construction des trois ponts sur l'Escaut; ainsi il ne faut pas douter de la première nouvelle. Je ne conçois pas, Monseigneur, quel est le projet des ennemis, à moins que ce camp ne soit formé pour la subsistance des troupes qui doivent former leur armée. Mais de quelque façon que l'ennemi pense, dès qu'il aura une armée à Tournai, je ne vois pas que cette partie soit en sûreté, et s'il leur prend envie d'occuper Orchies, la communication de Douai à Lille

est perdue sans ressource, et sans que je sois en état d'y remédier, à cause du peu de monde que j'ai sous mes ordres pour garder 10 à 12 lieues de pays, c'est-à-dire, depuis Turcoin, Roubaix, Lannoy jusqu'à Douai, et par où l'ennemi peut percer en force. Tant qu'ils ne tenteront que d'y envoyer de petits partis de 5 à 600 hommes, je ne crains pas qu'ils inquiètent cette communication, parce que je crois avoir pris pour cela toutes les précautions nécessaires.

Vous n'ignorez pas, sans doute, Monseigneur, que la Marque est un méchant petit ruisseau qu'on peut passer par-tout, et qu'il ne commence à être quelque chose qu'au-dessous du pont à Bouvines, que je fais garder comme je puis par des cavaliers à pied, du régiment de Colonel-général; l'autre partie ne vaut pas mieux. Le régimeut d'Orléans, qui garde les bois de Rache, aussi à pied, pourroit être mieux employé, peut-être, ailleurs qu'à une manœuvre qui demande, en cas d'attaque, une vigoureuse défense.

D'ailleurs, vous savez, Monseigneur, que ce pays-ci est coupé par-tout; par conséquent, peu propre pour la manœuvre de la cavalerie. Je ne vois donc pas que je puisse tirer de l'utilité des deux régimens de Colonel-général et d'Orléans que j'ai ici.

Permettez-moi de vous répéter encore, Monseigneur, que, pour conserver cette communication, je regarde Cison comme un poste de la dernière conséquence; celui d'Orchies l'est encore bien davantage et infi-

niment meilleur. Les bois de Rache et de Flines, qui se touchent et qui ne laissent pas d'être étendus, doivent toujours être farcis de troupes, sans quoi les partis pourroient se glisser aisément sur le grand chemin de Douai, qui passe dans le milieu de ces bois.

Sur toutes ces représentations, donnez-moi, Monseignenr, s'il vous plaît, vos ordres, et, en cas que j'aie omis quelque chose, M. le Chevalier de Bela y suppléera, connoissant, comme moi, la situation de ce pays. Je suis, etc.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

Au Camp devant Ypres, le 22 juin 1744.

Je vous dépêche ce courier, mon cher Maréchal, pour vous informer des avis que je viens de recevoir. On me mande qu'il y a un corps de troupes considérable qui a remonté l'Escaut, et qui est actuellement campé auprès de Tournai; on n'en dit pas le nombre, mais je crois que vos émissaires pourront en avoir eu connoissance et vous en informer plus exactement; ainsi je vous prie de me marquer, par le retour de mon courrier, quelles sont ces troupes, en quoi elles consistent, et quelles sont vos réflexions sur cette marche. Il est très-nécessaire, mon très-cher Maréchal, que vous envoyiez plusieurs émissaires pour savoir combien il reste de troupes du côté d'Oudenarde et du côté

de Gand, et pour découvrir, autant qu'il sera possible, si l'intention des ennemis est d'abandonner ces deux parties-là, ou si, au contraire, ils paroissent toujours dans le dessein de les soutenir et de les garder. Vous sentez aussi bien que moi les différentes observations qu'il convient de faire à cet égard, et que c'est du parti qu'ils prendront définitivement, que doivent dépendre nos mouvemens et les précautions que nous avons à prendre; car il se peut très-bien qu'ils n'aient d'autres vues que de vous faire déplacer pour se replier ensuite du côté de Gand, et se porter en force de ce côté-çi, après vous avoir engagé à vous éloigner de leur passage. J'attendrai avec impatience le retour de mon courier, pour savoir les nouvelles que vous aurez pu en apprendre et ce que vous en pensez, afin de me déterminer sur le parti qu'il convient de prendre; et si vous jugiez qu'il fut nécessaire de faire faire quelques mouvemens à vos troupes, je pense que vous feriez bien de venir ici, afin que nous puissions concerter ensemble les opérations, et recevoir les ordres du Roi.

J'écris dans l'instant à M. de Berchiny, et je lui mande de se rassembler avec le régiment de Grassin, à portée de Lille, et de pousser des partis en échellon jusqu'auprès de Tournai, pour reconnoître ces troupes et se rendre certain de tous leurs mouvemens, dont il m'informera à tout instant.

M. d'Argenson mande à M. le Duc d'Harcourt de se rassembler à portée de Valenciennes,

ciennes, et j'envoie ordre au régiment d'hussards de Rougrave, de se rendre aussi à Valenciennes, d'où il viendra joindre M. de Berchiny, et, au moyen de ces dispositions, nous serons en état de prendre le parti que nous jugerons convenable.

Vous connoissez, mon cher Maréchal, mon tendre et sincère attachement pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

P. S. Je vous prie de faire dire au Sr. Fischer de se rapprocher, en remontant l'Escaut jusqu'auprès de Menin, où il recevra mes ordres.

Le même au même.

A Dunkerque, le 5 juillet 1744.

Quoique je vous croie, mon cher Maréchal, beaucoup mieux instruit que moi des mouvemens des ennemis et des renforts qu'ils reçoivent, je ne veux cependant pas négliger de vous faire part des nouvelles que je reçois de M. le Prince de Pons, qui les tient du Sr. Fischer; peut-être ne méritent-elles pas beaucoup d'attention, sur tout la prétendue copie de la lettre du Roi d'Angleterre; mais il est nécessaire d'être instruit de tout, et on en fait l'usage que l'on juge à propos.

Je compte aussi, mon cher Maréchal, que vous voudrez bien me faire part de ce que vous apprenez de votre côté, et que vous me dépêcherez des courriers sur les moindres circonstances, afin que je sois en état

d'en rendre compte au Roi, qui doit arriver ici mercredi.

Vous connoissez, mon cher Maréchal, le tendre et sincère attachement que j'ai pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

P. S. Tâchons, mon cher Maréchal, de savoir les forces des ennemis en détail, et leur véritable position. Je n'ai rien à vous recommander, ni sur les précautions à prendre, ni sur la vigilance, pour n'être pas surpris, non plus que sur l'attention à être bien informé. M. le Prince de Pons, qui est à Dixmude, aussi bien que M. le Comte de la Motte-Houdancour, qui est à Loo avec la Maison du Roi, seront sous vos ordres, au premier moment que vous croirez en avoir besoin, et je volerai avec le reste à votre aide; mais je crois que cela sera fort inutile. Je desire cependant de voir finir notre affaire de Furnes le plutôt qu'il sera possible, afin de nous rassembler, ou du moins de nous mettre à portée les uns des autres. Vous savez, mon cher Maréchal, à quel point je vous honore, et vous suis tendrement attaché.

COPIE de la lettre de M. le Prince DE PONS, à M. le Maréchal DE NOAILLES, le 5 juillet 1744.

Je viens, Monsieur, de recevoir les nouvelles ci-jointes du Sr. Fischer, écrites de Gand, le 2 du mois.

Cinq bataillons Autrichiens, venus de Luxembourg, ont joint l'armée des ennemis; 4 bataillons et 9 escadrons Hollandois, venus de Bréda, ont joint le corps du Prince Maurice de Nassau; les 4 régimens Anglais, qui sont arrivés à Ostende, devoient y rester jusqu'au 7; mais ils ont reçu ordre de marcher en toute diligence pour joindre l'armée et arriver hier à Bruges, aujourd'hui à Belem, et le 6 à l'armée. Les troupes de Saxe-Gotha doivent aussi y arriver le même jour. On a commandé un grand nombre de chariots à Bruges pour accélérer la marche de ces 4 régimens, et on a envoyé de Gand à Belem 600 chariots pour les y attendre. Les 6000 Hollandais auxiliaires doivent débarquer le 10 à Ostende avec les régimens Anglais du Colonel Brene et Mordan. Le bruit de leur armée est qu'ils veulent attaquer M. le Maréchal de Saxe, l'armée du Roi étant trop éloignée pour le secourir. Ce dernier article ne prouve pas qu'ils soient bien instruits de notre position.

Le Sr. Fischer m'envoie la copie de la lettre du Roi d'Angleterre, écrite à Milord Wade, que je joins ici sur une feuille séparée.

J'ai fait partir hier au soir un parti de 15 maîtres, 15 dragons et 20 hommes de pied, commandé par un Lieutenant de cavalerie intelligent. Je l'ai envoyé sur Bruges; il pourra me donner des nouvelles de la marche des 4 régimens qui doivent, par le rapport ci-dessus, être d'hier à Bruges, et des chariots qui ont été commandés. Je fus hier à une petite lieue de Nieuport, en suivant

le canal, sur lequel il n'y a aucun passage : j'en ai fait retirer tous les bateaux. Je ne crois pas qu'aucun parti puisse sortir de cette place pour avancer dans le Furnanbac. Le pays est couvert dans cette partie, et coupé par des ruisseaux et des fossés qui les empêchent de s'y engager : j'envoierai cependant des partis pour être informé de ce qui pourroit sortir de cette place.

Le S^r. Fischer fit hier matin une prise de 9 chariots à la porte de Bruges, sur lesquels il y avoit 60 sacs d'avoine et des provisions : j'ai cru devoir mettre une taxe, pour le rachat des chevaux par les paysans, que j'ai fixée à 100 livres par cheval.

Le Franc de Bruges a fourni jusques ici les fourages de ce camp, et s'est engagé de continuer à les fournir exactement. Il n'y a point de plaintes et la discipline est observée exactement.

Le Maréchal DE SAXE *au Maréchal* DE NOAILLES.

Le 6 juillet 1744.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier 5 de ce mois.

Je soupçonne la lettre du roi d'Angleterre au Général Wade être une pièce composée : elle renferme trop d'idées ; elle me fait

craindre quelque entreprise sur M. le Duc d'Harcourt ; car pour ici, vous pouvez être tranquille : s'il passe l'Escaut, je repasserai la Lys ; tous mes arrangemens sont pris pour cela, et le camp est tracé sur deux lignes avec Courtrai, sur le centre de l'infanterie. Courtrai est accommodé de façon à n'être point emporté, et ce seroit le plus beau jour de ma vie, où ils tenteroient de l'attaquer de vive force, pour faire le siège. Il seroit assez divertissant de voir cette entreprise, et je crois que les ennemis reconnoîtroient bientôt leur erreur ; et à quoi cela les meneroit-il ? Après y avoir fait périr leur infanterie, il faudroit toujours passer la Lys, ce qui est une entreprise folle devant une armée en présence.

Je ne puis donc croire que les ennemis passent l'Escaut ; s'ils se rassemblent sous Gand, et qu'ils marchent à moi, en laissant la Lys à gauche, je crois qu'il sera à propos que je me porte à Wouslar ; je ne connois pas ce camp ; mais l'on m'a dit qu'il étoit meilleur pour les ennemis que pour nous ; cela suppose que c'est une espèce de boëte, ce qui ne vaut rien. S'il m'est possible d'y aller après-demain, je m'y rendrai pour revenir le même jour.

La position des ennemis est toujours la même : ils ont laissé 300 hommes, de leur dernier transport, malades à Ostende ; le reste, qui est assez mauvais, campe auprès de Gand ; leur ancien corps de troupes est toujours à Gaure. Les Anglais et les Hanovriens con-

sommment ensemble 32,000 rations de pain. Les Hollandais du camp de Bréda ne sont pas encore arrivés ; mais doivent arriver, ainsi que les 3000 hommes de Saxe-Gotha, qui ne valent pas grand chose ; il n'y a encore que 3000 Autrichiens avec le duc d'Aremberg à une lieue au-dessous d'Oudenarde ; le reste pourroit bien être en mouvement, pour tomber sur le corps au Duc d'Harcourt. Je ne puis faire usage ici ni de la Maison du Roi, ni de la cavalerie, qui est avec le Prince de Pons ; quant à son infanterie, je lui donnerai tout le temps d'arriver ; mais quand même les ennemis passeroient l'Escaut, vous auriez celui de finir le siège de Furnes. Je fais mon possible pour être bien informé des mouvemens des ennemis. J'ai tous les jours plusieurs espions dans leur camp, qui se savent aider les uns et les autres, et des partis en avant. Quant à ce que vous desirez savoir du nombre des ennemis, cela est assez difficile en détail, parce qu'ils ne sont pas rassemblés ; il y a dans le parc de l'artillerie des Anglais 72 pièces de canons, parmi lesquelles il y en a plusieurs de 24, etc.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

A Dunkerque, le 9 juillet 1744.

J'ai reçu, mon cher Maréchal, la lettre que vous m'avez écrite, par laquelle vous me faites part du dessein que vous avez formé,

de changer de camp. Je crois pouvoir vous assurer que vous ferez plaisir au Roi de ne point quitter la position où vous êtes, que Furnes ne soit pris : c'est une affaire de peu de jours, et le dessein de Sa Majesté est de vous renforcer d'abord après par un nouveau corps d'infanterie, en attendant que son armée se rapproche en entier de la vôtre.

Son intention étant de marcher sur l'Escaut, et d'y prendre une position qui puisse contenir les ennemis, et les empêcher de faire des mouvemens et de passer cette rivière, je vous prie de me mander en général les camps que l'armée du Roi et la vôtre pourroient y occuper à portée l'une de l'autre, et le temps qu'elles y pourroient subsister.

Je vais demain matin au siège ; à mon retour je ferai un mémoire plus détaillé sur les objets que le Roi peut avoir, et sur lesquels j'ai besoin d'éclaircissemens que vous seuls pouvez me donner.

Vous connoissez, mon cher Maréchal, mon tendre et sincère attachement pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

A Dunkerque, le 11 juillet 1744.

J'ai reçu, mon cher Maréchal, votre lettre d'aujourd'hui lorque j'étois sur le point de vous écrire.

Furnes a demandé a capituler lorsque j'étois allé visiter la tranchée ; je n'attendois

que d'apprendre que la capitulation fut signée pour vous le mander : je compte en recevoir la nouvelle d'un moment à l'autre.

Je voudrois pouvoir aller conférer avec vous, ou que vous puissiez vous rendre ici auprès du Roi ; mais ni l'un ni l'autre n'étant possible, je prends le parti de vous envoyer M. de Crémille, afin que nous puissions nous concerter sur l'exécution des intentions du Roi.

Sa Majesté ne paroît plus désormais occupée de l'idée de former aucune nouvelle entreprise particulière ; il s'agit de faire une guerre de campagne, de manœuvrer et de vivre aux dépens de l'ennemi, en tenant l'armée du Roi et celle que vous commandez, toujours à portée de se réunir si le cas l'exigeoit.

Mon idée seroit que l'armée du Roi s'avançât sur Rousselaer et de-là sur Deynse, où l'on établiroit des ponts sur la Lys, tandis que celle qui est à vos ordres s'avanceroit à Vive-St.-Eloy et se rapprocheroit de Deynse.

Par-là on seroit, je crois, à portée d'empêcher les ennemis de tenter le passage de l'Escaut ; on pourroit leur donner de la jalousie sur Gand et le canal de Bruges, et on les détermineroit peut-être à s'y porter. Le pays est abondant pour les subsistances. En 1696, l'armée du Roi, sous les ordres de M. le Maréchal de Villeroy, subsista 93 jours dans le camp de Machlem qui est près de Deynse.

Je vous prie, mon cher Maréchal, de me

dire votre sentiment sur l'idée de ce mouvement, qui me paroît remplir tout l'objet qu'on peut, quant à présent, se proposer, et si vous imaginez quelque chose de mieux, je compte que vous m'en ferez part avec la même franchise que je m'ouvre à vous.

M. de Crémille suppléera à plusieurs questions que je ne vous ferai point dans cette lettre. Comme il est instruit des nouvelles qui nous sont venues ici de l'affaire du Rhin, il vous en informera. C'est une affaire qui ne me paroît point encore finie, et d'un moment à l'autre, il y peut survenir des événemens bien intéressans. Dans de pareilles circonstances, il est de la prudence d'être toujours en liberté, de faire ce qui paroîtra le plus utile et le plus important au bien général des affaires.

Mandez-moi, avec votre franchise ordinaire, ce que vous croyez de plus convenable dans la conjoncture présente.

Vous connoissez, mon cher Maréchal, mon tendre et fidèle attachement pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

A Dunkerque, le 15 juillet 1744.

Vous savez sans doute, mon cher Maréchal, que M. le Maréchal de Coigny, après avoir forcé les lignes de la Lauter, s'est retiré sur la Motter. Cet événement renverse entièrement les plans que l'on auroit pû former

de ce côté-ci ; l'objet le plus intéressant est d'empêcher tous les projets que le Prince Charles pourroit former sur l'Alsace et la Lorraine, et de rassurer les Provinces qui avoisinent cette frontière, et où les esprits sont montés, de manière qu'un Pandour est capable d'y jetter l'alarme.

Le Roi a pris de lui-même la résolution de s'y rendre en personne ; et il me semble que cette démarche ne peut que lui faire beaucoup d'honneur, et dans son propre royaume et dans le pays étranger. Il est glorieux pour lui de se porter vers l'endroit le plus menacé, et où les discours des ennemis annoncent les plus grands efforts et les plus grands effets.

Toute la défense de la frontière où nous nous trouvons, va être entièrement remise et confiée à vos soins. Le Roi vous laisse une armée de 65 bataillons, y compris 1 bataillon d'artillerie et 117 escadrons, outre 9 bataillons anciens, 10 nouveaux, 40 de milices et 17 à 18 escadrons nouveaux qui sont dans les places : je vous en envoie l'état ci-joint.

Par rapport à l'artillerie, vous aurez les 1500 chevaux destinés à l'armée du Roi en Flandres ; on prend les 1000 chevaux de réserve et les 400 que l'on avoit fait venir des évêchés, pour le corps d'armée qui va se mettre en marche vers l'Alsace.

M. de Vallière reste sur cette frontière à vos ordres, et M. du Brocard servira à votre armée sous les siens et sous les vôtres. Vous connoissez toute l'intelligence et le mérite

de M. de Vallière; M. du Brocard n'en manque point; mais il aime encore mieux suivre ses idées que les intentions de son Général, et il sait mieux les règles de l'artillerie que celles de la bienséance. J'ai cru que vous deviez en être prévenu afin de le contenir dans de justes bornes.

Vous ne manquerez pas non plus d'ingénieurs; l'état vous en sera envoyé des bureaux de la guerre, ainsi que de tout ce qui a rapport au service de votre armée.

L'objet de vos opérations sera moins de faire que d'empêcher qu'on ne fasse, et je m'imagine que, si les ennemis formoient le dessein de quelque entreprise, Maubeuge ou Furnes en seroient l'objet.

On va travailler à force à mettre cette dernière place en meilleur état que lorsque nous l'avons attaquée, et il y a déjà des ordres donnés pour y faire entrer 60 mille palissades.

M. de Sechelles vous auroit été d'un grand secours pour tout ce qui concerne le soin de la frontière, et je suis persuadé que lorsque vous l'auriez connu par vous-même, vous auriez été également content de son travail et de sa conduite personnelle.

Quelque regret que j'eusse eu à le quitter, je m'étois déjà préparé à vous en faire le sacrifice; mais le Roi a voulu conserver l'Etat-Major de son armée, et M. de Sechelles nomément, qui doit suivre Sa Majesté.

Ainsi M. de Ségent continuera de vous tenir lieu d'intendant d'armée, et pour ce qui concerne l'administration économique de

la fontière, M. de Sechelles laissera ici M. Massart, qui sera subdélégué général de son intendance de Flandres; c'est un homme qui a beaucoup de connoissances du pays, de talens et de travail; vous pourrez vous en aider, et il ne vous sera point inutile. J'en ai été extrêmement content en 1742, qu'il n'y avoit point d'intendant en Flandres ni en Hainault.

Je suis bien fâché, mon cher Maréchal, de prendre congé de vous par écrit; j'aurois bien voulu qu'il m'eût été possible de vous embrasser avant que de partir et de vous aller voir, ou à vous de venir ici; mais les occupations d'une part, et la distance de l'autre s'y opposent trop fortement.

Je ne serai plus désormais à portée de combattre à vos côtés, comme je m'en étois flatté; mais en quelque endroit que je me trouve, je ne vous oublierai pas, et j'espère que vous ne m'oublierez point. Votre gloire personnelle me sera toujours chère, j'y prends trop d'intérêt, et je compte trop sur votre amitié pour que vous puissiez refuser de me donner souvent de vos nouvelles. Soyez, je vous prie, mon cher Maréchal, aussi sensible que je le desire, aux assurances de mon tendre et fidèle attachement.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le même au même.

A Dunkerque, le 18 juillet 1744.

Je partage bien sincèrement avec vous, mon cher Maréchal, les mêmes sentimens

au sujet de notre séparation et de l'éloignement dans lequel nous allons être l'un de l'autre ; il y a long-temps que vous connoissez la manière dont je pense et le tendre attachement que j'ai pour vous, ainsi je ne vous en dirai pas davantage.

Je ne me refuserai jamais à ce que vous desirerez de moi, et je vous communiquerai toujours avec grand plaisir tout ce que je croirai pouvoir vous être utile, non-seulement par rapport au bien du service du Roi, mais par l'intérêt tendre et vif que je prends à tout ce qui vous regarde.

J'ai répondu à la marge du mémoire que vous m'avez envoyé, et je joins ici deux états, l'un concernant l'artillerie et munitions de guerre qui sont dans les places, l'autre l'état des garnisons.

Vous me faites en effet deux grandes questions, mon cher Maréchal, l'une sur Maubeuge, et l'autre sur Furnes ; je vois bien que je me les suis attirées par le mot que j'ai mis dans ma lettre, sur les entreprises que les ennemis pourroient avoir en vue de former sur cette frontière, ce que je ne les crois cependant pas à portée de faire ; avec tout autre je ne m'expliquerois pas avec la même franchise que je vais faire avec vous ; mais vous le voulez, vous me le demandez, et cela me suffit.

A l'égard de Maubeuge, cette place n'est pas à beaucoup près si mauvaise qu'elle en a la réputation : elle est commandée de deux côtés, il est vrai ; mais en même-temps M. de

Vauban y a remédié par des cavaliers admirables, qui dominent les hauteurs qui peuvent commander la place ; on peut d'un côté y pratiquer une inondation, et la Sambre, qui passe au travers de cette ville, oblige un ennemi à séparer ses quartiers ; ce qui peut donner occasion d'en attaquer quelqu'un avec avantage.

Vous me demandez, si je pense que vous deviez passer par Condé pour vous porter en avant, en longeant la Haine et vous avancer sur Mons pour occuper les ennemis sur leurs derrières, afin de les faire revenir sur leurs pas et prévenir par là le siège de Maubeuge ; cette manœuvre, qui est en elle-même audacieuse, me paroîtroit bonne si l'on étoit dans le cas de vouloir bien se commettre à une action ; mais dans la circonstance où nous sommes, il me paroît qu'il convient de l'éviter, d'autant plus que les suites n'en pourroient être aussi avantageuses pour nous qu'elles pourroient l'être à nos ennemis, et c'est, à ce qui me semble, ce qu'un Général doit toujours peser dans ses démarches ; ainsi je croirois qu'il conviendroit mieux de chercher quelque position favorable, de laquelle on pût traverser les opérations du siège et tomber sur quelqu'un des quartiers des ennemis, qui nécessairement se trouveroient séparés les uns des autres, parce qu'alors on est le maître de n'aller que jusques au point que l'on veut ; ce qui n'est pas de même dans une action générale, et sur-tout dans des pays ouverts, comme ils le sont de ce côté-là ; au

surplus, on doit s'en rapporter à vous sur le choix des postes, et je crois que vous en pouvez trouver d'assez convenables à portée de Maubeuge sur le haut de la Sambre. Je n'ai pas eu le temps de les examiner assez en détail pour vous en indiquer aucun, ni vous dire ce que j'en pense; j'ai d'ailleurs tant de choses dans l'esprit, par rapport à la situation des affaires, que je ne puis me rappeller sur-le-champ les notions que j'ai pû avoir sur cette partie-là; mais au premier moment que j'aurai de plus libre, je vous envoyerai les éclaircissemens que je pourrai prendre, soit par moi, soit par d'autres personnes qui en ont des connoissances particulières. Je vous indiquerai même en passant un ingénieur géographe qui s'appelle Milordin, qui connoît parfaitement le pays, qui en a levé très-exactement les cartes et qui pourra vous être utile; il demeure à Valenciennes, et M. Massart, subdélégué-général de M. de Sechelles, qui le connoît bien, pourra l'introduire chez vous.

Je finirai l'article de Maubeuge par vous dire, que je ne crois point que les ennemis pensent à en faire le siège, ni même qu'ils portent la guerre dans cette partie: deux raisons me le font penser; la première c'est que les Anglais ne quitteront pas volontiers le voisinage de la mer et leur communication avec Ostende.

La seconde, c'est que M. d'Aremberg, qui a tout son bien aux environs de Mons et de Maubeuge, n'y verroit qu'avec beaucoup de

peine porter la guerre, sur-tout n'y ayant point de magasins pour faire subsister l'armée, qui seroit obligée d'y fourager; ce qui me fait penser que l'armée des alliés ne s'éloignera point des rivières et des canaux.

A l'égard de Furnes, c'est l'objet qui me paroît le plus à la portée et à la bienséance des ennemis, par la même raison des canaux, et c'est, je crois, un des points auxquels vous devez donner le plus d'attention.

Vous m'interrogez sur le parti que vous auriez à prendre, en cas que les ennemis se portâssent de ce côté-là; je trouverois la proposition que vous me faites, de marcher sur le canal qui va de Furnes à Ostende, très-bonne, sans l'article des inondations de Nieuport, qui sont déjà très-grandes, et qui peuvent cependant être encore augmentées, qui vous empêcheroient de pouvoir arriver jusques sur le canal, et qui en même-temps couvriroient les ennemis dans toute cette étendue; à quoi il faut ajouter qu'en leur laissant la liberté du grand chemin des Dunes, ils seroient les maîtres, en masquant Furnes, de se porter jusques à Dunkerque, et vous auriez bien de la peine à y arriver à temps pour les empêcher d'y faire des progrès considérables, quoique les rétranchemens soient en assez bon état.

Je crois donc que le meilleur parti qu'il y ait à prendre, est de vous porter par le derrière du canal de Loo dans la partie qui est auprès de Furnes du côté de la porte d'Ipres, qui ne peut pas s'inonder : en y arrivant le premier,

premier, vous rendez le siège de cette place impossible aux ennemis, et vous êtes également à portée de protéger Dunkerque.

Voilà, mon cher Maréchal, tout ce que je puis vous dire sur les deux plus grandes questions que l'on fit jamais, et sur lesquelles je ne m'expliquerois pas avec autant de simplicité à tout autre qu'à vous, ainsi que je vous l'ai déjà marqué.

Pour revenir au détail, je vous dirai que vous avez dans la personne de M. Massart, subdélégué-général, une personne intelligente, de grande ressource, et avec lequel vous ne manquerez de rien.

Vous verrez incessamment M. de Sechelles qui se rendra auprès de vous, et qui vous mettra au fait de l'état où il laisse toute chose.

Vous avez, M. Pavé, à la tête des vivres de votre armée, dans lequel vous trouverez pareillement tous les secours qu'on peut désirer pour cette partie.

Un objet principal, c'est que vous devez mettre à Maubeuge le meilleur de vos officiers-généraux pour éclairer toute l'étendue de cette frontière, et vous mettre l'esprit en repos; car je crois que M. de Bulckley en est parti pour aller prendre les eaux de Spa; je vous conseille aussi de faire passer aux environs de cette place tout le régiment de Grassin pour faire la guerre aux partis des ennemis qui pourroient s'y avancer, et de placer le nouveau régiment d'hussards de Rougrave, moitié dans Valenciennes et moitié dans Maubeuge, d'où on feroit sortir des

détachemens, soit pour aller avec Grassin, ou avec la cavalerie qui est dans ces places.

J'approuve fort la destination que vous avez faite de M. de Beausobre, et comme vous avez beaucoup de dragons, vous pourriez lui en donner quelques détachemens, aussi bien que quelque infanterie pour joindre avec son régiment, et le mettre en état de courir la partie d'entre Tournai et Lille contre les partis que les ennemis pourroient y faire passer.

A l'égard de votre commandement, mon cher Maréchal, il s'étend depuis la mer jusques à la Meuse; il comprend Charlemont et Rocroi; il va jusques aux frontières de Champagne, et je vous ai fait expédier des lettres qui contiennent les mêmes pouvoirs que les miens.

Par rapport à M. de Fénelon, dès qu'il est gouverneur du Quénoi, il n'a point besoin de lettres particulières pour commander lorsque vous l'approuverez, et je crois qu'il pourra vous y être utile, et que vous ferez bien de l'y envoyer puisqu'il paroît s'en faire plaisir.

Vous me demandez, mon cher Maréchal, de vous envoyer votre régiment de cavalerie légère: je ne puis pas vous en assurer quant à présent; mais vous pouvez être persuadé qu'aussi-tôt mon arrivée dans le pays ou nous allons, je demanderai qu'on vous l'envoye, et je pense que vous ferez très-bien de le mettre avec M. de Beausobre, avec lequel vous savez comme moi, qu'il pourra très-bien se former et prendre de fort bons principes de guerre.

Je vous envoye ci-joint un huilé des environs de Furnes qui pourra vous être utile.

Je finis cette longue lettre, mon cher Maréchal, par le regret que j'ai de ne vous point voir auparavant mon départ; le Roi devoit passer à Lille, et j'aurois été très-flatté de vous y embrasser, mais la route a été changée, nous partons demain, pour St.-Omer, d'où nous allons à Arras par Bethune; ainsi recevez mes adieux par cette lettre, et faites-moi le plaisir de me donner très-souvent de vos nouvelles, je compte qu'elles seront très-bonnes; car il pourroit fort bien arriver que les ennemis feroient quelque sottise dont vous profiterez à coup-sûr, et je ne désespère pas que vous ne nous fassiez chanter quelque nouveau *Te Deum;* mais je vous assure que personne dans le monde ne s'intéressera si vivement que moi dans tout ce qui pourra arriver de gracieux, et que vous n'avez point un ami plus sincère et qui vous aime plus tendrement.

De mon côté je vais tâcher de rétablir un peu la mauvaise besogne qu'on nous a faite là-bas; je ferai tous mes efforts pour faire répentir le Prince Charles de son équipée, et si je suis assez heureux pour vous faire aussi chanter un *Te Deum* d'augmentation, je me flatte que vous y prendrez part.

Adieu donc, mon cher Maréchal, ne m'épargnez pas dans toutes les occasions où je pourrai vous être utile, et ne doutez jamais de l'inviolable et parfait attachement que j'aurai toujours pour vous.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le Comte d'Argenson au Maréchal de Saxe.

A Arras, le 21 juillet 1744.

Dans la nécessité où vous étiez, Monsieur, de changer votre camp, et dans la convenance que vous trouviez à le placer derrière la Lys, vous ne pouviez mieux choisir votre temps pour faire ce mouvement, que celui où vous avez reçu l'augmentation de troupes que le Roi vous a envoyée, pour fortifier votre armée. Je suis très-aise de l'opinion où vous êtes que tant que vous garderez cette nouvelle position, les ennemis ne passeront point l'Escaut.

Sa Majesté approuve l'arrangement que vous vous proposez de faire, pour augmenter le corps de cavalerie, que vous comptez tenir du côté de Maubeuge. La lettre particulière que je vous écris par rapport au mouvement que doit faire le régiment de Rougrave, ne fera que précipiter les ordres que vous avez à donner à cet effet.

La régularité, avec laquelle vous vous proposez de me donner de vos nouvelles deux fois la semaine, me fait grand plaisir, et vous devez juger de l'usage que je ferai de cette relation par l'attachement sincère que vous me connoissez pour vous, et avec lequel je serai toute ma vie, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé d'Argenson.

M. DE SECHELLES *au Maréchal* DE SAXE.

A Metz, le 1 août 1744.

Monseigneur, M. le Maréchal de Coigni est campé à Bischen, sous Strasbourg; le corps de M. de Nadasti s'est avancé jusqu'à Saverne, qui étoit occupé par M. du Chatelet avec 400 hommes; il s'est retiré sous Phalsbourg, et n'a perdu que 7 ou 8 hommes : les ennemis en ont perdu d'avantage. Le feu a été vif, et sans les secours que M. le Duc d'Harcourt y a porté lui même, la retraite n'auroit pas été si heureuse. Nous avons un bon camp à Phalsbourg où M. le Duc d'Harcourt a rassemblé toutes ses troupes; on y fait toutes les dispositions nécessaires pour y recevoir les troupes qui viennent de Flandre. Les trois premières divisions arriveront ici le 2, en partiront le 4, et seront le 9, à Phalsbourg; la dernière division, composée de la Maison du Roi sera ici le 4, et en partira le 6, pour se reunir aux autres le 11; de sorte que la totalité pourra agir le 12.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissaut serviteur.

Signé DE SECHELLES.

P. S. Le Roi arrivera ici le 4, et n'y fera pas un long séjour; les opérations seront intéressantes.

Le même au même.

A Metz, le 5 août 1744.

Monseigneur, j'ai eu l'honnenr de vous mander que M. le Maréchal de Coigni étoit campé sous Schélestat; c'étoit en conséquence de la lettre qu'il avoit écrit à M. le Maréchal de Noailles pour l'informer de sa marche; il lui a mandé depuis, qu'en marchant pour s'y rendre, il avoit trouvé un bon poste sur se canal de Molsheim, sa gauche aux montagnes, et qu'il y demeureroit autant qu'il pourroit; cette position facilite d'autant plus la jonction des troupes qui sont aujourd'hui à Nanci. Le Prince Charles étoit encore campé hier à Hochfeld; les troupes qu'il a à Saverne, s'y retranchent, et M. le Duc d'Harcourt est toujours campé sous Phalsbourg, bien déterminé à tenir son poste, jusqu'à ce que la jonction soit faite, à moins que le Prince Charles ne vint avec toute son armée, ce qui n'est pas vraisemblable.

La Maison du Roi, qui faisoit la dernière division des troupes venant de Flandre, arriva hier, et partira demain pour suivre sa route pour Nanci.

Le Roi est arrivé hier à une heure après-midi en fort bonne santé, et partira d'ici le 8, pour rejoindre sa Maison; la jonction doit être faite le 10, ou le 11.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Mon-

seigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé DE SECHELLES.

Le même au même.

A Metz, le 7 août 1744.

Monseigneur, je partirai demain pour aller joindre M. le Maréchal de Noailles, qui est parti dès hier pour aller faire les dispositions avec M. le Maréchal de Coigni. Le Roi ne part que le 9, et nous espérons qu'il sera le 11 à Schelestat à portée de se mettre à la tête de son armée reunie le 12 ou le 13

M. le Prince Charles est dans son camp sur la Soor, qu'il n'avoit pas passé hier; il paroit avoir dessein d'attaquer nos troupes campées à Phalsbourg. M. le Maréchal de Coigny étoit encore le 5 au soir sur la Brusch; sa gauche à Molsheim, cequi facilitera la jonction des deux colonnes de nos troupes de Flandre, qui marchent par les gorges de Viller et de Sainte-Marie-aux-Mines; le grand événement, qui doit suivre ces dispositions, ne peut être retardé, et vous serez éclairci le 15 ou le 20 de ce mois.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé DE SECHELLES.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Metz, le 19 août 1744.

Vos inquiétudes, Monsieur, n'étoient point sans fondement; nous avons été au moment de perdre notre maître, et ce n'est que d'aujourd'hui que nous sommes pleinement rassurés sur nos allarmes, qui ont cessé par un changement aussi subit qu'inespéré. Je vous ai instruit régulièrement du cours de sa maladie, qui a été une véritable fievre maligne : je vous ai adressé des bulletins de l'état de sa santé, au moins une fois par jour, et souvent deux. Il n'y a que l'irrégularité de la poste qui ait pu vous empêcher de les recevoir exactement, La Reine, Monseigneur le Dauphin et mes Dames de France ont été mandés par le Roi, quand il a commencé à sentir le danger de son état, et ils ont eu la satisfaction, en arrivant, de voir les choses tourner absolument à mieux. La nuit dernière étoit celle que l'on redoutoit avec raison, parce qu'elle répondoit à celle où nous avons éprouvé les plus grands orages. Au-lieu de cela, elle a été tranquille, remplie d'un sommeil paisible, et qui n'a été interrompu que le temps nécessaire pour lui donner des bouillons. La matinée s'est passée de même, et le Roi, à son reveil, s'est trouvé sans aucun mal-de-tête, qui n'avoit pas discontinué pendant tout le cours de la maladie. Le

pouls est tout au mieux; la journée s'est passée de même, et nous voici à minuit, sans qu'on ait entendu parler d'aucun changement dans son état : on doit donc regarder le Roi comme étant en pleine convalescence. Vous pouvez rassurer l'armée sur ses justes inquiétudes et la préparer aux réjouissances aux quelles l'entier rétablissement du Roi donnera incessamment lieu. Je voudrois pouvoir vous aller porter moi-même cette nouvelle, et vous avez eu grande raison de m'envoyer un courier pour la recevoir plutôt.

Je vois que vous ne vous êtes point ébranlé par les mouvemens des ennemis, et que vous attendez avec raison pour vous déposter, de voir clair dans l'objet de leurs démarches. On ne sauroit se persuader qu'ils pensent sérieusement à faire le siège de Lille. On ne peut cependant que louer la précaution que vous avez prise de mettre cette place en état de défense, et de porter en avant un corps qui les éclaire, et qui les rende plus circonspects dans leurs mouvemens : n'épargnez pas, je vous prie, les couriers pour m'en instruire plus promptement ; l'objet devient des plus intérressans, et le Roi marque de l'empressement de savoir quel est le but que les alliés se proposent, et qu'elles seront les manœuvres que vous y opposerez. Vous savez qu'il vous laisse à cet égard une entière liberté, et qu'il se repose avec confiance sur vous de la défense de cette partie importante de la frontière. M. d'Hé-

rouville me rend compte exactement du succès des différens partis que vous envoyez à la guerre. Vous ne sauriez trop y exciter les officiers de bonne volonté qui se présenteront pour y aller, et que vous en jugerez capables. S'il est même nécessaire de les y encourager par des gratifications, placées avec discernement et avec choix, j'y donnerai les mains volontiers, en les proposant au Roi. Soyez persuadé que S. M. ne cherche qu'à réveiller l'émulation par des graces bien placées, et que vous trouverez de ma part tout l'empressement possible pour y concourir. J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus parfait attachement, Monsieur votre etc.

Signé D'ARGENSON.

De l'armée du Rhin, le 19 août 1744.

M. le Prince Charles étant toujours resté sur le Rhin de ce côté-ci, M. le Maréchal de Noailles a pris le parti de rassembler la totalité des troupes françaises et impériales, qui se mettent aujourd'hui en mouvement pour s'approher de la Soor; c'est la seule riviere qui nous sépare du Prince Charles; nous la passerons demain, et nous nous joindrons à M. le Duc d'Harcourt, qui vient aujourd'hui dans la plaine de Saverne, au moyen de quoi il n'y aura plus rien entre les ennemis et nous, et il faut que le Prince Charles repasse le Rhin, ou

qu'il y ait une action qui ne peut que nous être avantageuse.

Le même au même.

A Metz, le 26 août 1744.

Malgré la maladie du Roi, Sa Majesté n'a pas laissé, Monsieur, de se faire rendre compte journellement de tout ce qui regarde la position et les mouvemens de ses armées, et depuis quelques jours, qu'il est en pleine convalescence, je lui lis les lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire; la dernière en date du 20 de ce mois.

Sa Majesté a toujours pensé, comme vous, que le but des alliés étoit de vous déposter de Courtrai, et elle a fort approuvé qu'en pourvoyant avec sagesse et prudence, ainsi que vous avez fait, aux lieux qui sembloient menacés, vous ayez tenu ferme dans votre position; il y a peu d'apparence, en effet, qu'ils pensent sérieusement à faire un siège considérable en Haynaut, en Flandre ou en Artois, à portée d'une armée comme la vôtre, qui peut tomber sur eux lorsqu'ils se seront attachez à une place, et les obliger d'en abandonner le siège aussi-tôt que vous marcheriez à eux. Ce que vous me marquez par votre dernière lettre des troupes et de l'artillerie qu'ils ont à portée de Furnes, désigne donc plus vraisemblablement que leur véritable vue est sur cette place, et vous ne saurez trop porter votre attention de ce côté-là, où ils ne peuvent qu'échouer

tant que vous vous maintiendrez, comme vous faites, sur la basse Lys.

La précaution que vous avez prise d'y faire passer le régiment d'Angoumois, lorsque M. d'Etrées le jugera à propos, est très-sage; il faut qu'il ait grande attention de ne pas manquer le moment, car je crains, eu égard au mauvais état de Furnes, que la garnison n'y soit un peu foible; vous me ferez même plaisir de me rappeller en quoi elle consiste, et qu'elle est la force des bataillons qui y sont; Sa Majesté desireroit aussi de savoir l'état des approvisionnemens de tout genre, et des réparations provisoires qui y ont été ordonnées.

Vous savez que nous avons maintenant une poste établie trois fois la semaine, pour aller et venir directement d'ici à votre armée.

J'ai eu l'honneur de vous envoyer hier la relation de ce qui s'est passé d'avantageux sur le Rhin contre l'arriere-garde de l'armée du Prince Charles. L'exposé du mémoire de M. Wan-der-Putte est vrai; je lui avois promis, du temps que M. le Baillif de Givri commandoit à Dunkerque, le traitement dont il y fait mention; c'est à vous, Monsieur, à juger de l'utilité dont ce partisan peut vous être, et Sa Majesté vous laisse le maître de l'empoyer, si vous voulez, et où vous le trouverez à propos. Je suis avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obeissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

Ordre pour le détachement commandé par M. le Prince de Pons, le 3 sept. 1744.

Le 3, à 4 heures du matin, marcheront de leur camp 6 pièces de canon avec les brigadiers de Royal-Roussillon ; Clermont Prince, Touraine, infanterie, et Dauphin, dragons.

Savoir.

Celle de Royal-Roussillon par Courtrai, suivie de l'artillerie.

Celle de Clermont Prince, par Harlebeck, suivie des dragons Dauphin et de la brigade de Touraine, infanterie.

Ces troupes seront aux ordres de M. le Prince de Pons, et se rassembleront dans la plaine d'Harlebeck.

M. le Prince de Pons marchera en droiture par Anselgheim, sur les hauteurs vis-à-vis Oudenarde, où il se campera ; il fera rassembler le plus de voitures qu'il pourra, et tirera la plus grande partie de sa subsistance du village de Heine, qui se trouvera en avant sur la gauche de son camp.

Ce détachement, n'ayant pour objet que de protéger les fourages, dont les officiers particuliers sont chargés, M. le Prince de Pons ne partira de devant Oudenarde que vers les 9 heures du matin le 4, pour se porter, en longeant l'Escaut, à Saint-Denis vis-à-vis Gand.

Pendant sa marche, il fera assembler, outre les 300 chariots qui lui seront venus de Courtrai avec 300 hommes d'infanterie, tous les chariots des paysans du pays, et fera fourager tous les villages situés sur la rive gauche de l'Escaut.

Arrivé à son camp de Saint-Denis, il renverra par la chaussée, les 300 hommes d'infanterie avec tous les chariots qui lui seront venus de Courtrai et ceux qu'il aura pu ramasser.

Il sera joint, le 4, par les pontons, pour jetter un pont sur la Lys à Laetem, Baerle, ou autres lieux qu'il jugera convenable pour aller camper à Mariekercke. Le 5, après avoir passé, il fera relever son pont et le fera jetter quelque part sur le canal au confluent de la Lierre avec le canal de Bruges, pour y passer le 6. Il sera joint à Marie kereke par les Grassins le 6. Il passera le canal de Bruges, poussant les dragons et le régiment de Grassin en avant jusqu'à Ruislaher, Driés, Cluse, Waerschot et autres lieux, enlevant les Baillifs, Supérieurs, Prieurs et autres, et faisant charger toutes les voitures qu'ils pourront trouver dans le pays, exigeant même d'amples raffraîchissemens dans ces lieux. Ces détachemens réjoindront M. le Prince de Pons le 6 au soir, qui aura fait changer son pont, et l'aura établi sur la Lierre pour y passer le 7 au matin.

Il ira camper le 7 à Belem, et y établira son pont; il y restera le 8 en dè-çà ou en dè-là du canal, comme il le jugera à pro-

pos, et poussera les dragons et le régiment de Grassin, dans toute la partie entre la Lierre et le canal de Bruges, avec ordre de le réjoindre le 8 au soir, dans laquelle partie ils rassembleront tous les chariots qu'ils pourront, les feront charger, et enleveront tous les Baillifs, Superieurs des couvents, et notables des lieux, le tout autant que la possibilité s'y trouvera, remettant à la prudence de M. le Prince de Pons ce qu'il jugera de praticable dans cette expédition.

Le pain lui sera fourni le 4 à Saint-Denis pour cinq jours, et le 9, à son retour, à Deynse.

L'on joint ici les ordres particuliers aux Officiers chargés du fouragement sur ses derrières, pour l'instruction de M. le Prince de Pons, lequel aura la bonté de revenir au camp le 10 de ce mois.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

A Metz, le 6 septembre 1744.

J'ai reçu, mon cher Maréchal, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 d'août et le 2 de ce mois; je suis très-flatté de l'approbation que vous voulez bien donner à nos opérations; nous avons fait, je crois, tout ce qui étoit possible dans les circonstances, et vous en jugerez aisément par le journal de tout ce qui

s'est passé en Alsace depuis l'arrivée des troupes de Fandre, qui a été imprimé à Francfort et que je vous envoie : il est exact.

Nous avons établi un pont sur le Rhin au Fort-Louis, aussitôt le passage du Prince Charles; et dès le 26, j'ai fait passer un détachement de 8 à 9000 hommes aux ordres de M. le Comte de Belle-Île pour suivre les ennemis; M. de Seckendorff en a fait passer un autre à Germersheim, le 27, de 6000 hommes aux ordres de M. de Piosasque et de M. de Segur, qui est à son armée avec nos troupes allemandes; mais il n'a pas été possible de les joindre : on a seulement pris quelques traîneurs et quelques provisions qu'ils ont été obligés d'abandonner.

On travaille actuellement à préparer toutes les choses nécessaires pour le siège de Fribourg, et M. le Comte de Clermont est parti avec un gros détachement pour s'emparer de Rothweil et de Willingen, pendant que l'armée impériale se portera sur le Danube.

Voilà, mon cher Maréchal, notre situation actuelle; j'ai peine à croire qu'elle ranime beaucoup le courage des alliés de la Reine d'Hongrie, sur-tout chez les Hollandois.

Je vous informerai avec un véritable plaisir de tout ce qui se passera, et je vous prie également de me faire part du parti que prendront les ennemis en Flandre; selon les apparences il y a lieu de croire que ce sera celui de la retraite.

Vous

Vous connoissez, mon cher Maréchal, mon sincère et inviolable attachement.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le Comte D'ARGENSON au Maréchal DE SAXE.

A Metz, le 15 Septembre 1744.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le . . . de ce mois, avec les deux états qui l'accompagnent; l'un des troupes de l'armée, que vous commandez, l'autre des 39 bataillons de milice, employés aux garnisons de la frontière depuis la mer jusques et compris Charlemont et Givet. Il n'y avoit, dans ce dernier, qu'un bataillon des troupes Boulonnaises, resté à Boulogne, qui a été omis, et c'est celui-là qui fait le quarantième compris dans l'état qui vous a été remis. Le Roi, à qui j'ai lu votre lettre, a été très-satisfait de ce que vous marquez du bon état de ses troupes, des exercices que vous leur avez fait pratiquer, et de la bonne discipline qu'elles ont observé. Il est question de savoir, si vous croyez pouvoir soutenir la tête de vos quartiers à Courtrai, avec combien de bataillons et quel nombre d'escadrons on pourroit se placer dans les Pays-Bas Autrichiens? Si les ennemis repassoient l'Escaut, et qu'ils vinssent à séparer l'armée, vous pouvez, en ce cas, songer à faire cantonner les troupes qui sont à vos ordres, en tenir une partie dans les places avancées, selon

que vous les y jugerez utiles ou nécessaires, et m'en envoyer le projet sur le pied de repartir environ 35 bataillons de campagne depuis Courtrai, Furnes, Ypres et Menin, jusqu'à Dunkerque, et de placer les 40 autres depuis Lille jusqu'à Givet, y mêlant de la cavalerie, des dragons et hussards, à proportion du service qu'il y aura à faire, et relativement au nombre que vous croirez y pouvoir faire subsister aux dépens du pays, afin d'épargner, comme vous le pensez très-bien, tout autant qu'il se pourra, nos magasins, qu'on ne sauroit trop ménager pour l'avenir.

Lorsque j'aurai reçu l'état du nombre de bataillons de campagne que vous estimerez devoir être mis en garnison dans chacune des places de cette frontière, et de la quantité d'escadrons de cavalerie ou dragons pendant l'hiver, j'en rendrai compte au Roi, ainsi que des Officiers-Généraux que vous aurez agréable de proposer, entre ceux que vous croirez les plus propres à y bien servir. Il n'est pas douteux que Sa Majesté n'approuve fort que vous y demeuriez, et qu'elle n'agrée la proposition que vous faites, d'y laisser M. de Brezé, puisqu'il vous y sera nécessaire. J'attendrai donc votre réponse pour prendre les ordres de Sa Majesté sur le tout, et vous envoyer l'état des Officiers-Généraux qu'elle aura choisis, et les ordres à délivrer aux troupes que l'on pourra mettre en garnison ou en quartier d'hiver dans les provinces de l'intérieur du royaume, les moins éloignées qu'il se pourra de la frontière.

On disposera cependant les ordonnances des semestres ; mais il est bon de vous observer qu'il est d'usage de ne les faire tirer que dans le cours du mois d'octobre, et de ne permettre aux Officiers de s'absenter, qu'après s'être bien assuré que leur présence ne sera plus nécessaire à leur troupe. J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humbre et très-obéissant serviteur.

Le même au même.

A Metz, lé 23 Septembre 1744.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois, sur les motifs qui ont déterminé M. le prince de Pons à retirer les trois bataillons qui gardoient le pont de Belem sous les ordres de M. d'Olonne : j'en ai rendu compte au Roi, et Sa Majesté pense, comme vous, sur la conduite qu'il a tenue en cette occasion ; cependant, comme il mérite d'ailleurs des ménagemens, Sa Majesté s'en remet à vous de lui faire sentir, avec votre politesse ordinaire, les conséquences du poste abandonné, et les moyens que vous aviez de le soutenir ; il faut espérer que dans une autre occasion il trouvera celui de concilier la fermeté avec la prudence.

J'ai l'honneur d'être, avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

Le même au même.

A Metz, le 23 Septembre 1744.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 de ce mois, en m'envoyant l'acte d'accession des Hollandais à la convention de Francfort, pour l'échange et la rançon des prisonniers de guerre. Le second article de cet acte m'a frappé comme vous, et il est effectivement contraire aux intentions du Roi, dont le projet auroit été de confondre les prisonniers des différentes nations qui composent l'armée des alliés pour opérer la délivrance des siens; Sa Majesté a cependant trouvé bon que vous l'ayez ratifié, comme M. de Fénelon l'avoit passé, sauf à en interpréter le sens de manière que, le cas arrivant où les Autrichiens, Anglais ou Hanovriens refuseroient de se conformer au traité, nous ne serions pas obligé à continuer de le garder avec les Hollandais, qu'en attendant l'effet des démarches qu'ils seront engagés de faire pour en procurer l'entière observation, sans que les Hollandais puissent prétendre que cette obligation doive subsister de notre part, lorsqu'il sera évident que leurs prétendus bons offices n'auront été suivis d'aucun succès. Il est sans difficulté que cet article étoit d'une autre importance, que la vue politique que M. de Fénelon a eu, en évitant d'admettre aucune expression qui eût pu donner aux Hollandais la qualification de troupes auxiliaires de la

Reine d'Hongrie, étant au fond assez indifférent de quelle manière nous considérions les troupes de cette république, dès qu'elles agissent conjointement avec nos ennemis. Sa Majesté a approuvé, au surplus, que vous ayez envoyé à M. de Cronstrom les passeports qu'il vous a demandés pour lui et pour M. le Prince de Nassau, et je pense bien que vous les verriez partir eux et leurs troupes avec grand plaisir.

J'ai l'honneur d'être, avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

M. MASSART au Maréchal DE SAXE.

A Lille, le 27 Septembre 1744, à 11 heures du soir.

Monseigneur, il arrive dans le moment un émissaire qui rapporte que les ennemis ont commencé à charger leurs bagages entre 7 et 8 heures du soir; que les troupes se sont mises en mouvement depuis, et qu'elles ont commencé à marcher vers Tournai.

Le même émissaire dit, qu'il a appris, dans le camp, que toute l'armée doit se rendre par différentes routes sous le canon de Tournai, et qu'il n'y avoit pas lieu de douter du décampement.

Comme il a demandé l'ouverture de la porte de Lille, pour m'apporter cette nouvelle, il a été conduit chez M. de Cresny, et ensuite chez M. de Cébéret; c'est sur la pre-

cision de son rapport, que M. de Cébéret, s'est déterminé de commander un détachement de 600 hommes d'infanterie, et de 400 chevaux, qui sortiront demain matin pour suivre les ennemis et savoir ce qu'ils deviendront.

M. de Cébéret a instruit M. du Chayla de ces circonstances, afin qu'il puisse exécuter le projet qu'il a fait, de suivre les ennemis avec 1500 chevaux, qui seront joints par les 600 hommes d'infanterie. M. de Cébéret a desiré, Monseigneur, que j'aie l'honneur de vous faire part de ce détail.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé MASSART.

RAPPORT de l'Émissaire intelligent, et auquel on a le plus de confiance.

26 sept. 1744, à 9 heures du soir.

Mémoire sur la situation où est actuellement l'armée alliée, et sa force.

Le 24 septembre 1744, l'entrepreneur des troupes Hollandaises a conclu un marché avec les habitans des paroisses d'Hérines et des environs pour 500,000 rations de foin, paille et avoine, qui seront payées sur le pied de 7 liards la ration de foin, de 15 pareils 7 liards celle d'avoine, et peu de chose pour la paille; il est stipulé qu'au défaut

de fournitures, les troupes fourageront; et pour donner auxdits habitans le moyen de former les magasins, plusieurs commis se sont rendus à Hérines le 25, pour parcourir le pays et reconnoître les fourages. Les Hollandais doivent y envoyer des sauve-gardes, ce qui fait croire qu'ils décamperont les premiers.

Toutes les troupes auront le pain et biscuit le 27 pour 6 jours; ce qui comprend jusqu'au 2 octobre inclus.

Les entrepreneurs de toutes les troupes n'ont de provisions en farines à Tournai que jusqnes au 31 octobre prochain.

L'entrepreneur des troups Autrichiennes a eu ordre de faire façonner du biscuit à Mons jusqu'à concurrence de 300,000 rations, dont on ignore la destination.

Il y a contestation sur les quartiers d'hiver entre les Hanovriens et les Hollandais; les premiers veulent avoir le pays d'où ils sont sortis, qui est la Campine, pour la cavalerie, et sa dépendance; et pour l'infanterie Malines, Loo, Dieste, Louvain, Tirlemont et les chemins qui conduisent vers Maestricht.

Les Hollandais veulent profiter de ces quartiers, et ne veulent point de Tournai, Mons, Charleroi et leurs dépendances.

L'émissaire a eu un entretien avec les Sieurs Carpentier et Languenave son associé, munitionnaires des Anglais et Hanovriens, le 24, au soir. Suivant ce que les

Hanovriens sont disposés à marcher vers le pays de Juliers et de Gueldre, leur projet, dont on n'est point encore sûr, est de prendre leur route par Ruremonde, et d'établir leur cavalerie à Wassenberg dans quatre villages de ce bailliage ; à Heisseberg et dépendances, à Hambach sur le grand chemin de Cologne à Duren ; leur infanterie à Sittard et dépendances, à Linich, petite ville entre le chemin de Wassenberg et Hambach : c'étoient les quartiers qu'occupoit l'armée de M. le Maréchal de Maillebois.

Le Sieur Carpentier est parti le 25 septembre, pour se rendre à Gand ; il doit être de retour à Tournai le 28 : on saura l'arrangement qu'il y aura.

L'armée alliée sera en deux parties, l'une à Hérines, et l'autre à Tournai.

M. Massart sera instruit, dans la journée du 28 septembre, du décampement de cette armée, ainsi que des noms de chaque régiment. Les listes, qui ont paru jusqu'à présent, ont été enflées par M. le Duc d'Aremberg ; qui a eu soin de cacher le vrai ; il les conserve avec soin : on n'en voit que des divisions ; les ordres qu'il donne sont adressés à chaque Général, qui nomme lui-même le détachement.

Les entrepreneurs même ne peuvent savoir la vérité ; ils livrent à chaque commissaire la quantité qu'il demande : il n'y a de vérification à faire que sur la fourniture du pain, parce que l'excédent de complet seroit inutile et perdu ; on en a fait usage ainsi qu'on va le démontrer.

A l'entrée de l'armée sur la Châtellenie de Lille, elle étoit composée de 74 bataillons et 114 escadrons, sur quoi on déduira le non-complet, les garnisons, détachemens et malades, en suivant la dernière distribution de pain pour les Autrichiens et Anglais seulement. A l'égard des Hollandais et Hanovriens, et sur-tout des derniers, il n'en n'est point question : on les répute complets, ils ont peu de déserteurs et peu de malades.

Savoir :

AUTRICHIENS, *au complet.*

8 bataillons, à 600 hommes . . .	4800 h.
12 compagnies de grenadiers, de 100 hommes chacune ; elles sont toujours complètes, étant tirées sur les bataillons	1200
100 canoniers sans artillerie, étant déposée au parc de Bruxelles . . .	100

Cavalerie.

	hom. et chevaux.	
Le régt. de Ligne . . .	1200	
Régt. de Stirum . . .	1200	
Hussards, compris ceux qui sont dans les environs de Luxembourg	2200	4600
		10700
Canoniers de l'armée		100
		10800 h.

Ci-contre 10800h.

Nota. Sur le nombre de 2200 hussards, il y en a 250 dans la dépendance de Luxembourg, non compris 150 hussards ou volontaires, qui ne sont point montés, et qui habitent dans les Ardennes 150

Il faut faire attention que des 8 bataillons, il y en a 2 du côté de Gand, avec les généraux Chanclos et de Launès.

Il faut ajouter 8 compagnies franches, de 100 hommes chacune . . . 800

Total 11750

Sur quoi il faut déduire :

Hussards dans le pays de Luxembourg	250	
Une compagnie du régt. de Salm	150	. . . 1700
2 bataillons sur le canal de Bruges, commandés par M. de Chanclos	1200	

Reste 10050h.

Cependant on n'a fourni dans la dernière distribution du pain, que 8250 rations pour un jour; ce qui fait pour 4 jours 34000 rations, de 2 livres chacune.

Ainsi il manque au complet 1800h.

ANGLAIS.

23 bataillons, à 700 hommes . . .	16100 h.
Canoniers	300
23 escadrons, à 150 chevaux . . .	3450
Garnison d'Ostende	2500
	22350 h.
Sur quoi à déduire la garnison d'Ostende	2500
	19850 h.

La prise du pain qui a été faite le 24 septembre, n'étoit que de 15000 rations.

Ainsi il manque au complet 4850 h.

HOLLANDAIS.

30 bataillons, à 814 hommes . .	24420 h.
46 escadrons, à 120 hommes . . .	5520
Canoniers	600
	30540 h.

Sur quoi il faut déduire :

2 bat. dans Mons .	1628	
2 autres dans Gand, de ceux revenus d'Angleterre	1628	
400 canoniers à Bruxelles, qui ont conduit 18 pièces de canon des Anglais qui sont dans cette place	400	 3656
		Reste 26884 h.

HANOVRIENS.

13 bataillons, à 800 hommes . . .	10400 h.
31 escadrons, à 180	5580
Canoniers	500
	16480 h.

On peut compter sur le complet des Hollandais et des Hanovriens, suivant les prises du pain ; ils n'ont presque point de malades, et il n'y a point de désertion.

RÉCAPITULATION sur le complet.

A l'armée.

Autrichiens	10050 h.
Anglais	19850
Hollandais	27284
Hanovriens	15980
	73164 h.

RÉCAPITULATION de la prise du pain.

Autrichiens	8250
Anglais	15000
Hollandais	26884
Hanovriens	16480
	66614 h.

OBSERVATION.

Suivant les états du pain il paroît que l'armée devoit être de 66,614 hommes ; mais il faut faire attention qu'il y a 16000 hommes détachés aux ordres des Généraux Chan-

clos et de Launès, qu'ainsi il ne reste que 50,614. Il y a encore une considération, c'est que les domestiques des Officiers de tous grades profitent du pain de munition.

Rapport d'un Émissaire, arrivant de l'armée ennemie, le 28 septembre 1744, à 9 heures du matin.

Les ennemis préparent tout pour partir aujourd'hui : leurs équipages sont chargés et partiront à midi. Ils vont droit à Tournai et dans les environs ; ces équipages seront escortés par 15,000 hommes de toutes nations.

Toutes les troupes doivent partir cette nuit, les Hollandois vont passer l'Escaut à Antoin, et camperont en arrivant aux environs de ce village.

Les autres troupes Autrichiennes, Hanovriennes et Anglaises qui marcheront les dernières, doivent passer l'Escaut aussi cette nuit par Tournai, et en-deçà du pont d'Epierres, où ils doivent établir des ponts avec des pontons ; ces troupes vont camper à Ramillies.

L'émissaire dit que, s'il n'y a point de changement, il ne reviendra pas ; mais que, s'il y avoit des ordres contraires, il reviendra cet après-midi.

M. Massart au Maréchal de Saxe.

A Lille, le 28 septembre 1744, à 11 heures du matin.

Monseigneur, le rapport qui m'a été fait cette nuit par un émissaire, venant de l'armée ennemie, étoit prématuré : il en est arrivé un autre ce matin avec les nouvelles que j'ai l'honneur de vous adresser. Il est bien difficile de concilier le vrai, parmi les différentes manœuvres que font les ennemis; néanmoins il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne passent l'Escaut incessamment.

Je reçois une lettre de Mons, de laquelle je joins ici l'extrait.

M. de Séchelles me charge, Monseigneur, de vous faire passer les nouvelles qu'il m'adresse du 21 de ce mois. Je suis, etc.

M. du Chaila arrive : il s'est porté à Elesmes avec son détachement, vers 4 heures du matin, sur l'avis de M. de Cébéret, et parce qu'il l'informoit qu'il feroit partir en même-temps son détachement d'infanterie, commandé par M. de Coetlogon. M. du Chaila a envoyé un détachement de dragons à la découverte de l'ennemi en avant du village d'Elesmes : il a poussé des hussards, reconnu les grand-gardes, et mis l'alarme dans l'armée ennemie, dont on a entendu battre la générale; sur quoi il s'est retiré dans son camp, et l'infanterie est rentrée dans Lille ; il me charge, Monseigneur, d'avoir l'honneur de vous rendre compte de

ce précis, dont il vous informera des circonstances aussi-tôt qu'il sera réposé de ses fatigues.

Rapport d'un Émissaire, du 24 septembre 1744, à 4 heures après-midi.

Les troupes Hollandaises ont commencé à partir dès hier après-midi; il en reste dans le camp environ 10,000 hommes. Celles qui sont parties, se sont portées vers Tournai; l'artillerie les a suivies.

Ils ne veulent point que les autres troupes prennent la même route, et ils ont assuré qu'ils ne le souffriroient pas, et qu'on pouvoit jetter des ponts dans les endroits où on le jugeroit à propos.

Tous les bagages de l'armée sont partis; ils ont commencé à marcher hier à 9 heures du soir, et ont continué toute la nuit, sur deux colonnes, droit à Tournai; il ne reste plus rien que les troupes Anglaises, Hanovriennes et Autrichiennes, les tentes du quartier-général, étant aussi parties. Les bagages sont accompagnés de trois détachemens, composant environ 3000 hommes.

On travaille depuis le matin à combler les fossés, à applanir les terres et couper les hayes, pour passer les marais de Sanguin; il y a actuellement 30 chemins construits pour aller à Tournai par-dessus la Marque.

L'émissaire persiste à croire que les troupes décamperont cette nuit.

Autre rapport, fait à 9 heures du soir.

Tous les équipages de l'armée sont partis : il reste très-peu des troupes Hollandaises dans leur camp ; les autres ont marché vers l'Escaut avec leurs tentes et leurs bagages.

Les troupes Anglaises ont également marché ; la plus grande partie des Hanovriens étoit en pleine marche ; enfin le camp étoit entièrement détendu à 7 heures du soir, et les troupes des différentes nations suivent leurs bagages, qui se sont mis en route successivement, et par différens chemins, depuis midi.

Rapport du 1er. octobre 1744, à 5 heures du matin, et qui n'est arrivé qu'à 8 heures et demie du soir, ayant été retenu.

Il s'est tenu un conseil de guerre, depuis 10 heures du matin jusqu'à deux heures après-midi, le 30 septembre, chez M. de Nassau, logé à Saint-Martin, où les Généraux ont assisté. J'ai resté jusqu'à 6 heures et demie chez M. le Duc d'Aremberg : il étoit même minuit quand les ordonnances sont parties pour porter les ordres à leurs quartiers. Le mouvement se fait la nuit du 30 au premier : je n'ai pu découvrir la marche positive ; cependant mon principal espion dit, que c'est pour aller coucher à Ath, puisqu'il

qu'il n'en étoit point instruit. Les Anglais ont fait conduire cette matinée 30 septembre, 8 pontons au bord de l'Escaut au-delà de la Hoc, près du village de Froyennes, par ce moyen ce seroit pour gagner Herines. A 7 heures du soir, 30 septembre, les pontons Autrichiens et Hollandais n'avoient point branlé de leur place, les ayant comptés auparavant de rentrer avec 2 lieutenans d'artillerie, étant eux-mêmes avec moi à la Chartreuse, où est logé M. le Duc, qui n'ont reçu aucun ordre. Comme j'accompagne le messager quelques momens, il dira mieux ce qui en sera, et verra dans son chemin si ce ne sont point des feintes, indépendamment de ce que je serai mieux instruit sur les 8 heures; ce qui me fera partir et instruire cette même journée, 1er octobre, M. Massart, sur les 6 heures et demie. Les hussards ont conduit au quartier un Officier de dragons sain et sauf; quant aux deux dragons, ils sont très-maltraités : je m'informerai de leur état; ce subalterne est un enfant, ayant répondu à toutes les questions que l'on lui a fait, même s'est avancé de dire, que M. de Lutteaux n'avoit pas 1200 chevaux au pont d'Epierres. L'action s'est passée aux environs; ce prisonnier et les deux dragons sont de Bauffremont. On conduira aussi le pain pour 4 jours à toutes les troupes sur les chariots; ainsi ils ont du pain jusques au 6 inclus du courant; cependant on continue à cuire, mais c'est en biscuit. Je pense toujours que c'est leur retraite qu'ils cher-

chent, et à nous donner le change autant qu'ils pourront. Comme à 9 heures j'étois chez M. de Nassau, où il y avoit un infinité d'Officiers-Généraux, dont l'un entr'autres, Anglais, dit, nous ne pouvons compter sur rien, puisque M. de Saxe fait 20 lieues en 24 heures, faisant transporter son armée de cette façon.

Je crois une chose, qu'ils voudroient jouer quelque tour à M. le Prince de Pons. Le 28 septembre, sur les 5 heures du soir, il revint un détachement d'environ 1500 hommes, tous Hanovriens, de l'armée de M. de Chanclos.

Je les suivrai, et ne les abandonnerai pas, que je les voye tranquilles, à cela près, qu'ils ne nous jouent pas quelques tours. Je passe une mauvais nuit et une journée avec de grandes inquiétudes.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Strasbourg, le 5 octobre 1744.

J'ai rendu compte au Roi de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, le 30 du mois dernier. Sa Majesté a loué les dispositions que vous aviez faites, pour poursuivre les alliés lorsqu'ils ont repassé la Marque; elle connoît la difficulté de se porter sur l'ennemi dans un pays aussi coupé, et elle est bien persuadée qu'il n'a pas dépendu de M. de Lutteaux de l'attein-

dre de plus près, sans compromettre le corps que vous lui aviez confié. Quoiqu'il soit encore plus difficile d'entamer leur arrière-garde lorsqu'ils passeront l'Escaut, sous la protection du feu de Tournai, Sa Majesté compte cependant que vous ne négligerez point les occasions que cette circonstance pourra vous procurer de prendre sur eux quelque avantage. Elle desire même, qu'après que les alliés auront mis l'Escaut devant eux, vous fassiez tout ce qui dépendra de vous, pour empêcher, s'il est possible, qu'ils ne séparent leur armée, ou n'en détachent quelques troupes, jusqu'à ce que le siège de Fribourg soit fini. Vous pourriez dans cette vue, feindre des dispositions pour faire une entreprise sur Oudenarde, ou même sur Gand, afin que la jalousie qu'ils prendroient pour l'une de ces places, pût les obliger à se tenir ensemble. Comme cependant il peut arriver que tous les mouvemens, que vous pourriez mettre en usage pour parvenir à cette fin, deviendroient inutiles, et que vous vous trouveriez dans l'obligation de séparer vos troupes avant que nous soyons maîtres de Fribourg, je vous adresserai précisément les routes nécessaires pour les faire rendre chacune à sa destination; mais, dans ce cas, l'intention du Roi est, que les Officiers-Généraux vous suivent dans la ville que vous choisirez pour votre quartier-général, (que je suppose être Lille), et que les Colonels conduisent leur régiment dans ceux qui leur seront assignés, et Sa Majesté vous recom-

mande de leur déclarer expressément aux uns et aux autres, de sa part, qu'elle exige d'eux de ne point quitter jusqu'à ce que vous ayez reçu ses ordres pour leur en donner la permission; elle excepte cependant de cette obligation M. le Duc de Rohan et M. son Frère, auxquels je vous ai mandé qu'elle a permis de partir pour se disposer à se rendre aux États de Bretagne. Je suis, avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre etc.

Signé D'ARGENSON.

Le même au même.

Au Camp sous Fribourg, le 14 octobre 1744.

J'ai rendu compte au Roi des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, les 3, 5 et 7 de ce mois. Vous avez pu juger, par ce que je vous ai mandé en dernier lieu par mon courier, que Sa Majesté voit sans peine que les mouvemens des alliés tendent à prolonger la campagne en Flandre, et elle est persuadée que vous rendrez inutiles les nouvelles tentatives qu'ils semblent vouloir faire de ce côté-là. Elle sent bien au surplus que tout le pays d'entre la Lys et l'Escaut étant mangé, vous allez vous trouver dans la nécessité d'abandonner Courtrai, dès que les ennemis, en s'avançant du côté de Rousselaer, vous priveront de la ressource des fourages que vous tiriez de celui de Bru-

ges ; et dans ce cas il a paru à Sa Majesté que tout ce que vous aviez de mieux à faire étoit de vous placer, comme vous vous l'êtes proposé, derrière le canal de Boesingue, où vous protégerez la Flandre maritime, et où vous seriez peut-être même à portée d'inquiéter les ennemis, s'ils entreprenoient d'attaquer Furnes dans une saison si avancée. Sa Majesté s'en remet au surplus à votre prudence, de prendre les partis que vous jugerez les plus convenables, suivant les conjonctures, et conformément à ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire de ses intentions dans ma lettre du 5. Je suis, avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

Le même au même.

Au Camp devant Fribourg, le 21 octobre 1744.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la dépêche que le Roi m'a commandé d'expédier pour la séparation des troupes de l'armée que vous commandez, lorsque vous jugerez la pouvoir faire sur les connoissances que vous aurez de celle des ennemis pour s'en aller dans leurs quartiers d'hiver. Vous y trouverez le contrôle général du logement de celles desdites troupes que Sa Majesté trouve bon de faire demeurer dans les places de cette frontière, relativement au pro-

jet que vous m'avez envoyé, suivant lequel il n'a été mis dans chacune que la cavalerie que vous y jugez nécessaire, afin d'y ménager la consommation des fourages pour l'entrée de la campagne prochaine.

Vous verrez par les notes marquées sur ce contrôle, à côté de chaque régiment, ceux que vous réserverez les derniers pour les faire rendre directement par vos ordres aux garnisons les plus prochaines qui leur sont assignées, et à donner aux autres les ordres dont ils auront besoin de votre part, pour gagner, du quartier où ils se trouveront, les villes où commencent les routes qui les conduiront aux garnisons des autres frontières, ou aux quartiers d'hiver qui leur sont destinés dans les provinces et l'intérieur du royaume; observant, s'il vous plaît, de faire mettre en marche les premiers ceux qui auront le plus de chemin à faire, et successivement après les autres, en mettant deux jours d'intervalle au départ de ceux qui tiendront la même route, afin d'éviter leur rencontre dans les villes de séjour, où ils se trouveroient en trop grand nombre, et la surcharge qu'ils causeroient aux habitans.

Il faudra, s'il vous plaît, que vous ayez agréable de donner part à M. de Ségent, Commissaire-ordonnateur, des arrangemens que vous aurez pris pour fixer le départ de chacune de ces troupes, tant pour arrêter les décomptes de ce qui leur sera dû de solde, que pour les arrangemens à prendre de son côté pour leur subsistance pendant leur mar-

che, dont je le charge de m'envoyer l'état aussi-tôt, et d'en donner avis à Mrs. les Intendans des provinces où ces troupes passeront, afin qu'ils y pourvoient pareillement.

Lorsque vous aurez pris le parti de congédier l'équipage des vivres et celui de l'artillerie, et de renvoyer les Officiers-Généraux auxquels Sa Majesté permet de s'en revenir, vous aurez agréable de me marquer en même-temps le nom des Commissaires des guerres, que vous jugerez à propos de garder dans les places de la frontière, d'accord avec M. de Ségent, et de ceux qui ne vous y paroîtront pas nécessaires, qui pourroient cependant être mis à la suite d'une partie des troupes pour les accompagner pendant la marche qu'elles auront à faire, en venant en quartier d'hiver dans les provinces du dedans du royaume, où je leur ferai savoir ce qu'ils auront à faire jusqu'à l'ouverture de la campagne. J'ai l'honneur d'être, avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

Vous trouverez encore ici, Monsieur, l'état de quelques bataillons de milices qui doivent évacuer les places où ils sont actuellement, pour y laisser les logemens libres aux régimens qui doivent s'y rendre à mesure qu'ils y arriveront de l'armée, et faire passer ceux de milices aux nouvelles garnisons qui leur ont été destinées.

Le Roi, à l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le Te Deum *en actions de graces des heureux succès de la campagne de S. M., et en particulier de la prise de la Ville de Fribourg.*

A Versailles, le 21 Novembre 1744.

Mon Cousin, le moment que j'attendois avec tant d'impatience est arrivé, où je puis rendre, à Dieu, au milieu de tout mon peuple, les actions de graces que nous lui devons pour les bienfaits dont il nous a comblés; il lui a plu de seconder mes efforts et de me faire triompher à la tête de mes armées, il a daigné récompenser l'amour que je porte à mes sujets, et couronner par des succès le desir que j'avois de contribuer moi-même à leur sûreté et à leur gloire; mes conquêtes en Flandre ont été aussi rapides qu'elles étoient importantes : nul effort n'a été vain. Enfin mes ennemis déconcertés reconnoissant leur foiblesse, n'osant pas se présenter à force ouverte, et croyant au moins pouvoir entreprendre aux lieux où je n'étois pas, ont surpris des passages pour pénétrer dans mes états; mais la valeur de mes troupes m'a donné le temps de voler à leur secours. Ni le regret d'interrompre mes conquêtes, ni l'éloignement des lieux ne m'ont point retenu, et Dieu qui m'en donnoit la force et la volonté, paroissoit approuver mes desseins; si alors sa grace toute puissante a paru m'aban-

donner un moment ; si après m'avoir protégé dans des entreprises difficiles, il a voulu me faire voir la mort ailleurs que dans les dangers, ce moment d'alarme n'a servi qu'à me faire sentir plus vivement l'excès de sa bonté, et j'ai reconnu qu'il ne m'avoit mis à cette épreuve que pour m'accorder la faveur la plus touchante qui puisse être pour un Roi ; sa providence a voulu que je jouisse de tout l'amour de mes sujets, sans que les marques en fussent suspectes, et que me survivant à moi-même je visse les regrets que je laissois après moi : voilà de tous ses dons, un de ceux qui m'a le plus touché ; ce Dieu qui lit dans mon cœur, sait combien le prix d'être aimé y prévaut sur un vain desir de gloire, qui coûteroit trop à mes sujets ; que sa bonté daigne achever son ouvrage ; que ce ne soit pas vainement que mon peuple me soit cher ; que sa protection me fournisse les moyens de rendre ce peuple heureux par la paix, et que mes victoires ne me servent qu'à éteindre pour jamais dans mes ennemis la moindre espérance de pouvoir me nuire. La prise de Fribourg dont je viens de me rendre maître pour l'Empereur mon frere, les places de l'Autriche antérieure que je lui ai soumises, tout achève de les convaincre que les efforts les plus grands ne peuvent rien contre une armée que Dieu protège si visiblement ; qu'ils entendent donc la voix du Très-Haut, qu'ils se lassent des maux de leur pays, s'ils ne sont pas touchés de ceux de l'Europe ; qu'ils se souviennent que la France en possession de

défendre les souverains opprimés, n'a jamais soutenu que des causes justes; et qu'ils soient enfin convaincus qu'une nation guerrière qui n'a qu'une langue et qu'un cœur, qui aime son maître autant qu'elle en est aimée, et qui combat pour l'équité, doit tôt ou tard, par la miséricorde de Dieu, triompher de tous ses ennemis. Pénétré de plus en plus de tout ce que je dois à sa divine bonté, je ne puis que lui en redoubler mes actions de graces, et je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est, que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans votre église métropolitaine et autres de votre diocèse, avec les solemnités requises, au jour et à l'heure que le grand-maître, ou le maître des cérémonies vous dira de ma part, et que vous y invitiez tous ceux qu'il conviendra d'y assister : Sur ce, je prie Dieu, qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

Signé LOUIS.

Et plus bas, PHELYPEAUX.

Le Comte D'ARGENSON *au Maréchal* DE SAXE.

A Versailles, le 25 Novembre 1744.

L'arrivée du Roi et son séjour à Paris, ont été, Monsieur, un temps peu favorable pour lui rendre compte des affaires sur lesquelles j'avois besoin de recevoir ses ordres, à peine ai-je trouvé le moment, pendant ce temps, de lui rendre compte de la nouvelle que vous

me mandiez sur la marche des Hanovriens, dont nous avons appris depuis que le départ avoit été retardé. Il y a toute apparence que le bruit, qui avoit couru, du corps de troupes que le Roi devoit envoyer sur le Bas-Rhin, avoit déterminé ces mouvemens; mais la réparation de nos troupes, dont l'armée d'Alsace a grand besoin, a paru à Sa Majesté un intérêt plus pressant, et lui a fait prendre la résolution de ne pas en envoyer dans des pays trop éloignés de la frontière, et de ne pas porter au-delà de la Lahn les quartiers d'hiver qu'elles vont prendre dans l'Empire. J'ai parlé une seconde fois à Sa Majesté au sujet des Officiers-Généraux et Brigadiers que vous proposez d'employer pendant l'hiver sur la frontière de Flandre; mais elle n'a jugé à propos d'ajouter à ceux dont je vous ai précédemment envoyé l'état que M. d'Etrées, qu'elle veut bien employer dans son gouvernement, en qualité de Maréchal-de-camp, et M. de Talleyrand, pour lequel elle connoît votre amitié et l'estime particulière que vous avez pour lui; elle consent aussi que vous gardiez auprès de vous M. de Codere, et elle lui donnera à la fin de l'hiver une gratification.

A l'égard du Sieur de Fourcroi, Sa Majesté veut bien vous donner la satisfaction de l'avoir auprès de vous; mais comme elle ne veut plus souffrir qu'à l'avenir aucun Ingénieur soit employé dans les États-Majors des armées, que même ce genre de service, bien loin de contribuer à leur avancement dans

le corps, ne serviroit qu'à le retarder, il est nécessaire pour ses propres intérêts qu'il ne soit dorénavant employé à l'avenir que dans sa qualité d'Ingénieur, et c'est par ce motif, et pour le mettre en même-temps en situation de travailler sous nos yeux, que je vais lui fixer pour cet hiver sa résidence à Lille, et la campagne prochaine, je ne manquerai pas de l'employer, par préférence, dans les brigades qui serviront dans l'armée que vous commandez.

A l'égard des Brigadiers de cavalerie et d'infanterie, qui demandoient à être employés l'hiver, Sa Majesté ne l'a pas jugé nécessaire, son intention est que M. de Saint-Quentin retourne au régiment dont il est Lieutenant-Colonel, et qu'en général les Colonels et Mestres-de-Camp, qui commandent les troupes, ne puissent s'en absenter sans congé.

Il me reste, Monsieur, à vous entretenir d'un objet plus important, et sur lequel je vous prie de me faire part de vos vues : il me paroît décidé dans l'esprit de Sa Majesté, de vous confier l'année prochaine le commandement de l'armée que vous avez conduite pendant la dernière campagne également à sa satisfaction et à celle des troupes; il doit être question, et il n'y a pas de temps à perdre, à songer aux opérations auxquelles cette armée doit être destinée; vous connoissez mieux que personne la force de celle des alliés, et leur position va être incessamment constatée, ainsi vous êtes à portée de

juger des projets qu'ils peuvent former, et ce que nous devons faire pour nous y opposer. Quel que soit le parti que nous puissions prendre, vous sentez bien qu'il doit être combiné avec l'usage qu'on pourra faire de l'armée dont la tête s'avance dans l'Electorat de Mayence, et dont le surplus sera disposé de proche en proche dans le Cercle de Suabe.

Si par les réflexions que vous pouvez avoir faites à ce sujet, vous êtes en état de me communiquer vos idées, vous me ferez plaisir de les rassembler dans un mémoire que je serai très-aise de pouvoir communiquer d'avance à Sa Majesté, qui ne décidera rien définitivement que lorsque vous vous serez rendu auprès d'elle, où elle ne compte pas de vous retenir longtemps; c'est donc sur l'arrangement de ce voyage que je vous prie de me mander votre sentiment; il me paroît qu'il seroit assez convenablement placé dans la dernière quinzaine du mois prochain. Je compte que tout sera alors en règle dans vos quartiers d'hiver, et que ceux des alliés seront constatés de façon à ne plus souffrir de variation; nous passerions ensemble le mois de janvier, et vous pourriez retourner au commencement de février en Flandre, pour y travailler à toutes les dispositions nécessaires pour l'ouverture de la campagne prochaine, conformément au plan qui en seroit arrêté. Si cet arrangement vous convient, Monsieur, je vous supplie de me le marquer, afin que j'en puisse rendre compte à Sa Majesté : vous pouvez être certain qu'elle vous verra avec plaisir.

J'ai l'honneur d'être, avec un très-parfait attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé D'ARGENSON.

OBSERVATIONS principales sur la circonvallation de Tournai.

Rive gauche de l'Escaut.

Toute la partie de la rive gauche de l'Escaut paroît en sûreté par la position qu'on peut prendre entre l'Escaut et la Marque, la droite au château de Chin, le centre à Besieu, la gauche à Cheren.

Le ruisseau de Camphin couvre la droite de Chin jusqu'à Besieu; il ne s'agiroit que de retrancher les villages de Chain, Blandin, Hertin, et Besieu, en occupant tous les châteaux qui sont sur le ruisseau, et dont la plupart sont très-forts.

Un terrein marécageux couvre la gauche jusqu'à la Marque, près de Cheren.

Il n'y a nulle apparence que les ennemis se portent dans cette partie, n'ayant aucun magasin sur l'Escaut, ni sur le canal de Bruges.

Rive droite de l'Escaut.

Il y a trois partis à prendre pour couvrir le siège de Tournai à la rive droite de l'Escaut.

1°. De prendre une position dont la gauche appuieroit au château de Flines, et la droite à Vaux, en occupant les hauteurs du mont de la Trinité.

2°. De marcher à l'ennemi, laissant seulement 30 bataillons et 20 escadrons pour le siège.

3°. De faire une ligne de circonvallation dont la gauche, appuyant au château de Constantin, passeroit un peu au-dessus du Saulsoy, de Varchim, et retomberoit à Vaux.

Chacun de ces trois partis mérite des attentions particulières.

Premier parti.

Un corps d'infanterie, placé sur le mont de la Trinité, et dans toute la partie fourrée jusqu'à Varchim ; la cavalerie dans la plaine entre Varchim et Vaux, l'un et l'autre soutenus par l'armée qui pourroit s'y porter et s'y mettre en bataille, forme au premier coup-d'œil une position avantageuse, mais elle n'est pas sans beaucoup d'inconvéniens.

1°. Elle tiendroit une étendue de près de 3 lieues, dont les communications seroient difficiles, particulièrement à la gauche, le terrein étant fourré et coupé de ruisseaux, notamment celui de Varchim, sur lequel l'ennemi peut former une inondation jusqu'au pied des bois de Breuse.

2°. Il faudroit au moins 100 bataillons,

à raison de 100 pas par bataillon, pour occuper sans intervalle le terrein de la gauche.

3°. La cavalerie ne seroit pas en état de porter aucun secours à l'infanterie.

Rien n'empêchera à l'ennemi d'avancer à une lieue de notre position, d'où marchant pendant la nuit en colonne et donnant partout de la jalousie, il pourroit dérober ses mouvemens et attaquer avec une disposition formée la partie qu'il croira la plus foible ou la moins occupée; que, s'il pénètre par la droite ou par la gauche, l'armée n'est plus en état de se réformer pour un second combat; mais s'il pénètre entre le mont de la Trinité et le ruisseau de Varchim, il la sépare, sans espérance de pouvoir se réunir.

En un mot, l'ennemi ne risque dans ce combat que la perte de Tournai : nous nous exposerions à de plus fâcheux événemens en la perdant, et le gain d'une bataille ne nous vaudroit que la prise de cette place, dont on peut s'assurer sans se commettre.

Second parti.

Que si l'on prend la résolution de marcher en avant sur l'ennemi, il faut considérer :

1°. La personne du Roi.

2°. Vos forces combinées avec celles de l'ennemi.

3°. Jusqu'où l'on peut aller en avant, et ce qu'opposeroit l'ennemi à vos mouvemens.

Tout est dit, quant à la considération de la personne du Roi.

Quant

Quant aux forces, on supposera que l'ennemi ne pourra rassembler qu'environ 55000 hommes, qu'ainsi on sera en état de lui opposer à-peu-près autant de troupes, en laissant 30 bataillons, et 20 escadrons pour continuer le siège.

A l'égard des mouvemens, on supposera encore que les ennemis, ayant tous leurs magasins à Mons et à Bruxelles, assembleront leur armée derrière la Dender.

A ce mouvement de l'ennemi, vous pourriez porter votre armée sur le ruisseau de Leuze, que vous laisseriez devant vous, et la gauche tirant sur Ligne, ou passer au-delà du ruisseau de Leuze et appuyer la gauche vers Ligne.

Il n'y a pas d'apparence que vous marchiez plus en avant, encore moins d'aller attaquer les ennemis campés derrière la Dender, la droite à Lessine et la gauche à Ath.

Dans cette situation, les ennemis pourront passer la Dender, camper leur gauche à Lessine et la droite au bois de la Hamayde, ayant devant eux plusieurs ravins et ruisseaux pour les couvrir. Cette position, d'où ils pourroient partir la nuit, les porteroient sur le mont de la Trinité, qui ne seroit qu'à trois petites lieues de leur droite; que, s'il arrivoit qu'ils forçassent ou surprissent ce mouvement, ils secoureroient Tournai, en s'avançant sur le ruisseau de Gaurin, qu'ils mettroient dans une position inattaquable, et qui sépareroit la grande armée de celle du siège. Cette comparaison

de mouvemens, (sur laquelle cependant il faut s'informer du local du pays), fait penser qu'il seroit dangereux que l'armée d'observation s'éloignât si fort du siège, et qu'il conviendroit de reconnoître une position entre Leuze et Tournai, par laquelle on pût en fermer les approches à l'ennemi, et le combattre avec moins de désavantage.

Il paroît difficile de trouver une position qui remplisse tous ces objets, le pays étant extrêmement difficile sur la gauche du chemin de Leuze, et l'on doit présumer que les ennemis ne marcheront pas en avant par la plaine, étant inférieurs de moitié en cavalerie, mais au moins égaux en infanterie.

Une armée d'observation peut se porter sur l'ennemi pour le combattre, et doit s'opposer à tous ses passages ; mais il est dangereux qu'une seule armée assiégeante marche au-devant de l'ennemi : son objet est de prendre la place, et non de combattre, à moins d'un avantage certain, sans lequel il est plus prudent de se renfermer dans ses lignes, en les rendant les plus fortes qu'il se pourra.

Il ne paroît pas que dans la situation présente nous ayons aucun avantage décisif à marcher au-devant de l'ennemi.

Excepté la partie droite, qui conduit dans la plaine de Leuze, par où l'ennemi ne se présentera pas, toute la gauche, depuis le ruisseau de Gaurin jusqu'à celui de Beelers et au-dessus, est un pays fourré par lequel l'ennemi peut dérober ses mouvemens et ar-

river par Velaine, ou Melle, au mont de la Trinité : en vous prévenant d'autant qu'il est peu de chemins qui conduisent de Leuze dans cette partie, et qu'il faudroit reprendre le grand tour pour venir gagner le mont de la Trinité par Varchim.

En un mot, il peut réussir, ou ne s'exposer à combattre qu'autant qu'il le voudra bien ; ce qui rendroit, par conséquent, notre mouvement dangereux, du moins inutile.

Troisième parti.

Que, si l'on se détermine à rester dans ses lignes, il s'agira d'examiner quelle est la position qui conviendra le mieux.

Celle d'appuyer sa gauche au château de Flines près le bas Escaut; d'occuper le mont de la Trinité, de se replier sur les bois de Breuse, où l'on feroit des abattis pour se rabattre par Varchim sur le village de Vaux.

Cette position paroît la plus avantageuse, parce qu'elle domine toujours devant soi; mais il faut considérer que cet avantage est balancé par une étendue de 3 lieues, dont le travail seroit fort considérable, et la garde difficile, si l'on se réduit à appuyer sa gauche au château de Constantin, de pousser la ligne un peu au-dessus du Saulsoy et de Varchim pour la fermer par sa droite à Vaux ou à Brégerois, près de moitié de l'étendue de la circonvallation.

Il est vrai que, la gauche soumise au mont de la Trinité, pourroit souffrir de

quelques coups de canon ; mais on ne garderoit les parties vues, que par des détachemens soutenus des corps campés dans les lieux couverts. Ce petit inconvénient ne mérite pas d'allonger une ligne de circonvallation de près de moitié.

Il résulte de toutes ces observations, qu'attendu les situations, il ne convient pas de donner rien au hasard, et qu'il suffira d'assurer la prise de la place, qui est l'objet essentiel que l'on se propose de remplir, en retranchant parfaitement la circonvallation de la rive de l'Escaut, et la conduisant par le chemin le plus court, afin qu'elle exige moins de troupes pour la garder.

Cette précaution nous mettroit en état de suivre l'ennemi avec un gros détachement de l'armée, pour s'opposer aux diversions qu'il pourroit entreprendre ; en tout cas ouvrez des débouchés dans vos lignes, vous serez par-là en état d'attendre l'ennemi ou de marcher à lui.

Il n'est pas hors de propos de prévoir que le siège de la citadelle, pouvant être difficile et très-long, on sera peut-être obligé, par les circonstances, de le tourner en blocus. Il conviendroit pour cela d'assurer un camp retranché, qui embrasseroit depuis Cerq jusqu'à la chaussée de Lille, en passant par Aire; ce camp retranché deviendroit peut-être difficile ou trop long à faire, par la suite, et l'on abrégeroit d'autant le séjour devant Tournai, en le faisant faire actuellement par les pionniers ; ce qui mettroit en état de nous porter promptement à de nouvelles opérations.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

A Lille, le 13 avril 1745.

Il nous arrive, Monsieur, une chose dont nous n'avions aucun soupçon, et dont il n'y a point d'exemple dans ce pays-ci. Les ennemis ont fermé les écluses d'Oudenarde, et lâché l'immense réservoir qu'ils ont au-dessus de Tournai; ce qui fait une continuité d'inondation depuis Condé jusqu'à Oudenarde. Cela ne laisse pas que d'être fort embarrassant pour les ponts de communication que je comptois établir au-dessous de Tournai, vis-à-vis Constantin. Dans toutes les autres guerres, Condé et Tournai ne se sont pas trouvés ensemble sous la même domination, ainsi ce moyen n'a pas été mis en usage, et aucun de nos Ingénieurs n'en a eu la moindre idée. J'ai fait partir à la nuit, avec un détachement de 50 hommes, M. d'Espagnac et M. Desmazis, pour se porter avant le jour vis-à-vis Constantin, et voir jusqu'à quel point l'inondation peut y être poussée au plus large. De quatre ponts que je comptois y faire, il faudra se borner à un dans cette partie, et peut-être encore cet ouvrage ne sera pas si prompt que je le desire. Nous en ferons un au-dessus de Tournai avec les bateaux de Condé.

Ces deux communications ne nous rendront pas la manœuvre aisée, mais cependant elle ne sera pas impossible. Comme la nécessité est la mère de l'industrie, je me

suis remis à étudier le plan de Tournai : je crois que dans le lieu où j'avois projetté faire une fausse attaque du côté de la citadelle, à la gauche de l'écluse *du Luquet*, il est possible d'emporter la ville en dix ou douze jours, en longeant la rive gauche de l'Escaut, aussi près de l'idondation qu'il est possible ; parce que dans l'eau les ennemis ne sauroient faire usage de leurs mines ; un simple réduit non-terrassé couvre la porte de Valenciennes, de-là il n'y a que le mur d'enceinte de la ville, qui n'est flanqué ni défendu par rien, et je crois que la brêche une fois faite, la garnison ne s'exposera pas à soutenir un assaut au corps de la place. J'en ai raisonné avec MM. d'Aumalle et Desmazis, qui ne trouvent point la chose impraticable, quoiqu'elle ne soit pas dans les règles de l'art ; mais il faut employer des moyens extraordinaires, lorsque la nécessité l'exige. Cela n'empêchera pas que nous ne conduisions les autres attaques comme nous les avions projettées. Je me flatte cependant que par ce moyen Tournai pourroit bien êtres pris dans dix ou douze jours de tranchée ouverte.

Je vous envoie un croquis de la conduite de cette attaque ; de manière ou d'autre nous l'aurions fait pour diviser la garnison et la tourmenter ; ainsi il n'y a rien de changé ni pour le temps, ni pour les moyens qu'il faut y employer.

Je serai extrêmement flatté si ce plan a votre approbation.

Relation

Relation de la Bataille de Fontenoi, gagnée par les Français le 11 Mai 1745.

L'ennemi étant arrivé à Leuze, M. le Maréchal de Saxe ne douta plus qu'il ne vînt pour l'attaquer : en conséquence, les équipages des Officiers-Généraux et ceux des troupes, qui étoient à la rive droite de l'Escaut, eurent ordre de repasser cette rivière.

Le mauvais temps qu'il fit le 9, empêcha sans doute l'ennemi de marcher ; mais le 10 au matin, il fit un mouvement par sa gauche et se porta sur Waine. Ce voisinage détermina M. le Maréchal à faire aller chaque troupe dans le poste qui lui étoit destiné pour le combat : il y avoit peu de cavalerie en deçà ; elle avoit passé quasi toute dès la veille, et étoit campée en partie sur son terrein, la droite vers Antoin et la gauche au chemin de Mons, près Notre-Dame-aux-Bois.

Du bois de Barri à l'Escaut, il y a une plaine presqu'ovale, qui peut avoir une demi-lieue de largeur, sur trois quarts de lieue de profondeur : cette plaine, qui a été le champ de bataille, étoit bornée, relativement à nous la droite par l'Escaut, sur notre front, par le ruisseau de Vezon et le bois de Barri : nous avions sur nos derrières le bois de Bon-Secours, où l'on avoit fait des ouvertures ; notre gauche donnoit dans une trouée entre ce bois et celui de Barri. Nos points d'appui

dans l'espèce d'équerre qu'a formé notre armée, ont été Antoin à la droite, Fontenoi dans le centre, et à la gauche deux redoutes qu'on avait élevées ; l'une à l'extrêmité et sur le flanc droit du bois de Barri, l'autre à trois cent pas de la première, sur le front du bois. Quant à la disposition de l'ennemi, il l'a faite conséquemment à la notre, sa droite au bois de Barri, sa gauche en équerre, tirant sur Antoin.

L'ennemi pouvoit déboucher sur notre investissement par trois points, par le chemin de Mons, par celui de Leuze, et par celui d'Ath ; mais il étoit assez difficile qu'il pût se porter sur nous par les trois à-la-fois, parce qu'en ce cas, il eût exposé sa gauche trop éloignée de son centre et de sa droite : aussi s'est-il réduit à venir nous attaquer par le seul chemin de Mons. Dans les mouvemens que l'ennemi avoit fait d'abord, l'on avoit pu juger de ses desseins, et il avoit fallu faire une disposition qui nous mît à couvert, sur toute la demi-circonférence de notre circonvallation ; mais dès qu'il s'approcha de Vezon, M. le Maréchal vit tout-d'un-coup quel étoit son projet, et voici comment il fit son arrangement pour le recevoir.

La brigade de Piémont fut placée dans Antoin, avec ordre de s'y accommoder ; celle de Crillon jetta deux bataillons dans le même Antoin ; les deux autres de cette brigade y appuyèrent leur droite, se prolongeant par leur gauche, le long et jusqu'à la tête d'un ravin, d'où les dragons du Mestre-de-Camp,

de Royal et de Bauffremont continuoient jusqu'à la brigade de Bettens, qui appuyoit à celle du Roi, infanterie : cette brigade-ci avoit sur son front le village de Fontenoi défendu par la brigade de Dauphin, qui y étant depuis deux jours l'avoit mis en état de défense. Après la brigade du Roi, étoit celle d'Aubeterre, et ensuite celle des gardes, dont la gauche se portoit à la redoute de la droite; la brigade Irlandaise étoit le long d'un abattis d'arbres qu'on avoit fait d'une redoute à l'autre, sur le front du bois de Barri; ces deux redoutes étoient gardées par une batterie de canons : il y avoit aussi une batterie sur le front d'Aubeterre; deux sur les flancs du village de Fontenoi; une sixième sur le front de Bettens; une septième devant Crillon; une huitième devant le village d'Antoin, au débouché du chemin de Condé, et une neuvième hors de ligne sur la chaussée de Leuze. Le reste de l'artillerie fut disposé entre les deux lignes pour être porté, ainsi qu'on l'a fait dans le fort du combat, là où le besoin le requerroit. L'on plaça aussi de l'autre côté de l'Escaut, vis-à-vis Antoin, six pièces de canon de douze.

Comme la droite de la brigade du Roi et la gauche de celle de Bettens formoient une espèce d'angle obtus, l'on avoit pour la protection de ce flanc construit trois redoutes, depuis Fontenoi jusqu'aux dragons.

Les brigades d'infanterie de Royal et de la Couronne étoient en réserve derrière les brigades du Roi et d'Aubeterre : l'on porta

aussi un peu avant l'action, à la gauche de cette réserve, 8 escadrons qu'on tira de la première ligne de cavalerie, et qui prolongèrent la ligne de la réserve jusqu'à la hauteur de la brigade des gardes.

Cinquante-deux escadrons de cavalerie étoient sur deux lignes, en troisième et quatrième ligne, la droite tirant sur les dragons, la gauche appuyée au chemin de Mons, vers Notre-Dame-aux-Bois.

Le régiment des Vaisseaux étoit d'abord destiné pour la chaussée de Leuze, mais on le fit avancer derrière les Irlandais : l'on porta aussi à la gauche des Vaisseaux la brigade de Normandie, qui étoit restée à Rumignies aux ordres de M. de Bérenger.

Le régiment Royal-Corse, qui étoit d'abord vers Rumignies, suivit aussi Normandie; il fut placé sur le front du bois de Barri, pour masquer un débouché attenant la redoute de la gauche.

Les régimens de Traînel et d'Angoumois ont resté pendant toute la bataille, le premier, au débouché du bois sur la chaussée de Leuze, l'autre, dans une cense en arrière sur la même chaussée.

La Maison du Roi, quatre escadrons de la Gendarmerie qui sont arrivés ce jour-là, et les Carabiniers étoient en réserve entre l'Escaut et la chaussée de Leuze, mais on les fit marcher derrière les Irlandais et la brigade des Vaisseaux; l'on fit pareillement venir du centre les brigades de cavalerie du Roi et de Royal-Roussillon.

Le corps de troupes, que commandoit M. de Lowendal, et qui devoit veiller depuis le bois de Breuze jusqu'au Bas-Escaut, ne marcha qu'à la fin du combat, et ne donna point.

Le régiment de Linden, hussards, a été mis par pelotons sur les derrières pour faire face à la ville depuis le Haut-Escaut jusqu'au bois de Breuze; le régiment de Beausobre s'est tenu vers le mont de Trinité; nous avions outre cela des partis d'infanterie qui battoient le pays entre le chemin d'Ath et le Bas-Escaut.

L'on a jetté pendant la bataille dans les retranchemens des ponts du Haut-Escaut 3 bataillons des gardes et 3 bataillons de milices : l'on avoit aussi établi à tout événement quelques pièces de douze sur les hauteurs de Calonne.

Messieurs les Officiers-Généraux se sont tenus à leur division; ceux qui étoient de jour se sont postés, M. de Lutteaux à Fontenoi, pour veiller sur la droite, M. de Contades s'est chargé de la gauche, M. de la Marck a commandé dans Antoin.

Le 10 de mai, environ les deux heures après-midi, quelques escadrons de cavalerie Hollandaise se déployèrent dans la plaine, appuyant leur droite aux hayes de Vezon, et leur gauche au chemin de Condé à Antoin, à un recoude que forment des bois qui longent le ruisseau de Vezon. Ce corps de troupes se tint tout ce soir-là, dans cette situation; l'on en avertit le Roi, qui vint

se promener avec M. le Dauphin tout le long des lignes.

Il paroissoit dès-lors du monde entre Vezon et le bois de Barri, mais comme il étoit toujours en mouvement, l'on conjectura, avec raison, que c'étoient des travailleurs qui faisoient des ouvertures et des communications pour le passage de l'armée ennemie.

M. le Maréchal passa la nuit au bivouac entre les deux lignes : le point du jour fut accompagné d'un peu de brouillard ; dès qu'il fut dissipé, l'ennemi nous tira quatre coups de canon, qui furent sans doute le signal de son mouvement sur nous. Pour lui répondre, l'on fit pointer notre canon sur la cavalerie Hollandaise, qui étoit dans la même position que la veille ; ce canon l'obligea à se retirer un peu en arrière, mais en même-temps, elle démasqua sur sa droite une batterie de canons et d'obus, qui ont tiré durant toute la bataille, et qui nous ont tué quelques chevaux.

Comme il paroissoit des troupes sur notre gauche vers Vezon, M. le Maréchal ne douta plus que l'ennemi ne fût en pleine marche : en même-temps il ordonna à toutes les batteries, depuis Antoin jusqu'à la redoute de la droite, de faire feu sur tout ce qui voudroit déboucher. Il se porta lui-même tout le long des lignes, et fut ensuite se placer près de la redoute de la droite, en attendant le commencement de l'action ; notre artillerie cependant, qui commença à tirer dès les 5 heures du matin, faisoit un feu terrible.

L'ennemi, qui s'avançoit sur nous, en souffrit tellement qu'il fit trois fois ses cris ordinaires, sans oser s'avancer ; ses Officiers même eurent beaucoup de peine à le retenir.

Pour en imposer au feu de nos batteries, les Anglais firent précéder leur colonne de plusieurs pièces de canon qui tirèrent d'abord sur la redoute où les troupes attenoient : et ce fut un de ces boulets qui cassa la cuisse à M. de Grammont, à la tête de la brigade des gardes.

Sur ces entrefaites, M. du Brocard étant arrivé, proposa à M. le Maréchal d'avancer une batterie sur le haut du régiment de Courten : cette batterie tua beaucoup de monde à l'ennemi qu'elle prenoit en flanc, mais elle attira un feu très-vif des batteries qui faisoient face à la redoute, et dont les ennemis changèrent la direction. M. du Brocard resta toujours à cette batterie du centre ; mais comme il lui faisoit faire un mouvement pour laisser la liberté de la manœuvre aux troupes que l'ennemi se disposoit d'attaquer, il fut tué d'un coup de canon.

M. le Maréchal voyant que les ennemis marchoient dans leur ordre de bataille, les Anglais à la droite et les Hollandais à la gauche, se porta à la tête des dragons pour observer les mouvemens de ces derniers, qui sembloient devoir commencer l'attaque : leur infanterie longeoit un chemin qui, venant de Bouchegnies et Bourgeon, porte sur Fontenoi ; elle étoit protégée par

leur cavalerie qui marchoit dans la plaine, et qui s'y déploya dès que l'infanterie s'arrêta vis-à-vis Fontenoi à hauteur d'une maison brûlée qu'elle ne dépassa pas, parce que le feu du village non-seulement l'arrêta, mais même la contraignit de se rejetter sur sa ganche : une seconde colonne d'infanterie Hollandaise suivit le chemin de Condé à Antoin, à couvert d'un rideau qui longe quasi le ruisseau de Vezon ; mais dès qu'elle se fit voir, la batterie de Bettens et celle d'Antoin, ayant tiré dessus, cette colonne s'arrêta tout court pour ne plus se mouvoir ; ainsi notre canon ou le feu du flanc droit de Fontenoi tinrent d'abord cet ennemi en respect ; la contenance fière de la cavalerie, que commandoit M. le Comte d'Eu, acheva d'assurer notre tranquillité de ces côtés-là.

Les Grassins et nos gardes avancées s'étoient pour lors repliées du front de notre gauche ; et déjà l'on voyoit marcher droit sur l'entre-deux de Fontenoi et de la redoute du coin du bois, trois grosses colonnes d'infanterie Anglaise et Hanovrienne qui s'étoient séparées de l'infanterie Hollandaise, au bas du village de Fontenoi, après l'avoir inutilement insulté. Leur cavalerie marchoit sur une quatrième colonne sur leur droite entre le chemin de Mons et le bois de Barri ; mais le feu de notre canon fit bientôt reculer cette cavalerie, qui n'a plus reparu qu'un instant avant la retraite : c'est à la tête de cette cavalerie que le général Campbel, qui la commandoit, a eu la cuisse emportée.

L'infanterie Anglaise et Hanovrienne se mit en bataille par un simple à gauche ; la droite quasi vis-à-vis la tête des gardes Françoises, et la gauche à la hauteur du village de Fontenoi, qu'elle vouloit absolument tâcher de tourner.

M. le Maréchal qui, à la manœuvre des Hollandais, avoit jugé qu'il n'y avoit pas beaucoup à craindre sur sa droite, se portoit sur sa gauche pour observer les mouvemens des Anglais, lorsqu'à peine arrivé entre les deux premières lignes en face de ces dernières, il essuya le feu de la mousqueterie ennemie, qui commença à tirer sur le village de Fontenoi, et continua tout le long du jour de la bataille jusqu'à leur droite : quelques-uns de nos bataillons, qui essuyèrent le feu, ne purent en soutenir la violence, et se retirèrent en arrière de la brigade de cavalerie qui étoit en réserve, et qui, de son côté, fut contrainte de marcher par sa gauche, pour se mettre à couvert, sous le feu de la redoute.

L'ennemi, se voyant plus libre sur son front, se forma pour lors en bataillon quarré à trois faces pleines, tant pour avancer dans le centre, que pour envelopper de droite et de gauche la redoute et le village de Fontenoi ; mais bien loin que ce mouvement lui réussît, son imprudence de déborder la hauteur de l'un et de l'autre le mit en danger ; car M. le Maréchal, qui s'apperçut de cette faute, ordonna sur-le-champ à quelques brigades, tant de cavalerie, que d'in-

fanterie, de tourner l'ennemi par notre droite à la faveur du village de Fontenoi, pendant qu'il envoyoit ordre à d'autres troupes de l'envelopper par notre gauche, sous la protection de la redoute; la droite exécuta ces ordres un peu trop promptement, de sorte que l'ennemi en sûreté du côté de notre gauche, qui ne s'étoit pas encore ébranlée, tourna tout son feu sur la droite qui seule l'attaquoit : il fut si terrible qu'il jetta du désordre dans nos troupes; l'ennemi n'en put pourtant pas profiter, parce que les brigades d'infanterie de la réserve le continrent sur notre droite, pendant que sur notre gauche le régiment des Vaisseaux et le feu de la redoute lui donnoient des inquiétudes qui l'empêchèrent d'avancer; ce fut même pour faire face à ce double feu, qu'il se forma de nouveau en colonne; il se passa encore près d'une heure où tout fut indécis : nos troupes faisant des mouvemens sans succès, mais l'ennemi aussi n'en étant pas plus avancé.

M. le Maréchal, ennuyé de ces incertitudes, rallia lui-même l'infanterie qui avoit d'abord plié, et qui revint à la charge de fort bonne grace. Il la joignit à la brigade Irlandaise, qui s'étoit déjà formée devant l'ennemi sous les ordres de Milord Clare; il fit avancer aussi le régiment de Normandie et celui des Vaisseaux; ce dernier avoit soutenu long-temps le feu de l'ennemi et s'étoit toujours rallié avec une valeur singulière. M. de Lowendal, qui étoit venu de la gau-

che où il n'y avoit point d'ennemis, et M. de Bérenger, qui commandoit la brigade de Normandie, se joignirent à Milord Clare; et le tout se porta sur l'ennemi par son flanc droit, pendant que la Maison du Roi, la Gendarmerie et les Carabiniers, conduits par M. le Duc de Richelieu, fonçoient l'épée à la main, sur le centre, où les quatre pièces de canon, mises en réserve, et qu'on avoit pointé dessus, avoient déjà jetté l'épouvante. Dès que nos troupes de la droite vers Fontenoi virent celles de la gauche en mouvement, elles s'ébranlèrent aussi de leur côté, et dans un instant, l'ennemi fut enfoncé et culbuté, abandonnant le champ de bataille et une partie de son canon.

Nos troupes marchèrent sur les fuyards; mais comme les Anglais avoient jetté de l'infanterie dans les hayes de Vezon, qu'ils avoient laissé un corps de cavalerie en de-çà du village, et que sur notre droite les Hollandais étoient toujours dans leur même position, M. le Maréchal contint l'ardeur des troupes, et se contenta d'envoyer, par les bois de Barri, un corps de Grassins qui, ayant pris en flanc la cavalerie ennemie chargée de l'arrière-garde, l'obligea de se retirer précipitamment.

M. le Maréchal envoya en même-temps porter au Roi l'agréable nouvelle du succès de ses armes. Dès le commencement de l'affaire, Sa Majesté s'étoit avancée sur le champ de bataille, et avoit elle-même rallié quelques fuyards. M. le Dauphin, qui l'accom-

pagna toujours, lui demanda avec instance de charger à la tête de sa Maison, mais le Roi ne voulut pas exposer des jours aussi précieux.

M. le Maréchal ne jugea pas à propos de faire poursuivre ce soir-là les ennemis. Au point du jour il envoya à leurs trousses les Grassins qui trouvèrent çà et là une grande quantité de munitions de guerre et plusieurs pièces de canon ; ils prirent aussi, chemin faisant, le château de Briffeuil, où étoient tous les blessés des ennemis.

M. le Comte d'Etrées partit à 8 heures du matin avec un détachement pour aller à Leuze ; il ramassa aussi sur sa route nombre de prisonniers ; de sorte que nous en avons à présent plus de 3000, tant bien portans que blessés.

L'ennemi nous a abandonné 32 pièces de canon ; sa perte va de 12 à 14000 hommes ; la nôtre de 3 à 4000.

Il n'est pas douteux que les dispositions de M. le Maréchal, son intrépidité et son attention à se trouver par-tout, ont décidé de la victoire.

Les Irlandais qui ont pris un drapeau, la Maison du Roi, la Gendarmerie et les Carabiniers méritent des éloges particuliers. Les brigades du Roi, de Royal, de Dauphin, de la Couronne, le régiment d'Aubeterre et celui des Vaisseaux, avec un bataillon d'Eu, se sont distingués dans cette action, qui a été des plus vives et des plus sanglantes.

Nos

Nos Officiers de marque, qui ont été blessés, sont MM. de Lutteaux, de Bavière, Chevalier d'Apcher, d'Anlezi, la Perouze, Duc d'Havré et Craon; ce dernier est mort de ses blessures.

MM. de Grammont, du Brocard et Chevalier de Dillon ont été tués.

La retraite de l'ennemi sous Ath nous donne la facilité de continuer notre siège, qui sera sans doute bientôt fini, puisque nous sommes déja maîtres de la demi-lune et de l'ouvrage à corne.

Tournai a capitulé le 23 au soir.

Relation de la bataille de Fontenoi.

Première Disposition, partant de Tournai, et arrivant sur le champ de bataille, reconnu par M. le Maréchal, lorsqu'il sut que l'armée des alliés avoit marché sur Leuze.

La brigade de Piémont, composée de 5 bataillons, et le régiment de Biron dans Antoin, avec 6 pièces de canon, fouettant et battant de revers.

Les 3 bataillons de Crillon, appuyant leur droite à Antoin, un ravin impraticable devant eux, une redoute à leur droite, le régiment de Crillon, flanquant le village d'Antoin, 4 pièces de canon à la redoute en avant de cette brigade.

Les dragons sur deux lignes à la gauche de

Crillon, à même hauteur, une redoute en avant du centre des dragons, où il y avoit 4 pièces de canon.

A la gauche des dragons, la brigade de Bettens, composée de 6 bataillons, dont la gauche étoit appuyée au chemin creux qui étoit derrière Fontenoi, et à la droite de la brigade du Roi.

Une redoute sur l'angle, formée par les 3 bataillons de Diesback, de la brigade de Bettens; et par le premier du Roi, où il y avoit 8 pièces de canon.

Le village de Fontenoi, en avant de la droite de la brigade du Roi, presque sur l'angle, étoit retranché et défendu par la brigade de Dauphin, avec 4 pièces de canon, toutes de 12, 8 ou 4 longues.

La brigade du Roi avec sa droite, appuyée au chemin creux qui est derrière la redoute, dont deux bataillons étoient couverts par le village de Fontenoi.

La brigade d'Aubeterre à la gauche du Roi, avoit, en avant le ravin qui va de Fontenoi au bois de Barri, 4 pièces de canon en avant.

La brigade des gardes à la gauche de celle d'Aubeterre, le ravin finissant à son 1er. bataillon, sa gauche appuyée au coin des bois de Barri, 4 pièces de canon en avant de cette brigade.

La redoute en avant du dernier bataillon des gardes, gardée par le 1er. bataillon d'Eu, 4 pièces de canon dans cette redoute.

La brigade des Irlandais, composée de

6 bataillons, sa droite appuyée aux Gardes-Suisses, avoit devant elle les bois de Barri voyant à découvert à la portée du fusil, sa gauche s'étendant au-delà de la 2me. redonte, qui étoit en avant du 5e. bataillon des Irlandais; le 2e. bataillon d'Eu dans la redoute, 4 pièces de canon en avant.

A la gauche des Irlandais, étoit une plaine de 800 pas, qui finissoit au village de Ramecroi; en arrière dudit village étoit la brigade des Vaisseaux, la droite appuyée à la chaussée de Leuze et à deux maisons de pierre, sa gauche s'étendant sur le chemin de Rumignies: cette brigade avoit en avant un ravin, un grand chemin et un fossé en avant du grand chemin, 4 pièces de canon vis-à-vis la barrière.

En arrière de la brigade des Vaisseaux et à la gauche de la chaussée de Leuze, le bataillon d'Angoumois, qui occupoit deux maisons de pierre retranchées, nommées le château de Bourc-en-Bray et la Censé-de-Marais; Royal-Corse occupoit le château d'Elmont.

Les brigades de Normandie et de Royal occupoient le village de Rumignies, ces retranchemens et le château du même nom, étendant leur droite vers le château d'Elmont, et gardant les bois de Breuze. En avant de la justice de Leuse étoient deux fours à chaux, sur lesquels on avoit établi deux batteries de 4 pièces chacune, lesquelles balayoient le chemin de Leuse et la plaine qui étoit entre les Irlandais et le village de Ramecroi.

M. de Lowendal avec la brigade d'Auvergne, les 3 bataillons de Touraine et 10 escadrons, étoit placé à égale distance du village de Rumignies et du mont de Trinité; sur ce mont, les hussards de Beausobre, soutenus par un poste de 400 hommes dans le château de Rougefort.

La brigade de la Couronne fut placée en seconde ligne derrière la brigade Irlandaise.

Deux lignes de cavalerie de 30 escadrons chacune, placée derrière l'infanterie.

La 1ere. ligne appuyoit sa droite à 50 pas de la brigade de Bettens, et à sa gauche à la hauteur de la 2e. redoute.

La 2e. ligne appuyoit sa droite à la brigade de Crillon, et sa gauche à Notre-Dame-aux-Bois.

Les carabiniers en réserve entre les fours à chaux et la justice de Leuze, la Maison du Roi entre Vaux et Notre-Dame-aux-Bois, les hussards de Linden par pelotons autour de la place, pour observer ce qui en pourroit sortir.

Dès que M. le Maréchal vit que l'attaque des ennemis étoit décidée entre le village de Fontenoi et notre 1ere. redoute, il fit avancer de Rumignies la brigade de Royal, qu'il posta à la place de la Couronne, et fit marcher cette dernière par sa droite, pour former une 2e. ligne à la brigade des gardes; voyant ensuite que les ennemis s'y portoient de toutes leurs forces, il fit avancer les 3 bataillon des Vaisseaux, le seul bataillon de Traînel gardant la chaussée de Leuze, sor-

tit la brigade de Normandie de Rumignies, qu'il fit remplacer par la réserve de M. de Lowendal.

Lorsque ces troupes furent arrivées, la brigade de la Couronne marcha par sa droite et forma une seconde ligne à la brigade du Roi, celle de Royal à la brigade des gardes, et les régimens des Vaisseaux et de Normandie à la brigade Irlandaise.

Voilà les dispositions de l'armée Française au moment de l'attaque, à cela près que M. le Comte d'Etrées sortit 8 escadrons de la première ligne de cavalerie, qu'il porta en avant pour être plus à portée de soutenir la brigade des gardes et celle de Royal.

Disposition de l'armée des ennemis.

La droite de l'armée des alliés, composée des troupes Anglaises, Hanovriennes et Autrichiennes, étoit appuyée au bois de Barri, formée sur deux lignes, la gauche au village de Fontenoi sans le dépasser.

Les troupes Hollandaises appuyoient leur droite à la gauche des Anglais, s'étendant jusqu'au village de Pieronne, leur cavalerie en bataille sur le haut de la plaine d'Antoin, à la portée du canon, avec 2 batteries de canon en avant, et une de bombes; ils avoient fait filer de l'infanterie dans un chemin creux, qui se trouvoit dans la plaine entre la cavalerie hollandaise et nos dragons.

A la faveur d'une hauteur, sur laquelle

les ennemis firent avancer 40 ou 50 pièces de canon, ils formèrent leur ordre de bataille pour attaquer de front, et en même-temps, après avoir canonné pendant 3 heures d'un feu épouvantable d'artillerie, le village de Fontenoi, la brigade d'Aubeterre, celle des gardes et notre 1ere. redoute de la gauche, tandis que les Hollandais attaqueroient aussi en flanc le village de Fontenoi.

L'attaque des Anglais fut des plus vives au village de Fontenoi, et ils y furent repoussés avec perte; une seconde attaque, avec la même vivacité, fut repoussée de même; les Hollandais revinrent mollement à la seconde attaque.

La colonne destinée à attaquer notre 1ere. redoute, ne réussit pas mieux; mais celle qui vint attaquer notre centre, fit plier nos troupes, et se porta sans s'arrêter jusqu'à 300 pas en avant du village de Fontenoi et de notre redoute; ils y soutinrent pendant une heure l'effort de nos brigades de la 2e. ligne et de plusieurs escadrons de cavalerie, sans perdre un pouce de terrin.

M. le Maréchal de Saxe, voyant que les ennemis conservoient leur avantage et jettoient le désordre dans nos troupes par le feu continuel de leurs colonnes, prit le parti de les faire attaquer de front par la Maison du Roi et les carabiniers, et les fit prolonger par leur droite par les brigades des Irlandais, de Normandie, des Vaisseaux, et 2 bataillons des Gardes-Françaises qui s'étoient ralliées.

Pour préparer cette attaque, il fit avancer 4 pièces de canon entre notre cavalerie et l'infanterie, qui prit la colonne des ennemis en flanc et commença à l'ébranler; notre infanterie fonça la bayonnette au bout du fusil, et les carabiniers et la Maison du Roi enfoncèrent de leur côté, ce qui décida entièrement le gain de l'affaire.

Après avoir rompu cette colonne, qui étoit au moins de 15000 hommes, comme c'étoit le seul endroit par où les ennemis avoient percé, ils entraînèrent, en se retirant avec précipitation et désordre, une 2e. colonne d'infanterie, qui venoit les soutenir avec de la cavalerie anglaise.

Pendant toute cette attaque, qui fut des plus vives, la cavalerie Hollandaise et leur colonne du chemin creux ne firent aucun mouvement, ne furent point chargées par nos troupes; mais perdirent beaucoup par notre canon qu'elles soutinrent avec beaucoup de fermeté.

Les ennemis ont laissé 7 à 8000 hommes sur le champ de bataille; nous leur avons fait au-delà de 3000 prisonniers, presque tous blessés; ils en ont fait entrer 2000 dans Ath, outre une quantité qui sont expirés dans les bois voisins, faute de secours; de sorte que leur perte va à près de 15000 hommes; nous leur avons pris 42 pièces de campagne avec 150 chariots chargés de munitions de guerre.

Notre perte se monte à 1600 hommes tués, et près de 3000 blessés.

Disposition pour le champ de bataille à prendre en avant du camp.

Village de Fontenoi.

	Bataillons.	Escadr.
Brigade du Dauphin	4	

Nota. *La brigade du Dauphin mettra 200 hommes aux ordres d'un Lieutenant-Colonel, dans le village de Bourgeon.*

Première ligne de cavalerie, appuyant sa gauche à l'infanterie, et sa droite à hauteur du village de Fontenoi, 300 pas en arrière ; savoir :

Colonel-général	4
Brancas	4
Clermont-Prince	4
Fitz-James	4
Fiennes	4
Cravattes	4

Deuxième ligne.

Royal Étranger	4
Chabrillant	4
Brionne	4
Pons	4
Berry	4
	4 b. 44 esc.

Nota. *Que S.-Jal reste à la gauche de l'Escaut.*

De l'autre part 4 b. 44 esc.

En avant de la droite, en retour sur Bourgeon.

Première ligne.

Mestre-de-camp, dragons 5
Royal, *idem* 5

Deuxième Ligne.

Bauffremont 5
Le régiment des hussards de Linden se portera, lors de la disposition pour le combat, sur la droite des dragons, dans la petite plaine au-delà de Bourgeon, sur une hauteur qui est à droite, pour éclairer les mouvemens de l'ennemi. 4

Première ligne d'infanterie, appuyant la droite à la gauche de la cavalerie de première ligne, et la gauche à Rumignies, dont la première division s'étendra depuis la droite jusqu'à la chaussée de Leuse, et sera composée des brigades de

Piémont 5
Du Roi 4
Aubeterre 4
Gardes-Françaises 7

24 b. 63 esc.

De l'autre part, 24b. 63esc.

Nota. *Qu'il reste 2 bataillons des gardes, pour la garde du quartier du Roi. Cette brigade fournira 300 hommes détachés ; savoir : 200 au four à chaux, et 100 à la Cense de la Providence.*

Deuxième Division, appuyant à la gauche de la chaussée de Leuse, et à la brigade des gardes.

Brigade Irlandaise 6

Nota. *Que Royal-Écossais reste à la rive gauche.*

Des Vaisseaux 4

Depuis le ruisseau qui passe à la Cense des Mottes jusqu'à Rumignies, 8 escadrons en 1ere. ligne.

Le Roi 4
Clermont-Tonnerre 4

Village de Rumignies.

Royal 4

Nota. *Qu'il occupera par 200 hommes, aux ordres d'un Lieutenant-Colonel, le château où loge M. le Comte de Bavière.*

Depuis le village de Rumignies jusqu'aux bois de Breuse, y appuyant la gauche.

Normandie. 4

42b. 71esc.

De l'autre part, 42 b. 71 esc.

Dans la communication des bois de Breuse l'infanterie de Grassin, lorsqu'elle sera obligée de se retirer de la tête des bois. 2

Cette communication est à gauche de l'emplacement de la brigade de Normandie.

Les arquebusiers à cheval de Grassin se placeront à la gauche de leur infanterie, dans la petite plaine qui s'y trouve, d'où il tiendra quelques détachemens, pour éclairer les mouvemens de l'ennemi.

La brigade d'Eu sortira de la 1ere. ligne, et sera partagée; savoir: les 2 bat. d'Eu aux 2 redoutes des bois de Barri. Angoumois, séparé en deux, occupera les deux censes qui sont en avant du four à chaux, l'une à gauche de la chaussée de Leuse, et l'autre à la maison de M. de la Marck. 4

Royal-Corse occupera la Cense des Mottes.

Deuxième ligne de l'Infanterie.

Brigades de Crillon 4
La Couronne 4
Bettens 4

60 b. 71 esc.

De l'autre part, 60 b. 71 esc.

Derrière le camp du régiment du Roi, infanterie :

Penthièvre 4
Noailles 4

Derrière la brigade de cavalerie du Roi :

Royal-Rousillon 4
Prince Camille 4

Troupes hors de ligne :

La Maison du Roi, la gauche à la chaussée de Leuse, la droite à hauteur des bois de l'abbaye de Notre-Dame-du-Bois 13

Derrière la brigade de Normandie les Carabiniers 10

Troupes hors de ligne, aux ordres de M. de Lowendal, entre les bois de Breuse et les ponts du Bas-Escaut :

INFANTERIE :

Brigade d'Auvergne 4
Touraine 3

CAVALERIE.

Cuirassiers 4

NOTA. *Qu'Egmont est resté à la rive gauche.*

67 b. 114 esc.

De l'autre part, 67b. 114esc.

Orléans	4
Talleyrand	2
Egmont, dragons	5
Beausobre, hussards	4

NOTA *Que les Cuirassiers et Orléans camperont à la rive gauche de l'Escaut, aux ordres de M. de Brézé, en attendant l'arrivée des régimens Royal et Rohan, cavalerie; et Septimanie, dragons.*

TOTAL, 67b. 129esc.

ARTILLERIE.

	Pièces.
Aux deux redoutes du bois de Barri .	8
Aux fours à chaux	8
Au centre de la 1ere. division	4
Sur la bute sablonneuse	4
A la cense des Mottes	6
Au château de Rumignies	4
A la tête de Normandie	4
Aux ordres de M. de Lowendal . . .	8
A Notre-Dame-des-Bois	2
Aux redoutes, entre la chapelle Notre-Dame-des-Bois et les fours à chaux .	4
Quatre à chaque tête de pont	8

TOTAL, 60p.

Un bataillon et demi d'artillerie, lequel ne passera qu'au moment de la disposition.

NOTA. *Qu'il reste un bataillon d'artillerie aux ordres de M. de Brézé.*

Relation de la bataille de Fontenoi, et de la victoire que l'armée du Roi, commandée par Sa Majesté, a remportée sur l'armée des alliés, le 11 mai 1745.

Le Roi ayant résolu de commencer cette année la campagne en Flandre par le siège de la ville de Tournai, Sa Majesté donna le commandement de son armée au Maréchal Comte de Saxe, lequel partit au commencement du mois dernier, pour exécuter les ordres qu'il avoit reçus du Roi.

Ce Général fit sortir les troupes de leurs quartiers; il les divisa en plusieurs corps, et par les diverses positions qu'il leur a fait prendre successivement, il a si parfaitement réussi à cacher aux ennemis le projet du Roi, que la ville de Tournai fut investie le 25 du mois dernier, avant qu'ils eussent soupçonné que Sa Majesté se proposoit de faire attaquer cette place.

Dès que les alliés eurent appris cette nouvelle, ils rassemblèrent à Cambron les troupes qui devoient composer leur armée, et ils publièrent qu'ils alloient marcher au secours des assiégés. Les dispositions des ennemis obligèrent le Maréchal Comte de Saxe, de se régler, dans l'attaque de la ville de Tournai, sur la nécessité dans laquelle il pourroit se trouver d'aller à leur rencontre. Il prévit les diverses tentatives qu'ils pourroient faire, et il prit toutes les mesures nécessaires pour s'opposer à l'exécution de leurs desseins.

Leurs troupes s'étant rassemblées dans les premiers jours de ce mois, ils firent avancer le 5 un détachement considérable sur Leuze, d'où le Marquis du Chaila, Lieutenant-Général, qui occupoit ce poste avec 16 escadrons, se retira, sans être inquiété, à la faveur d'une brigade d'infanterie que le Maréchal Comte de Saxe envoya à la tête des bois de Barri, afin de soutenir ce Lieutenant-Général dans sa retraite. Le 7, l'armée des alliés partit de Cambron; elle alla camper le même jour sur le bord du ruisseau de la Catoire, et ayant marché le lendemain par sa gauche, elle se porta sur Briffeuil.

Le Maréchal Comte de Saxe, informé de ces mouvemens, par lesquels on pouvoit juger du projet des ennemis, en rendit compte au Roi par un courier, qui joignit Sa Majesté à Douai, où elle étoit arrivée le 7 au soir, dans la résolution d'y demeurer jusqu'au lendemain après-midi. La lettre du Maréchal Comte de Saxe détermina le Roi à en partir le 8 dès cinq heures du matin, et Sa Majesté arriva à neuf heures au château de Chin, où son quartier devant Tournai avoit été marqué. Le Maréchal Comte de Saxe s'y étant trouvé à l'arrivée du Roi, expliqua à Sa Majesté la position des troupes des alliés, et les dispositions qu'il avoit faites. Ces dispositions furent approuvées par le Roi, qui donna ordre que la plus grande partie de la cavalerie allât camper de l'autre côté de l'Escaut, où l'on avoit envoyé la veille l'artillerie de campagne.

Le 9, sur l'avis que l'armée ennemie marchoit du côté de Vezon, Sa Majesté fit passer à la droite de l'Escaut les troupes qui étoient à la gauche de cette rivière, et celles, qui étoient à la droite, s'avancèrent dans la plaine d'Antoin, où le reste de l'armée se rendit le lendemain.

Le Roi laissa pour continuer le siège de Tournai, et pour veiller en même temps à la garde des retranchements de la tête des ponts du Haut et Bas-Escaut, 27 bataillons, qui étoient les deux du régiment d'Orléans, deux de Wittemer, deux de la Cour-au-Chantre, deux de Chartres, deux de Lowendal, deux de Royal Ecossois, quatre bataillons de grénadiers Royaux, neuf de milices, et deux du régiment Royal Artillerie. 17 escadrons furent aussi laissés par Sa Majesté devant la place, et ils étoient composés des 4 du régiment Royal, des 4 du régiment de Rohan, des 4 de celui de Saint-Jal, et des 5 du régiment de dragons de Septimanie. Le Roi donna le commandement de ces troupes et la conduite des opérations du siège au Marquis de Brézé, Lieutenant-Général, qui avoit avec lui le Marquis de Contade, le Marquis d'Armentières, le Comte et le Duc de Fitz-James, Maréchaux-de-camp.

Le Maréchal Comte de Saxe, avant l'arrivée du Roi, avoit reconnu le terrain le plus propre à servir de champ de bataille, si les alliés attaquoient l'armée de Sa Majesté, et il n'avoit négligé aucune des précautions qui peuvent dépendre d'un Général habile. Il avoit

avoit fait retrancher le village de Fontenoi, et construire à la droite et à la gauche de la pointe des bois de Barri deux redoutes, qu'on avoit garnies, ainsi que Fontenoi, de plusieurs batteries de canon. On en avoit placé d'autres en avant du poste d'Antoin, et ce qui restoit d'artillerie fut distribué en divers endroits sur le front de la ligne.

Le 9 après-midi, le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, se rendit sur le terrain choisi par le Maréchal Comte de Saxe pour y attendre les ennemis, et Sa Majesté l'examina avec une extrême attention. Toutes les troupes, lorsque le Roi parut, firent éclater par des acclamations continuelles, dont Sa Majesté fut infiniment touchée, leur amour pour elle, leur zèle pour sa gloire, et le desir qu'elles avoient d'y contribuer par les plus grands efforts.

Le Roi, après avoir vu toute l'armée, s'avança jusqu'aux gardes les plus avancées, pour mieux observer la position des ennemis, laquelle parut conforme aux avis qu'on en avoit reçus le matin, et Sa Majesté, ayant jugé que les alliés n'entreprendroient rien ce jour-là, revint sur les 9 heures du soir à Calonne, petit village situé près le pont établi sur le haut-Escaut, où elle avoit transporté son quartier, afin d'être plus près de son armée.

Le 10 au matin, les ennemis ne firent aucun mouvement, et ce ne fut que vers les 2 heures après-midi qu'on découvrit le long du ruisseau de Bourgeon une colonne d'infan-

terie Hollandaise, soutenue d'une de cavalerie. Le Roi, qui se porta avec Monseigneur le Dauphin et le Maréchal Comte de Saxe à la tête du camp, voyant le mouvement de ces deux colonnes, et le signal donné par les troupes qu'on avoit envoyées en avant, avec ordre de mettre le feu à un village au-dessus de celui de Fontenoi, dès que les ennemis se disposeroient à s'avancer dans la plaine, Sa Majesté crut qu'ils vouloient engager le combat. Aussitôt elle fit prendre les armes à toutes ses troupes, et les rangea en bataille, mais les deux colonnes d'infanterie et de cavalerie, qu'on avoit découvertes dans la plaine, étant restées dans la même position, et les ennemis pendant tout l'après-midi s'étant uniquement occupés du soin de cacher par leurs différens mouvemens l'endroit par lequel ils projettoient d'attaquer l'armée du Roi, on fut assuré bien avant la nuit, qu'ils ne marcheroient point ce jour-là. Par cette raison, le Roi se contenta de visiter, comme il avoit fait la veille, tous les postes du camp, et après être convenu avec le Maréchal Comte de Saxe de la disposition, dans laquelle l'armée seroit placée pour la bataille, Sa Majesté retourna le soir à Calonne.

Les troupes du Roi demeurèrent toute la nuit sur le champ de bataille dans leurs tentes, et le Maréchal Comte de Saxe la passa dans son carosse à la tête de l'armée. Le Duc d'Harcourt, le Comte de Clermont Tonnerre, le Comte d'Eu, le sieur de Lutteaux, le Mar-

quis de Clermont-Gallerande, le Marquis du Chayla, le Duc de Grammont, le Comte de Bavière, le Comte de Dannois, le Comte de Lowendal, le Comte de Béranger, le Comte de Chabannes, le Prince de Pons, le Comte d'Etrées, le Comte de Thomond, le Chevalier d'Apcher, le Comte de Langeron, le Marquis de Croissi, et le Duc de Penthièvre, Lieutenants-Généraux, distribués le long des différentes lignes, ne quittèrent point leur division. Les Maréchaux-de-Camp, les Brigadiers et les autres officiers, restèrent à leur poste.

Le Maréchal Comte de Saxe ayant reconnu le 11 à la pointe du jour que les alliés étoient prêts à attaquer, ce Général ajouta aux dispositions qu'il avoit faites les deux jours précédens, toutes celles qui pouvoient assurer le succès de l'action.

Par la disposition de l'armée, la défense du poste d'Antoin, qui étoit à la droite de la ligne, fut confiée à la brigade de Piémont. La brigade de Crillon fut placée près du poste d'Antoin, auquel sa droite étoit appuyée, et elle s'étendoit le long d'un ravin. A la gauche de cette brigade, étoient les trois régimens de dragons, Mestre-de-Camp-Général, Royal, et de Bauffremont. Le reste du terrain depuis le poste d'Antoin jusqu'à celui de Fontenoi étoit occupé par la brigade de Bettens. Rien ne séparant ces troupes de la plaine dans laquelle étoient les Hollandais, le Maréchal Comte de Saxe avoit fait élever pendant la nuit, et le matin du

jour de la bataille, des redoutes qui couvroient ces brigades d'infanterie et de cavalerie, et dans lesquelles on établit des batteries, dont le feu incommoda beaucoup les ennemis pendant l'action. La brigade de Bettens, qui s'étendoit par sa gauche jusqu'auprès du village de Fontenoi, se joignoit par un angle obtus à la brigade du Roi, laquelle formoit la droite de la ligne du centre, et étoit un peu en arrière du poste de Fontenoi qu'elle soutenoit.

Cette ligne étoit continuée à la gauche de la brigade du Roi, par la brigade d'Aubeterre, par les 4 premiers bataillons du régiment des gardes Françaises, et par les deux premiers de celui des gardes Suisses. Les cinquième et sixième bataillons du régiment des gardes Françaises, et le troisième du régiment des gardes Suisses, étoient employés à garder les retranchemens du pont établi sur le haut-Escaut. La brigade des Irlandais, placée vis-à-vis des bois de Barri, et s'étendant au-delà de la hauteur de la seconde redoute élevée à la gauche de ces bois, avoit sa droite appuyée aux deux bataillons du régiment des gardes Suisses. Une partie de la plaine depuis la gauche des Irlandais jusqu'au village de Ramecroix étoit occupée par la brigade des Vaisseaux. Le bataillon d'Angoumois, un peu en arrière de cette dernière brigade, étoit dans le château de Bourquenbray, et le régiment royal Corse dans celui d'Elmont. Les brigades de Normandie et de Royal occupoient le village, le château et

les retranchemens de Rumigniès. Le Comte de Lowendal, Lieutenant-Général, étoit avec la brigade d'Auvergne, les 3 bataillons du régiment de Touraine, et 13 escadrons de cavalerie et de dragons, entre le village de Rumignies et le Mont de Trinité, sur lequel on avoit mis le régiment de hussards de Beausobre, qui étoit soutenu par un détachement d'infanterie de 4 cens hommes, posté dans le château de Rougefort. La brigade de la Couronne étoit en seconde ligne derrière la brigade des Irlandais.

On avoit formé derrière la ligne de l'infanterie du centre deux lignes de cavalerie. La première étoit composée des régimens Colonel-général, de Brancas, de Clermont-Prince, de Fitz-James, des Cravates, et de Fiennes, auxquels on joignit ensuite la brigade de Royal-Roussillon, qui se mit à la gauche de cette ligne pour être à portée de soutenir également les deux bataillons des gardes Suisses et la brigade des Irlandais. Cette ligne avoit sa droite à 50 pas de la brigade de Bettens, et sa gauche à la hauteur de la redoute construite à la droite des bois de Barri. La seconde ligne de cavalerie, formée par les régimens Royal-Étranger, de Chabrillant, de Brionne, de Pons, de Berry et de Noailles, appuyoit sa droite à la brigade de Crillon, et sa gauche à Notre-Dame-aux-Bois. Le régiment royal des Carabiniers avoit été placé en réserve entre la justice de Leuze et deux fours à chaux sur lesquels on avoit établi deux batteries.

La Maison du Roi étoit derrière les Carabiniers entre Notre-Dame-aux-Bois et Vaux, et 4 escadrons de la Gendarmerie, qui n'avoient pu joindre l'armée que le matin, fermoient la gauche de la Maison du Roi. Le régiment Dauphin avoit été chargé de défendre le village et les retranchemens de Fontenoi, et l'on avoit mis dans chacune des deux redoutes des bois de Barri un bataillon du régiment d'Eu. Les hussards de Linden avoient été partagés en plusieurs détachemens autour de Tournai, afin d'examiner ce qui en sortiroit. On avoit envoyé le régiment de Grassin en avant pour observer les mouvemens des ennemis.

Telles étoient les dispositions par lesquelles on s'étoit préparé à soutenir l'attaque des alliés, lorsqu'à cinq heures du matin le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, de ses principaux Officiers, du Marquis de Choiseul-Meuze, des Ducs de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont et d'Ayen, du Prince de Soubise, du Duc de Chaulnes et du Prince de Tingri, Aides-de-Camp de Sa Majesté, et du Comte d'Argenson, Ministre et Secrétaire-d'Etat, ayant le département de la guerre, arriva sur le champ de bataille. Le Maréchal de Noailles accompagna aussi le Roi, et se porta pendant l'action aux endroits où le bien du service le demandoit.

Vers les 6 heures, les deux armées commencèrent à se canonner, et le feu de l'artillerie dura pendant plus de trois heures avec une vivacité toujours égale. On décou-

vrit peu de temps après les ennemis sur deux lignes. Les troupes Anglaises, celles de la Reine de Hongrie, et celles de Hanover avoient leur droite appuyée aux bois de Barri, et leur gauche s'étendoit jusqu'à la hauteur du village de Fontenoi. La droite des troupes Hollandaises, qui avoient leur gauche au village de Pierrone, joignoit la ligne formée par ces premières troupes. La cavalerie Hollandaise s'avança sur le haut de la plaine d'Antoin, et un détachement d'infanterie y occupa un chemin creux vis-à-vis des troupes Françaises, postées entre Antoin et Fontenoi.

Les ennemis, à la faveur de leurs batteries, composées d'environ cinquante pièces de canon qu'ils avoient placées sur une hauteur, se mirent en ordre de bataille. Leur position fit connoître qu'ils avoient dessein de tenter en même-temps l'attaque du poste de Fontenoi et celle de la redoute de la droite des bois de Barri, et de tâcher de pénétrer par le centre, ce qui détermina le Maréchal Comte de Saxe à profiter du moment pour changer quelques-unes de ses premières dispositions. Il envoya ordre à la brigade de Royal de sortir de Rumignies pour remplacer celle de la Couronne, qui marchant par sa droite, alla d'abord former une seconde ligne d'infanterie derrière la brigade des Gardes. Ayant ensuite remarqué que les alliés portoient leurs plus grandes forces contre la ligne du centre, il fit avancer les trois bataillons du régiment des Vaisseaux. Il ne laissa que le bataillon

de Trainel pour garder la chaussée de Leuze, et il tira la brigade de Normandie de Rumignies, où les troupes restées aux ordres du Comte de Lowendal prirent la place de cette brigade. Par ce nouveau mouvement, la brigade de la Couronne se mit en seconde ligne derrière celle du Roi, celle de Royal en servit à celle des gardes, et les régimens de Normandie et des Vaisseaux à celle des Irlandais. En même-temps on rapprocha de l'infanterie 8 escadrons de la première ligne de cavalerie.

Pendant que ces mouvemens s'exécutèrent, les ennemis marchèrent très-lentement, et dans le plus grand ordre. Des trois colonnes, dans lesquelles ils avoient partagé leur infanterie, celle de la droite parut diriger sa marche sur la redoute de la droite des bois de Barri, celle du centre sur Fontenoi, et celle de la gauche sur Antoin. Les Hollandais, qui composoient la troisième colonne, ne s'avancèrent pas jusqu'à Antoin, parce que le canon, qui étoit dans ce poste et dans les redoutes qui couvroient les brigades de Grillon et de Bettens et les dragons, leur causa une très-grande perte.

Cette dernière colonne s'étant rapprochée de celle du centre, les ennemis marchèrent sur Fontenoi, et ils tentèrent plusieurs fois de s'en rendre maîtres, sans que leurs attaques, dont deux furent très-vives, eussent aucun succès. La colonne de la droite ne réussit pas davantage dans le projet de s'emparer de la première redoute des bois de Barri.

Ce fut pour lors que les ennemis, reconnoissant l'impossibilité d'enlever cette redoute et le poste de Fontenoi, réunirent toutes leurs troupes, pour tenter de pénétrer entre ces deux postes. Ils rapprochèrent de leur centre la colonne qui étoit à leur droite, et ils rangèrent leur infanterie sur deux lignes très-épaisses, soutenues d'une troisième en réserve. Dans cet ordre, ils attaquèrent les troupes du Roi, placées entre Fontenoi et la redoute. Le feu continuel de la mousqueterie des deux lignes d'infanterie des alliés, et la supériorité de leur nombre sur les troupes Françaises qu'ils attaquoient, forcèrent ces dernières de plier, et donnèrent aux ennemis le moyen de s'avancer jusqu'à 300 pas au-delà de Fontenoi, sans que les brigades de cavalerie, qui soutenoient l'infanterie, pussent les en empêcher.

Malgré cet avantage, ils s'apperçurent du danger de leur position, qui exposoit les flancs de leurs lignes au feu du canon et de la mousqueterie. Afin de se mettre à couvert de l'un et de l'autre, ils songèrent à pénétrer plus avant, et à embrasser en même-temps Fontenoi et la redoute. Ils fermèrent pour cet effet par un bataillon, soutenu d'un second, le vuide qui se trouvoit entre les deux lignes de leur infanterie, et ils formèrent une colonne, dont le front étoit de 3 bataillons, et dont les flancs étoient fort longs. Par cette disposition, ils conservèrent pendant quelque temps, non-obstant les efforts des troupes qui les chargèrent successivement, le terrain qu'ils avoient gagné.

Dans cette circonstance, qui pouvoit décider du succès de la bataille et en procurer l'avantage aux ennemis, le Roi qui, pendant toute l'action, avoit donné des preuves de son intrépidité, fit paroître une grandeur d'ame et une fermeté dignes d'admiration. Sa Majesté, trouvant dans ces deux qualités des ressources égales à celles qu'elle attendoit de la valeur de ses troupes, s'appliqua à faire cesser le désordre jetté dans une partie de l'armée par le feu prodigieux de l'infanterie ennemie, et de concert avec le Maréchal Comte de Saxe elle donna des ordres, à l'exécution desquels on doit attribuer le gain de la bataille.

On fit avancer la Maison du Roi, les Carabiniers, deux bataillons des gardes Françaises, ceux des gardes Suisses, la brigade des Irlandais, le régiment de Normandie et celui des Vaisseaux. Les ennemis furent attaqués de front par la Maison du Roi et par les Carabiniers, pendant que les gardes Françaises et Suisses, les Irlandais et les régimens de Normandie et des Vaisseaux les prirent par le flanc droit. Les brigades de Royal, de la Couronne, du Roi, et d'Aubeterre, qui avoient empêché pendant toute l'action les ennemis de tourner le poste de Fontenoi, chargerent en même temps, avec quelques escadrons de cavalerie, le flanc gauche de la colonne d'infanterie des alliés, contre laquelle on fit avancer quatre pièces de canon.

Ces trois attaques furent exécutées avec

un concert si parfait, et les troupes s'y portèrent avec une telle ardeur, que les ennemis, déja intimidés par l'approche de ces troupes, commencerent à s'ébranler, et furent entièrement renversés. La Maison du Roi et les Carabiniers pénetrèrent dans la colonne par le front et firent un grand carnage. Les gardes Françaises et Suisses, les Irlandais et les régimens qui les suivoient, y entrerent de leur côté la bayonnette au bout du fusil, ainsi que les troupes qui avoient eu ordre d'attaquer le flanc gauche des ennemis.

La colonne d'infanterie, formée par les alliés, étant ainsi enfoncée par le front et par les flancs, ne put résister plus longtemps aux efforts des troupes du Roi, et ayant abandonné le champ de bataille après avoir perdu beaucoup de monde, elle entraîna, par la précipitation avec laquelle elle se retira, une ligne d'infanterie qui venoit à son secours avec de la cavalerie que les Généraux ennemis avoient laissée en arrière pendant la bataille. Les troupes Hollandaises, lesquelles depuis le peu de succès des deux attaques du poste de Fontenoi n'avoient fait que très-peu de mouvemens, gagnèrent avec le reste de l'armée des alliés les bois et les défilés de Vezon.

Ainsi la déroute de la colonne d'infanterie des ennemis, composée d'environ 15,000 hommes qui ont combattu avec beaucoup de courage, décida de la bataille, et assura au Roi une victoire d'autant plus

glorieuse qu'elle avoit été long-temps disputée, et que, suivant le rapport des prisonniers, l'armée des alliés étoit fort supérieure en infanterie à celle de Sa Majesté.

Les premiers momens qui ont suivi cette victoire, furent employés par le Roi à remettre ses troupes en ordre sur le champ de bataille, où Sa Majesté témoigna au Maréchal Comte de Saxe par les preuves les plus flatteuses qu'elle pouvoit lui donner, combien elle étoit satisfaite des différentes dispositions faites par ce Général avant et pendant l'action, au succès de laquelle il avoit tant de part. Les Officiers-Généraux, les Commandans des Corps et les Officiers, reçurent aussi, de même que les troupes, des marques de la bonté et de la justice du Roi, et ils eurent lieu de juger par les discours de Sa Majesté, qu'elle leur savoit beaucoup de gré du zèle et de la capacité avec lesquels ils s'étoient efforcés de soutenir dans cette occasion la gloire de ses armes.

Il ne parut pas possible de faire marcher à la poursuite des ennemis l'armée qui étoit très-fatiguée. D'ailleurs, il auroit fallu les suivre par un pays coupé, dans lequel la cavalerie n'auroit eu aucun avantage. Le Roi par ces raisons prit le parti de faire demeurer ses troupes sur le champ de bataille, et Sa Majesté ayant recommandé qu'on prît soin des blessés de son armée et de celle des alliés, retourna le soir à son quartier de Calonne. Monseigneur le Dauphin, qui n'a pas quitté un moment Sa Majesté

pendant toute l'action, a marqué à tout moment une noble ardeur qu'il a fallu retenir, et il a justifié l'opinion qu'on a de lui.

Du côté des alliés, il y a eu dans cette bataille environ 15,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers, et l'on assure même qu'il leur en manquoit davantage, lorsqu'on fit l'appel dans le camp qu'ils occupèrent le soir de l'action. Le sieur Ponsomby, Major-Général de l'infanterie des troupes Anglaises, le sieur de Salis, brigadier dans celles des Etats-Généraux, le Baron de Boëtzelaer, Lieutenant-Colonel du régiment des gardes Hollandaises, le Colonel Ryssel, les Majors Van Collen et Anderley, des troupes de la même nation, ont été tués, ainsi que le Lord Berry, fils du Comte d'Albemarle, et qui étoit Capitaine dans un des régimens des gardes de Sa Majesté Britannique. On compte parmi les blessés des troupes Anglaises, le Comte d'Albemarle et le Comte de Crawfort, qui l'est dangereusement. Le Comte d'Efferen, brigadier au service de la république de Hollande, a été aussi blessé. Le Lord Campbell, Lieutenant-Général des armées du Roi de la Grande-Bretagne, et qui a eu une jambe emportée d'un boulet de canon, le Baron de Lynden de Blitterswyck, Colonel d'un régiment de cavalerie des troupes de Hollande, et le Baron de Colben, Adjudant du Feld-Maréchal de Konigseg, sont morts de leurs blessures, le premier dans un village près de Leuze, et les deux autres à Ath. Les ennemis ont

perdu quarante pièces de canon ; en comptant celles qu'on leur a prises le lendemain de l'action, lorsque le Comte d'Etrées fut envoyé à leur poursuite, sur l'avis qu'on avoit eu qu'ils étoient décampés de Vezon le 11 à onze heures du soir, pour se retirer du côté d'Ath. On leur a enlevé 150 chariots chargés de toutes sortes de munitions, particulièrement pour le service de l'artillerie.

Cette victoire coute au Roi près de 4000 hommes tués ou blessés. Les principaux Officiers que le Roi a perdu en cette occasion, sont le Duc de Grammont, Lieutenant-Général des armées de Sa Majesté, et Colonel du régiment des gardes Françaises ; le sieur du Brocard, Maréchal-de-Camp, et commandant l'artillerie ; le Chevalier de Dillon, Colonel d'un régiment Irlandais ; le Marquis de Clisson, Capitaine dans le régiment des gardes Françaises ; le sieur Escher, Lieutenant de Grenadiers du régiment des gardes Suisses, et ayant le brevet de Colonel ; le Chevalier de Suzy, Aide-Major de la première compagnie des gardes du Corps ; le Chevalier de Chevrier, Guidon de Gendarmerie ; le sieur de Marclesi, Lieutenant-Colonel du régiment de Courten, et le sieur Oneille, Lieutenant-Colonel du régiment de Clare, qui ont été tués dans la bataille.

Le Chevalier de Saumery, Maréchal-de-Camp, Lieutenant de la première compagnie des Gardes-du-Corps ; le Marquis de Langey, Brigadier, Capitaine de Grenadiers dans

le régiment des gardes Françaises, le Marquis de Craon, Colonel du régiment de Hainault, et le sieur de Longaunai, Aide-Major-Général de l'armée, sont morts des blessures qu'ils avoient reçues. Parmi les autres Officiers qui ont été blessés, les principaux sont le sieur de Lutteaux et le Chevalier d'Apcher, Lieutenans-Généraux; le sieur de Gault, Maréchal-de-Camp, Lieutenant de la compagnie des Grenadiers de la Maison du Roi; le sieur Descajeuls, Maréchal-de-Camp, Lieutenant de la première compagnie des Gardes-du-Corps; le Duc d'Havré; Brigadier, Colonel du régiment de la Couronne; le sieur de Refuveille, Brigadier, Capitaine de Grenadiers dans le régiment des gardes Françaises; le sieur de la Serre, Brigadier, Lieutenant-Colonel du régiment du Roi; le baron de la Payre, Brigadier, Capitaine dans le régiment des Gardes-Françaises; le sieur de Villars, Capitaine dans le même régiment; le sieur de la Peyrouse, Brigadier, Capitaine dans le régiment de cavalerie de Berri; le Marquis de Crenay, Brigadier, Mestre-de-Camp Lieutenant du régiment de cavalerie de Penthièvre; le Chevalier d'Ailly, Brigadier, Lieutenant-Colonel du régiment Royal-Roussillon; le Marquis du Guesclin, Sous-Lieutenant d'une des compagnies de la Gendarmerie; le Chevalier de Monaco, Guidon de Gendarmerie; le Chevalier de Champignelles, le sieur de Magnière et le sieur Hébert, exempts des Gardes-du-Corps; le sieur de Bonnaire, Sous-Lieutenant de la compagnie

des Grenadiers de la Maison du Roi; le Marquis de Puysegur, le Chevalier de Saint-Sauveur, le sieur de Saint-Georges et le Chevalier de Mezières, employés dans l'État-Major de l'armée; le Marquis de Guéry, commandant une des brigades du régiment Royal des Carabiniers; le Sieur de Pujol, Lieutenant-Colonel d'une des brigades du même régiment; les sieurs de Rigal, Lieutenant-Colonel du régiment de la Couronne; du Rousset, Lieutenant-Colonel de celui de Beauvoisis; de Bombelles, Lieutenant-Colonel de celui de Hainaut; de Mannery, Lieutenant-Colonel de celui de Dillon; Deguerty, Lieutenant-Colonel de celui de Lally; du Breuil, Lieutenant-Colonel du régiment Royal des Vaisseaux, et le Chevalier d'Ollières, Lieutenant-Colonel du régiment Colonel-Général de la cavalerie.

Le 15, le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin et de toute sa Cour, assista au *Te Deum*, qui fut chanté dans sa chapelle, pour rendre à Dieu des actions de graces de la victoire que Sa Majesté a remportée sur les alliés. Le soir, toutes les troupes de l'armée, s'étant rangées en bataille à la tête de leurs différens camps, firent en réjouissance de cette victoire une triple décharge de mousqueterie, précédée de celle de l'artillerie.

Relation

Relation exacte et détaillée de la bataille de Fontenoi, gagnée sur le Duc de Cumberland, le Prince de Waldeck et le Veld-maréchal Comte de Konigsegg, par l'armée du Roi, commandée par Sa Majesté, le 11 mai 1745.

Au Camp devant Tournai, le 20 mai 1745.

Je n'eus le temps, le lendemain de la bataille, que de vous informer simplement de la victoire que le Roi venoit de remporter. Vous me faites l'honneur de me demander aujourd'hui quelques détails sur un si glorieux événement. Je vous obéis, Monsieur, avec tout le zèle et l'empressement que j'aurai toujours de vous plaire, et je me flatte d'y réussir par la certitude des faits que j'ai à vous raconter. La vérité seule fera tout l'embellissement de ma lettre. Je laisse aux Rousset, aux épilogueurs et autres plumes de cette espèce, le soin de la déguiser en faveur du parti auquel ils se sont vendus. Je ne m'y oppose point : c'est leur métier, leur talent, leur gagne-pain. Ne faut-il pas qu'ils vivent ? Je le veux de tout mon cœur, et n'écrivant que pour vous, Monsieur, mon dessein n'est point de désabuser ce qu'il peût y avoir de crédule dans le public, ni de couper les vivres à ces sortes d'écrivains. Je passe à la relation de notre bataille ; mais je reprendrai les choses d'un peu plus loin, afin que votre curiosité soit mieux satisfaite.

M. le Maréchal de Saxe donna si bien le change aux ennemis, dans les premiers mouvemens qu'il fit faire à ses troupes en entrant en campagne, qu'ils ne purent jamais pénétrer si c'étoit à Mons ou à Tournai qu'il en vouloit. Toutes les dispositions paroissoient faites pour Mons. Nous le pensions nous-mêmes, en nous rendant à nos quartiers d'assemblée; mais pour les habitans de Tournai, ils croyoient que ce n'étoit ni pour l'une, ni pour l'autre de ces places: ils pensoient, au contraire, que les alliés, comme ils en avoient fait répandre le bruit chez eux, ouvriroient la campagne par le siège de Lille, et que les mouvemens que faisoit faire M. le Maréchal de Saxe, n'étoient que des mouvemens d'observation. Ces habitans en étoient si persuadés, qu'ils offroient à leurs amis de Lille de les recevoir chez eux pendant le siège de leur ville.

Ce mystère fut bientôt éclairci. M. le Maréchal de Saxe fit semblant de marcher sur Mons; mais il rabattit tout-à-coup sur Tournai, et en fit l'investissement le 26 du mois dernier. La tranchée fut ouverte la nuit du 30 au premier de celui-ci. Les ennemis pensèrent dès-lors sérieusement à secourir cette place. Toute leur armée fut assemblée le 28 avril sous Bruxelles. Elle se mit en marche le 30, et fut camper à Lembeck, où elle séjourna le 1er. mai. Le 2, elle campa entre Soignies et Cambron. Elle garda ce camp jusqu'au 7, qu'elle le quitta pour se porter à Mollay, et le 8 à Ellignies. Le 9, elle se re-

mit en marche, et longeant le bois de Barri, elle vint camper auprès du village de Maubrai, en se couvrant toujours des bois de Barri et de Leuse.

M. le Maréchal de Saxe, qui étoit exactement informé des mouvemens des ennemis, avoit déjà fait toutes ses dispositions pour les bien recevoir. Il avoit été lui-même reconnoître son champ de bataille. Il avoit tiré du terrain tous les avantages qu'il pouvoit lui fournir, et donna ordre le 7 aux troupes de se tenir prêtes à marcher à l'arrivée du Roi.

Sa Majesté étoit arrivée le même jour à Douai avec Monseigneur le Dauphin. Elle y reçut vers les 11 heures du soir un courier de M. le Maréchal de Saxe, par lequel il lui donnoit avis de l'approche des alliés, et Elle partit le lendemain à 4 heures du matin.

Le Roi arriva sur les 9 heures au château de Pont-à-Chin, où l'on avoit marqué son quartier, comme le plus à portée de la tranchée, il s'enferma aussitôt avec M. le Maréchal de Saxe, et voyant, sur le compte que lui rendit ce Général, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, l'ordre fut envoyé aux troupes, qui avoient leur camp sur la rive gauche de l'Escaut, de passer cette rivière, pour aller se mettre en bataille sur le terrain qui avoit été marqué pour le combat.

Le 9, Sa Majesté fut reconnoître elle-même le champ de bataille; elle étoit accompagnée de Monseigneur le Dauphin, et revint le soir avec lui passer la nuit sur la paille au vil-

lage de Calonne, auprès de nos ponts du Haut-Escaut.

Le 10, à la pointe du jour, toutes les dispositions furent faites, et l'armée rangée en bataille ; elle avoit sa droite appuyée à Antoin, que l'on avoit retranché. On y plaça la brigade de Piémont, avec plusieurs pièces de canon pour le défendre, et la brigade de Crillon fut mise à côté de ce village pour le soutenir.

Le village de Fontenoi, qu'on avoit retranché aussi avec beaucoup de soin, faisoit le centre de la ligne. La brigade du régiment Dauphin fut mise dans ce village. Elle étoit soutenue par le régiment du Roi, et à une petite distance en arrière étoient les brigades des régimens de la Couronne et de Royal.

La gauche s'étendoit en équerre jusques à l'extrêmité de cette partie du bois de Barri, qui touche au village de Ramecroi. On avoit fait quelques abattis au coin de ce bois, et l'on y avoit construit quelques redoutes, dans lesquelles on plaça le régiment d'Eu avec du canon. On fit entrer dans le bois toute l'infanterie du régiment de Grassin, pour éclairer les manœuvres des ennemis. Beaucoup de canon de campagne fut placé sur le front de cette première ligne.

La cavalerie étoit rangée sur deux lignes derrière ce premier front. Elle appuyoit sa droite à l'infanterie qui étoit entre les villages d'Antoin et de Fontenoi, et la gauche à la chapelle de Notre-Dame-des-Bois.

La Maison du Roi et les Carabiniers, avec

quelques troupes, tant de cavalerie que d'infanterie, faisoient le corps de réserve. Nous avions trois redoutes sur le front de la ligne qui s'étendoit depuis Antoin jusques à Fontenoi. La première redoute étoit à côté de ce dernier village; la seconde étoit éloignée de 100 toises de la première, et la troisième étoit à la distance de 140 toises de la seconde.

Il y a 800 toises d'Antoin à Fontenoi, et 520 toises de Fontenoi à la pointe du bois de Barri, où étoit appuyée notre gauche. Depuis la pointe du bois le terrain va en pente douce jusques à Fontenoi, ainsi que depuis Notre-Dame-des-Bois jusques à Antoin. Telle étoit la disposition de notre armée, et tel étoit le terrain qu'elle occupoit. J'entre dans tous ces petits détails, afin que sur le plan vous puissiez, Monsieur, vous mieux représenter tous les mouvemens des deux armées.

Pendant toute la matinée du 10 il ne paroît au débouché des bois, derrière lesquels étoient les ennemis, que quelques corps de cavalerie, qui se mirent en bataille. Ils poussèrent ensuite quelques têtes d'infanterie, qu'on vit occupées à s'ouvrir des marches, pour pouvoir venir à nous sur plusieurs colonnes. Le Roi passa une grande partie de la journée avec Monseigneur le Dauphin et M. le Maréchal de Saxe à considérer toutes ces différentes manœuvres, et s'approcha même de fort près des gardes avancées, où il fut témoin de plusieurs escarmouches qu'il y eut entre les deux partis. Sa Majesté examina ensuite la position de son armée, dont elle

fut très-contente. Elle en parcourut toutes les lignes, en marquant à l'Officier et au soldat la confiance qu'il avoit en leur valeur, et revint le soir à Calonne coucher encore sur la paille avec Monseigneur le Dauphin.

Les ennemis firent pendant la nuit leurs dernières dispositions, et le 11, à 5 heures du matin, ils se formèrent à la demi-portée du canon de nous. Les Anglais occupoient la droite, et les Hollandais, par leur gauche, faisoient l'équerre, en s'allongeant vers le village d'Antoin. Les deux armées ainsi en présence, commencèrent peu de momens après à se canoner, et le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, passa aussi-tôt l'Escaut pour venir se mettre à la tête de ses troupes.

Cette canonade dura jusques vers les 9 heures du matin avec une grande vivacité. L'infanterie des ennemis se mit alors en mouvement sur plusieurs colonnes pour nous venir attaquer, et ils marchèrent d'abord comme pour embrasser le village de Fontenoi. Ils s'y portèrent en forces; mais il en sortit un feu si prodigieux d'artillerie et de mousqueterie, que dans un moment la terre se vit couverte de leurs corps morts.

Cette attaque fut soutenue et se fit avec un grand acharnement. Le village de Fontenoi faisoit un point capital, et il étoit d'une conséquence d'autant plus essentielle pour nous de le défendre, que, si les ennemis s'en fussent emparés, il étoit à craindre qu'ils ne s'y fussent maintenus, et qu'avec un tel point

d'appui ils n'eussent alors réussi à couper en deux notre armée; mais M. le Maréchal de Saxe y avoit sagement pourvu. Il avoit placé dans cette partie les troupes nécessaires pour une vigoureuse défense, et les ennemis y furent toujours vivement repoussés, en laissant un grand nombre des leurs sur la place.

Les ennemis cependant ne se rebutèrent point. Ils formèrent, au contraire, sur-le-champ deux lignes fort épaisses d'infanterie, et ils marchèrent en très-bon ordre, pour attaquer le centre de notre première ligne, malgré le feu de l'artillerie du village de Fontenoi et celui de la redoute que nous avions à notre gauche; mais le feu que firent aussi les ennemis de leur côté, fut si vif et si nourri, qu'il ébranla notre front, et lui fit même céder quelque terrain. Il s'y mit aussi un peu de désordre, ce qu'on ne peut attribuer qu'à la grande supériorité des ennemis dans cet endroit, et aux intervalles que nous avions été obligés de laisser entre nos bataillons, afin d'en porter quelques-uns à notre gauche vis-à-vis du bois, parce qu'il étoit à craindre que les ennemis ne cherchassent à nous y attaquer par le flanc.

Après cet ébranlement, notre première ligne de cavalerie, qui soutenoit l'infanterie du front, chargea aussi-tôt les ennemis. Mais leur feu continuoit d'être si considérable et si suivi, qu'elle fut obligée de plier et d'aller se rallier derrière l'autre ligne. Celle-ci donna à son tour, et fut forcée comme la première de céder à la vivacité du feu qu'elle

essuya. Notre cavalerie cependant ne se découragea point. Elle revint jusqu'à trois fois à la charge, et donna le temps par ce moyen à l'infanterie de se rallier, et de se reformer sur le front.

Les ennemis qui, durant cette attaque, n'avoient eu que de l'avantage, formèrent dans le moment, pour le soutenir, une colonne à deux faces, ou bien une espèce de bataillon quarré long, qui étoit composé de toute l'infanterie Anglaise et Hanovrienne. Ce bataillon faisoit un feu terrible de tous côtés, et il avoit à sa tête plusieurs pièces de canon qui tiroient à cartouche.

Je vous l'avoue, Monsieur, on vit alors le moment où l'affaire étoit douteuse. Elle devenoit même à chaque instant plus incertaine, lorsque le Roi envoya ordre à la brigade de Normandie et à celle des Irlandais d'attaquer ce bataillon quarré par sa droite, et aux Carabiniers par sa gauche, et qu'en même-temps la Maison du Roi le chargeroit de front. Aux brigades de Normandie et des Irlandais, se joignirent quelques autres régimens d'infanterie de la première ligne.

Cet ordre fit le gain de la bataille. Les troupes, qui en avoient été chargées, l'exécutèrent toutes ensemble, et dans un même-temps, avec tant de vigueur et de vivacité, qu'elles enfoncèrent de toutes parts ce bataillon quarré, et en firent une cruelle boucherie.

Pendant que cette attaque se faisoit dans le centre, et que tout y étoit encore dans l'incertitude, l'infanterie Hollandaise, sou-

tenue d'une ligne de cavalerie, marchoit pour attaquer notre front de la droite, entre le village d'Antoin et celui de Fontenoi. Leur marche fut ferme et assurée; et malgré le feu de notre canon, qui leur tuoit beaucoup de monde, ils s'avancèrent en très-bon ordre jusques sous le feu de notre ligne; mais ils y furent si bien reçus par notre infanterie, qu'après avoir plusieurs fois inutilement tenté de la rompre, ils furent enfin obligés de se retirer avec beaucoup de perte.

La cavalerie des ennemis qui, pendant toute l'action, avoit resté en bataille le long des bois de Barri sans donner, mais qui avoit beaucoup souffert de notre canon, recueillit leur infanterie, qui lui arrivoit en fuite de toutes parts, et commença la retraite vers les 2 heures et demie de l'après-midi, que l'action finit. Nos troupes les poursuivirent jusques à l'entrée des bois, mais on ne jugea pas à propos de les y laisser entrer, afin de ne pas s'exposer à perdre témérairement le gain d'une bataille si bien décidée.

L'armée des ennemis étoit forte de 55 mille hommes. Celle du Roi, par la supputation que j'en ai faite, bataillon par bataillon, et escadron par escadron, ne passoit pas 40,000 hommes, parce qu'on avoit été obligé de laisser un corps considérable de troupes au siège, de crainte des sorties; et qu'il y en avoit aussi beaucoup d'employées à garder nos ponts sur l'Escaut, et les différentes autres communications de l'armée.

Cependant, malgré cette infériorité, rien

n'a manqué à la défaite des ennemis. Le champ de bataille nous a fourni la preuve que leur perte en tués, blessés ou prisonniers, peut aller aux environs de 15000 hommes ; et l'on sait que le soir de l'action il leur en manquoit plus de 18000, lorsqu'ils firent l'appel. Il faut ajouter à cette perte 43 pièces de canon que nous leur avons pris, et 182 chariots chargés de toutes munitions de guerre.

L'armée du Roi n'a pas perdu 3500 hommes, tant tués que blessés. Ce n'est pas cependant pour avoir été couverte de plusieurs retranchemens les uns sur les autres, comme le disent les gazettiers d'Hollande ; car je puis vous assurer, Monsieur, qu'il n'y en avoit aucun, et que même il n'en a jamais été question. Nous avions pour tout deux redoutes sur la gauche, dont il n'y en a eu qu'une qui ait servi. Nous en avions encore trois autres à côté du village de Fontenoi, en tirant sur celui d'Antoin ; mais ces trois redoutes étoient très-petites et mal construites, parce qu'on y avoit seulement travaillé pendant la nuit et fort à la hâte, et qu'à la vérité on n'avoit pas eu le temps de faire mieux. C'étoient là ces grands retranchemens qu'on fait sonner si haut, et ces batteries masquées, qui n'ont jamais existé que dans la tête de ces gazettiers. Il en est de même d'Antoin, que ces *véridiques nouvellistes* érigent en château et en fort, et qui n'est cependant qu'un mauvais village tout ouvert, et composé seulement de la maison du Seigneur et de cinq ou six méchantes chaumières de paysan, avec une église

au milieu. Cependant l'épilogueur d'Amsterdam, qui prend les qualités brillantes et mignonnes de *politique*, *galant* et *critique*, me paroît d'assez bonne-foi : c'est un bon-homme qui croit lire dans les livres de la Providence, et qui, après avoir pris la peine d'y voir le 17 de ce mois, a cru y trouver en les parcourant, que *le peu de succès des alliés dans la bataille de Fontenoi étoit une punition de leur inaction de la dernière campagne, où ils ne surent pas profiter des occasions offertes par la Providence, de battre M. le Maréchal de Saxe.* Ces occasions étoient, qu'ils avoient deux fois plus de troupes que ce Général, et qu'ils réduisirent néanmoins tous leurs efforts à faire quelques fourages entre Cisoin et Lille.

Cette digression m'a mené un peu loin ; mais je reviens à ma relation et je finis. On ne peut assez admirer le sang-froid, la constance et la fermeté que le Roi fit paroître pendant toute l'action. Monseigneur le Dauphin ne quitta jamais Sa Majesté. Ce jeune Prince, bien loin d'être étonné du bruit horrible du canon et de la mousqueterie, marqua au contraire la contenance la plus assurée, et plein d'ardeur et de courage, il se seroit mis volontiers dans la mêlée si on le lui eût permis : il mit même brusquement l'épée à la main pour rallier quelques troupes, et il vouloit absolument charger à la tête de la Maison du Roi : Dieu le conserve, Monsieur ; mais voilà un digne rejetton du sang de Bourbon, et de grandes et estimables qualités dans l'héritier présomptif de la Couronne.

Tous les Seigneurs, qui étoient auprès de Sa. Majesté, ont marqué la valeur la plus distinguée dans l'exécution des ordres du Roi pendant la bataille, et ils ont tous donné, à la tête des différentes troupes auxquelles ils étoient envoyés. Je rends la justice aux ennemis, qu'ils se sont aussi bien battus. Leurs attaques ont été vives et pleines de courage; leurs manœuvres belles et tous leurs mouvemens bien conduits; mais ils ont été défaits que rien n'y a manqué; et il faut bien, Monsieur, que cela fût écrit dans quelques-uns des livres de la Providence, que l'épilogueur d'Amsterdam n'a point; car aussi bien il seroit trop riche en bibliothèque, s'il les avoit tous.

M. le Maréchal de Saxe, Général de l'armée, a donné dans cette bataille de grandes marques de ce courage, de cette netteté d'esprit et de cette capacité que tout le monde lui connoît, et qui lui ont acquis une si belle réputation en Europe. Il fut pendant toute l'action à cheval, quoique incommodé, et donna ses ordres par-tout où le besoin le demandoit, pour faire manœuvrer les troupes. M. le Maréchal de Noailles, qui étoit arrivé depuis deux jours à l'armée, y servit très-utilement dans cette journée. Il concourut en plusieurs temps à l'exécution des sages dispositions que M. le Maréchal de Saxe avoit faites, et donna sur-tout son attention à tout ce qui pouvoit avoir rapport à la sûreté de la personne du Roi et de celle de Monseigneur le Dauphin, qui furent plus d'une fois très-exposées.

Nos blesssés et ceux des ennemis ont été portés à Lille, à Douai, à Condé et à Valenciennes. Le Roi a expressément ordonné que les blessés des ennemis fussent traités avec le même soin que ceux de ses propres troupes. Je ne saurois dire assez de bien de M. de Séchelles, Intendant de Flandre et de l'armée. Il n'a rien laissé à desirer, ni pour les choses nécessaires, ni pour le bon ordre des hôpitaux. Les habitans de Lille se sont distingués dans cette occasion. Ils alloient en foule aux hôpitaux à mesure que les blessés y arrivoient, et y portoient avec tant d'abondance du linge, du vin, de la viande, et les autres secours de toute espèce dont on pouvoit avoir besoin, qu'on a été obligé de mettre des bornes à leur charitable zèle par des défenses, et de poser même des sentinelles aux portes des hôpitaux, afin que le soldat blessé ne périt point par l'abus de trop de nourriture.

Je joins ici une Liste des morts et des blessés des deux armées.

Officiers principaux de l'armée du Roi, qui ont été tués ou blessés à la bataille de Fontenoi.

Au Camp devant Tournai, le 20 mai 1745.

M. le Duc de Grammont, Lieutenant-Général et Colonel des Gardes-Françaises, tué.

M. du Brocard, Maréchal-de-Camp et Commandant de l'artillerie, tué.

Milord Dillon, Brigadier d'un régiment d'infanterie Irlandaise, tué.

M. le Marquis de Bauveau, Colonel du régiment de Hainaut, tué.

M. le Chevalier de Suzy, Aide-major de la compagnie de Noailles des Gardes-du-corps, tué.

M. le Chevalier de Saumery, Maréchal-de-Camp et Enseigne de la compagnie de Villeroy des Gardes-du-corps, mort de ses blessures.

M. le Marquis de Lutteaux, Lieutenant-Général, mort de ses blessures.

M. le Chevalier d'Apcher, Lieutenant-Général, blessé.

M. le Duc d'Havré, Brigadier et Colonel du régiment de la Couronne, blessé.

M. le Marquis de Crenay, Brigadier et Mestre-de-Camp du régiment de Penthièvre, blessé.

On ne met point ici les Capitaines et Officiers subalternes qui ont été tués ou blessés.

Extrait d'une lettre de Bruges du 19 mai, contenant la liste des Officiers Anglais, tués ou blessés.

Officiers-Généraux tués.

Ligonier, Ponsomby, Wade et Campbell, mort de ses blessures.

Colonels tués.

Gée, Montagu, d'Alway, Barefley, Kettel.

Capitaines aux Gardes tués.

Douglas, Dillet, Carpenter, Withmore, Neidam.

Officiers-Généraux blessés.

Milord Albemarle, Milord Catheart, Milord Penbrock, Milord Charles Hay, le Lord Ancram, le Comte de Crafford, Scaville, Robert Mamers, Robert Berty, Sabine, etc.; et quantité de Lieutenans-Colonels, de Capitaines et de Subalternes, tués ou blessés.

Officiers Hollandais tués.

Le Brigadier Salis, le Colonel de Vassenaer, le Colonel van Rissel, le Major Turler, le Major van Collen, le Major Enderly, M. de Leew, M. Schul, M. Schoon, M. Buddenbroek, M. Massau, M. Iddinga, M. van Breugel, le Baron de Linden de Blitterswick, Colonel, mort de ses blessures; le Baron de Colben, mort de ses blessures, etc.

Officiers Hollandais blessés.

Le Brigadier van Efferen, le Colonel Voorst, le Colonel Héemstra, le Lieutenant-Colonel Rhodt, le Major Géersma, M. van Dam, M. van Gœns.

Relation de la Bataille de Fontenoi.

11 mai 1745.

Voici le précis et le vrai, j'étois mieux

que personne à même d'en juger; mon poste dominoit toute la gauche du champ de bataille jusqu'au centre, et c'est précisément là qu'a été le fort de l'affaire; de sorte que de mon clocher, fort à l'abri, mais souvent fort en peine, j'ai vu la gloire ou la honte, ou, pour mieux dire, l'heur et le malheur des nations.

Sur les premiers avis que M. le Maréchal eut, que les ennemis s'assembloient en assez grand nombre et dans l'intention de nous attaquer, il marcha pour reconnoître un champ de bataille dans l'endroit par où ils devoient naturellement déboucher. Il fut marqué à un gros quart de lieue de notre circonvallation, notre gauche au bois de Barri, la droite au château d'Antoin, et le centre au village de Fontenoi.

On découvrit dès ce moment tout le terrain, et nous travaillâmes tout de suite à quelques redoutes; sur lesquelles le front de l'armée a été formé, et auxquelles, sans contredit, on doit le gain de la bataille. Le 7 on apprit que les ennemis étoient à une petite ville, à 5 lieues de Tournai. Le soir, à 4 heures, tous les équipages de l'armée furent renvoyés à 2 lieues et demie de Lille. Nous passâmes la nuit dans l'attente des suites ordinaires de ces précautions. Le 9, à midi, la générale battit; nous crûmes d'abord que c'étoit pour la revue du Roi, arrivé la veille à 8 heures du matin; une heure après, toute l'armée se mit en marche. M. de Lowendal, qui

qui avoit été en avant avec une troupe de dragons et de hussards, annonça au Roi qu'il étoit temps de prendre son poste. Tout fut en mouvement le quart-d'heure d'après ; on fit passer tout le reste, qui étoit de l'autre côté, sur les ponts de droite et de gauche, à la réserve des troupes de tranchée, qui étoient les deux brigades des grenadiers de milice, le régiment de Lowendal, deux autres bataillons, quelques compagnies de grenadiers et des piquets, et tous les postes ordinaires de l'armée qu'on laissa jusqu'après l'affaire. La brigade d'Auvergne et une autre furent laissées au mont de la Trinité pour garder les trois ponts de Constantin à la droite, et pour défendre une gorge par où les ennemis auroient pu passer, à ce qu'on dit, en nous tournant par les bois de leur droite. L'armée fut établie en ordre de bataille vers les 7 heures du soir, la droite à Antoin, et la gauche devant les bois de Barri, à 500 pas des ennemis, qui avoient leur droite derrière le bois de Barri, et leur gauche à Pierrecorne, près de l'Escaut.

On passa la nuit au bivouac, bien préparés à avoir une affaire le lendemain. Le 10 on s'apperçut que les ennemis filoient par leur gauche ; le bruit courut qu'ils se retiroient. Ils faisoient dans ce temps-là leurs dispositions : ils avoient beaucoup de défilés, à cause des bois et des marais ; ils vouloient d'ailleurs retrecir leur front pour ne pas traverser le bois par leur droite. Toute l'armée passa encore la nuit du 10 au 11 fort alerte. Le

Roi ne se coucha point. Au petit point du jour on apperçut que les ennemis présentoient une tête sur une hauteur qui étoit à leur centre. Le canon commença tout de suite ; la brigade de Piémont fermoit la droite, celle de Normandie la gauche, ainsi des autres, à-peu-près selon leur ancienneté ; les Gardes-Françaises et les Gardes-Suisses soutenoient les redoutes, qui fermoient la gauche, dans lesquelles on avoit mis les deux bataillons du régiment d'Eu.

L'infanterie étoit sur deux à trois lignes, selon le fort ou le foible du terrain, par les redoutes ou par les fossés, toute la cavalerie derrière, et la Maison du Roi en corps de réserve, le tout pour se porter au plus pressé. Les ennemis étoient régulièrement sur trois lignes ; chaque ligne d'infanterie étoit soutenue par le tiers de la cavalerie. Ils avancèrent dans cet ordre vers les 10 heures du matin de la meilleure grace du monde, après avoir essuyé et rendu, pendant 5 heures, le plus terrible feu d'artillerie que nos vieux Officiers aient jamais entendu ; celui de la mousqueterie ne fut pas moins vif. Ils débutèrent par une salve générale de toute la première ligne. Ils s'avancèrent en criant, comme des loups, *victoria !* Ils avoient à leur droite les Anglais, et les Hanovriens et les Hollandais à la gauche.

On fit avancer les Gardes-Françaises à la hauteur de nos redoutes, pour s'opposer à leur droite, qui marchoit un peu plus légèrement pour déborder le bois. Leur résis-

tance ne fut pas bien considérable ; ils firent une décharge en assez mauvais ordre, et plièrent à leur ordinaire. Cette manœuvre dérangea beaucoup notre gauche ; la droite des ennemis enfonça deux brigades, qu'on présenta pour reformer la gauche. On fit charger une partie de la cavalerie à deux reprises ; la brêche étoit faite. Les ennemis étoient établis dans cette partie-là avec leur canon, et si avancés qu'ils avoient outrepassé nos redoutes, sous lesquelles ils auroient perdu beaucoup de monde, si les Gardes-Françaises avoient fait ferme. Les Gardes-Suisses, qui soutenoient les redoutes, furent enfoncées. Nous fûmes près d'une heure dans cette situation critique ; notre droite faisoit bonne contenance. La brigade de Dauphin fit un feu enragé de ses retranchemens ; on n'étoit occupé que de la gauche ; je voyois empirer le mal par minutes : s'ils eussent malheureusement forcé nos redoutes, tout étoit perdu. Le Roi avoit été mené derrière la droite, à portée du Pont-de-Vaux. Il avoit tiré son épée contre les Gardes pour les rallier ; notre tour vint : la brigade des Irlandais fut la première qui entoura cette colonne ; ils y coururent comme des chiens enragés avec des hurlemens comme les sauvages. Ils furent repoussés à dix pas, sans qu'un seul tournât le dos. On fit faire tout de suite un quart de conversion sur la droite à la brigade de Normandie pour prendre cette colonne en flanc ; elle fut enfin ébranlée et se retira pour se sauver à la hauteur

de notre redoute. Ce mouvement remit un peu notre front de bataille ; les canoniers de notre redoute et la mousqueterie de notre régiment firent alors un carnage horrible ; ces malheureux s'opiniâtroient sous le feu ; ils avoient regret à perdre l'avantage qu'ils avoient eu sur nous : je voyois de mon poste les rangs entiers emportés à chaque coup-d'œil ; c'est le fort de leur perte ; ils ne purent pas tenir, il fallut se rompre, et la cavalerie alors les traversa. La bataille fut bientôt après décidée : tout suivit le désordre de leur droite ; tout plia, ils se renversoient les uns sur les autres : leur cavalerie leur fit alors autant de mal que la nôtre : ils se sauvèrent pêle-mêle. Les deux tiers de l'armée auroient été perdus s'ils eussent été poursuivis. Ces mêmes gens qui s'étoient présentés si fièrement et avoient fait une si belle contenance dans le plus chaud de l'affaire, fuyoient comme des gueux sans avoir un seul ennemi qui les poursuivît. La déroute a été prodigieuse ; elle auroit été trop loin si on en eût tiré tout le parti qu'on pouvoit ; ils se sauvèrent dans ce goût-là jusqu'à Ath, où je crois qu'ils sont encore, du moins la moitié à Ath et le reste sous Mons. On prétend même qu'ils sont fort mécontens les uns des autres. Le Duc de Cumberland a voulu cette attaque absolument ; les Hollandais ne la vouloient pas. On attend le Duc d'Aremberg pour les mettre d'accord. Ils ont en attendant 14000 hommes de moins que nous, qui nous en ont coûté 3000. M. le Comte d'Etrées fut détaché le lendemain

à 10 heures du matin pour aller sur leur retraite ; on trouvoit de leurs blessés par-tout. Je montai à cheval une demi-heure après que j'eus écrit, pour accompagner le fils de M. d'Argenson, qui eut envie de reconnoître un peu leur camp. Nous fûmes jusqu'à demi-lieue de Leuse ; nous ne trouvâmes pas de grange qui ne fût remplie de blessés à plus de deux lieues et demie du champ de bataille. Nous fûmes au château de Briffeuil, où avoit logé le Duc de Cumberland le 9 et le 10. Nous y trouvâmes encore un de leurs blessés qu'ils n'avoient pas pu faire emporter, et le matin, il en étoit sorti près de 1000 légèrement blessés ou traîneurs. Nous y trouvâmes un Lieutenant-Général dans une maison sur la chaussée de Leuse, qui alloit expirer. Il avoit conservé sa garde d'Ecossais, un Aide-de-camp et deux autres Officiers légèrement blessés. Nous avons peu de généraux de tués ; M. le Duc de Grammont, M. du Brocard de l'artillerie ; Dillon, Colonel Irlandais ; le Chevalier de Bauveau, Colonel de Hainault ; le Chevalier d'Apcher, blessé au pied ; M. de Lutteaux, blessé de deux coups de fusil, dont l'un au bras et l'autre n'a fait qu'effleurer ; le comte de Bavière, M. d'Anlezy ; le Duc d'Havré a un coup de fusil dans la jambe. Le 1er bataillon de Normandie a beaucoup souffert ; le régiment du Roi, celui d'Aubeterre, Royal, la Couronne, les Irlandais beaucoup : ce n'est point étonnant, ils ont tout l'honneur de la journée : le Roi les a bien remerciés ; il a fait aussi un beau

compliment au régiment; il a été le voir après l'affaire dans ses redoutes : il étoit encore un peu sérieux, il reste toujours quelque chose des grands chagrins dans les momens les plus heureux. Tout cela étoit bien dissipé aujourd'hui, il étoit d'une gaieté admirable, parlant à tout le monde, sur-tout aux vieux Officiers. Voilà, mon cher, ce que j'ai vu de ma guerite. Le danger ne m'ôtoit pas le sang-froid. J'étois parfaitement à l'abri; j'ai vu un spectacle bien horrible, mais bien curieux. En voilà vraisemblablement pour quelques temps. Nous sommes revenus hier au soir à notre circonvallation. Je crois que les assiégés ont fait hier quelque proposition, qu'on n'a pas voulu accepter; on les veut prisonniers, ou qu'ils rendent la citadelle; peut-être qu'on les y laissera entrer pour l'avoir par famine. Nous battons en brêche le rempart de l'ouvrage à corne; nous sommes dans le chemin couvert, sans l'avoir attaqué; le reste ne tiendra pas long-temps. Ils firent deux sorties dans le temps de la bataille : ils furent repoussés avec perte. J'espère qu'ils nous ouvriront bientôt les portes : les équipages sont revenus hier au soir.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Au Camp devant Tournai, le 13 mai 1745.

Je croirois manquer, Monsieur, à l'amitié dont vous m'honorez, si je n'entrois pas dans

quelques détails avec vous sur l'événement qui est arrivé avant-hier.

Les ennemis nous ont attaqué dans la plaine d'Antoin. Comme j'avois toujours cru, malgré la diversité des opinions, qu'ils viendroient par ce côté-là, j'avois depuis quelques jours examiné avec attention le terrain, pour en tirer l'avantage que les situations peuvent fournir à un Général. Lorsque les troupes ont été formées, j'ai eu la satisfaction de voir la disposition approuvée généralement, tant par l'Officier que par le soldat; ce qui est un grand point à la guerre. Les ennemis s'étant approchés le 19 du Haut-Escaut, le Roi m'a ordonné de faire passer la partie de l'armée qui étoit à la rive gauche de l'Escaut, où je l'ai formée comme je l'avois projetté; la droite de l'infanterie à Antoin, le centre au village de Fontenoi, qui est traversé par un ravin, et la gauche, en venant en équerre, à l'extrêmité des bois de Barri, où j'avois fait construire une bonne redoute. J'avois fait couper les haies et les arbres en avant du ravin qui traverse le village de Fontenoi; après quoi j'ai fait brûler la moitié du village qui se trouvoit au-delà du ravin. Derrière cette ligne d'infanterie j'ai placé la cavalerie sur deux lignes, appuyant la droite à l'infanterie entre le village de Fontenoi et Antoin, et la gauche à la chapelle de Notre-Dame-des-Bois. Le terrain va en pente douce depuis Antoin, Fontenoi, Notre-Dame-des-Bois et à l'extrêmité des bois de Barri jusqu'à Fontenoi, et de Notre-des-Bois jusqu'à Antoin, où étoit

appuyée notre gauche, c'étoit à la redoute dont je viens de faire mention ; j'avois placé sur la pente qui regarde Tournai, et qui est hors de la vue du terrain où étoient les ennemis, plusieurs réserves, tant de cavalerie que d'infanterie, et pour dernière ressource la Maison du Roi et les Carabiniers. Le reste de la journée du 10 se passa à placer et à ranger les troupes, et en légères escarmouches entre les Grassins et les ennemis, qui travailloient à ouvrir des marches sur plusieurs colonnes pour venir à nous. Le 11, à 5 heures du matin, je les vis se former à la demi-portée du canon de nous, les Anglais étoient à la droite, vis-à-vis notre gauche, et les Hollandais s'allongèrent en équerre vers Antoin. J'avois placé 100 pièces de canon de campagne en différens endroits tout du long du front de l'infanterie ; un moment après, en plaçant une batterie de canon, M. du Brocard fut tué, et le Roi fait une grande perte dans cet Officier, qu'il ne remplacera pas aisément. Après une demi-heure de canonade, les Anglais attaquèrent le village de Fontenoi avec de grands cris ; j'y avois placé la brigade de Dauphin et celle du Roi, pour la soutenir ; à une fort petite distance, derrière étoit celle de la Couronne et de Royal ; les Anglais y furent si bien reçus que dans un moment le ravin, qui est au-devant du village, fut comblé de corps morts ; ils soutinrent cependant cette attaque.

De-là je fus joindre la brigade des Irlandais, qui étoit derrière la redoute de la gau-

che avec la brigade de Normandie et ce qui s'étoit rallié des Gardes-Françaises et Suisses. Je mis M. de Lowendal à la tête de ce corps, qui étoit placé en colonne par brigade, et lui dis de quoi j'étois convenu avec les Carabiniers. Nous nous ébranlâmes, et la brigade Irlandaise, qui avoit la tête, les chargea aussi audacieusement qu'il est possible ; les Carabiniers s'ébranlèrent en même-temps, et la Maison du Roi, jalouse de ce qu'on ne lui avoit rien dit, partit à toute jambe et se jeta tête baissée dans les Anglais : dans un moment cette colonne anglaise, qui pouvoit consister en huit ou 10,000 hommes, fut anéantie.

Je regagnai mon champ de bataille, et m'arrêtai à cent pas au-delà, voyant toute la cavalerie Anglaise en ordre pour soutenir la retraite de son infanterie ; dès qu'elle l'eut recueillie, elle commença sa retraite, et comme nous en avions assez, je ne songeai qu'à remettre l'ordre dans les troupes qui avoient chargé.

Je compte que les Anglais ont laissé sur le champ de bataille 7 à 8000 hommes. Les Hollandais, qui étoient vis-à-vis notre droite, ont aussi beaucoup perdu par l'effet de notre canon, qui les a si bien contenus qu'ils n'ont jamais pu faire approcher leur infanterie de la nôtre.

Vous verrez, Monsieur, par la copie de la lettre que m'écrit M. le Comte d'Etrées, que j'ai détaché pour suivre la marche des ennemis, que la victoire est complète. Je crois

que vous trouverez que le Roi n'a pas perdu du temps depuis qu'il est arrivé ici.

Je ne saurois vous faire d'assez grands éloges de la fermeté de son air et de sa tranquillité; il a vu pendant plus de 4 heures la bataille fort douteuse; cependant aucune inquiétude n'a éclaté de sa part; il n'a troublé mon opération par aucun ordre opposé au mien, qui est ce qu'il y a le plus à redouter de la présence d'un Monarque environné d'une Cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont; enfin le Roi a été présent pendant toute l'affaire, et n'a jamais voulu se retirer, quoique bien des avis fussent pour ce parti-là pendant toute l'action.

Par un feu de mousqueterie fort vif, un moment après l'attaque du village de Fontenoi, je les vis déboucher de derrière le village sur deux lignes d'infanterie fort épaisses, et ils vinrent attaquer les Gardes-Françaises et Suisses, qui occupoient le terrain entre le village de Fontenoi et la redoute de la gauche; les Gardes furent pliées dans un moment, et il me fut impossible de les rallier; comme la droite de ces deux lignes s'étoit fort approchée de la redoute de la gauche, elle se trouvoit fort incommodée par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie qui en sortoit; elles voulurent, par un quart de conversion à gauche, se replier sur le village de Fontenoi, pour prendre notre infanterie, qui y étoit, en flanc et en queue. Sur ce mouvement, je les chargeai avec la gauche de ma première ligne de ca-

valerie, ce qui les obligea à s'arrêter. Ils couvrirent leur flanc d'un bataillon, ce qui nous présentoit une espèce de bataillon quarré long. Cette situation a duré depuis 8 heures jusqu'à 2 heures après-midi, les empêchant toujours, par plusieurs charges renouvelées, de se porter sur le village de Fontenoi, qui étoit le point capital.

Le canon, qui étoit dedans et auprès de la redoute de la gauche, contenoit pendant ce temps-là toute la cavalerie Anglaise, qui soutenoit cette infanterie, et y a causé une grande perte.

Voyant enfin notre infanterie, la Maison du Roi, les Carabiniers et une grande partie de la cavalerie fort rebutée par les différentes charges qu'elles avoient fait inutilement sur cette infanterie Anglaise, je fus trouver les Carabiniers, et leur dis de faire un dernier effort, que les charges précédentes n'avoient pas réussi, parce qu'ils s'y étoient pris avec trop de vivacité, et qu'ils n'avoient pas donné le temps aux diverses réserves que j'avois sur ma gauche, d'arriver sur ce bataillon quarré, ce qui donnoit le temps aux Anglais de repousser une attaque après l'autre, et qu'il falloit faire l'effort en même-temps.

Mgr. le Dauphin m'a demandé la permission de charger à la tête de la Maison du Roi. Jugez, Monsieur, de l'inquiétude que peut causer une telle présence à un Général. Enfin tout a réussi au-delà de nos espérances.

Les ennemis avoient 53000 hommes effectifs; j'avois été obligé de laisser à l'entour

de la place des troupes, et il s'en faut que nous fussions aussi forts qu'eux. Le siége n'a pas langui un moment; nous nous sommes emparés du reste du chemin couvert : pendant ce temps-là M. de Brezé, que j'y avois laissé pour commander, a fait battre en brêche l'ouvrage à corne; les descentes du fossé sont faites, et nous travaillons actuellement aux galeries pour le passage.

Je ne vous parlerai point du nombre des morts et des blessés que nous avons, parce qu'il est impossible de le savoir encore; mais je crois que cela va de 2 à 3000 hommes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Articles proposés au Roi par les trois États de la ville et cité de Tournai, au sujet de la réduction de ladite ville à l'obéissance de Sa Majesté, le 24 mai 1745.

AU ROI.

Sire,

I. Les trois états de la ville et cité de Tournai et du Tournaisis, supplient très-respectueusement Votre Majesté, de leur accorder la jouissance respective de tous leurs privilèges, coutumes, usages, immunités, exemptions même du logement des gens de guerre, droits, franchises, et jurisdictions dont ils sont ou doivent être en possesion.

Accordé pour en jouir de la même manière qu'avant 1709, du temps que la ville étoit sous la domination du Roi.

Et plus particulièrement qu'il plaise à Votre Majesté d'ordonner en faveur des supplians l'observance des points et articles suivans :

II. Que la seule religion catholique, apostolique et romaine sera exercée dans la ville de Tournai et sa banlieue, dans le Tournaisis et pays adjoins, et qu'il ne sera permis à personne d'y exercer aucune autre religion.

Accordé.

III. Que le concile de Trente y sera observé comme loi du pays.

Accordé sur le même pied qui s'est observé pendant la domination du Roi avant l'année 1709.

IV. Que l'Archevêque de Cambrai et l'Evêque de Tournai seront maintenus dans tous leurs droits et jurisdictions, comme ils en ont jouit respectivement sous la domination des Rois Très-Chrétiens jusques à la prise de Tournai.

Accordé sur le même pied que les choses avoient lieu pendant la domination du Roi avant l'année 1709.

V. Que l'Evêque de Tournai exercera sa jurisdiction dans tout son diocèse, conformément aux droits et usages du pays, aux arrêts rendus sur ce par les Souverains, et nommément par le Roi Louis XIV, de glorieuse mémoire.

Accordé suivant ce qui se pratiquoit avant 1709, du temps de la domination du Roi.

VI. Que le même Evêque sera maintenu dans tous ses droits de collation de bénéfices, offices et dignités, tant dans l'église cathédrale de Tournai que dans les autres églises soumises au Roi, sans qu'aucune grace expectative, ou nomination de l'université de Louvain puisse y être reçue.

Il ne sera rien innové sur cet article, et on en usera de la même manière qu'avant 1709, du temps de la domination de Sa Majesté.

VII. Que le Chapitre de l'église cathédrale de Tournai sera conservé dans tous ses droits, privilèges, exemptions, immunités, jurisdictions, administrations, rangs, et prééminences, comme il en a joui jusques à présent, et que les arrêts et sentences tant provisionnels que définitifs rendus pour le maintien desdits droits, immunités et jurisdictions dudit Chapitre, tant sous la domination des Rois Très-Chrétiens, que sous la Maison d'Autriche, continueront d'être exécutés selon leur teneur.

Accordé de la même manière qu'on en usoit avant 1709, du temps de la domination du Roi.

VIII. Que vacance arrivant du doyenné et autres bénéfices de l'église cathédrale de Tournai, il y sera pourvu en la manière qui a été pratiquée sous la domination du Roi, jusqu'à la prise de cette ville en 1709.

Accordé.

IX. Que toutes les personnes du clergé séculier et régulier tant du diocèse de Tournai que de Cambrai, seront maintenues dans leurs dignités, bénéfices et offices, et en possession de leurs biens, meubles et immeubles à eux appartenans ou à leurs églises, soit cloches, ornemens, vases sacrés, joyaux, reliques, bibliothèques, etc., sans être tenus pour cela de rien donner aux Officiers de l'artillerie, ou autres; ensemble en tous leurs droits de collation de bénéfices, ou offices, et en leurs privilèges, administrations, rangs et préséances, tant dans la ville, que dans le Tournaisis et pays adjoints, comme elles en ont jouit ci-devant.

Accordé sur le même pied que les choses avoient lieu avant l'année 1709, du temps de la domination du Roi, sauf le droit du Grand-Maître de l'artillerie, auquel le Roi ne veut pas qu'il soit porté aucune atteinte.

X. Que les bénéfices séculiers et réguliers desdits diocèses, abbayes, prévôtés, prieurés, cloîtres, communautés, hôpitaux, fondations pieuses, tant dans la ville que dans le Tourniasis et pays adjoints, seront conservés dans leurs droits et possessions, et qu'à la mort des pourvus desdits bénéfices ou offices, il y sera pourvu en la manière accoutumée, sans qu'il puisse y être pourvu en commande.

Accordé quant à la possession des bénéfices, Sa Majesté se réservant tous ses droits quant à la nomination.

XI. Que les religieux qui sont ès couvens

de ladite ville et lieux susdits, naturels du pays ou non, profès ou novices, y demeureront librement sous leurs Supérieurs, et que ceux-ci devront être de leurs provinces et élus en la manière accoutumée; qu'aussi lesdits religieux continueront de jouir des avantages à eux accordés par les Souverains.

Le Roi se fera remettre des mémoires sur cet article, et il y sera pourvu; en attendant les choses demeureront dans l'état actuel.

XII. Sa Majesté est très-humblement suppliée de faire relâcher les habitans de la ville et de ses banlieues faits prisonniers ou détenus à défaut de passe-port durant la présente guerre, sans autre charge que de payer leurs dépens.

Il ne se trouve aucun particulier dans le cas du présent article; en tout cas, Sa Majesté s'en fera rendre compte pour y pourvoir.

XIII. Que les impôts et autres moyens de cette ville destinés à payer les charges seront continués, agréés et confirmés, comme aussi les levées d'argent faites par le Trésorier, sous son nom particulier ou de ladite ville, pour subvenir aux besoins d'icelle et de l'état, et que les Magistrats seront autorisés d'en faire continuer les paiemens annuels, suivant ce qui a été pratiqué jusqu'à présent.

Accordé provisionnellement; quant à la levée des octrois et moyens courans, il sera remis au Sieur Intendant-Commissaire départi en Flandre, un état détaillé desdits octrois, avec les titres d'établissement ou de continuation

continuation relatifs, pour en rendre compte au Roi, et être pourvu sur la continuation. Quant aux dettes contractées, l'intention de Sa Majesté est qu'il en soit pareillement remis au Sieur Intendant un état détaillé, et un mémoire justificatif de la nécessité des emprunts et autres créances. Sa Majesté pourvoira sur la proposition contenue en l'article, après qu'il lui en aura été rendu compte.

XIV. La ville ayant prêté son crédit au Roi Catholique pour la somme de 100,000 florins sur les bois de Nieppe et Domaines de Cassel, 80,000 florins sur la forêt de Mormail, et 25,000 florins sur le Domaine du Tournaisis et Tabellionnage, avec affectation des aides et accords, que lesdits de Tournai font annuellement, Sa Majesté est très-humblement suppliée de consentir que lesdits de Tournai continueront à être payés sur lesdites parties assignées, comme ils ont été jusques à ce jour, en vertu de la capitulation de 1667, restant à leur choix d'en faire la déduction sur lesdits aides et subsides, ainsi qu'il est expressément conditionné par les lettres de constitution.

Sa Majesté se fera rendre compte de cet article, et elle y pourvoira par un arrêt de son Conseil, si le cas le requiert, sinon on en usera de la même manière que du temps de la domination du Roi avant l'année 1709, sauf les réglemens qui pourroient être intervenus au contraire.

XV. L'Empereur Charles VI, par son décret du 14 février 1738, ayant levé des Pays-Bas une somme de 4 millions de florins, sous les obligations privées des Princes et Etats de Silésie, et s'étant obligé d'en rembourser les capitaux et payer les cours selon la forme reprise en son décret du 27 avril 1739, les Etats de Tournai ont fourni pour leur quote du susdit capital 27,000 florins argent de change, et ont reçu 6000 florins en déduction d'icelui, et les cours jusques et compris 1743, de sorte que lesdits états de la ville restent en avance de 21,000 florins de change, et que les cours leur en sont dûs depuis ledit terme. On supplie très-humblement Sa Majesté, de faire procurer paiement à ladite ville desdites avances, ainsi que des cours, en la forme prescrite au susdit décret de 1739.

Le Roi accordera sa protection pour établir la continuation des remboursemens.

XVI. Comme aussi de remettre à la ville ce dont elle pourroit être redevable à raison des demandes de fourages pour les armées de Sa Majesté en 1744, et de permettre au Magistrat de faire rentrer ce qu'il a payé à l'occasion desdites demandes, en la forme projettée et suivant la répartition en faite.

Il sera remis un mémoire particulier au Sieur Intendant en Flandre sur l'objet de cet article, qui ne se trouve point suffisamment expliqué.

XVII. La ville ayant fait plusieurs livrances et paiemens par ordre de Sa Majesté la

Reine d'Hongrie, à compte de ce dont elle étoit redevable à titre de l'aide ordinaire et extraordinaire, le Magistrat n'a pu se procurer les actes de décharge, mais au contraire il a, depuis l'investition, été obligé de payer à N. Caters, pere et fils, quelqu'autre somme, afin d'éviter l'exécution militaire, on supplie avec un très-profond respect Sa Majesté de déclarer que rien ne doit être réputé dû à la Reine, qu'on n'ait premièrement validé en décharge de la ville ce qui sera vérifié avoir été fourni et payé en déduction des susdites aides.

L'objet de cet article sera pareillement expliqué dans un mémoire particulier, dont Sa Majesté se fera rendre compte pour y pourvoir.

XVIII. Comme aussi que le renouvellement ordinaire du Magistrat continuera d'être fait conformément aux chartres et privilèges de la ville, et spécialement aux ordonnances dites *Carolines*, sans diminution ni augmentation de Commissaires, et que ne seront créés autres Magistrats ou Officiers de justice de cette ville, que naturels du pays possédant les qualités requises par les coutumes et privilèges d'icelle.

Il en sera usé de la même manière qu'avant 1709, du temps de la domination de Sa Majesté.

XIX. Et que les édits des Princes, déclarations, lettres-patentes et arrêts des Conseils supérieurs émanés jusqu'à ce jour en faveur

du pays, ou portant réglement de justice ou police, demeureront en vigueur et seront exécutés selon leur forme et teneur.

Accordé, sauf les cas où il plairoit à Sa Majesté d'y changer pour le bien de la justice ou de l'avantage public.

XX. L'Empereur Charles VI, ayant levé à titre d'engagère sur les offices des Prévôt et Jurés, Mayeur et Echevins, certaines sommes, il a été dépêché des quittances avec clause qu'au cas de renouvellement de la loi, les nouveaux Magistrats ne seront reçus et mis en possession des places de Prévôt, Mayeur, Jurés et Echevins, qu'ils n'aient préalablement produit et fait ostention au Commissaire de Sa Majesté des quittances ci-dessus mentionnées, ce qui emporte un acte justificatif, qu'on ne doit remplacer les Magistrats respectifs aussi long-temps qu'ils ne sont point remboursés; on supplie très-humblement Sa Majesté de déclarer, en confirmant ladite engagère, qu'arrivant le renouvellement de la loi, les Magistrats actuels ne seront mis hors de leur état aussi long-temps qu'ils n'auront été remboursés par leurs successeurs desdites engagères, en espèces et au même cours et valeur qu'elles étoient au temps de leur érection.

Il sera donné un mémoire particulier sur cet article, et Sa Majesté en connoissance de cause déclarera ses intentions.

XXI. Et que les Conseillers-pensionnaires, Greffiers, Procureur-Fiscauxs, Trésorier, Re-

ceveur, et Commis au Clapet, Dépositaire, Massiers, Messagers, Sergens, et tous autres Officiers de justice, police et finances de la ville, ou y ayant rapport, de même que les brouteurs de bierre, porte-faix et tous autres ayant acquis leurs offices par engagères de ladite ville, et dont ils sont pourvus en vertu de provisions et quittances des finances, seront maintenus, conservés et confirmés dans la pleine propriété et immuable hérédité de leurs états créés et érigés par Sa Majesté Très-Chrétienne Louis XIV, de glorieuse mémoire, à titre d'offices héréditaires.

Il sera donné un mémoire sur cet article, et S. M. y aura un égard particulier, et déclarera ses intentions en connoissance de cause.

XXII. Et attendu que les sommes financées pour l'acquisition des emplois de Conseillers-pensionnaires, Greffiers, Procureurs-Fiscaux et Trésorier, sont montés à un prix excessif, tant par rapport à ce qui a été fourni à cette ville pour les engagères, qu'à Sa Majesté Très-Chrétienne, pour la création d'hérédité ou autrement, Sa Majesté est aussi très-humblement suppliée de les autoriser de recevoir à l'avenir leurs honoraires et émolumens en la forme usitée jusques à ce jour, et sur le pied du cours actuel de la monnoie; cessant quoi, les pourvus seroient considérablement lésés, puisque le produit de leurs charges ne suffiroit point pour les intérêts de leurs finances, quoique l'exercice d'icelles exige une exactitude journalière et l'occupation d'un homme entier.

Il ne sera rien innové, et on suivra ce qui s'est pratiqué avant 1709, du temps de la domination du Roi.

XXIII. On supplie de plus Sa Majesté, avec la confiance la plus parfaite, d'accorder au Magistrat la grace de conférer les offices et charges non aliénées, comme il est en droit de le faire de toute ancienneté.

Il ne sera rien innové, on suivra pareillement ce qui s'est pratiqué avant 1709, du temps de la domination du Roi.

XXIV. Que les Médecins et Chirurgiens jurés de cete ville seront conservés et maintenus dans leurs fonctions, ainsi que les Barbiers et Perruquiers dans l'acquisition de leurs charges.

Sa Majesté se fera rendre compte de cette proposition.

XXV. Comme aussi que tous Bourgeois, Manans et Habitans, Ecclésiastiques, Nobles et Séculiers, de quelqu'emploi qu'ils soient revêtus, leurs femmes et enfans, pourront rester en ville l'espace de deux ans, sans être inquiétés et recherchés pour aucune cause que ce soit, et continuer leur demeure et commerce pendant ledit terme, ou se retirer avant, comme il leur semblera bon, avec leurs meubles, marchandises et effets, sans qu'il puisse leur être fait aucun tort, ou en être exigé aucun droit de sortie, d'issue, ou tel autre que ce pourroit être, à quel effet les sauve-gardes et passe-ports leur seront accordés *gratis*.

Accordé. A l'égard des Bourgeois et Habitans qui voudront se retirer, ils devront le faire avant le premier Janvier prochain.

XXVI. Qu'en l'un où l'autre de ces cas, ils retiendront la jouissance et propriété de leurs biens, pourront les vendre et en disposer à leur volonté, les faire administrer par tels qu'ils voudront, et qu'à défaut de dispositions testamentaires, l'ordre de succéder *ab intestat* sera conservé à leurs héritiers.

Accordé.

XXVII. Que la chambre des arts et métiers de ladite ville, les branches et communautés qui la composent, seront maintenus en tous leurs privilèges et jurisdictions comme d'ancienneté, et aux modifications depuis ensuivies, et qu'aucun autre non franc, de quelque qualité et nation qu'il soit, ne pourra exercer lesdits arts, ni vendre en détail en cette ville et banlieue.

Accordé de la même manière qu'avant 1709, pendant la domination du Roi.

XXVIII. Que toutes marchandises et denrées prohibées par les édits de Votre Majesté, tels qu'eaux-de-vie de grains, marchandises des Indes, manufactures d'Angleterre, de Hollande, et autres actuellement dans la ville de Tournai, même celles reposantes ailleurs, qu'on vérifiera cependant avoir été achetées avant l'investition de la place, à qui qu'elles puissent appartenir, pourront s'y vendre et débiter en toute liberté pendant le terme de deux années, sans qu'on puisse en introduire

de nouvelles, et qu'après ledit terme expiré, il sera permis aux propriétaires qui en seront encore garnis, de les faire transporter hors des terres de la domination.

Il sera donné un mémoire particulier sur l'objet de cet article, et Sa Majesté s'en fera rendre compte pour y pourvoir.

XXIX. Que les Bateliers étrangers étant présentement en cette ville, pourront librement se retirer avec leurs bateaux et effets, soit qu'ils leur appartiennent ou non.

Accordé.

XXX. Que les Bateliers de cette ville demeureront séparés des autres corps de navigation, ainsi qu'ils le sont à présent.

Les Bateliers de ladite ville seront soumis aux réglemens de la navigation de la même manière qu'avant 1709, du temps de la domination du Roi; sauf qu'ils devront également se conformer aux dispositions des nouveaux réglemens du Conseil du Roi intervenus depuis, en ce qui peut les concerner.

XXXI. Que toutes les cloches des églises, béfroid et autres lieux, cuivres, étains, plombs, et tous autres métaux, travaillés ou non travaillés, demeureront à qui ils appartiennent, sans être tenus à aucun rachat ni gratification, non plus envers les Officiers d'artillerie qu'autres.

Accordé, sauf les droits de l'artillerie, à cause du siège, auquel Sa Majesté ne veut pas qu'il soit donné aucune atteinte.

XXXII. Que l'hôpital-général des pauvres sera rendu au Magistrat, pour continuer à y loger lesdits pauvres, et qu'il ne pourra être employé au logement des troupes que dans les nécessités urgentes.

Il sera remis un mémoire particulier sur cet article, et Sa Majesté aura égard à la proposition quand les circonstances le permettront.

XXXIII. Que la grange située sur la place d'armes contiguë le rempart de St. Martin, et quelques vieux manoirs y attenans, seront remis à la disposition du Magistrat.

Sa Majesté s'en fera rendre compte, et elle y aura égard.

XXXIV. Que les deux pièces de canon, avec leurs dépendances, appartenantes à cette ville, détenues par l'Etat-Major, seront rendues aux Magistrats, pour être remises à la compagnie bourgeoise dite des *canoniers*, afin d'en user comme ils faisoient par le passé.

Sa Majesté s'en fera rendre compte.

XXXV. Que les absens desirant rentrer en cette ville, y seront reçus avec leurs meubles et autres biens et effets.

Accordé.

XXXVI. Pour éviter le dégât et ruine de la ville par les incendies et autrement, Sa Majesté est très-humblement suppliée d'ordonner que l'attaque de la citadelle ne sera pas faite du côté de la ville.

Sa Majesté y a eu égard.

XXXVII. Que les exemptions d'impôts sur les vins, bierres, et autres denrées, qui se consommeront dans les cantines de la ville et dans la citadelle, n'auront lieu pour autres que les militaires.

Accordé comme avant 1709, du temps de la domination du Roi.

XXXVIII. Que le logement des gens de guerre se fera par le Magistrat, comme il s'est passé, sans qu'en aucun cas, excepté celui de l'arrivée du Souverain, les bourgeois et habitans puissent être logés, sans préjudice néanmoins aux exemptions accordées en ce regard à Messieurs du Chapitre, Magistrats et autres privilégiés.

Il ne sera rien innové sur cet article, l'on suivra ce qui s'est pratiqué avant 1709, pendant la domination du Roi.

XXXIX. Que les troupes de passage qui prendront leur route dans la ville de Tournai, n'auront que le logement et la paille, et celles qui passeront par les banlieues le simple logement.

On en usera de la même manière que dans les autres villes du département de Flandre.

XL. Que les deniers déposités en justice pour cause de litige ou autrement, resteront entre les mains des dépositaires, pour être distribués à l'ordonnance des Magistrats et autres juges.

Accordé.

XLI. La ville ayant été obligée, par ordre

du Gouverneur, de livrer les eaux-de-vie nécessaires pour la provision de la citadelle, aussi bien que celles pour l'usage journalier des troupes, de procurer une quantité de fournitures à l'hôpital de Mavis et autres lieux, pour y coucher les soldats blessés, divers particuliers ayant été obligés de fournir des victuailles et denrées en satisfaction des susdits ordres, le tout sous promesse et convention d'en payer la valeur en monnoie au cours de ce jour, et de laisser des ôtages pour sûreté de toutes dettes contractées avant et durant le siège, Sa Majesté est très-humblement suppliée de retenir lesdits ôtages aussi longtemps qu'il aura été satisfait aux indemnités et paiemens desdites dettes en cette conformité, et procurer les mêmes sûretés à l'égard du paiement des dettes dues aux particuliers par la garnison.

Il sera formé par les Magistrats un état des dettes et prétentions.

XLII. Que les dettes actives et passives contractées par les habitans de cette ville et autres, seront payées et acquittées en mêmes espèces et valeur qu'elles ont été constituées, de même que les cours. Sa Majesté est très-humblement suppliée de ne point changer le cours actuel des monnoies, au moins pendant le terme de deux années.

Sa Majesté se fera rendre compte de cet objet, et il y sera incessamment pourvu par un réglement.

XLIII. Que le Mont-de-piété établi en

cette ville demeurera affecté aux créanciers d'icelui avec les bâtimens, argents, meubles et autres effets, appendances et dépendances, pour être régi, gouverné et administré sous l'autorité du Magistrat par les Officiers qui y sont ou seront établis.

Sa Majesté s'en fera rendre compte pour y pourvoir, en attendant il ne sera rien innové.

XLIV. Que les Officiers du Mont-de-piété seront justiciables pardevant ledit Magistrat.

On suivra ce qui se pratiquoit pendant la domination du Roi.

XLV. Que la gabelle au sel ne sera établie en cette ville de Tournai et ses banlieues.

Accordé comme dans les autres villes de la Flandre soumises à la domination du Roi.

XLVI. Que toutes les fermes de la ville qui sont actuellement en régie, continueront à l'être sous l'autorité du Magistrat, aussi longtemps que lesdites régies seront avantageuses aux intérêts d'icelle ville.

Les Magistrats remettront au Sieur Intendant un mémoire particulier sur cet article, et il y sera pourvu.

XLVII. Que tous Bourgeois, Manans et Habitans de la ville de Tournai, ayant contracté engagement, soit par entreprises ou autrement, avec des Puissances étrangères, pourront les accomplir, et nonobstant rester en ladite ville et autres de la domination, et y vaquer à leurs affaires, sans être molestés

ni inquiétés, pourvu néanmoins qu'ils se conforment aux édits et ordonnances de Votre Majesté.

Accordé, pourvu qu'il n'y ait rien de contraire aux réglemens du Royaume ni aux intérêts du Roi.

XLVII. Que les droits des barrières mises sur les chaussées de Tournai à Ath, et de Tournai à Courtrai, servant par octrois du Souverain d'hypothèque aux argents levés sur plusieurs particuliers pour la construction desdites chaussées, et de moyens pour en payer les cours et intérêts, subsisteront et continueront d'être perçus et employés par les Magistrats à l'acquit desdites charges.

Il sera formé un mémoire particulier sur cet article, Sa Majesté s'en fera rendre compte, et y pourvoira.

Article proposé par la Noblesse.

XLIX. La Noblesse de la ville de Tournai et de ses banlieues supplie en très-profond respect Sa Majesté, d'être maintenue et conservée dans l'exemption de logement des gens de guerre, et d'obtenir les mêmes exemptions et franchises, dont elle jouissoit en l'an 1709, avant la prise de la ville de Tournai, quoiqu'on n'en fasse pas ici une plus ample spécification.

Cet article sera réglé sur le même pied qu'il étoit avant 1709, pendant la domination du Roi.

Articles proposés par les Etats du Bailliage de Tournai et Tournaisis.

L. Les Etat du Tournaisis, leurs Députés, Juges, Commis aux tailles et impôts, et leurs Officiers, tels que Conseiller-pensionnaire, Greffier, Receveur et autres, supplient très-humblement Sa Majesté d'être maintenus dans leurs fonctions et offices, aux mêmes droits, gages, émolumens, libertés et exemptions dont ils ont jouis jusqu'à présent.

Ils rapporteront leurs titres pardevant le Sieur Intendant, et cependant ils continueront leurs fonctions.

LI. Et que lesdits Etats continueront d'être régis et administrés par tous ceux qui les composent aujourd'hui, sans rien changer en la forme et manière qu'ils ont été gouvernés jusqu'à présent, pourvu qu'ils soient natifs du pays.

Le Roi se fera rendre compte de l'administration, et il pourvoira sur la demande contenue en l'article; en attendant les choses demeureront sur le même pied qu'elles étoient avant 1709, pendant la domination du Roi.

LII. Que lesdits Etats auront la judicature de leurs impôts et impositions, de quelque nom qu'on puisse les appeller, comme tailles, subsides, aides, etc. et continueront de connoître et de juger les cas et causes en dépendans, avec leur Conseiller-pensionnaire et autres

Officiers, aux mêmes droits, gages, émolumens et privilèges dont ils jouissent présentement, et qu'ils seront conservés dans toutes les attributions de jurisdiction, qui leur ont été accordées par les Souverains et par les Rois Très-Chrétiens, jusques en 1709, et depuis par la Maison d'Autriche, comme ils en jouissent à présent.

La réponse à l'article précédent sera commune pour l'article ci-contre.

LIII. Que Saint-Amand et Mortagne, et leurs dépendances, qui ont été démembrés du Tournaisis, par le traité d'Utrecht l'an 1713, seront et demeureront réunis au Tournaisis, comme ils étoient avant ledit traité sous la domination des Rois prédécesseurs de Sa Majesté.

Le Roi se fera rendre compte de cette proposition, s'il y a lieu de remettre les choses sur le pied qu'elles étoient avant 1709, pendant la domination du Roi, Sa Majesté y pourvoira.

LIV. Que les aides et subsides et autres subventions du Prince se requereront par convocation et consentement desdits Etats, en la forme et manière accoutumée.

On en usera à cet égard de la même manière qu'avant 1709, pendant la domination du Roi.

LV. Que les moyens pour fournir auxdites demandes et autres charges se pratiqueront en la forme accoutumée, et à proportion des quotes et contingens ordinaires.

Accordé, suivant ce qui se pratiquoit avant 1709, pendant la domination de Sa Majesté.

LVI. Que la confiscation n'aura lieu, pour quelque crime que ce soit, dans toute l'étendue du pays desdits Etats et terres adjointes.

Sa Majesté se fera rendre compte de cette proposition pour y pourvoir.

LVII. Qu'il ne sera mis aucune imposition sur le territoire desdits Etats, que pour fournir et acquitter les charges anciennes et nouvelles, sans que l'on puisse les divertir, sous quelque prétexte que ce soit, même du bien public.

On en usera de la même manière qu'avant 1709, pendant la domination du Roi.

LVIII. Que le Trésorier ou Receveur desdits Etats ne sera tenu de rendre compte de son entremise, que pardevant les Membres des Etats, en la manière ordinaire.

On suivra ce qui s'est pratiqué avant 1709, pendant la domination de Sa Majesté, ce qui aura lieu pour l'article suivant.

LIX. Que les sentences et jugemens rendus par les Juges commis et députés par lesdits Etats, seront exécutés, nonobstant appel, sans qu'il soit permis aux Juges supérieurs d'en suspendre l'exécution, sous quelque prétexte que se soit.

Il sera fourni un mémoire particulier sur cet article.

LX. Que les villages du Hainaut réunis au Tournaisis

Tournaisis par le traité de Riswick en 1697, demeureront annexés et unis auxdits Etats.

Accordé de la même manière qu'avant 1709, pendant la domination du Roi.

LXI. Que les Officiers desdits Etats qui ont acquis leurs charges héréditairement ou autrement, en jouiront sur le même pied.

Sa Majesté y pourvoira sur la représentation des titres, et ils pourront continuer leurs fonctions provisionnellement.

LXII. Que les droits des barrières mises sur les chaussées de Tournai à Ath, et de Tournai à Courtrai, servans par octroi du Souverain d'hypothèque et de sûreté aux argents levés sur plusieurs particuliers pour la construction desdites chaussées, et de moyens pour en payer annuellement les cours et intérêts, subsisteront et continueront d'être perçus et employés par lesdits Etats à l'acquit desdites charges.

Il sera remis au Sieur Intendant un mémoire particulier sur l'objet de cet article, et Sa Majesté y pourvoira sur le compte qui lui sera rendu.

LXIII. Que les charges, titres, comptes et documens appartenans respectivement aux trois Etats, demeureront dans leur puissance et arches, comme ils ont été jusqu'à présent.

On suivra ce qui s'est pratiqué avant 1709, pendant la domination du Roi.

LXIV. Les supplians demandent très-respectueusement, qu'il plaise à Votre Majesté de

déclarer que les graces qu'elle daignera accorder aux Officiers du Bailliage ou autres ne préjudicieront point aux droits et privilèges des remontrans.

Le Roi y aura égard.

Signés BOUCKAERT, *Secrét. du Chapitre.*

P. J. DEPESTRE et BONNET.

Fait au camp sous Tournai, le 12 juin 1745.

Signé LOUIS.

Et plus bas, M. DE VOYER D'ARGENSON.

ARTICLES et Conditions proposés pour remettre la citadelle de Tournai à Sa Majesté Très-Chrétienne.

I. On demande huit jours, à compter de celui que la capitulation sera signée, pour informer Leurs Hautes-Puissances et les Généraux Commandans l'armée Autrichienne, de l'état de la place, pour recevoir leurs ordres; et au cas qu'elle ne soit pas secourue avant l'expiration desdits huit jours marqués, la citadelle sera remise à Sa Majesté très-Chrétienne.

Refusé.

Il sera livré demain matin 20 de ce mois, la porte royale de la citadelle aux troupes de Sa Majesté, en la forme ordinaire, et selon qu'il en a été usé en dernier lieu pour

la ville de Tournai, et quant à la sortie de la garnison, le Roi veut bien accorder jusqu'au 24 à 8 heures du matin, pour donner le temps aux Officiers de ladite garnison de faire leurs arrangemens pour évacuer leurs effets.

II. Pendant ces huit jours il ne sera fait aucun acte d'hostilité de part ni d'autre, batterie, tranchée, ni aucune sorte d'ouvrage ni continuation d'attaque ; et pour prévenir le désordre, les troupes Françoises occuperont seulement le premier dehors de la porte royale, et la garnison le dedans de la même porte ; ces deux gardes seront séparées par une barrière ou des chevaux-de-frise, sans que les troupes Françoises puissent entrer dans la citadelle qu'après que la garnison en sera sortie.

Il a été répondu audit article par le précédent.

III. Que tous les Officiers-Généraux et Etat-Major de la ville et citadelle, tous les Officiers des deux garnisons, de quelque nation qu'ils soient, avec leurs domestiques et équipages, aussi bien que les régimens d'infanterie et cavalerie à pied ou à cheval, sans aucune exception, les Officiers d'artillerie, Bombardiers, Mineurs et autres, avec leurs armes, bagages et chevaux, sortiront de la citadelle, avec toutes les marques d'honneurs militaires, tambour battant, drapeau déployé, balle en bouche et mêche allumée, avec huit pièces de canon de différent calibre, et qua-

tre mortiers avec leurs affuts, une chèvre équipée et complette, et des munitions pour tirer douze coups de chaque pièce, pour se retirer par le court chemin à Gand ; et il leur sera donné de la part de Sa Majesté une escorte suffisante pour la sûreté de la garnison et des équipages.

Accordé les honneurs de la guerre pour la sortie de la garnison ainsi qu'il est demandé ; quant à l'artillerie, Sa Majesté *accorde quatre pièces de canon au-dessous de 10 livres de balles, et deux mortiers au-dessous de 10 pouces de diametre, le tout aux armes de la république, avec douze coups par pièce, et à condition spéciale que les troupes qui composent ladite garnison ne pourront servir contre* Sa Majesté *ni ses alliés, de ce jour jusqu'au premier jour de Janvier 1747, ni faire aucune autre fonction militaire, de quelque nature que ce soit, pas même de garnison dans les places les plus reculées de la frontière. Ne pourront pareillement les Officiers ni les soldats être incorporés dans d'autres régimens pendant ledit terme, ni passer dans aucun service étranger.*

IV. Que tous les soldats de la garnison, tant infanterie que cavalerie, seront munis de poudre et de plomb pour tirer chacun 24 coups, avec deux voitures de munitions de réserve par chaque bataillon, et un pour la cavalerie.

Accordé 24 coups par honneur, sans voitures de munitions de guerre.

V. Qu'en cas que quelques affuts viendroient à se rompre en chemin, il sera permis aux Officiers d'artillerie de la garnison d'en renvoyer chercher d'autres à leur choix dans ladite citadelle, sans autres passe-ports que les certificats de l'Officier commandant l'escorte.

Accordé.

VI. Pour faire transporter lesdits canons et mortiers, les équipages des Généraux, de l'État-Major, des Officiers et des troupes, aussi bien que pour les malades ou blessés de la garnison qui seront transportables, Sa Majesté fera fournir à ses fraix les chevaux, chariots et bateaux nécessaires.

Accordé.

VII. Que les Ingénieurs, Entrepreneurs et tous autres Employés dans les fortifications, vivres, fourages, hôpitaux, etc. jouiront de la présente capitulation, et sortiront avec la garnison pour se rendre avec les troupes et par la même route, avec leurs équipages et leurs effets à Gand.

Accordé, à l'exception des Ingénieurs et autres militaires qui pourroient être compris dans le présent article, qui ne pourront servir que conformément à ce qui est ci-devant stipulé pour les troupes de la garnison.

VIII. Que le Commissaire des magasins, ses Commis et Gardes-magasins, l'Auditeur de la garnison, les Ministres et Lecteurs des églises flamandes et walonnes, et généralement tous ceux qui sont employés pour le

service de Leurs Hautes-Puissances, tant ceux qui se trouvent dans la citadelle, que ceux qui auront resté dans la ville, sans exception de personne, jouiront pareillement de la présente capitulation, sans que leurs équipages, hardes, effets et papiers puissent être arrêtés ni fouillés.

Accordé.

IX. Qu'il sera fourni par le Roi aux assiégés le nombre de douze chariots couverts, qui sortiront de la ville et de la citadelle, avec la garnison, sans qu'on puisse les visiter ni fouiller, ni prendre la moindre connoissance de ce qui sera chargé sur lesdits chariots.

Refusé.

X. Que les prisonniers faits pendant le sièges seront rendus de part et d'autre, à compter homme pour homme, et caractère pour caractère, selon le cartel qui a été arrêté entre les Puissances belligérantes. Cet échange pourra se faire le jour avant que la garnison sortira.

Accordé.

XI. On ne fera aucune recherche des déserteurs de part ni d'autre, et il ne sera pas permis de tirer aucun soldat ou cavalier hors des rangs quand la garnison sortira, durant le cours de leur marche, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Refusé.

XII. Que tous les Officiers, soldats, cavaliers ou autres, de quelque nation, condi-

tion et qualité qu'il soit, qui sont malades ou blessés, dans la ville et la citadelle, aux hôpitaux ou dans des maisons particulières, seront transportés à Gand, avec les Médecins, Chirurgiens, et autres personnes qui sont établies pour en avoir soin, et qu'il leur sera donné de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne des bateaux, et des voitures suffisantes, avec les escortes et passe-ports nécessaires pour y être conduits en toute sûreté avec leurs domestiques, hardes, équipages et effets, six jours après la sortie de la garnison, avec les vivres nécessaires pour leur subsistance.

Accordé aux mêmes conditions stipulées pour les troupes de la garnison.

XIII. Que les malades et blessés qui sont dans la citadelle et qui ne sont pas en état de faire le voyage, seront transportés dans la ville à l'hôpital de Marvis, auprès des autres malades et blessés de la garnison, par des voitures ou autres commodités que les assiégeans fourniront avant l'évacuation de la citadelle; et qu'aux Officiers il sera donné dans la ville des logemens convenables jusqu'à leur entière guérison, pour être transportés ensuite à Gand, et qu'on leur fournira les voitures et passe-ports nécessaires de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Accordé aux mêmes et semblables condition spécifiées ci-dessus pour la garnison.

XIV. Qu'il sera permis de tirer de la citadelle et des magasins, ou d'acheter dans la

ville la quantité de vivres suffisante pour la subsistance des Officiers et de la garnison jusqu'à Gand, de même que pour les chevaux, domestiques et équipages.

Accordé.

XV. Qu'il sera permis à toutes les femmes, enfans, familles et domestiques des Officiers, soldats et autres de la garnison, de quelque qualité et caractère qu'ils soient, tant ceux qui sont dans la citadelle que ceux qui sont restés dans la ville, quand la garnison a évacué la ville, de se retirer avec leurs hardes et bagages à Gand, et on leur fournira les voitures nécessaires pour le transport de ce qui leur appartient, avec des escortes et passe-ports nécessaires, et par le plus court chemin.

Accordé.

XVI. Que tous les meubles et effets, hardes, bagages et équipages appartenans aux Généraux, Gouverneur, Commandant, Grand-Major et Aide-Major des ville et citadelle, et toutes autres personnes employées de l'Etat-Major, des Officiers de la cavalerie et de l'infanterie de la garnison présens ou absens, des Ingénieurs, Officiers d'artillerie et Mineurs, Commissaires et Gardes des magasins, les Ministres de la garnison et leurs employés, l'Auditeur militaire, et autres personnes appartenantes à la garnison, des Entrepreneurs du pain, vivres et fourages, leurs Commis et Employés, qu'on ne pourra pas renvoyer et faire transporter présentement, aussi bien que les

femmes, enfans, familles et domestiques, resteront en sûreté et sous la protection du Roi dans les maisons et logemens qu'ils occupent dans la ville.

Et que pour régler leurs affaires et avoir le temps de faire vendre ou transporter lesdits meubles et effets, il sera accordé le terme de six mois après que la citadelle sera rendue; il leur sera donné à leur départ des passeports *gratis* et sans payer aucun droit, des effets qu'ils transporteront avec eux, pour se retirer en toute sûreté au lieu de leur destination.

Accordé pour trois mois seulement.

XVII. Que le Directeur du bureau des postes et ses Commis, et autres Officiers employés pour la régie et recette des droits et revenus de Sa Majesté la Reine d'Hongrie et de Bohême, et tous autres comptables, pourront pareillement se retirer avec leur famille, meubles, hardes, papiers et effets, après avoir fait leurs affaires dans la ville; à quel effet il leur sera accordé un pareil terme de six mois après la reddition de la citadelle, et les passe-ports *gratis*, pour s'en retourner dans quelle ville des Pays-Bas Autrichiens que bon leur semblera, sans payer aucun droit des effets qu'ils emporteront.

Il leur sera accordé les passe-ports nécessaires, après qu'ils auront rendu compte de leurs gestions, et remis les papiers concernant leurs administrations au Commissaire de Sa Majesté.

XVIII. Que nul Officier de la garnison ou Employé de l'État, de quelque caractère qu'il puisse être, non plus que les troupes qui ont défendu la ville et citadelle, ne pourront être inquietés ni recherchés, et que l'on ne pourra prétendre aucune indemnité tant pour les bestiaux qui ont été pris à la campagne devant ou pendant le siège, que pour les maisons qui ont été endommagées, démolies ou brûlées dans la ville, les fauxbourgs et environs de la place, les bateaux et barquettes qui ont été brûlés ou coulés à fond, ou pour tel autre cas que ce puisse être, sans aucune exception ni distinction.

Accordé.

XIX. Que l'on ne pourra arrêter aucun Officier, soit de l'Etat-Major ni de la garnison, ni des personnes employées au service de la Reine ni des Etats-Généraux, leurs équipages, papiers, hardes, meubles et effets, soit pour dettes ou autre chose, non plus que les Officiers, soldats, malades ou blessés, et ce qui leur appartient, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Accordé, à condition qu'il sera laissé des ôtages suivant l'usage ordinaire, pour ce qui concerne les dettes particulières, soit des Officiers ou de telles autres personnes de ladite garnison.

XX. Que l'on ne pourra reprendre aucuns chevaux, armes, hardes et équipages, tant des déserteurs, que ceux qui ont été pris à la

guerre, que les militaires ou bourgeois pourroient avoir achetés.

Accordé.

XXI. Que tous les vivres, provisions de bouche, fourages et matériaux pour les fortifications restés dans la ville et citadelle, appartenans aux Entrepreneurs et Livranciers particuliers, leur seront rendus pour en disposer comme de leur propre bien, à leur meilleur profit et avantage.

Refusé.

XXII. Que les lits, fournitures et ustensiles qui ont servi pour la garnison dans la ville citadelle, seront pareillement rendus et resteront aux Magistrats de la ville et à ses Entrepreneurs et Livranciers particuliers, à qui ils appartiennent, de même que ceux qui servent pour les malades et blessés appartenans aux religieuses de l'hôpital de Marvis.

Accordé pour les Magistrats et l'hôpital de Marvis, et le surplus refusé.

XXIII. Que tous les contrats et obligations faits par ceux de l'Etat-Major et la garnison de la ville et citadelle, avec ceux de la ville et du plat-pays sans exception ni distinction, seront exécutés de part et d'autre selon leurs formes et teneurs.

Accordé.

XXIV. Que tous les Officiers, Employés et sujets des Provinces-Unies, aussi bien que ceux de la garnison qui ont des biens et effets dans les endroits de ces pays soumis présen-

tement à Sa Majesté Très-Chrétienne, ne pourront être inquiétés dans leurs personnes ni dans leurs biens, et continueront d'en jouir comme ci-devant.

Accordé.

XXV. Que les Bourgeois et Habitans, tant Hollandais, Suisses, que Français, ou d'autres nations, établis dans la ville et citadelle, de l'un et de l'autre sexe, de quelque religion, profession, qualité et condition qu'ils soient, tant les rentiers, commerçans, qu'artisans ou exerçans quelques emplois, pourront continuer d'y demeurer pour faire leur commerce et exercer leurs professions, arts et métiers, sans être inquiétés dans leurs personnes, biens et religions, de même que les sujets et tous ceux attachés à la maison de Sa Majesté la Reine d'Hongrie et de Bohême par leurs emplois, tels qu'ils puissent être.

Et ceux qui voudront en sortir et se retirer ailleurs avec leurs familles et effets, pourront le faire librement et en toute sûreté, pendant le terme de six mois après la reddition de la ville et citadelle; à quel effet il leur sera accordé *gratis* les sauve-gardes et passeports dont ils auront besoin, et sans payer aucun droit d'iceux ou d'autres effets qu'ils emporteront avec eux.

Accordé pour le terme de trois mois, après lequel Sa Majesté *fera connoître plus particulièrement ses intentions.*

XXVI. Que les ôtages qui seront donnés de part et d'autre pour la sûreté de l'évacuation

de la présente capitulation, seront rendus réciproquement après l'entière exécution d'icelle.

Accordé.

XXVII. Dès que la capitulation sera signée, il sera permis d'envoyer deux Officiers exprès, l'un à La Haye, et l'autre à l'armée Autrichienne, pour rendre compte à leurs Hautes-Puissances et au Général-Commandant ladite armée, de la reddition de la citadelle, à quel effet il sera délivré auxdits Officiers les passe-ports nécessaires pour y aller.

Accordé.

Fait et arrêté au camp sous Tournai, le 19 juin 1745.

Signés M. DE SAXE. B. DE BRAKELL.

EXTRAIT de deux Lettres, écrites à un Officier-Général de l'armée du Roi en Flandre.

A Steinheim, le 6 juillet 1745.

J'ai été hier, Monsieur, très-occupé toute la journée au fourage. Aujourd'hui le camp a changé : nous avions notre gauche à cette ville, et la droite à la Faisanderie ; actuellement nous avons la droite à Steinheim, et la gauche à trois moulins qui sont sur la rivière de Rhoda, qui tombe dans le Mein au-dessous du village de Mulheim ; cette position est très-avantageuse, tenant par Offenbach les

deux coins de terre que le Mein forme devant nous. Vous savez que nous y avons nos Carabiniers, et 800 tant grenadiers que fantassins dans le lieu où nous avons quatre ponts: il y a 600 hommes de détachés, et de plus deux brigades d'infanterie. Le camp des ennemis qui est devant nous, situé entre les rivières de Kintzig et de Kahll, qui se jettent dans le Mein à Klotzenbourg, est de 25000 hommes. Le Grand-Duc doit y arriver ce soir. Vu les circonstances, on ne croit pas que cette armée cherche à nous combattre: à notre égard il n'y a pas d'apparence que nous passions le Mein, ou bien cette entreprise est bien close. Le Prince cependant en témoigne toute l'envie possible. On mande d'Ulm, de Nûremberg et de Francfort, que le Roi de Prusse est entré dans Prague, et de-là on infère que l'Electeur de Saxe a retiré ses troupes: un homme de considération qui est en relation avec ce Prince, sans que ses lettres passent par M. de Breller, mande: « les affaires de Saxe vont bien »; comme il craint, il n'ose pas s'expliquer davantage; mais ce témoignage s'accordant avec d'autres nouvelles, fait croire que les Saxons sont rentrés en Saxe. Quelle apparence qu'en quatre jours le Roi de Prusse ait chassé les Autrichiens de Konigsgrätz et de Prague? Il vient encore de bonnes nouvelles d'un autre endroit, j'espère être autorisé à vous les mander; tout ce que je puis vous dire, c'est que les gens qui ont fait des sottisses veulent les réparer, et pour cela ils ont chargé leur Ministre de se joindre à celui

d'un de leurs parens, et de faire les mêmes protestations.

L'Electeur Palatin se plaint de toutes les vexations exercées contre ses Etats, et proteste contre toute assemblée, jusqu'à ce que l'Empire lui ait fait rendre justice, prétendant que les droits des Princes de l'Empire ont été violés dans sa personne : l'Electeur de Brandebourg s'est joint à ce Prince. Par-là ils retarderont toute assemblée.

De Carcare, le 3 juillet 1745.

On vient d'apprendre que le Comte de Gages avoit attaqué et forcé M. de Schulembourg dans ses retranchemens à Ottagio, au bas de la montagne de la Bocchetta : il lui a tué 200 hommes et fait 150 prisonniers ; il ne paroît pas que la résistance ait été bien grande : on le croit retiré sous Tortone, et le Roi de Sardaigne vers Alexandrie : si cela est, les armées pourront bientôt se joindre en plaine au sortir des défilés. MM. de Senneterre et de Mirepoix avoient marché pour attaquer Bordinetto, mais ils n'y ont trouvé personne ; il paroît que le Roi de Sardaigne a entiérement abandonné les frontières du Mont-Ferrat du côté des montagnes, pour se replier vers le bas Tanaro. Il porte toute son attention sur Tortone et Alexandrie. Le Chevalier Balthazar, commandant un bataillon du régiment de Vigier, qui garde la communication du comté de Nice à Oneille, a enveloppé et détruit un corps de 4 à 500 Barbets qui s'étoient avancés de ce côté-là.

Relation exacte de la prise de Gand, le 11 juillet 1745.

M. le Comte de Lowendal, ayant été chargé d'une expédition secrète, quitta l'armée du Roi au camp de Louse, et revint à Tournai le ... juillet. Il y resta quelques jours, pendant lesquels il fit les arrangemens nécessaires pour son opération, sans que personne ait pu se douter de son dessein. Les troupes, qui composoient son détachement, consistoient en 4 régimens de Dragons, 4 régimens de Grenadiers-Royaux, avec 400 hommes commandés par M. d'Emeric, le tout faisant environ 5000 hommes, qui furent camper au pont d'Epierres sous les ordres de M. le Duc de Chevreuse et de M. d'Herouville, Maréchaux-de-Camp.

Le 8, au soir, M. de Lowendal sortit de Tournai *incognito*, et se rendit à Warcoin, près le pont d'Epierres, où il fut obligé de séjourner le lendemain, en conséquence des ordres qu'il reçut. Ce ne fut que le 10, à 2 heures du matin, qu'il se mit en marche. Les troupes défilèrent d'abord vers le pont d'Epierres qu'elles dépassèrent comme pour aller à Oudenarde; mais sous prétexte que le chemin n'étoit pas praticable de ce côté-là, il les fit retourner par un chemin de traverse pour gagner la chaussée de Courtrai. On traversa cette ville, et l'on fit faire une halte

halte de deux heures à Vive-St.-Eloy ; il y en eut une seconde à Deinse pour faire reposer les troupes, à qui M. de Lowendal ordonna de préparer 1000 fascines ; elles furent chargées sur des chariots qu'on avoit fait suivre tout exprès.

Ceux qui s'étoient imaginés que ce n'étoit qu'une fausse marche pour tomber sur Oudenarde et l'investir, furent déconcertés de voir qu'à 8 heures du soir les troupes eurent ordre de suivre à petit bruit la chaussée.

Par les sages dispositions que ce Général avoit faites, il étoit impossible que l'on découvrît qu'il en vouloit à Gand, et cette ville ne pouvoit absolument recevoir aucun avis de sa marche.

Il avoit fait avancer dès la veille, entre Deinse et Gand, M. Demeric avec sa troupe, lequel, suivant ses instructions, avoit posté des détachemens des deux côtés de la Lis, et tenoit toutes les avenues ; en sorte que rien ne pouvoit y arriver : on ne laissoit passer que ce qui en revenoit. M. de Lowendal avoit même eu l'attention de faire masquer Oudenarde par un détachement de dragons, pour empêcher aussi qu'elle n'eût aucune nouvelle du mouvement qui se faisoit. Il fit rester à Deinse tous les équipages sous l'escorte de 300 grenadiers, en leur désignant de qu'elle manière il vouloit qu'ils se défendissent, si, contre toute apparence, ils venoient à être attaqués par des partis ennemis.

En un mot, cette marche forcée se faisoit dans le plus bel ordre du monde et avec un

silence profond. M. de Lowendal n'avoit négligé aucune des précautions qu'un habile homme peut prendre dans une affaire aussi délicate ; rien ne lui étoit échappé, il étoit descendu jusqu'aux moindres détails, et sur le tout, il avoit pris des mesures si justes et si bien combinées, qu'il ne donnoit rien au hasard.

Arrivé à une lieue de Gand, environ une heure après minuit, il distribua ses troupes selon le projet qu'il avoit formé pour son attaque, fit prendre les fascines, et avancer jusqu'à la tête de la colonne, les chariots qui portoient les ustensiles de guerre propres pour une escalade : et après avoir bien prescrit à chacun ce qu'il avoit à faire, d'une manière à ne rien laisser à desirer, il devança la troupe et vint reconnoître l'endroit par où il avoit résolu d'escalader.

Les affaires de nuit étant toujours dangereuses par la confusion, il avoit pris ses dimensions pour n'attaquer qu'à la pointe du jour : il ne se trompa point dans son calcul. Il étoit 2 heures et demie, et le jour commençoit à paroître, lorsque M. de Lowendal fit descendre ses premières troupes sur le bord du fossé du côté de la porte Saint-Pierre (ou Heuverpoorte,) laissant un détachement de 30 Irlandais volontaires, pour faire feu sur tout ce qui paroîtroit. Les troupes descendues au bord du fossé, commencèrent un pont de fascines avec toute la diligence possible, malgré quelques coups de feu qui partoient de derrière les palissades et du

dessus du rempart, tandis que M. de Lowendal faisoit faire une diversion dans un autre endroit. Mais l'ardeur des troupes ne leur permettant pas d'attendre que le pont de fascines fût achevé, elles se jettèrent dans l'eau et traversèrent le fossé; l'autre attaque se réunit bientôt à la première, et passa de même: ils tournèrent la demi-lune de la porte de Saint-Pierre, suivant les ordres du Général, et montèrent par la contre-escarpe dans la ville, où leur premier soin fut d'enfoncer les portes et d'abaisser les ponts-levis au reste des troupes que l'on avoit fait avancer, et qui entrèrent en foule par cette porte Saint-Pierre avec de grandes acclamations. Les troupes de la garnison qui gardoient cette partie, s'étoient sauvées dans la citadelle, où elles portèrent l'allarme; ensorte que quelque cavalerie Autrichienne prit la fuite par la porte de Bruges. M. le Duc de Chevreuse les poursuivit sans pouvoir les atteindre.

Il étoit difficile dans la première chaleur de contenir des soldats qui venoient de prendre une ville d'assaut; cependant M. le Comte de Lowendal ayant paru à leur tête, et donné des ordres pour que chacun se réunît à son corps, avec défense de piller, les régimens se reformèrent sur la grand'place, et tout se passa dans la plus exacte discipline.

Cette opération fut si prompte, qu'il n'étoit guère plus de 3 heures du matin lorqu'on entra dans la ville. Sur les 5 heures M. d'Hérouville, en conséquence des ordres du Général, marcha droit à la porte de Bruxelles,

du côté de laquelle M. du Chaila avoit dû s'avancer avec un corps de troupes, pour être à portée de donner du secours à M. de Lowendal, s'il arrivoit qu'il en eût besoin. M. du Chaila voyant paroître notre monde sur le rempart, et nous prenant pour ennemis, fit tirer 3 coups de canon; mais M. d'Hérouville ayant fait ouvrir promptement la porte et la barrière, M. du Chaila fut introduit dans Gand avec son détachement, composé de cavalerie.

Dans ce temps-là, M. le Comte d'Egmont, qui avoit été détaché avec des dragons, sommoit le Gouverneur de la citadelle de se rendre, à quoi celui-ci répondit que l'on ne se rendoit point sans être attaqué; ce qui détermina M. de Lowendal à faire investir dans le moment la citadelle; mais dès le lendemain il songea sérieusement à parlementer. Les propositions qu'il fit d'abord furent rejettées par M. de Lowendal, qui les renvoya sans y répondre. Néanmoins ce Gouverneur ayant insisté à vouloir capituler et présenté une seconde fois des conditions, M. de Lowendal mit ses réponses en marge, et les communiqua à M. le Maréchal Comte de Saxe, qui les approuva.

Cependant l'artillerie étoit arrivée, et la nuit du 13 au 14 on avoit établi une batterie de 6 pièces de canon, et une autre de 4 mortiers pour être prêts d'attaquer, si le Gouverneur n'acceptoit pas toutes les conditions qu'on lui imposoit. Ces préparatifs pressèrent la conclusion du traité, le pavillon fut

arboré à la citadelle, et la capitulation signée de part et d'autre le 14 du mois.

Par laquelle capitulation, les troupes renfermées dans la citadelle, au nombre de 700 hommes, ont été faites prisonnières de guerre, pour évacuer dans deux fois 24 heures, avec la condition de mettre bas les armes en sortant sur l'esplanade.

Cette expédition importante ne nous a coûté que 4 soldats qui se sont noyés; il y en a eu quelques-uns de blessés légérement. Le Sieur Lambert, Officier de Piémont, y a reçu un coup de feu, dont il est mort deux heures après.

Il s'est trouvé dans la ville de Gand beaucoup d'effets de l'armée des Anglais, des magasins considérables, de l'artillerie et des munitions de guerre en quantité. Les prisonniers faits dans la ville et les hôpitaux, montent à 600, non compris une centaine d'Officiers Anglais, partie desquels avoient été blessés à la bataille de Fontenoi, et qui se sont eux-mêmes déclarés prisonniers de guerre; ensorte que le tout ensemble fait environ 1400 hommes. Toutes les femmes, dont le nombre étoit immense, ont eu la liberté de se retirer où bon leur a semblé.

Articles et Conditions pour remettre la citadelle de Gand à Sa Majesté Très-Chrétienne, le . . . juillet 1745.

I. On demande trois fois 24 heures, à compter du temps que la capitulation sera signée,

pour informer les Généraux-Commandans de notre armée et recevoir leurs ordres, si le Gouverneur trouve convenir d'y envoyer ou non.

Refusé, puisqu'il sera assez temps d'informer les Généraux lorsqu'on se sera rendu prisonniers de guerre.

II. Pendant ces trois fois 24 heures il ne sera fait aucun acte d'hostilité de part ni d'autres, batterie, tranchée, ni aucune sorte d'ouvrage; et pour prévenir le désordre les troupes Françaises occuperont seulement le premier pont-levis, sans pouvoir entrer plus avant, et la garnison l'autre pont-levis et la porte.

Cette article cesse, vu la réponse au premier.

III. Que M. le Gouverneur, Major de la place, Adjudant, Ingénieur et tous Officiers, de quelque nation qu'ils soient, avec leurs domestiques et équipages, aussi bien que les régimens et toutes autres troupes sans distinction de régiment ni nation, les canoniers, et généralement tout ce qui est militaire, sortiront avec armes, bagages, et avec toutes les marques d'honneur militaire, tambours battans et drapeaux déployés, balle en bouche, mêche allumée, avec 4 pièces de canon et 2 haubus, avec leurs affuts, une chèvre équipée complette, et des munitions pour tirer 12 coups de chaque pièce, pour se retirer à Anvers, par le plus court chemin; et il leur sera donné de la part de S. M. T. C.

une escorte suffisante pour la sûreté de la garnison et des équipages.

Refusé, en conséquence de ce qui a été dit ci-dessus.

IV. Que tous les soldats de la garnison seront munis de poudre et de balles pour tirer 24 coups chacun et pour transporter les canons et les haubus, aussi-bien que les bagages, tant de ceux de l'Etat-Major que des Officiers repris à l'article III, S. M. T. C. fournira à ses frais et dépens les chevaux et chariots nécessaires.

Cesse de soi-même.

V. Pour les malades, Sa Majesté fera aussi fournir à ses frais les bateaux nécessaires pour les conduire à Anvers; bien entendu que l'escorte ne pourra venir que jusqu'à la première ville forte, et il sera donné un sauf-conduit, afin qu'ils ne soient pas inquiétés jusqu'au lieu de leur destination.

Quoique la garnison se rende prisonnière de guerre, on aura tous les soins imaginables pour les malades et blessés, lesquels resteront à Gand jusques à leur guérison.

VI. Les Officiers et Soldats ou autres des régimens ou détachemens qui sont dans la citadelle, lesquels pourront avoir été pris dans la ville, seront relâchés et pourront sortir avec leur corps et en troupes avec armes et bagages.

Cesse de soi-même.

VII. Il sera accordé trois jours de temps

à la garnison avant de sortir, et s'il se trouvoit quelque Officier ou soldat blessé ou malade qui ne seroit pas en état d'être transporté, soit qu'il soit dans la ville ou dans la citadelle, aux hôpitaux ou dans des maisons particulières, ils resteront et seront transportés à Anvers, lorsqu'ils seront en état, avec les médecins, chirurgiens et autres personnes qui sont établies pour en avoir soin, et il sera fourni de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, les bateaux et autres voitures suffisantes avec les escortes ou passe-ports nécessaires pour leur sûreté.

La garnison se rendra, de même que tout ce qu'il y a d'autres Officiers et troupes réfugiées dans la citadelle, prisonnière de guerre, et sortira deux fois 24 heures après la capitulation; ils mettront bas les armes sur l'esplanade, et seront conduits dans telle place que Sa Majesté ordonnera; et s'il se trouve de la cavalerie, elle abandonnera ses chevaux comme appartenans au Roi.

VIII. Il sera permis à toutes les femmes, enfans, domestiques des Officiers, soldats et autres de la garnison, de quelque qualité et caractère que ce soit, tant de ceux qui sont dans la ville, que de ceux qui sont dans la citadelle, de se retirer avec leurs hardes et bagages, leur fournissant les voitures nécessaires.

La garnison gardera ses équipages et hardes, les femmes, enfans ou domestiques pourront se retirer où bon leur semblera, avec

des passe-ports qu'on leur délivrera pour cet effet.

IX. Qu'il sera fourni par Sa Majesté Très-Chrétienne quatre chariots couverts qui sortiront de la citadelle et de la ville avec la garnison, sans qu'on puisse les visiter, ni fouiller, ni prendre la moindre chose de ce qui sera chargé sur lesdits chariots.

Refusé.

X. Les bourgeois et habitans de la citadelle pourront y rester, faisant les mêmes fonctions et le trafic qu'ils y font à présent, ou pourront se retirer sans être molestés ni pillés, sous quelque prétexte ou raison que ce puisse être, leurs accordant six semaines de temps pour vendre ou transporter leurs effets et meubles, sans qu'on puisse rien exiger pour droits desdits effets, soit pour s'établir dans la ville ou ailleurs, ou dans les terres de Sa Majesté la Reine d'Hongrie et de Bohême, leurs donnant *gratis* les passe-ports nécessaires, et on empêchera qu'il ne soit fait aucun dommage à l'Eglise ni au Chapelain-Major et Curé de la citadelle, en sa personne et domicile.

Il sera permis aux bourgeois et habitans de la citadelle d'y rester, et de continuer leur trafic; le reste de cet article est de même accordé.

XI. Il sera permis aux Officiers de la garnison et de l'Etat-Major, en cas qu'ils aient quelques équipages, hardes et autres meu-

bles dans la ville, de les pouvoir prendre; à quel effet il sera permis à leurs domestiques de les aller chercher, et il leur sera fourni des sauf-conduits ou gardes nécessaires, pour qu'ils les puissent emporter ou faire voiturer en toute sûreté, ou bien de les vendre, s'ils le trouvent convenir de même, et qu'ils ne veuillent pas les emporter hors de la citadelle, à quel effet il sera permis aux bourgeois de la ville de les venir acheter.

Les équipages que les Officiers de la garnison pourront vérifier être à eux particulièrement, leur seront rendus, et il dépendra d'eux de les vendre s'il veulent, pourvu qu'ils finissent leurs affaires pendant les deux fois 24 heures.

XII. Que les Officiers de la garnison ni de l'Etat-Major ne pourront être recherchés, de quelque caractère que ce puisse être, ni on ne pourra prétendre aucune indemnité pour le tort ou dommage qui pourroit avoir été fait à quelques maisons ou autre chose, sans aucune exception ou distinction.

Accordé.

XIII. Que l'on ne pourra arrêter aucun Officier de l'Etat-Major ni de la garnison, ni personnes employées au service de la Reine, leurs équipages, papiers, hardes, meubles et effets, soit pour dettes ou autre chose, non plus que les Officiers malades ou blessés, ce qui leur appartient, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Il sera laissé deux Officiers en ôtages dans

la ville, jusqu'à ce que les dettes que la garnison a pu contracter soient satisfaites.

XIV. Que les ôtages qui seront donnés de part et d'autre pour la sûreté de la présente capitulation, seront rendus réciproquement après l'entière exécution d'icelle.

Accordé.

XV. Dès que la capitulation sera signée, il sera permis d'envoyer un Officier à l'armée des alliés, pour rendre compte au Général commandant ladite armée, de la reddition de la citadelle, à quel effet il sera délivré audit Officier les passe-ports nécessaires pour y aller.

Accordé.

Fait au château de Gand, le 14 juillet 1745.

Signé le Baron DE KIESEGHEM.

L'arsenal, les munitions de guerre et de bouche, de même que les magasins, seront fidélement rendus aux Commissaires de Sa Majesté, et on livrera aux troupes du Roi la porte qui est vers la ville, dès que la capitulation aura été signée.

Le Gouverneur sera obligé d'affirmer sur sa parole d'honneur, s'il n'y a point de caisse militaire appartenant aux Anglais ou à la Reine d'Hongrie.

Fait à Gand, le 14 juillet 1745.

Signé le Comte DE LOWENDAL.

Le Maréchal DE SAXE *au Comte* D'ARGENSON.

Juillet 1745.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois; j'y vois avec plaisir que j'ai prévenu une partie des choses que vous desirez sur la position des troupes. Il y aura cependant quelque petit changement à y faire encore, et il me faut un poste à Alost, que je formerai des détachemens de la garnison de Gand, et qui sera relevé tous les quinze jours ou tous les mois. J'y mettrai M. de Rigal, Lieutenant-Colonel de la Couronne, qui est un très-bon Officier, pour y commander. Il s'est glissé quelques hussards derrière moi, qui se tiennent dans les bois de l'abbaye d'Affelghem, et ont dépouillé hier sur la chaussée quelques vivandiers. Mlle. Hérault, qui est venue ici pour prendre congé de son père, leur a échappé par une espèce de miracle; elle venoit sans escorte, croyant les chemins sûrs, et quoique le danger fût déjà passé lorsqu'elle est arrivée à Asche, où j'ai un poste d'infanterie et de cavalerie, on na pas laissé que de lui donner une escorte pour la conduire ici.

Cela fait bien voir qu'on a raison de dire qu'un grand chemin n'est jamais si sûr, que lorsqu'il vient de s'y commettre un assassi-

nat ; cela m'a fait retarder le départ de M. de la Massée d'un jour, et je le fais escorter jusqu'à Alost par un régiment de dragons. Ces hussards sont au nombre de 200, et je crains bien qu'ils ne nous aient pris des Officiers ; mais ce sera bien leur faute. Vous me permettrez de ne point finir cette lettre, sans vous remercier de la grace que vous avez accordée à M. d'Aubeterre. Son régiment m'avoit prié de m'intéresser pour lui auprès de vous, et la grace que vous lui avez accordée, est généralement approuvée de toutes les troupes : pour moi j'ose vous répondre qu'il s'en rendra digne, ainsi que de la sensible reconnoissance que j'ai de vos bontés pour lui.

Disposition générale pour la sûreté de la marche du Roi, de Gand à Bruges, le 28 juillet 1745.

Quatre bataillons des Gardes-Françaises et deux bataillons des Gardes-Suisses, 400 maîtres de la Maison du Roi, 200 maîtres de la Gendarmerie partiront de leur camp mercredi 28 de ce mois, pour aller camper le même jour entre Kenexlaer et Alter, à la rive droite du canal de Bruges.

Le lendemain 29, ils iront camper au-delà de Bruges sur le chemin d'Ostende, dans l'endroit qui leur sera marqué par M. de Contades.

Huit compagnies de grenadiers de la gar-

nison de Gand partiront ledit jour 28 de ce mois, pour aller camper à Alter, à la rive droite du canal de Bruges, et se rendront le 29 à Damme pour l'occuper jusqu'à nouvel ordre, aux ordres d'un Lieutenant-Colonel, auquel on donnera son instruction.

Six cens maîtres de cavalerie et 400 dragons du camp de M. le Prince de Pons, commandés par M. le Duc de Chevreuse, Maréchal-de-camp, M. d'Autanne, Brigadier, un Colonel et un Lieutenant-Colonel de cavalerie ou dragons, partiront de leur camp demain, 27 de ce mois, pour venir camper à la porte de Bruges, où leur camp sera marqué par M. d'Espagnac.

Le 28 ils partiront avec 500 hommes d'infanterie de la garnison de Gand, commandés par un Lieutenant-Colonel, pour aller occuper le long du canal d'ici à Bruges, les postes ci-dessous :

Au pont de Marie-Kerke, au Raban ou à l'écluse posée sur le canal de Damme qui est au confluent du canal de Bruges; au pont de Lovendeghem; à Durme ou Seipdinck; au pont de Bellem; à Alter; vis-à-vis Saint-George; à Bernem, où le poste sera fort pour s'étendre du côté de Moosbruge; à Steenbruge.

Tous les détachemens ci-dessus prendront du pain pour quatre jours.

M. le Duc de Chevreuse réservera 100 hommes d'infanterie et 200 chevaux pour établir un poste à Kenexlaer, afin de soutenir en cas de besoin les postes occupés par les Grassins

le long du canal de Damme, qui est sur la droite du canal de Bruges, et se tiendra personnellement à Alter pour y recevoir les avis que M. de Grassin lui donnera.

M. de Grassin partira de son camp avec 300 chevaux et 400 hommes d'infanterie mercredi 28 de ce mois, pour occuper tous les ponts depuis la jonction de la Lieve au canal de Bruges jusqu'à Damme.

Il se tiendra de sa personne à Midelbourg, pour y recevoir tous les avis qui pourront lui venir, et les faire passer à M. le Duc de Chevreuse qui sera à Alter.

Il enverra un petit détachement sur les Dunes vers Blanckenberg, pour savoir ce qui se passe du côté de la mer.

Il est averti qu'il y aura un poste de 100 hommes d'infanterie, et de 200 maîtres à Kenexlaer, pour le soutenir en cas de besoin.

M. de Contades enverra jeudi matin, 29 de ce mois, deux compagnies de grenadiers et 50 dragons pour occuper l'abbaye d'Odimbourg, et faire battre des patrouilles aux environs.

Tous les détachemens ci-dessus seront aux ordres de M. le Duc de Boufflers, Lieutenant-Général.

Mémoire concernant Nieuport.

Quoique Nieuport soit une fort bonne place, elle n'est pas à l'abri d'un coup de main, quand les inondations ne sont pas formées, à moins

qu'il n'y aie garnison suffisante pour garder les forts, ce qui ne peut se faire avec 8 compagnies; il en faudroit au moins 12.

Dès qu'on est maître du port, on l'est aussi de la ville; à la haute marée il y a 15 à 16 pieds d'eau à la barre du chenal, et par un bon vent on y peut arriver à pleine voile avec d'assez gros bâtimens. Cette place est d'autant plus de conséquence, qu'outre qu'elle peut noyer les châtellenies d'Ipres, Furnes et le Franc de Bruges, elle peut, par ses mêmes eaux, empêcher qu'on ne puisse faire les sièges de Furnes, Bergues et Dunkerque, en jettant, dans un cas pressant, les eaux salées dans tout ces pays-là, et Nieuport et Dunkerque restent eux-mêmes maîtres de toute cette côte et à couvert par la ressource des eaux.

Les Anglais sont informés tous les jours de ce qui se passe sur cette côte par les pêcheurs qui leur portent des rafraîchissemens.

Le Maréchal de NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

A Gand, le 1er. septembre 1745.

Je ne dois pas différer, mon cher Maréchal, de vous informer de ce qui fut agité dans le dernier conseil, tenu la veille de mon départ du camp.

Le Roi m'a permis de vous en faire part, et en quelque manière Sa Majesté m'a fait entendre

entendre qu'elle seroit bien aise que vous en fussiez instruit.

On a reçu des nouvelles, qui paroissent bien fondées, par lesquelles on apprend que la résolution est prise en Angleterre, de faire repasser incessament dans ce Royaume toutes les troupes nationales, et que l'on prépare déjà, pour cet effet, les bâtimens de transport.

L'arrivée du fils du Prétendant en Ecosse, qui n'est plus douteuse, et quelques mouvemens qui commencent à se faire appercevoir en faveur de ce Prince, dans le comté de Rosse, situé dans les montagnes du nord de ce Royaume, obligeront nécessairement les Anglais à prendre des précautions; et ils ne le peuvent qu'en rappellant, si ce n'est la totalité, au moins la plus grande partie de leurs forces. Le dégoût même que leurs troupes, et sur-tout les Officiers, ont fait paroître pour la guerre dans ce pays, doit persuader qu'ils seront fort aises de saisir les premiers prétextes qui s'offriront, et de profiter de l'occasion pour retourner dans leur patrie.

Dans cette supposition, le Roi seroit bien aise de savoir ce que vous pensez, et ce que vous croyez que l'on pourroit faire sur cette frontière, pour achever de mettre les Hollandais et leurs alliés, dans la nécessité de faire la paix à des conditions justes et honorables.

Quoique la supériorité des forces de Sa Majesté [illegible]oit fait sentir pendant le cours de cette campagne, elle augmenteroit encore

de beaucoup par la retraite des Anglais, et par la nécessisté où seroient les Hollandais de mettre un plus grand nombre de troupes dans leurs garnisons, de sorte qu'il n'en resteroit pas de quoi mettre une armée en campagne. On doit être d'autant plus persuadé que les Hollandais prendroient ce parti, qu'ils font assez connoître leurs vues et leurs desseins. Ils ont déjà fait passer à l'Ecluse 7 bataillons, et 3 à Hulst; on ignore la quantité qu'ils en ont dans les autres places maritimes; mais on sait qu'ils en ont dans toutes, de même que dans celles de la Zélande.

C'est de ces différentes circonstances que le Roi juge que l'on pourroit profiter utilement, mon cher Maréchal, pour mettre le comble à la glorieuse campagne qu'il a fait, et à laquelle vos talens et votre capacité ont tant contribué.

Il s'agit moins de suivre, dans ce que l'on peut se proposer, des règles purement militaires, que des principes politiques. Il y a des occasions dans lesquelles il est de la sagesse de passer par-dessus les règles ordinaires, pour se procurer des avantages plus considérables que ne pourroient être les inconvéniens que l'on en auroit à craindre.

En suivant ce principe, et en admettant le retour des Anglais dans leur pays, comme il ne resteroit presque plus de troupes aux alliés, que pour former les garnisons, ne vous paroîtroit-il pas qu'il seroit de la dernière importance de ne pas perdre un instant à profiter de cette conjoncture pour chan-

ger votre position, marcher en avant, et vous emparer encore des principales villes qu'on ne doit pas regarder comme places de guerre, telles que sont Anvers, Bruxelles et autres, pour y établir une grande partie de nos troupes en quartier d'hiver, et priver par-là les ennemis des secours qu'ils pourroient encore tirer de ce pays.

Je connois aisément les objections qu'on peut faire à un pareil projet; mais vous sentirez aussi-bien que moi, quel avantage il résulteroit de se trouver maîtres de tout le plat-pays, soit par rapport aux propositions de paix que l'on pourroit faire pendant le cours de cet hiver, soit par rapport à l'ouverture de la campagne prochaine, qui pourroit commencer par quelque entreprise prématurée et importante pour les suites.

On ne doit pas se flatter de terminer cette guerre honorablement, qu'autant qu'on en imposera aux Anglais et aux Hollandais, et qu'on leur fera sentir l'impossibilité de parvenir à leur système favori, d'abaisser la France, ainsi que ces deux Puissances se l'étoient proposé; et rien n'est plus capable de les en dissuader que la nouvelle position que les troupes du Roi pourroient prendre, ainsi que l'on vient de l'exposer, d'où il résulteroit:

1°. Qu'il n'y auroit plus rien entre notre frontière et celle des Hollandais.

2°. Que ce qui resteroit de troupes ici, soit à la Reine de Hongrie, soit à ses alliés, se trouveroit réduit à se renfermer dans les trois ou quatre places fortes que cette Princesse con-

serve encore dans ce pays, ou à se retirer loin de cette frontière.

C'est à vous, M. le Maréchal, à peser mûrement ces différentes idées. Je ne fais que vous présenter les objets, vous devez balancer les avantages et les inconvéniens.

Je vous avouerai qu'en supposant la retraite des Anglais, soit en totalité, soit en la plus grande partie, rien ne me semble pouvoir s'opposer à ce que vous jugerez à propos d'entreprendre pour étendre vos conquêtes.

Je finirai par vous observer, que, si vous jugez pouvoir entrer dans ce qui vous est proposé, il conviendroit de suspendre la marche des 25 bataillons que l'on se proposoit de faire passer sur la Meuse.

Vous n'aurez pas long-temps à attendre pour savoir à quoi vous en tenir sur ce qui concerne les Anglais. Le passage du Roi d'Angleterre dans son royaume nous éclaircira bientôt de ce fait, puisqu'il n'y a pas lieu de douter que les mêmes motifs, qui l'ont déterminé à repasser à Londres beaucoup plutôt qu'il ne se l'étoit proposé, et à abandonner les affaires d'Allemagne, ne l'obligent à rappeler en même-temps ses troupes; il ne s'agit donc que de savoir s'il en laissera dans ce pays, et en quel nombre.

Je ne vous demande de réponse, mon très-cher Maréchal, qu'après que vous aurez réfléchi sur la matière dont il s'agit, et que vous aurez approfondi les moyens de parvenir au but que l'on desire. Vous savez

que c'est une maxime de tout temps à la guerre, de ne pas laisser revenir son ennemi du découragement où l'ont jetté les succès réiterés d'une armée victorieuse, et que c'est en même-temps le plus sûr moyen de se procurer une paix avantageuse.

Vous connoissez depuis trop long-temps mes sentimens sur ce qui vous regarde, pour ne pas m'ouvrir votre cœur et me parler avec la franchise dont on use entre de véritables amis. Vous n'en aurez jamais qui vous honore et vous aime plus tendrement que je fais, ni qui vous soit plus tendrement attaché que je vous le suis, mon très-cher Maréchal, et pour toute ma vie.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

A S.-Germain-en-Laie, le 17 septembre 1745.

J'ai reçu, mon cher Maréchal, à mon arrivée à Paris, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois. Vous savez que mon projet étoit de visiter la côte jusques vers la hauteur d'Abbeville, afin de me mettre en état d'en pouvoir parler avec certitude et précision, lorsqu'il se présente des occasions qui exigent qu'on ait la connoissance de ces côtes. Je ne suis arrivé

à Paris que le 14, et dès le 15 j'ai été à Versailles, où j'ai communiqué votre lettre au Roi.

Elle a été lue avec d'autant plus d'attention, que celle que je vous avois écrite vous faisoit connoître combien on auroit desiré de former encore de nouvelles entreprises; n'ayant consulté pour vous l'écrire que mon devoir envers le Roi, et la tendre amitié que je vous ai vouée.

On a senti, par toutes les observations que vous présentez, que tant que les Anglais n'abandonneront point les Pays-Bas, et qu'ils seront dans un poste aussi avantageux que celui qu'ils occupent derrière le canal de Wilworden, l'entreprise d'Anvers ne seroit pas sans difficulté.

Je suis bien de votre opinion, mon cher Maréchal, concernant les pointes, et à cet égard je puis dire d'après vous, que ce genre de guerre est marqué en lettres rouges sur mes capitulaires comme sur les vôtres. Le solide est préférable au brillant, et c'est la maxime que j'ai suivie la campagne dernière, lorsque nous avons opéré sur la Lys, comme vous avez fait cette année sur l'Escaut, à la différence que les affaires d'Allemagne ont obligé de se renfermer dans une carrière moins vaste que celle que vous avez si parfaitement remplie dans cette campagne, où le grand ne l'a point cédé à l'utile.

Le Roi n'est point dans le dessein de vous prescrire des opérations contraires à votre sentiment, dès que vous y envisagez des dif-

ficultés et des inconvéniens qui l'emportent sur les avantages que l'on en pourroit retirer.

Je ne puis encore vous marquer rien de certain sur le retour des Anglais dans leur pays, vous êtes plus à portée que l'on ne l'est ici, d'en être bien instruit.

Je vous dirai cependant qu'à mon passage par Calais, j'ai distingué bien clairement dans les Dunes 6 navires anglais d'environ 80 canons, 4 frégates de 40 à 50, et deux navires de guerre hollandais de 50 à 60. Il y avoit avec ces vaisseaux de guerre 37 voiles qui peuvent être également des navires marchands, ou de transport. On m'a assuré que l'amiral Vernon commandoit cette flotte.

Par rapport à ce que vous proposez, mon cher Marechal, sur les places de la Flandre Hollandaise, je sens que l'objet militaire exigeroit qu'on commençât par s'en emparer pour assurer le flanc gauche de l'armée, lorsqu'on se porteroit en avant sur Bruxelles et sur Anvers; mais le Roi n'est point encore décidé sur la manière dont il en usera à l'égard de cette république. On attend même des réponses de M. l'abbé de la Ville, qui influeront beaucoup sur les résolutions à prendre. Comme les États-Généraux paroissent dans l'intention de faire passer en Angleterre une partie des troupes que les capitulations astreignent à ne point servir d'ici à l'année 1747, Sa Majesté leur a fait déclarer qu'elle regarderoit cette conduite comme une infraction des capitulations, et en ce cas l'on pourroit bien se déterminer à les attaquer, quoi-

que je vous avoue que ce parti me paroisse mériter encore beaucoup de réflexions : ceci pour vous seul, mon très-cher Maréchal.

Je n'ai point de plans de l'Ecluse, du Sas-de-Gand, ni de Hulst; j'ai demandé au Roi la permission de rechercher, parmi les plans du feu Roi, s'il n'y en auroit point; je vous enverrai ce qui s'y trouvera; mais vous sentez bien que ce ne seront en tout cas que des plans fort anciens.

Comme dans toutes les guerres du feu Roi les opérations se sont toujours portées vers le Brabant Hollandais et vers la Meuse, je n'ai qu'une connoissance très-superficielle des places de la Flandre Hollandaise.

Je sais qu'en général Hulst, et le Sas-de-Gand ne sont point au rang des places inattaquables; pour l'Ecluse, j'en ai toujours entendu parler comme de ces places que les inondations garantissent de tout autre danger que celui de la famine; et l'inondation, si je ne me trompe, en est actuellement formée; mais après ce que nous avons vu à Dendermonde, à Ostende et à Nieuport, on est bien tenté de croire qu'on peut tout oser, et que la réputation des places n'en fait pas toujours la sûreté.

Au surplus, comme je vous l'ai observé, mon cher Maréchal, nous ne sommes pas encore sur le point de devoir attaquer ces places, et je pense qu'il ne vous sera peut-être pas impossible de trouver dans vos dernières conquêtes des personnes à qui elles ne seront pas inconnues, et qui vous en

fourniront des plans et des mémoires, pour s'en servir si l'occasion l'exige.

Je vous avouerai qu'à mon dernier passage à Gand et à Bruges, des gens sensés m'ont dit, par manière de conversation, que les paysans de la Flandre ci-devant Autrichienne, étoient outrés du préjudice que leur causoient les inondations de l'Ecluse, et qu'ils s'offriroient de prendre cette place. Vous savez aussi bien que moi, que de pareils discours et des faits sont souvent choses fort différentes; mais je ne sais si les glaces en hiver ne fourniroient point des facilités pour attaquer cette place, que l'on n'auroit pas dans une autre saison.

Avant que de passer aux autres articles de votre lettre, mon cher Maréchal, je vous observerai qu'il ma semblé qu'avec très-peu de travail on pourroit mettre Damme en bon état de défense, et que cette place seroit d'une grande utilité pour couvrir Bruges, dontelle a été considérée de tout temps comme la citadelle, et mettroit cette ville à l'abri de toutes les entreprises dont elle pourroit être menacée du côté de l'Ecluse. J'ai un plan de Damme que je vous enverrai, et si vous voulez en être plus particulièrement instruit, vous pouvez consulter M. de la Morlière, qui y a été quelques jours pendant le premier voyage du Roi à Bruges.

Il me reste encore à vous répondre sur ce que vous me marquez, concernant Bruxelles et Ath.

La prise de Bruxelles ne laisseroit pas que

d'avoir un certain éclat, dont les effets sont toujours avantageux et salutaires ; et quand même on se détermineroit, après l'avoir pris, à le raser, ainsi que Wilworden, qu'il faudroit prendre, ce seroit, ce me semble, causer à l'ennemi un préjudice qui ne seroit pas médiocre, que de faire de Bruxelles une place entièrement ouverte, soumise à toutes les contributions, hors d'état de payer au Souverain les impositions ordinaires, et qui ne pourroit plus être le siège du gouvernement des Pays-Bas, ce qui ne pourroit qu'en troubler extrêmement l'administration. Je ne sais même si cela ne faciliteroit pas pour la campagne prochaine la prise d'Anvers.

Dans l'esprit où l'on me paroît ici, la nouvelle du siège d'Ath y seroit reçue agréablement. En général, l'on souhaite que vous puissiez encore former quelque entreprise avant la fin de la campagne ; et même celle d'Ath, en vous rapprochant du Hainaut, calmeroit les craintes et les inquiétudes que l'on peut avoir conçues sur cette partie de nos frontières.

Le résultat cependant de tout ce que je vous dis ici, est que le Roi vous laisse entièrement le maître de vos opérations, et de tout ce que vous jugerez de plus convenable au bien de son service, ayant une pleine confiance en vous ; mais dans le cas où le mauvais temps ou quelqu'autre raison ne vous permettroit pas de rien entreprendre, il n'y auroit pas à différer pour faire passer

sur la Meuse le corps qu'on y doit faire hiverner, et dont la présence empêcheroit peut-être les Princes Ecclésiastiques et autres des environs du Bas-Rhin, de se dégarnir des troupes qu'ils se proposent de fournir au Grand-Duc, dès qu'il sera élu Empereur.

Je ne doute pas que vous ne receviez sur tout cela des instructions plus précises de la part de M. le Comte d'Argenson, et qui vous feront mieux connoître quelles sont les intentions de Sa Majesté.

Je ne vous écris ici, mon très-cher Maréchal, que comme votre ami et votre serviteur, qui ne se fait aucune difficulté de s'ouvrir avec vous sur toutes les idées qui lui viennent, qui vous aime de tout son cœur, et qui vous est aussi inviolablement que tendrement attaché.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

Le Maréchal DE SAXE *au Roi de Prusse, sur la bataille de Soor.*

Octobre 1745.

SIRE,

Plus occupé de la grande victoire que Votre Majesté vient de remporter à la tête de son armée, que du compte que je me suis proposé de lui rendre de notre fin de campagne, agréez, Sire, que je commence par

se fait par incursion qui n'est que momentanée. L'on ne peut employer ces deux méthodes qu'avec les troupes qui y sont propres et composées à cet effet. Annibal a été le premier qui a formé son infanterie en légions romaines, et conservé sa cavalerie Numide sur le pied où elle étoit; aussi ne doit-on attribuer les prodigieux succès qu'il a eu contre les Romains, qu'à son habileté d'allier ces deux méthodes.

Votre Majesté a pu voir dans le cours de cette guerre, quel avantage on peut tirer des troupes légères, et elle y a remedié autant qu'elle a pu.

Les Autrichiens ne doivent uniquement qu'à ce moyen, qu'ils ont su très-bien employer, leur salut; sans cela Votre Majesté les auroit chassés, il y a déjà long-temps, de l'Allemagne. Pardonnez, Sire, si j'ai osé prendre la liberté de lui dire si librement ma pensée là-dessus; mais elle m'y a autorisé par la bonté qu'elle a eue de me parler de la difficulté qu'elle a rencontrée de subsister en Bohême pendant cette campagne, et les différens événemens de la précédente.

Je supplie Votre Majesté d'agréer les assurances du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé MAURICE DE SAXE.

Le Maréchal DE NOAILLES *au Maréchal* DE SAXE.

A Versailles, le 30 Novembre 1745.

Je répondrai toujours avec empressement, mon chèr Maréchal, aux marques de confiance et d'amitié que vous voudrez bien me donner; il seroit inutile de vous faire de nouvelles protestations sur ce sujet, vous me connoissez, et je me flatte que vous ne doutez pas de la vérité de mes sentimens pour vous.

Vous me demandez mon avis sur la place de Damme, et s'il est plus avantageux de l'occuper que de la laisser : je ne balancerai pas à vous dire, que dès mon premier voyage à Bruges, j'ai toujours pensé que ce poste étoit d'une grande conséquence à occuper, et je le considère comme la citadelle de Bruges; un bataillon dans Damme oblige les Hollandais à en avoir quatre dans l'Ecluse, et à mettre des garnisons dans beaucoup de forts et de postes dans la Flandre Hollandaise; ce qui diminuera d'autant les forces qu'ils pourroient mettre en campagne.

Dès que Damme sera en état, et qu'il y aura une garnison suffisante pour engager l'ennemi qui voudroit l'attaquer, à un cérémonial régulier, rien n'est plus avantageux, puisqu'on ne sera plus obligé de laisser une garnison dans Bruges.

On ne peut venir à cette place que par le chemin de l'Ecluse, ceux de Gand et d'Os-

tende étant fermés; ainsi en occupant Damme les ennemis seront forcés de commencer par en faire le siège pour pouvoir arriver à Bruges; il me semble cependant qu'il y a un chemin qui conduit d'Ardembourg à Bruges, mais c'est un chemin de traverse dans un pays assez mauvais, et il faut passer un canal avant de pouvoir y arriver; je ne crois pas d'ailleurs que les Hollandais osassent s'enfourner dans ce pays avant d'avoir pris Damme, pour faire une entreprise telle que celle de Bruges, qui est environné de toutes nos places; ainsi, mon cher Maréchal, je ne fais nulle difficulté d'opiner pour la réparation et l'occupation de Damme, par toutes sortes de raisons, dont je ne vous ferai point le détail, de peur de vous ennuyer.

Quant à l'artillerie, je ne crois pas que vous puissiez la tirer d'Ostende, n'y en ayant pas déjà assez, mais bien des places les plus éloignées de la frontière, et c'est sur quoi vous ne trouverez point de difficultés de la part du Ministre de la Guerre.

Mandez-moi, mon cher Maréchal, des nouvelles de votre santé, je vous répéterai toujours que j'en desire dans le plus grand détail, par l'intérêt sincère que j'y prends. Recevez, mon cher Maréchal, les assurances de mon tendre et inviolable attachement.

Signé le Maréchal DE NOAILLES.

M. Paris Duverney au Maréchal de Saxe.

A Paris, le 23 Décembre 1745.

MONSEIGNEUR,

JE viens de recevoir la lettre dont vous m'avez honoré, du 20 de ce mois, avec les pièces y jointes.

Je ne pus pas me rendre à Versailles samedi dernier, parce que j'étois incommodé.

Le 21, M. le Comte d'Argenson arriva chez moi à 11 heures du soir.

Je n'avois eu aucune connoissance de vos vues, il me parla seulement de l'objet de Saint-Guillain; il me témoigna sa peine sur la résolution qui avoit été prise de faire brusquement partir les Colonels, persuadé que vous ne l'approuveriez pas; il me confia même qu'il avoit proposé d'attendre le retour d'un courier, pour avoir auparavant votre avis, mais que les opinions contraires l'emportèrent sur la sienne. Il est aisé de comprendre, que l'on n'est tombé dans ce cas, que parce que l'on n'a pas été instruit de toute l'étendue de vos vues : voilà un contre-temps bien fâcheux, si, comme il y a toute apparence, ce grand appareil apporte des obstacles insurmontables à l'exécution de votre projet, que j'ai lu avec admiration, et qui auroit pu nous acheminer promptement

promptement à la paix, puisque voilà encore une nouvelle bataille que les Prussiens ont gagnée contre les Autrichiens et les Saxons. Si enfin, par un événement singulier, l'on vous a empêché de rendre un aussi grand et important service à l'Etat, je m'en consolerai par la crainte extrême que j'aurois eu pour votre santé, que d'aussi grandes opérations auroient pu déranger.

J'irai après-demain à Versailles, et à mon retour, j'aurai l'honneur de vous informer de ce que j'aurai appris sur ce que vous avez la bonté de me confier.

J'avois formé le projet d'ordonner 600 mille rations de biscuit à Douai au commencement de mars; si vous jugez, Monseigneur, plus à propos que cet approvisionnement se fasse à Gand, cela sera exécuté, et je ferai passer de Douai à Gand la partie de tonneaux qui y est en dépôt.

J'ai donné tous les ordres nécessaires pour que les équipages des vivres soient en état de marcher du Bassigni le 15 de mars, pour que la tête arrive au commencement d'avril sur la frontière; si vous les y desirez plutôt, Monseigneur, ayez, je vous supplie, la bonté de me le marquer, et j'y en ferai arriver à l'époque que vous déciderez.

Je presse les approvisionnemens des magasins, qui vont lentement, à cause du choix à faire sur les grains, dont il y en a beaucoup de mauvais cette année; ce qui m'a obligé, outre les inspecteurs, de faire nommer des experts, pour examiner tous les

grains qui sont achetés par le munitionnaire, dont le marché est enfin constaté, et il ne reste plus que la forme à y donner.

Le Maréchal DE SAXE *au Roi de Prusse, sur la bataille de Kesselsdorf.*

Fin de décembre 1745.

SIRE,

L'expédition que Votre Majesté vient de terminer si glorieusement, est si brillante, que, comme militaire, je lui en dois un compliment.

Je n'ai pas pu m'empêcher, comme Saxon, de compâtir au sort qu'a éprouvé la Saxe; mais mon admiration pour tout ce qui s'y est passé, n'en est pas moins au-dessus de l'expression.

Les manœuvres savantes et judicieuses de Votre Majesté offrent un canevas fort étendu à la méditation : je ne puis assez l'admirer, et depuis Alexandre et César, je ne vois rien de si grand et de si frappant.

La conduite que Votre Majesté a tenue dans cette guerre contre les Saxons, ressemble et surpasse assurément les belles et rapides expéditions de ces deux grands hommes, qui entreprenoient des guerres et les terminoient en peu de jours.

Recevez avez bonté, Sire, cet hommage qui ne peut être soupçonné de flatterie, et

que l'admiration du sublime m'arrache malgré l'amertume qu'un si grand événement a dû naturellement répandre dans mon ame. J'ai, etc.

Signé MAURICE DE SAXE.

LETTRE d'un Saxon à Madame DE KLEINT.

Décembre 1745.

MADAME.

Vous vous êtes acquise l'immortelle gloire d'avoir fondé, par vos négociations entre des Souverains, une amitié dont il n'y a point d'exemples dans toutes les histoires du monde. Pour le bien connoître, je vous supplie de vouloir examiner les remarques suivantes que je prends la liberté de vous adresser.

Pendant le trône vacant de l'Empire, nous avions plus de 40,000 hommes d'excellentes troupes sur pied, et si la Saxe n'avoit pas fourni suffisamment à leur entretien, nos bijoux et nos trésors, les plus magnifiques de l'Europe, étant mis en gage, auroient pourvu et dispensé de chercher les petits et incertains subsides de l'Angleterre.

Le Roi de France nous offroit des millions et son alliance.

L'Espagne, unie à nous par les liens les plus étroits, je veux dire, par la Reine des

Deux-Siciles, s'engageoit à nous assister de toute sa puissance. La Reine de Naples nous conjuroit au moins de vouloir entendre les propositions Bourbonniques.

La Bavière accablée, et craignant les suites de l'agrandissement de la Cour de Vienne, nous faisoit entrevoir qu'elle se seroit disposée très-volontiers à concourir à l'élévation de l'époux de la Reine d'Hongrie.

Le Roi de Prusse, par son propre intérêt, souhaitoit ardemment l'exclusion du Grand-Duc, et il n'y parvenoit qu'en nous donnant son suffrage.

Le Palatin du Rhin demandoit pour ainsi dire nos ordres.

Voilà, Madame, toutes les circonstances favorables qui nous mettoient puissamment en état de différer au moins l'élection, et ensuite prétendre à la première couronne du monde.

L'intérêt et le repos de l'Allemagne demandoient indispensablement un sujet agréable à toutes les Puissances. Mon auguste Maître l'étoit, et dans les conjonctures si avantageuses de toutes parts, il pouvoit mettre incontestablement l'Empire dans la Maison d'Autriche Saxonne.

L'espérance d'établir ses enfans sur les trônes de l'Europe, à l'exemple de Rodolphe premier, l'y entraînoit, tous les Souverains l'y convioient; la jonction de nos troupes avec eux, (ou même la seule neutralité), nous y frayoit le chemin sûrement; mais au lieu de l'entreprendre, cela fut sacrifié généreuse-

ment à l'incomparable amitié ménagée à Dresde par votre entremise.

Après la perte de la bataille de Tournai (1), le systême de l'attachement de notre Cour pour la vôtre, devoit être naturellement ébranlé, et après celle de Freyberg, entièrement changé : nous l'avons pourtant soutenue, malgré le malheureux combat du Prince Charles à Sohr, qui nous faisoit voir très-clairement votre impuissance à nous pouvoir aider vigoureusement contre l'ennemi commun. Plusieurs Officiers nous avertissoient que nous ne pouvions point compter sur les Hongrois, qui jettoient les armes bas presque par-tout dans l'action. Vos propres Commandans, se déchaînoient contre leur découragement, et leur nombre étoit réduit à si peu de chose, qu'étant à portée de quatre régimens commandés par le brave Boukner, le Prince Charles n'a pas osé les soutenir, quoiqu'il n'y avoit que 11,000 ennemis qui les attaquassent.

Nous savions, ou au moins nous devions savoir que le Roi de Prusse comptoit actuellement environ 72,000 combattans dans notre pays, nous n'avions rien à espérer de votre armée, par l'expérience du passé. Leipzig, le meilleur trésor de la Saxe, étoit pris, et pourtant notre Monarque a voulu abandonner plutôt sa capitale que votre alliance.

Quel triste spectacle pour toute l'Europe d'avoir vu un Roi, le plus respectable par ses

(1) De Fontenoi.

vertus, et le plus digne de commander par sa bonté, qui est obligé avec la Reine, de dire le plus affligeant adieu à ses enfans, et se sauver précipitamment; les trois Princes aînés chercher un asyle à Nuremberg, et les deux cadets avec leurs trois sœurs exposés à la merci de l'ennemi, qui menaçoit de détruire la Saxe.

Madame, la vue de ce terrible événement me fendoit le cœur, et la plus violente douleur m'accabla entiérement.

Pour comprendre mieux la suite de cet orage qui jettoit l'épouvante par-tout, représentez-vous le Roi de Prusse qui remue les affaires avec un secret impénétrable, ses trésors, qui sont très-grands et bien employés; il a des troupes depuis long-temps victorieuses, et toujours supérieures; outre ces avantages, d'une force infinie, sa présence rend ses troupes presque invincibles.

Comparez à présent nos armées avec la sienne; nous avons été surpris aux environs de Leipzig; plusieurs pertes, quoique petites, nous affoiblissoient; nous étions obligés de marcher précipitamment, et de rester sous les armes à la belle étoile pendant une gêlée insupportable, et depuis 15 jours nos soldats n'avoient plus ni argent, ni pain, et leur nombre, avec le corps de Grunn, ne montoit qu'à 30,000 hommes environ; avec cette petite armée, en comparaison de celle de l'ennemi, nous avons rejetté les propositions de paix, uniquement pour l'amour de vous,

étant résolus de livrer bataille, quoiqu'avec des forces inégales.

Les Prince d'Anhalt-Dessau, Général d'une expérience consommée, nous attaqua, nous défit (1), et nous rendit esclaves de toutes les volontés de son maître ; le Prince Charles, au lieu de nous secourir, comme il en étoit convenu la veille de l'action, et comme il le promit le matin du même jour, fut l'indifférent spectateur de notre destruction, n'étant éloigné avec son armée, que d'une petite lieue du champ de bataille.

Examinez maintenant, Madame, sa conduite, plutôt celle de votre polique, et avouez sans détour, d'avoir été le premier ressort de nos malheurs par vos intrigues, ménagées avec toute la prudence possible, qui nous ont réduits enfin à l'entière perte de nos forces, de tout l'argent comptant de la Saxe, de la grande considération en Europe et de la Couronne Impériale.

J'ai l'honneur, etc.

Fin du Tome premier.

(1) A Kesselsdorf.

575712

Digitized by Google